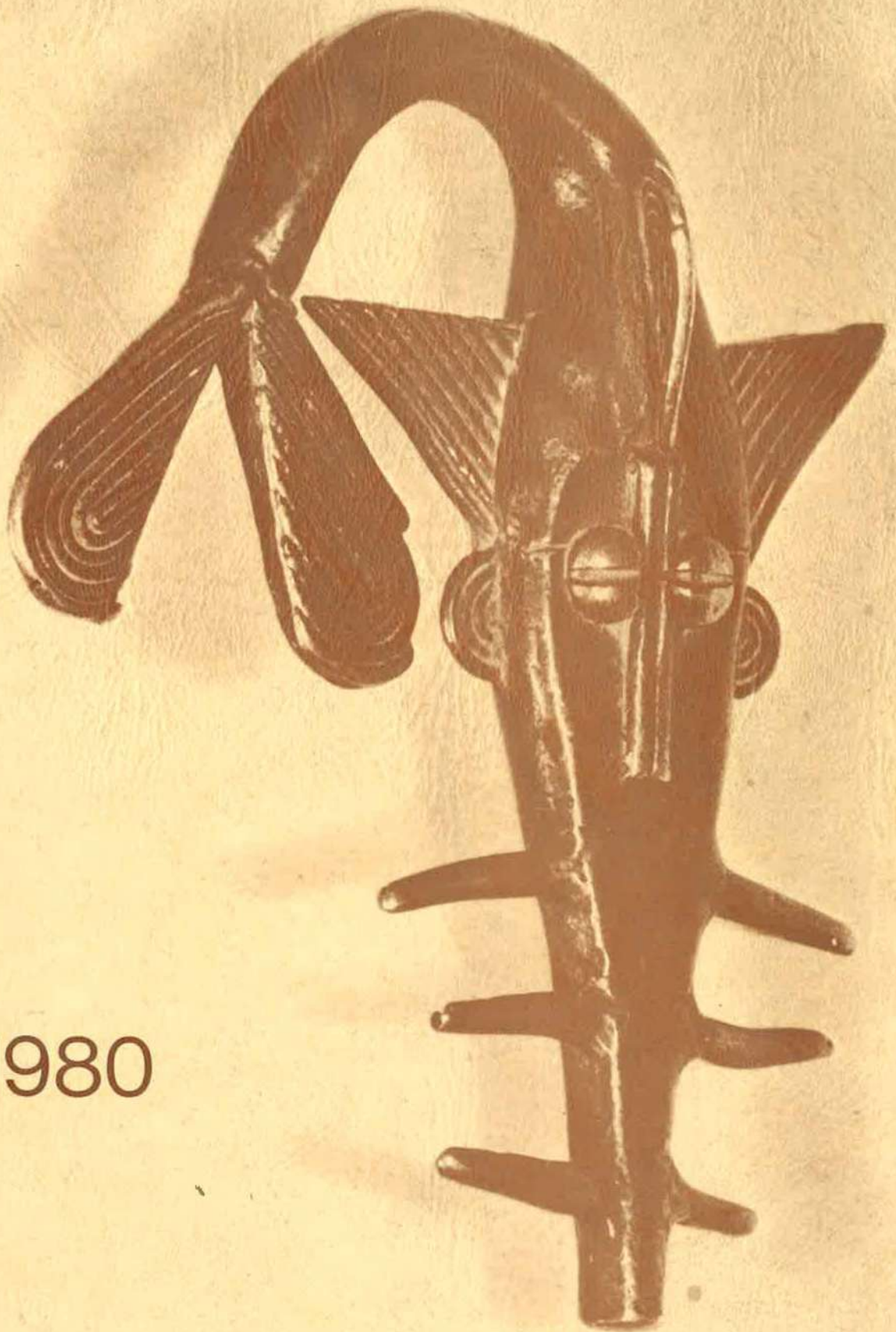




1980

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le dix-huitième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par six Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune.

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les six Républiques suivantes :

BÉNIN

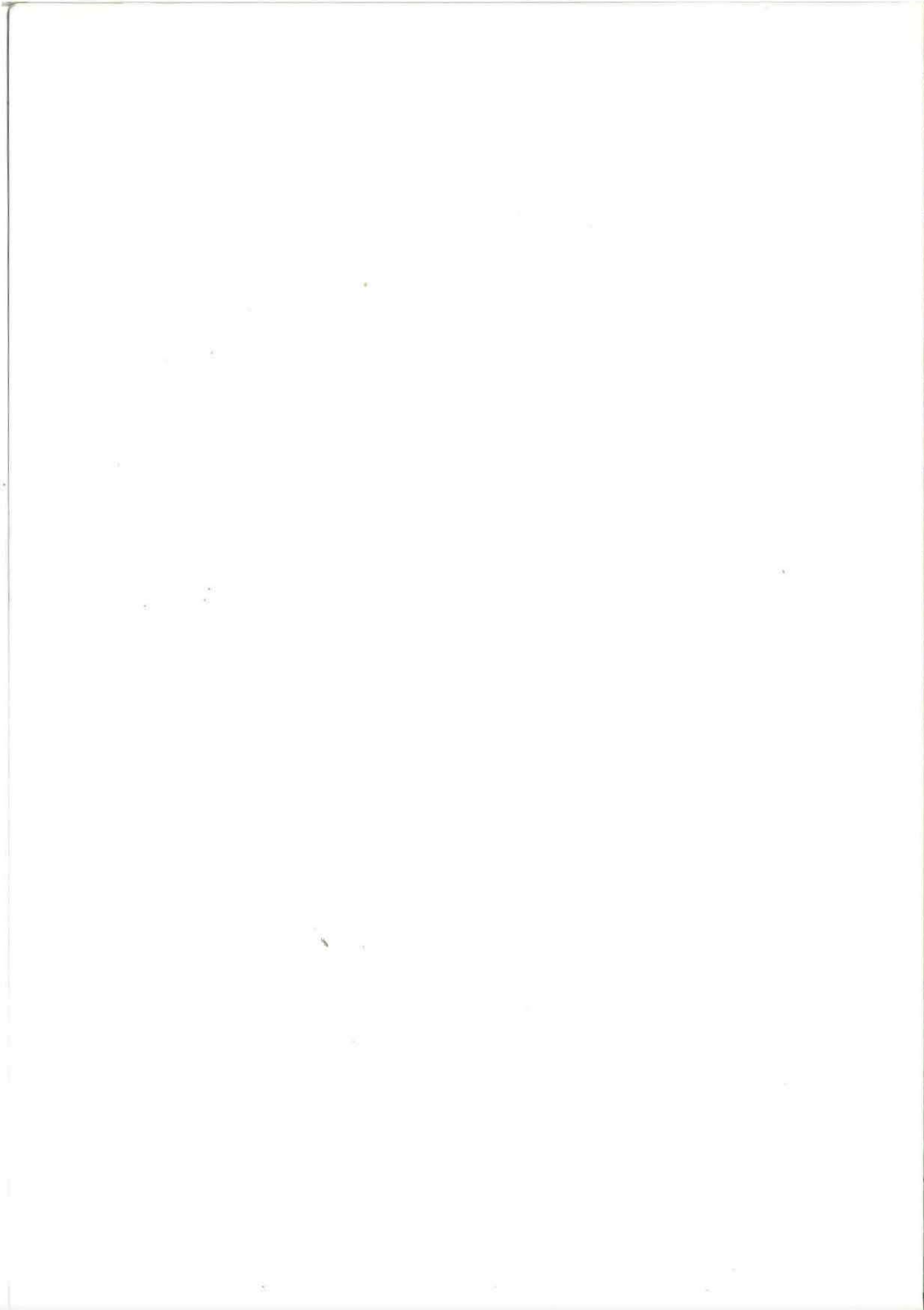
NIGER

COTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

HAUTE-VOLTA

TOGO



BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue du Barchois
Boîte postale 3108
Téléphone : 21-16-15. - 23-10-42 et 21-45-01
Télex : 3154 et 3155 BCEAO SG

BÉNIN

Cotonou, route de Lomé
Boîte postale 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : Instemafoc Ctnou 5211.
Parakou (agence auxiliaire)
Boîte postale 201
Téléphone : 61-21-04 et 61-21-05
Télex : 5099 BCEAO Parakou

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale 487
Téléphone : 72-24-91 et 72-24-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO 5218 NI.
Zinder (agence auxiliaire)
Boîte postale 133
Téléphone : 20-92 et 20-94
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder.
Télex : BCEAO 8226 ZNI.

COTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte postale 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 32-04-66
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : Instema Abidjan 3761.
Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte postale 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : Instema Bouaké 9913.
San Pedro (agence auxiliaire)
Boîte postale 387
Téléphone : 71-21-74

SÉNÉGAL

Dakar, 3, avenue Georges Pompidou
Boîte postale 3 159
Téléphone : 22-13-30 et 22-53-84
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : Instema SG 536.
Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale 79
Téléphone : 41-13-86 et 41-13-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack.
Télex : 7471 Instema SG.

HAUTE-VOLTA

Ouagadougou, avenue d'Arboussier
Boîte postale 356
Téléphone : 367-15 et 16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : Instema 5 205 UV.
Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)
Boîte postale 603
Téléphone : 905-48 et 75 et 906-43
Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo
Télex : 8228 Instema UV.

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale 120
Téléphone : 21-25-12. - 21-53-84 et 21-53-85.
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Lama-Kara (agence auxiliaire)
Boîte postale 75
Téléphone : 60-60-79 et 60-61-37

BUREAUX A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 225-71-60
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO 650087 F.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1980

PRÉSIDENT : M. le Capitaine Léonard KALMOGO
Ministre des Finances
de la République de Haute-Volta

République Populaire du Bénin

M. l'Intendant militaire de 2ème classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances.
M. le Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.

République de Côte d'Ivoire

M. Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan.

République de Haute-Volta

M. le Capitaine Léonard KALMOGO, Ministre des Finances, Président du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. Georges SANOGO, Ministre du Plan et de la Coopération.

République du Niger

M. l'Intendant militaire Moussa TONDI, Ministre des Finances.
M. Maï MAIGANA, Ministre des Affaires économiques, du Commerce et de l'Industrie.

République du Sénégal

M. Ousmane SECK, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Louis ALEXANDRENNE, Ministre du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Tété TÉVI-BÉNISSAN, Ministre des Finances et de l'Économie.
M. Koudjolou DOGO, Ministre du Plan, du Développement industriel et de la Réforme administrative.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1980

PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale

République Populaire du Bénin

M. Jérôme AHOUANMÈNOU, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère des Finances.
M. Jean ALOTOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Adama KONÉ, Trésorier Payeur Général,
M. Oumar DIARRA, Directeur général de l'Activité industrielle au Ministère de l'Économie, des
Finances et du Plan.

République de Haute-Volta

M. Benjamin HIEN, Directeur général du Trésor au Ministère des Finances.
M. Barthélémy DRABO, Secrétaire général au Ministère du Plan et de la Coopération.

République du Niger

M. Ahmadou MAYAKI, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Yacouba TCHERNAKA, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

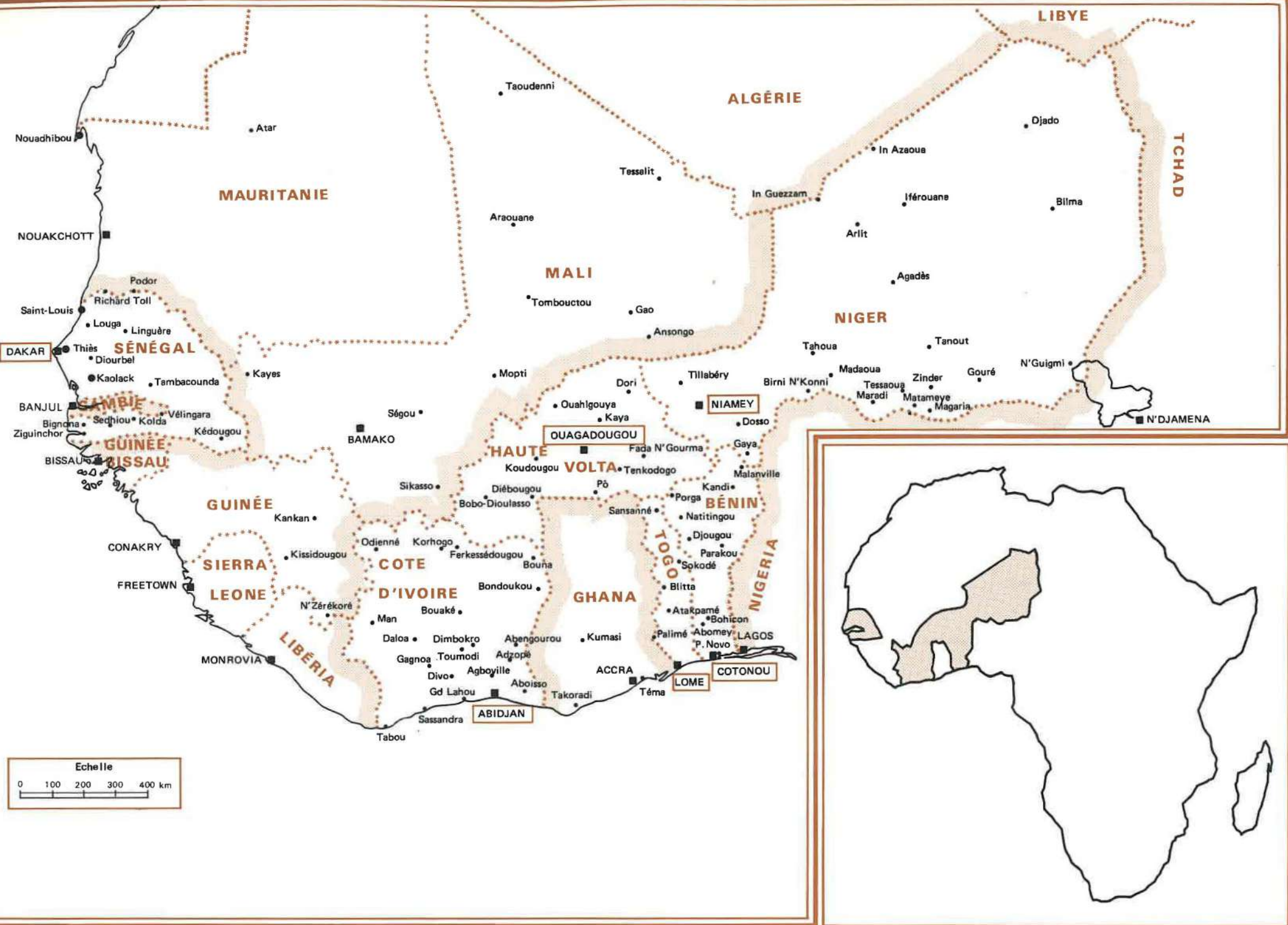
M. Aliou FALL, Directeur du Cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération.
M. Idrissa THIAM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère
de l'Économie et des Finances.

République togolaise

M. Bawa MANKOUBI, Directeur de l'Économie au Ministère des Finances et de l'Économie,
M. Kouassi DOSSEH, Directeur des Douanes.

République française

M. Jean-Yves HABERER, Inspecteur des Finances, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie,
M. Christian JOUDIOU, Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	15
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE	
— Bénin	55
— Côte d'Ivoire	69
— Haute-Volta	89
— Niger	105
— Sénégal	121
— Togo	139
LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	157
Bilan au 30 septembre 1980	171
Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1980	175
ANNEXE STATISTIQUE	181

INTRODUCTION

Lorsqu'en juillet 1978 à Bonn, les principaux pays industrialisés membres de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (O.C.D.E.) avaient décidé la mise en œuvre d'une politique de « relance concertée », les pays en voie de développement avaient nourri l'espoir d'accroître leurs exportations, à la faveur d'une reprise économique soutenue qui aurait résulté de cette initiative.

Malheureusement, ces perspectives ont été compromises notamment par le relèvement substantiel du prix du pétrole intervenu au début de l'année 1979. Les pays de l'O.C.D.E. ont ainsi enregistré des taux de croissance très faibles, avoisinant en moyenne 2% considéré comme un taux de récession économique, une aggravation du chômage et de fortes pressions inflationnistes. Malgré les mesures d'ordre fiscal et monétaire prises pour contenir les tendances négatives observées dans les différents pays, aucune amélioration n'a été enregistrée. Aussi, la plupart d'entre eux, ont-ils été amenés à adopter des mesures protectionnistes qui ont largement contribué à une baisse du rythme d'expansion du commerce mondial, celle-ci aggravée, par ailleurs, par l'instabilité des changes et la persistance d'importants déficits des comptes courants de la balance des paiements. Parallèlement au rétrécissement des échanges commerciaux, les cours des produits de base se sont orientés à la baisse.

Il en est résulté pour l'*Union Monétaire Ouest Africaine* au cours de l'exercice 1978-1979, en dépit d'un léger accroissement de la production des cultures d'exportation, une détérioration de la balance des paiements dont le déficit global s'est chiffré à 71,5 milliards. Les avoirs extérieurs ont ainsi enregistré une baisse de 70,3 milliards affectant aussi bien les réserves officielles de change de l'Institut d'émission que la position extérieure des banques. L'évolution monétaire d'ensemble a aussi reflété le resserrement généralisé des trésoreries publiques et l'accroissement substantiel des crédits à l'économie en raison essentiellement du niveau des productions et de la lenteur du rythme d'exportation de certains produits.

Au cours de l'exercice 1979-1980, la persistance de la sécheresse et la mauvaise répartition des pluies dans certains Etats de l'Union ont contribué à la réduction de la plupart des productions agricoles d'exportation entraînant ainsi une baisse de l'activité industrielle et une vive pression sur le niveau des prix intérieurs. La *Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest* a été contrainte de mener sa politique monétaire dans une conjoncture économique particulièrement difficile aussi bien dans les Etats de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* que sur le plan international.

Pour éviter que la situation monétaire ne se dégradât davantage au point de compromettre le processus de développement des Etats de l'Union et face à une conjoncture internationale caractérisée par une nette décélération de la croissance économique dans les pays occidentaux et la tension sur le marché du pétrole à la suite des événements d'Iran. Les autorités monétaires de l'Union s'étaient fixées pour l'exercice 1979-1980, un certain nombre d'objectifs portant sur :

- la stabilisation des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale à leur niveau de l'exercice précédent ;

- la limitation de la progression des engagements monétaires à vue de la Banque centrale en vue d'éviter une trop forte détérioration du taux de couverture de ces engagements par les disponibilités extérieures ;
- l'adaptation de la croissance du crédit aux besoins réels des économies des Etats.

Pour que ces objectifs puissent être réalisés dans les meilleures conditions possibles, les autorités monétaires avaient souhaité que tout fût mis en œuvre dans les Etats de l'Union pour accéder aux ressources du STABEX de la *Communauté Economique Européenne* et du *Fonds Monétaire International*. Elles avaient également demandé à la Banque centrale d'envisager l'utilisation d'instruments destinés à un contrôle plus rigoureux de l'expansion du crédit ; il s'agissait notamment de la mise en place du système des réserves obligatoires et du relèvement des taux d'intérêt.

L'ensemble de ces mesures devaient en principe permettre aux Etats de l'Union de mieux faire face au cours de l'exercice 1979-1980 à la situation difficile qu'ils devaient traverser d'autant que des conditions climatiques dans l'ensemble normales, avaient permis d'enregistrer de bonnes récoltes pour le cacao, le coton et les produits vivriers. En effet, le volume de la commercialisation du cacao en fèves est passé de 328 000 tonnes en 1978-1979 à 401 000 tonnes en 1979-1980 tandis que la production du coton s'est établie à 296 800 tonnes en 1979-1980 contre 244 800 tonnes la campagne précédente. Cependant, une baisse a été enregistrée en ce qui concerne la production de café et d'arachide. Si, pour le café, cette baisse a été relativement modeste de l'ordre de 8,5% avec une production passant de 281 400 tonnes en 1978-1979 à 257 600 tonnes en 1979-1980, pour l'arachide, la commercialisation en coque a porté sur un volume total de 402 700 tonnes en 1979-1980 contre 791 800 tonnes en 1978-1979. Par ailleurs, les cours des produits de base ont dans l'ensemble évolué en baisse ; ceux du café et du cacao qui sont les principaux produits d'exportation de l'Union ont diminué de 8% et de 20% respectivement. Cette évolution défavorable des cours s'est traduite par une progression modérée de 13% des recettes d'exportation qui se sont établies à 1 048,6 milliards de francs contre 926,4 milliards un an plus tôt.

De plus, la situation économique dans les pays industrialisés n'a cessé de se dégrader au cours de l'exercice 1979-1980. Le renchérissement du pétrole intervenu au début de l'année 1980 leur a non seulement posé des problèmes d'approvisionnement en brut et d'aggravation des pressions inflationnistes, mais il a aussi assombri les perspectives de reprise économique en portant atteinte à la confiance du public. En effet, les performances économiques ont été marquées par un niveau d'investissement inférieur aux prévisions et une forte augmentation de l'épargne de précaution des ménages. Par ailleurs, des tensions ont prévalu sur les marchés monétaires des pays industrialisés qui ont entraîné des hausses de taux d'intérêt jamais enregistrées auparavant.

Ces différents facteurs ont donc contribué à ralentir la demande intérieure dans les pays industrialisés entraînant ainsi une limitation des recettes d'exportation des Etats de l'Union alors que la valeur de leurs importations augmentait sous l'effet de la hausse de la facture pétrolière. Le déficit global de la balance des paiements

s'est ainsi établi à 164,0 milliards de francs c.f.a., reflétant la détérioration de la balance courante dont le déficit est passé de 430 milliards de francs c.f.a. environ en 1978-1979 à 465,9 milliards pour l'exercice sous revue. Il en est donc résulté une forte détérioration des avoirs extérieurs de l'Union. Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont passés de - 24 milliards de francs c.f.a. en 1979 à - 281,2 milliards, soit une dégradation de 256,7 milliards contre celle de 70,3 milliards enregistrée un an plus tôt. Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale ont subi la plus forte dégradation avec une baisse de 183,4 milliards alors que les engagements nets des banques vis-à-vis de leurs correspondants augmentaient de 73,3 milliards. Les réserves officielles de change de la Banque centrale ont, dans le même temps, baissé de 93,5 milliards.

Le crédit intérieur s'est accru de 30% pour se situer à 1 442,5 milliards reflétant le resserrement de la trésorerie publique dans les pays de l'Union qui a pour conséquence une détérioration de 113,6 milliards de la position nette des Gouvernements. Les crédits à l'économie ont cependant enregistré une décélération de leur rythme de croissance, 18,2% contre 22,6% un an plus tôt, ce ralentissement touche aussi bien les crédits à court terme que les crédits à long terme. L'augmentation des crédits à court terme provient surtout des crédits de campagne qui passent de 111,4 milliards à 182,7 milliards à la suite des effets conjugués du niveau satisfaisant des récoltes, du relèvement du prix d'achat de certains produits et des difficultés d'écoulement rencontrées sur les marchés internationaux.

La masse monétaire a dans l'ensemble connu un accroissement modéré. Elle est passée de 981,7 milliards de francs c.f.a. en 1979 à 1 032,0 milliards en 1980, soit une progression de 5,1% contre 19,4% au cours de l'exercice précédent. L'aggravation de la position extérieure des institutions monétaires de l'Union et la décélération du taux de croissance des crédits à l'économie ont aussi exercé un effet déflationniste sur le niveau du stock monétaire.

La détérioration continue des paiements extérieurs a conduit certains Etats à recourir à une assistance financière accrue du *Fonds Monétaire International* dans le cadre de programmes d'ajustement structurel comme le recommandaient les autorités monétaires dans leurs directives. Par ailleurs, pour faire face à cette situation et aux effets néfastes du niveau des taux d'intérêt sur les marchés extérieurs, elles ont procédé le 14 avril 1980 à un relèvement des taux d'intérêt appliqués dans l'Union. Néanmoins, le redressement de la situation économique et financière de l'Union dépendra pour l'essentiel du niveau des récoltes des principaux produits d'exportation et des perspectives d'amélioration des économies des pays industrialisés. Les taux d'inflation élevés dans les pays industrialisés qui, selon les estimations se situeront autour de 12% en 1981 et le relèvement du prix du pétrole au début de la même année ont conduit à des politiques économiques d'austérité qui se traduiront sans doute par une conjoncture internationale difficile. Dans les pays de l'O.C.D.E., par exemple, il est prévu en 1981 un taux de croissance d'environ 1% et une aggravation du chômage dont le niveau atteint l'année précédente représentait déjà 7% de la population active.

Dans les pays de l'Union, les incidences de cette conjoncture internationale ainsi que les effets des mauvaises conditions climatiques survenues dans la zone sahélienne seront durement ressentis. La production arachidière connaîtra, en effet, une chute importante alors que le niveau du déficit céréalier sera élevé dans certains Etats. Même si pour le café et le cacao des volumes satisfaisants de production

sont prévus, les cours seront à un niveau relativement moins rémunérateur. Dans ces conditions, il faudra s'attendre à ce que l'année 1981 se solde pour les pays de l'Union par des performances économiques modestes. La situation des transactions avec l'étranger ne devrait pas non plus s'améliorer puisque le déficit des paiements extérieurs se situera au même niveau que celui de 1980.

En ce qui concerne l'administration de la Banque, le fait marquant au cours de l'exercice 1978-1979 a été la décision du Conseil des Ministres de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* qui à l'occasion de sa séance du 21 décembre 1979 à Lomé, en République togolaise, a porté à sa présidence, en application de l'article 7 du Traité constituant l'U.M.O.A., le Ministre des Finances de la République de Haute-Volta.

Au cours de l'exercice 1979-1980, la Banque centrale dans son souci de soutenir les efforts de développement économique régional des autorités des Etats de l'Union et dans le cadre de sa politique de décentralisation, a procédé à l'ouverture de trois agences auxiliaires. Il s'agit, en l'occurrence, des agences auxiliaires de Lama-Kara au Togo, de Parakou au Bénin et de San Pedro en Côte d'Ivoire qui sont entrées en activités en février, juillet et septembre 1980. Par ailleurs, la Banque centrale a activement poursuivi sa politique d'africanisation des cadres. Ainsi, au 30 septembre 1980, les effectifs des agents d'encadrement nationaux étaient passés à 423 contre 346 à la fin de l'exercice précédent, tandis que le nombre du personnel de la Coopération technique ne se chiffrait plus qu'à 16 unités au 30 septembre 1980. Cette africanisation des effectifs a été largement favorisée par le *Centre Africain de Formation et d'Etudes Bancaires* (C.O.F.E.B.) qui a vu sortir en 1980 sa deuxième promotion. Comme par les années passées, le Centre a organisé, outre les cours qu'il dispense normalement, des séminaires à l'intention aussi bien des stagiaires que des agents de la Banque centrale et des banques primaires de l'Union. Le plus important de ces séminaires aura sans doute été celui sur la gestion de la trésorerie des banques qui s'est déroulé du 24 au 28 mars 1980 à Dakar.

Photo : Michel Renaudeau

Siège de la Banque centrale à Dakar



L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 — CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	17
2 — L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	22
1. Situation économique internationale	22
2. Situation des marchés des matières premières	23
3. Taux de change	27
4. Financements extérieurs	27
5. Relations avec le Fonds Monétaire International	31
3 — RELATIONS RÉGIONALES	35
1. Coopération économique et financière	35
2. Coopération monétaire	40
4 — ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	43
1. Situation des institutions monétaires	43
2. Interventions de la Banque centrale	47

TABLEAUX

Commercialisation des principaux produits	17
Evolution des prix à la production des cultures d'exportation	18
Evaluation de la production des principales cultures vivrières	20
Evolution de l'indice des prix à la consommation familiale africaine	21
Evolution des cours moyens des principaux produits	25
Evolution des taux de change	26
Versements nets de ressources de toutes provenances	28
Financement des principales institutions internationales	29
Position globale des Etats de l'Union envers le F.M.I.	34
U.M.O.A. Transactions effectuées par le canal de la C.C.A.O.	42
Situation monétaire intégrée	45
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	45
Evolution des concours de la Banque centrale	47
Répartition des concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers	48
Evolution des crédits bancaires	48
Evolution des ressources bancaires	49
Concours de la Banque centrale aux Trésors nationaux	49
Répartition par taux des concours de la Banque centrale	50
Répartition par nature des refinancements de la Banque centrale	50
Répartition par Etat des concours de la Banque centrale	51
Part des crédits à l'économie financée par la Banque centrale	53

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

Les conditions climatiques ont dans l'ensemble été normales au cours de la saison 1979-1980 exception faite du Sénégal. Ainsi, des résultats remarquables ont été obtenus pour le cacao et le coton. La récolte de café et la production arachidière ont par contre accusé une baisse.

Les tableaux ci-après retracent l'évolution de la commercialisation des principales cultures d'exportation ainsi que celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

U.M.O.A. — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

Produits	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Arachides d'huilerie				
<i>En coque</i>				
Sénégal	956,9	441,7	774,5	393,4
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	7,9	2,7	1,3	1,1
Haute-Volta	4,7	1,8	1,0	1,2
Niger	7,2	14,6	8,9	2,2
Togo	0,2	0,7	0,9	2,1
Cacao				
Bénin	2,3	1,4	4,1	6,1
Côte d'Ivoire	235,8	306,0	311,8	379,4
Togo *	14,1	16,7	12,6	15,3
Café				
Bénin	0,8	0,4	0,1	ε
Côte d'Ivoire	291,3	195,7	277,0	248,7
Togo (marchand)	9,4	4,1	4,3	8,3
Coton graine				
Bénin	17,5	13,9	18,7	25,8
Côte d'Ivoire	75,4	102,9	114,9	143,0
Haute-Volta	55,3	38,0	60,0	77,5
Niger	7,2	3,8	4,4	3,4
Sénégal	45,4	37,1	33,8	26,9
Togo	7,0	4,5	12,7	20,2
Karité				
Bénin	2,9	8,3	0,2	17,7
Haute-Volta	32,4	56,7	7,0	40,1
Togo	1,2	6,7	1,2	5,1
* Qualités supérieure et courante.				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides d'huilerie				
<i>En coque</i>				
Sénégal	41,5	41,5	41,5	45,5
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	55,0	55,0	55,0	55,0
Haute-Volta	40,0	44,0	54,29	54,29
Niger	55,0	69,0	75,0	75,0
Togo	55,0	80,0	85,0	85,0
Cacao				
Bénin	250,0	250,0	250,0	250,0
Côte d'Ivoire	180,0	250,0	250,0	300,0
Togo (qualité supérieure)	130,0	150,0	200,0	220,0
Café				
Bénin	115,0	135,0	135,0	160,0
Côte d'Ivoire	180,0	250,0	250,0	300,0
Togo (marchand)	125,0	145,0	180,0	200,0
Coton graine				
Bénin	50,0	55,0	55,0	55,0
Côte d'Ivoire	80,0	180,0	80,0	80,0
Haute-Volta	40,0	55,0	55,0	55,0
Niger	47,2	55,0	62,0	63,4
Sénégal	49,0	49,0	49,0	55,0
Togo	50,0	60,0	60,0	60,0
Karité				
Bénin	20,0	24,0	35,0	35,0
Haute-Volta	20,0	22,0	23,0	24,5
Togo	21,0	26,0	31,0	41,0
Sources : Journaux officiels des Etats.				

Essentiellement cultivée dans les pays sahéliens, l'**arachide** a été la production la plus marquée par les conditions climatiques défavorables enregistrées au Sénégal durant l'hivernage 1979. Au niveau de l'Union, les résultats de la commercialisation ont ainsi accusé une baisse d'environ 50% en se chiffrant à 402 700 tonnes, base coque, contre 791 800 tonnes au cours de la campagne 1978-1979.

Les résultats de la **campagne caféière** 1979-1980 ont également accusé un recul par rapport à ceux de la campagne précédente. Au total, 257 000 tonnes de café vert ont été commercialisées dans les Etats de l'Union en 1979-1980 au lieu de 281 400 tonnes précédemment, soit une baisse de 8,7%. Cette baisse est essentiellement due à la récolte ivoirienne qui s'est ressentie du vieillissement des plantations.

La production de **cacao**, du fait des bonnes conditions climatiques dont a bénéficié la zone tropicale, a réalisé une performance remarquable. Le volume de cacao en fèves commercialisé s'est établi à 400 800 tonnes en 1979-1980 au lieu de 328 500 tonnes la campagne précédente, soit une progression de 22,0%.

La production de **coton** s'est élevée à 296 800 tonnes en 1979-1980 contre 244 500 tonnes en 1978-1979, soit une amélioration de 21,4%. Les régions cotonnières appartenant à la zone tropicale ont pu tirer profit des pluies abondantes qui y ont été enregistrées et l'amélioration de leurs récoltes a largement compensé les baisses observées au Niger et au Sénégal.

La collecte des amandes de **karité**, dont la production obéit à un cycle biennal, a enregistré des résultats satisfaisants en 1979-1980. La commercialisation, en nette reprise dans les Etats de l'Union, a totalisé 62 900 tonnes en fin de campagne alors qu'elle n'avait porté que sur 8 400 tonnes en 1978-1979.

La **production vivrière** de la campagne 1979-1980 s'est maintenue à un niveau relativement élevé, sauf au Sénégal où le retour de la sécheresse a profondément marqué les récoltes de mil et de sorgho. Un peu partout dans la zone, des efforts continuent d'être déployés dans le domaine de la commercialisation afin d'assurer une meilleure distribution de la production. Cependant, les résultats obtenus demeurent encore faibles en raison de l'insuffisance des moyens d'intervention mis en place.

L'**activité minière** a bénéficié en 1980 de l'implantation de nouvelles unités, à savoir l'entrée en production en février 1980 de la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (CIMA O) au Togo, la mise en exploitation en septembre d'un gisement de pétrole en Côte d'Ivoire et le démarrage en octobre des activités de la *Société Nigérienne de Charbon* (SONICHAR). La production d'uranium a progressé ; par contre, une conjoncture morose a pesé sur la production de phosphates au Togo.

La **production industrielle** s'est ressentie dans la zone sahélienne d'importants problèmes d'approvisionnement, notamment pour les huileries. Dans l'ensemble de l'Union, la persistance des tensions inflationnistes a occasionné une diminution sensible de la demande de produits industriels et un alourdissement des coûts de production qui se sont traduits par de sérieuses difficultés de trésorerie pour la plupart des entreprises.

S'agissant de l'évolution des **prix intérieurs**, les tensions d'origine externe ont encore occasionné des ajustements dans divers secteurs en 1980. Le processus inflationniste a également généré une certaine amplification des hausses saisonnières des prix des produits alimentaires durant la période de soudure. Sous l'effet de ces différents facteurs, les indices de prix publiés dans la zone ont affiché une tendance à la hausse durant l'année 1980.

U.M.O.A. — ÉVALUATION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

Produits	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho				
Bénin	80,8	64,5	68,8	...
Côte d'Ivoire	72,5	78,7	81,0	82,0
Haute-Volta	871,9	941,0	1 024,3	1 040,5
Niger	1 502,8	1 472,3	1 473,8	1 559,3
Sénégal	553,8	491,0	795,0	496,0
Togo	107,2	130,4	115,3	136,2
Maïs				
Bénin	234,5	308,4	307,3	...
Côte d'Ivoire	258,0	264,2	275,0	280,0
Haute-Volta	60,0	82,5	101,1	104,5
Sénégal	52,8	45,5	46,8	45,4
Togo	123,3	172,8	153,5	159,3
Riz paddy				
Bénin	17,5	8,5	10,3	...
Côte d'Ivoire	440,0	520,0	534,0	535,0
Haute-Volta	36,4	13,7	31,5	47,2
Niger	28,7	22,6	31,7	23,8
Sénégal	112,3	83,7	127,0	121,0
Togo	15,5	23,3	17,0	13,0
Niébé				
Niger	216,1	206,8	258,0	288,1
Sénégal	16,4	11,7	13,0	24,2
Manioc				
Bénin	609,6	698,0	735,2	...
Côte d'Ivoire	828,0	1 042,0	1 088,0	1 134,0
Sénégal	102,2	39,3	...	...
Togo	319,1	454,0	370,8	432,5
Igname				
Bénin	551,5	643,0	699,0	...
Côte d'Ivoire	1 836,0	2 167,0	1 793,0	1 852,0
Togo	394,3	474,5	497,7	482,9
Banane « Plantain »				
Côte d'Ivoire	1 058,0	1 147,0	1 171,0	1 230,0
N.B. - Pour le Bénin année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des Etats.				

Au plan des **salaires**, l'année 1980 a été marquée, tout comme la précédente, par l'adoption dans la plupart des Etats de mesures générales de relèvement des barèmes de traitement. Le niveau du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) a été ainsi relevé en 1980 de 15% au Bénin, de 10% en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo et de 25% au Sénégal.

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1970						
Abidjan						
Mars	141,8	157,3	181,5	215,8	250,1	297,4
Juin	143,8	161,8	222,9	241,1	282,7	324,3
Septembre	148,2	166,2	213,3	242,3	285,6	313,6
Décembre	151,0	171,8	208,8	248,6	283,8	319,1
Ouagadougou						
Mars	131,2	118,6	147,6	216,6	203,2	232,1
Juin	145,9	123,9	201,3	231,5	207,9	229,7
Septembre	146,4	140,0	168,2	205,5	194,7	227,0
Décembre	127,3	128,2	162,8	238,2	203,2	240,1
Niamey						
Mars	138,1	163,8	204,6	231,2	250,5	265,4
Juin	145,3	177,8	221,4	237,9	270,3	294,2
Septembre	145,5	189,8	231,1	249,2	263,2	296,9*
Décembre	156,2	201,5	233,5	252,5	261,8	305,7
Dakar						
Mars	180,4	188,5	200,7	217,3	231,2	257,9
Juin	192,1	190,0	211,9	218,6	239,5	261,5
Septembre	189,6	192,8	219,0	214,6	244,9	263,9
Décembre	203,1	214,2	221,2	236,8	247,0	265,5
Lomé						
Mars	152,4	173,8	211,8	222,4	226,4	247,8
Juin	159,6	176,5	240,7	215,7	239,3	263,4
Septembre	158,7	182,4	207,9	219,7	229,7	267,1
Décembre	163,8	178,1	216,2	216,7	242,1	...
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les services nationaux de statistique sur les bases qui leur sont propres (Abidjan : Février 1960 - Ouagadougou : Année 1958 - Niamey : 1 ^{er} juillet 1962 - 30 juin 1963 - Dakar : base mobile 100 année 1967 - Lomé : Année 1963).						
*Au cours du mois de septembre, aucun relevé de prix n'ayant été effectué, l'indice a été obtenu en faisant la moyenne des indices d'août et d'octobre.						

2. L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation économique internationale

Le profil de l'économie mondiale a changé au cours des années 1979 et 1980 à la suite du second « choc pétrolier ». En effet, l'appréciation sur cette période du prix officiel du brut qui a été multiplié par 2,6 a eu pour conséquences majeures le ralentissement marqué de l'activité économique dans les pays industrialisés, le renforcement des tendances inflationnistes et l'aggravation des déséquilibres dans les paiements internationaux.

La croissance économique des pays de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economiques* (O.C.D.E.), qui avait été en moyenne de 3,8% par an au cours de la décennie 1968-1978, a marqué un ralentissement notable, l'expansion du Produit National Brut (P.N.B.) de ces pays n'ayant atteint que 3,3% en 1979 et 1,0% en 1980. Cette évolution est liée à une diminution de la demande intérieure et des investissements privés, accentuée par les politiques monétaires et budgétaires restrictives mises en place pour contenir l'inflation. Ce ralentissement de l'activité économique a toutefois affecté différemment les pays membres de l'O.C.D.E.

L'économie américaine, qui s'est ressentie la première de la récession internationale, a enregistré en 1980 une contraction du P.N.B. de 0,8% en raison de la chute de 10% de l'activité intervenue au deuxième trimestre. Cette évolution est à comparer avec l'expansion de 4,4% et 2,3% observée en 1978 et en 1979.

Grâce à la vigueur de ses industries exportatrices, le Japon, bénéficiant du taux de croissance le plus élevé des pays de l'O.C.D.E., a été moins affecté que ses partenaires par le marasme économique. Le P.N.B. a néanmoins accusé un ralentissement certain puisque sa croissance en volume s'est chiffrée à 4,8% en 1980 contre 5,9% l'année précédente.

La République Fédérale d'Allemagne, dont l'économie a longtemps fait preuve d'un dynamisme remarquable, a été également ébranlée par la crise internationale. Le taux de croissance du P.N.B. s'est en effet réduit de plus de moitié pour ne s'établir qu'à 1,8% en 1980 au lieu de 4,5% en 1979.

La France, touchée plus tard que ses partenaires par la récession, est parvenue à réaliser en 1980, une croissance de l'ordre de 1,8% de son P.N.B., en net retrait cependant par rapport à celle de 3,3% enregistrée en 1979.

L'économie italienne a continué de réaliser, malgré l'importance du déficit de son commerce extérieur, une bonne performance ; après une croissance de 5,0% en 1979, son P.N.B. a progressé de 3,8% en 1980.

Le Royaume-Uni a sans doute été le plus éprouvé des pays industrialisés. Du fait d'une politique monétaire particulièrement restrictive, le P.N.B. s'est en effet contracté de 2,3% en 1980 alors qu'il s'était accru de 1,5% l'année précédente.

La généralisation du ralentissement économique a eu pour conséquence majeure l'aggravation du chômage à un niveau rarement atteint depuis la grande crise de 1929. Plus de 23 millions de chômeurs, représentant environ 7% de la population active, ont été recensés dans les pays de l'O.C.D.E. à la fin de l'année 1980.

Par ailleurs, le renchérissement des produits pétroliers a avivé les tensions inflationnistes qui existaient déjà à l'état endémique dans la plupart des pays industrialisés, du fait de l'accroissement des coûts de production et de la tendance à la baisse de la productivité. Le taux d'inflation dans les pays de l'O.C.D.E., mesuré par l'indice des prix implicite de la consommation privée, est ainsi passé de 8,6% à 11,3% entre 1979 et 1980 alors que durant la décennie antérieure il ne s'était chiffré qu'à 7,2%. Cette évolution recouvre cependant des situations très diversifiées selon les pays. L'Italie a accusé le taux d'inflation le plus élevé avec 20,8% alors que la République Fédérale d'Allemagne a encore réalisé de bonnes performances, enregistrant le taux le plus faible avec 5,3%.

L'accentuation des difficultés économiques n'a pas manqué de susciter des réflexes protectionnistes dans la plupart des pays. Aussi, l'expansion des échanges internationaux qui s'était effectuée à un rythme annuel moyen de 8% durant la décennie 1966-1977 n'a-t-elle été que de 4,0% en 1977 et de 5,5% en 1978. Le ralentissement de la croissance du commerce mondial se serait accentué en 1980, les estimations faisant ressortir un taux de progression de 3,0% seulement au lieu de 6,0% en 1979.

La flambée des cours du pétrole a également occasionné de profondes perturbations dans le système des paiements internationaux. Pour les pays de l'O.C.D.E., les transactions courantes se sont ainsi soldées par un déficit important de 73,5 milliards de dollars en 1980 au lieu de 35,5 milliards en 1979 alors qu'elles étaient excédentaires de 10 milliards en 1978. En ce qui concerne les pays en voie de développement, les pays de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) devraient enregistrer, pour leurs transactions courantes, un excédent record de 116 milliards de dollars tandis que les pays non producteurs de pétrole pourraient accuser un déficit courant de 62 milliards en 1980 au lieu de 47 milliards en 1979.

2.2. Situation des marchés des matières premières

L'année 1980 a été caractérisée par un net ralentissement de la tendance globalement favorable qui avait prévalu en 1979 sur les marchés internationaux de matières premières. L'indice des cours en dollars de la *Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) est passé de 144 points en janvier à 152 points en octobre avant d'être ramené à 142 points en décembre. La moyenne annuelle de cet indice s'est établie à 147,0 points en 1980 au lieu de 128,0 points l'année précédente, d'où une hausse de 14,8%. Cette amélioration est essentiellement imputable aux produits alimentaires, notamment aux céréales et au sucre, qui ont bénéficié du rétrécissement important de leurs offres sur le marché international.

L'indice des cours en francs c.f.a. des principaux produits végétaux exportés par les pays de l'U.M.O.A. a connu, en 1980, une évolution nettement plus défavorable que celui de la C.N.U.C.E.D. en raison de la chute des cours du café et du cacao. Le niveau moyen de cet indice est en effet passé de 300,6 points en 1979 à 247,7 points, accusant ainsi un recul de 8,6% en 1980 au lieu d'une légère baisse de 0,4% l'année précédente.

L'évolution par produit s'est présentée de la façon suivante en 1980.

CAFE

En 1980, les cours du café ont d'abord connu une hausse modérée jusqu'au mois d'avril, puis une tendance à la baisse qui s'est prolongée jusqu'à la fin de l'année.

Pour pallier cette orientation défavorable, l'*Organisation Internationale du Café* (O.I.C.) a mis en place un système de contingentement des exportations à partir du 1^{er} octobre 1980. Comme cette mesure n'a pas permis le redressement immédiat qui avait été visé, l'O.I.C. a procédé à deux reprises, conformément aux dispositions de l'Accord, à une réduction du contingent global d'exportation initialement fixé.

En définitive, les cours du café ont baissé de 10,9% en 1980, la moyenne annuelle du prix indicatif de l'O.I.C. s'étant établie à 151,0 cents par livre en 1980 au lieu de 169,5 précédemment.

CACAO

Parmi les produits de base exportés par les pays de l'U.M.O.A., le cacao est celui dont les cours se sont le plus effrités en 1980. Les cotations de ce produit ont en effet enregistré une baisse continue sur les douze mois de l'année, en raison tout à la fois des interventions spéculatives sur le marché, de l'excédent de l'offre sur la demande durant trois campagnes consécutives et de l'enlisement des négociations pour la mise en place d'un nouvel Accord international.

Le cours indicatif moyen de l'*Organisation Internationale du Cacao* (O.I.C.C.) pour l'année 1980 s'est établi à 118,1 cents par livre au lieu de 149,4 cents en 1979, d'où une chute de 21,0%.

OLEAGINEUX

Le marché international des oléagineux s'est ressenti, au cours du premier semestre 1980, de l'abondance des disponibilités mondiales. Durant cette période, les cours des produits oléagineux exportés par les pays de l'Union ont dans l'ensemble suivi une tendance à la baisse. Cette tendance s'est renversée à la suite d'une réduction sensible de l'offre, consécutive à la dégradation des conditions climatiques dans les régions productrices d'Amérique.

En position CAF Rotterdam, les cotations de l'huile d'arachide sont passées de 744 dollars la tonne en janvier à 713 dollars en juin avant de remonter progressivement à 1 180 dollars en décembre 1980. Cette évolution s'est traduite par une baisse de 3,4%, la moyenne annuelle des cotations s'étant établie à 858,8 dollars la tonne en 1980 au lieu de 889,0 en 1979.

L'évolution des cours de l'huile de palme a été affectée par des apports massifs d'origine asiatique, de la Malaisie en particulier. Une meilleure tenue des cours a été observée à partir du mois d'octobre à la faveur d'achats importants effectués par l'U.R.S.S. Les cotations moyennes de l'huile de palme ont baissé de 654,0 dollars la tonne en 1979 à 583,9 en 1980, soit une dépréciation de 10,7%.

COTON

Après une tendance à la baisse durant le premier semestre, les cours du coton se sont raffermis et se sont orientés à la hausse jusqu'à la fin de l'année 1980. Cette rupture avec la tendance générale des marchés est liée au fait que le coton, tout comme les oléagineux, a été touché par la dégradation des conditions climatiques aux Etats-Unis.

La moyenne des cotations sur le marché de New-York s'est établie à 84,4 cents par livre en 1980 au lieu de 65,8 cents en 1979, d'où une amélioration de 28,3%.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES PRINCIPAUX PRODUITS

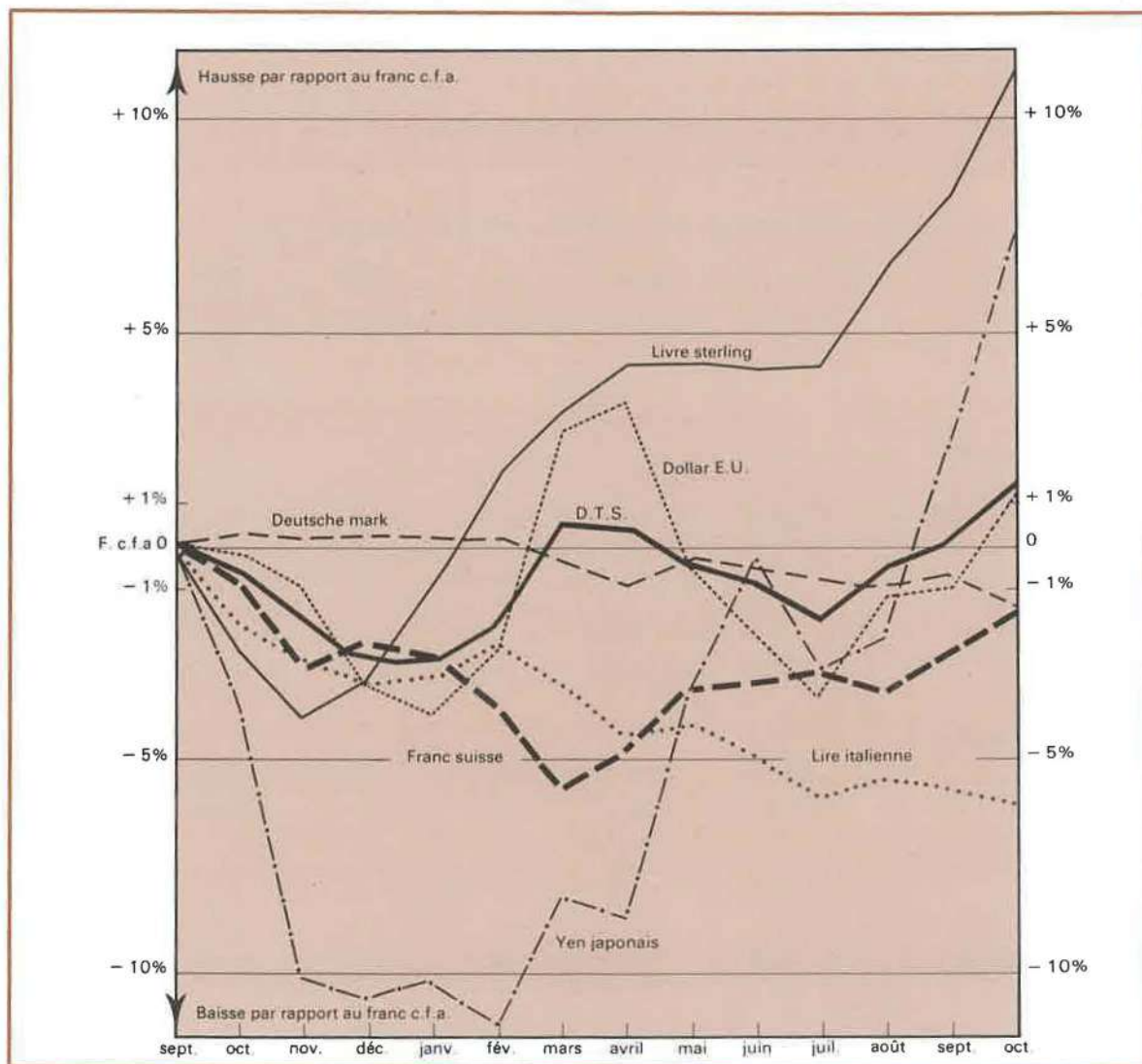
	Huile			Cacao	Café	Coton fibre
	Arachide	Coprah	Palme	Cours O.I.C.C.	Moy. O.I.C.	
	(a)	(b)	(c)		(d)	(e)
	\$ U.S. / tonne métrique			U.S. Cents / livre poids		
Moyenne mensuelle						
— Décembre 1979	720,0	885,0	630,0	144,5	185,8	72,5
— Décembre 1980	1 180,0	610,0	622,0	95,8	120,0	93,2
Cours en 1980						
— maximum	Déc. 1 180,0	Janv. 885,0	Fév. 672,0	Fév. 146,8	Mai 182,2	Déc. 93,2
— minimum	Avr. 708,0	Oct. 580,0	Oct 507,0	Déc. 95,8	Nov. 115,6	Juin 72,2
Moyenne annuelle						
— 1979	889,0	985,0	654,0	149,4	169,5	65,8
— 1980	858,8	674,3	583,9	118,1	151,0	84,4
	Pour cent					
Variations						
de 1979 à 1980	— 3,4	— 31,5	— 10,7	— 20,9	— 10,9	+ 28,3
(a) Toutes origines, CAF Rotterdam. - (b) Origine : Indonésie, CAF Rotterdam. -						
(c) Origine : Malaisie Sumatra, CAF Rotterdam. - (d) Prix composé I.C.A. 1976 (Autres doux et Robusta). -						
(e) Deuxième position à terme sur le marché de New-York.						
Sources : Huiles : Oil World. - Cacao : O.I.C.C. - Café : O.I.C. - Coton : Financial Times.						

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

	1979				1980			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Francs c.f.a. par unité monétaire étrangère en fin de période								
Droits de Tirage Spécial	276,47	276,62	270,18	264,78	280,16	270,64	275,59	287,99
Unité de Compte Européenne	290,45	292,30	292,75	290,23	292,01	292,31	294,06	296,96
Dollar E.U.	214,85	214,25	205,03	201,00	223,92	204,35	209,98	225,80
Deutsche mark	115,04	115,92	117,66	116,08	115,31	116,23	115,93	115,26
Livre italienne	0,26	0,26	0,26	0,25	0,25	0,24	0,24	0,24
Livre sterling	444,48	464,58	450,57	447,02	485,19	482,67	501,50	538,53
Franc suisse	127,05	128,97	133,70	127,22	122,23	126,03	127,38	128,22
Yen japonais	0,80	0,76	0,70	0,64	0,72	0,71	0,75	0,87

Source : International Financial Statistics (I.F.S.), J.O. de la Communauté européenne.

VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC C.F.A.*



*Les variations concernent les taux de change moyens mensuels et sont calculées à partir de septembre 1979.

2.3. Taux de change

Au cours de l'exercice écoulé, le franc c.f.a. s'est légèrement déprécié par rapport au Droit de Tirage Spécial (D.T.S.). Le taux de change du D.T.S. à la fin du mois de septembre est passé de 270,18 francs c.f.a. en 1979 à 275,59 francs c.f.a. en 1980. La dépréciation du franc c.f.a., faible vis-à-vis du dollar des Etats-Unis, a été relativement marquée à l'égard du yen japonais et de la livre sterling. Le net redressement du yen est dû aux bonnes performances de l'économie japonaise qui a moins souffert de la hausse du prix du pétrole en raison de stocks importants de ce produit qui avaient été constitués antérieurement et à la reconversion en yens de certains capitaux arabes. L'appréciation de la livre sterling apparaît comme une conséquence de la forte hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni durant cette période. Le franc c.f.a. s'est par contre apprécié par rapport à la livre italienne et, dans de moindres proportions, au franc suisse et au deutsche mark.

Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation (a) s'est légèrement déprécié de 0,228% en 1980, ce qui confirme la bonne tenue d'ensemble de cette monnaie durant l'année.

Le graphique ci-contre retrace les variations du taux de change moyen mensuel de l'unité monétaire commune par rapport à certaines grandes devises. Ces variations ont été calculées par comparaison de la moyenne du mois considéré à celle de septembre 1979.

2.4. Financements extérieurs

Les marchés internationaux du crédit et des capitaux ont connu, en 1979, une activité intense liée à la poursuite du recyclage des excédents de plus en plus importants des pays de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.). Cette action a engendré une expansion du volume des crédits octroyés par le secteur bancaire international. L'évolution de l'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.), notamment celle fournie par les pays membres du *Comité d'Aide au Développement* (C.A.D.), a par contre été plus modérée en raison des difficultés économiques accrues auxquelles se trouvent confrontés les principaux pays industrialisés.

Un tel environnement financier international s'est traduit pour les pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.) par des apports nets de ressources totales de toutes provenances de 1 691 millions de dollars des Etats-Unis, dépassant de 3,5% seulement le montant des versements nets constatés un an plus tôt, selon les statistiques publiées par l'O.C.D.E.

(a) Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation est déterminé par la Banque centrale en affectant aux différentes devises les pondérations suivantes : franc français 0,397 ; deutsche mark 0,071 ; dollar E.U 0,067 ; livre sterling 0,042 ; yen 0,040 ; florin néerlandais 0,040 ; lire italienne 0,034 ; naïra 0,029 ; franc belge 0,022 ; peseta 0,015.

Le taux de change moyen annuel de chacune des devises retenu est celui publié par le Fonds Monétaire International dans sa revue *International Financial Statistics* (I.F.S.).

U.M.O.A. - VERSEMENTS NETS DE RESSOURCES DE TOUTES PROVENANCES

	1976	1977	1978	1979
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	50 200	54 567	73 299	77 782
Afrique	12 023	15 307	19 130	16 599
dont : U.M.O.A.	971	1 177	1 634	1 691
Milliards de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	232,1	289,2	368,7	359,7
Source : O.C.D.E. et B.C.E.A.O.				

La part de l'Union s'est située en 1979 à 18,1% des versements nets effectués au profit des pays de l'Afrique au sud du Sahara, soit un taux du même ordre que celui de 1978 qui s'établissait à 18,3%.

Les moyens de financement sont restés les mêmes que ceux des années précédentes, mais l'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.) bilatérale a connu une évolution plus rapide par rapport aux autres formes de financement.

Les engagements au titre de l'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.) de toutes provenances en faveur des pays de l'U.M.O.A. se sont élevés à 259,3 milliards de francs c.f.a. en 1979 et les versements à 220,2 milliards de francs, ces derniers progressant de 42,2 milliards d'une année à l'autre. La reprise amorcée par l'A.P.D. globale en 1977 s'est poursuivie en 1979, année au cours de laquelle elle a contribué à hauteur de 61,2% à l'ensemble des concours extérieurs contre 52,1% en 1978.

Les pays du C.A.D. ont fourni aux Etats de l'U.M.O.A. plus de la moitié de l'A.P.D. globale et les versements nets, qui ont représenté 63,1% de celle-ci, se sont chiffrés à 139,0 milliards de francs. La contribution des pays du C.A.D. a atteint 99,5% des apports nets de l'A.P.D. bilatérale en 1979 au lieu de 94,8% en 1978.

Parmi les pays membres du C.A.D. apportant aux Etats de l'U.M.O.A. une aide bilatérale importante, peuvent être notamment citées la France et la République Fédérale d'Allemagne.

L'aide bilatérale de la France a connu une augmentation en volume et une diversification des conditions financières. Le montant total des interventions de la France en faveur des pays de l'U.M.O.A., passé par le canal de la *Caisse Centrale de Coopération Economique* (C.C.C.E.) et du *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.), s'est élevé à 38,9 milliards de francs c.f.a., constitués à hauteur de 9,3% par les subventions du F.A.C.

L'aide fournie par la C.C.C.E., estimée à 35,3 milliards de francs c.f.a., a été marquée par une prépondérance des prêts à taux préférentiel, dits prêts de « premier guichet », qui ont représenté 67,1% de ses interventions totales. L'essentiel de ces concours a été consacré aux activités productives du secteur rural dont le développement et la modernisation permettront d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Les interventions de la C.C.C.E. ont également servi, pour un montant de 10,4 milliards de francs, au financement des infrastructures de transport et de télécommunications.

Les subventions accordées par le F.A.C., qui se sont élevées à 3,6 milliards de francs c.f.a. ont été associées aux prêts de la C.C.C.E. pour le financement des secteurs productifs.

L'aide de la République Fédérale d'Allemagne transite habituellement par la *Kreditanstalt Für Wiederaufbau* (K.F.W.) et la *Deutsche Entwicklungs Gesellschaft* (D.E.G.).

La K.F.W. a alloué aux Etats de l'U.M.O.A. des crédits de 17,8 milliards de francs dont 60,5% de subventions. Les interventions de cet organisme ont été destinées en majeure partie à des programmes et à des projets spécifiques. A ce titre, 14,9 milliards de francs c.f.a. ont été affectés au secteur des transports et à l'industrie. De plus, une aide au financement des exportations en provenance de la R.F.A., consentie à des taux d'intérêt favorables, a permis aux Etats de l'Union de disposer de 2,9 milliards de francs.

Les apports de la D.E.G., évalués à 0,7 milliard de francs, se sont traduits par des prises de participation dans les entreprises implantées dans les pays de l'U.M.O.A. et par des prêts participatifs.

Parmi les autres donateurs figurent des membres de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) dont l'aide a été surtout concédée à des pays en développement ayant passé des contrats d'approvisionnement direct avec eux, pour atténuer les effets du renchérissement de leurs factures pétrolières. Cette aide a été variable durant la période 1976-1979. En effet, elle est passée de 4,3 milliards de francs en 1976 à 1,2 milliard de francs en 1977, puis à 5,6 milliards de francs en 1978 avant de tomber à 0,7 milliard de francs en 1979.

S'agissant de l'*Aide Publique au Développement* multilatérale, l'expérience acquise par les institutions internationales en matière de financement du développement des pays du Tiers-Monde et l'autonomie de gestion dont elles jouissent à l'égard des pays membres ont inspiré la confiance de certains donateurs potentiels soucieux de l'utilisation réservée à leurs contributions. L'aide acheminée par le biais de ces organismes multilatéraux vers les pays de l'U.M.O.A. a enregistré une augmentation sensible en 1979. En effet, pour cette année, des crédits de 65,9 milliards de francs c.f.a. ont été provisoirement approuvés. Les institutions multilatérales arabes bénéficiant des transferts des pays membres de l'O.P.E.P. ont considérablement réduit leurs apports. En effet, leurs versements assortis de conditions libérales sont tombés en 1979 à moins de 63,8 milliards de francs contre 262,0 milliards de francs en 1977. L'insuffisance d'informations ne permet pas d'apprécier les montants mis à la disposition des pays de l'U.M.O.A. par ces organismes.

U.M.O.A. – FINANCEMENT DES PRINCIPALES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

	Prêts accordés				Versements effectués			
	1976	1977	1978	1979	1976	1977	1978	1979
Milliards de francs c.f.a.								
B.I.R.D.	23,0	26,4	17,6	16,1	9,5	12,3	16,1	14,1
A.I.D.	20,3	13,3	14,3	20,6	8,6	10,3	16,3	12,4
B.A.D.	7,2	7,2	2,4	4,9	2,4	2,1	1,8	4,2
F.A.D.	—	5,3	4,7	7,1	0,2	2,1	1,6	3,1
C.E.E.	10,1	7,0	0,8	6,5	2,6	6,9	5,9	...
Total	60,6	59,2	39,8	55,2	23,3	33,7	41,7	33,8

Sources : Données communiquées par les institutions internationales.

L'évolution de l'aide multilatérale a surtout été liée au rôle joué par le groupe de la *Banque Mondiale* en matière de financement du développement. Les prêts de la B.I.R.D. et de l'A.I.D. dans les Etats de l'Union ont atteint 36,7 milliards de francs au cours de l'année 1979 au lieu de 31,9 milliards un an plus tôt. La majeure partie des crédits a été octroyée par l'A.I.D. dont les interventions sont passées de 14,3 milliards de francs à 20,6 milliards de francs. La contribution de cet organisme a été orientée à hauteur de 57,0% vers l'agriculture, le développement rural et les transports. Les engagements pris par la B.I.R.D. sont par contre restés à un niveau sensiblement égal à celui de l'année précédente avec un montant de 16,1 milliards de francs. Ils ont été destinés au financement de l'agriculture, de l'éducation, de l'industrie et des transports. Les Etats de l'Union ont opéré sur ces organismes des tirages qui se sont élevés à 26,5 milliards de francs.

L'aide directe de la *Communauté Economique Européenne* a connu une forte augmentation du point de vue aussi bien des prêts que des versements. En 1979, les engagements de la C.E.E. sont passés à 6,5 milliards de francs contre 0,8 milliard un an auparavant.

Comme antérieurement, les financements accordés par la C.E.E. ont eu pour origine deux sources de crédits. Les concours sous forme de capitaux à risques, consentis par la *Banque Européenne d'Investissement* au nom de la Communauté, évalués à 0,6 milliard de francs, ont été destinés au financement des prises de participations dans les sociétés industrielles. La deuxième catégorie de crédits, dont les conditions d'octroi sont fonction des caractéristiques du projet présenté, a été la plus importante pour les pays de l'U.M.O.A. Un montant de 5,9 milliards de concours ont été fournis, à ce titre, sur les ressources propres de la B.E.I. pour financer le développement industriel.

Au total, une cinquantaine d'opérations ont fait l'objet de financement par la Communauté pour un montant de 54,1 milliards de francs durant la période 1964-1979. Les prêts sur ressources propres se sont chiffrés à 35,0 milliards de francs dont 50,9% dans le cadre des deux conventions de Yaoundé. Les opérations sur ressources de la section spéciale assurées par le F.E.D., qui se sont traduites par des apports de 19 milliards de francs, ont été constituées à concurrence de 23,3% par des concours liés à la première convention de Lomé.

Les Etats de l'U.M.O.A. ont bénéficié en 1979 des contributions du groupe de la *Banque Africaine de Développement* pour le financement tant des projets intéressant l'Union que des programmes multinationaux. Par suite du relèvement du plafond des prêts par pays, des engagements pour 4,9 milliards de francs ont été acceptés par le groupe de la B.A.D. Le Groupe a par ailleurs approuvé 7,1 milliards de crédits dans le cadre de sa politique d'affectation préférentielle de ressources en faveur des pays à faible revenu par habitant par le biais du *Fonds Africain de Développement*. L'action du groupe de la B.A.D. a surtout répondu aux besoins de financement du secteur agricole. Ses efforts ont abouti à la fin de l'année 1979 à des versements nets cumulés de 21,2 milliards de francs.

Les statistiques retraçant pour l'ensemble des Etats de l'U.M.O.A. les financements aux conditions du marché sont incomplètes pour l'année 1979. Il s'en dégage néanmoins que, compte tenu des conditions dont sont assortis les concours du secteur bancaire, les autorités publiques s'orientent de moins en moins vers cette forme d'apports au profit des crédits à l'exportation.

2.5. Relations avec le Fonds Monétaire International

L'orientation des activités du *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) au cours de l'année 1980 et le rôle accru qui lui est assigné dans le processus d'ajustement des déséquilibres des paiements, procèdent aussi bien du deuxième amendement des statuts du F.M.I. que de la conjoncture économique et financière internationale que traversent les pays membres, en particulier ceux en développement non exportateurs de pétrole.

L'ampleur et la répartition des déficits actuels des paiements justifient la mise en œuvre de politiques judicieuses sur une longue période et nécessitent des moyens financiers considérables. Le F.M.I. a dû en conséquence réaménager sa politique d'utilisation des ressources dans le sens d'une plus grande libéralisation de ses concours et prévoir de nouveaux mécanismes de financement pour continuer à assumer son rôle.

Au cours de l'exercice écoulé, les Gouverneurs ont approuvé de nouveaux principes directeurs concernant les prêts du Fonds monétaire. En vertu de ces principes, les pays confrontés à des difficultés de balance de paiements qui s'efforceront de mettre en œuvre des politiques d'ajustement, pourront bénéficier de concours du Fonds d'un montant total équivalent à 600% de leur quote-part, indépendamment de leurs recours éventuels aux facilités du mécanisme de financement des stocks régulateurs et du système de financement compensatoire.

S'agissant des conditions dont est assortie la mise à la disposition des pays membres des diverses ressources du F.M.I., le Conseil d'administration du Fonds a décidé, le 3 décembre 1979, d'améliorer son système de financement élargi en portant de huit à dix ans, la période maximale des rachats correspondants et en réduisant la fréquence des remboursements à douze paiements semestriels au lieu de vingt-quatre versements trimestriels.

En matière de financement, le Fonds monétaire a décidé d'apporter une aide spéciale inconditionnelle aux pays membres affectés par des calamités naturelles telles que les tremblements de terre, les inondations et la sécheresse. Il se propose également d'instituer très prochainement, en faveur des pays en développement, un compte de subvention en vue d'alléger les coûts d'utilisation des ressources du financement supplémentaire, et une facilité alimentaire pour pallier la hausse de leurs importations de produits alimentaires.

Pour faire face à l'augmentation de ses concours, le Fonds pourra bénéficier d'une part, des ressources de la septième révision générale des quotes-parts dont la libération est prévue en décembre 1980 et, d'autre part, du produit de ses emprunts directs auprès des pays membres excédentaires et des marchés internationaux de capitaux. Cette dernière facilité, recommandée par le Comité intérimaire en avril 1980 et adoptée lors de l'assemblée annuelle de septembre 1980, constitue une innovation importante dans la politique d'emprunts du Fonds, dans la mesure où l'accès direct au marché lui avait été longtemps interdit.

Comme le préconise le deuxième amendement des statuts entré en vigueur le 1^{er} avril 1978, le Fonds a poursuivi ses efforts pour faire du D.T.S. le principal actif de réserve du système monétaire international. A cet effet, il en a élargi le champ d'application ainsi que le cercle de ses détenteurs. Au cours de l'exercice financier 1980, le Fonds a décidé d'autoriser l'utilisation du Droit de Tirage Spécial dans les opérations de « Swap » entre pays membres, les transactions à terme et les opérations de dons. Il a également accepté que des institutions officielles puissent acquérir, détenir et utiliser des D.T.S. dans des transactions bilatérales, conformément aux conditions acceptées par le F.M.I. A la différence des pays membres du Fonds participant au Département de D.T.S., ces autres détenteurs ne reçoivent pas d'allocations de D.T.S. ; ainsi, l'obligation de reconstitution des avoirs en cette unité de compte ne leur est pas applicable. Toutefois, le projet de création d'un compte de substitution destiné à convertir en D.T.S. des réserves internationales libellées notamment en dollars des Etats-Unis, n'a pas beaucoup avancé au cours de la période.

Pendant l'exercice financier sous revue, l'*Union Monétaire Ouest Africaine* a été honorée d'accueillir en janvier 1980, par deux fois, au Sénégal puis en Côte d'Ivoire, M. Jacques de LAROSIERE, Directeur général du *Fonds Monétaire International*. M. de LAROSIERE a assisté à la séance inaugurale du symposium organisé à Dakar par le *Centre Africain d'Etudes Monétaires*, du 21 au 24 janvier 1980, sur la théorie et la politique monétaires en Afrique. A cette occasion, il a prononcé une allocution remarquée sur la situation économique et financière et les politiques actuelles des pays d'Afrique. A Abidjan, M. de LAROSIERE a eu des entretiens particuliers avec les autorités ivoiriennes, relatifs aux problèmes économiques et financiers de ce pays.

Les relations spécifiques des Etats de l'Union avec le F.M.I. au cours de la période ont été caractérisées par une importance plus significative que par le passé de l'assistance financière du Fonds, en raison d'une part des modifications dans la structure de la production, des échanges extérieurs ou des prix qui ont engendré des déficits courants et, d'autre part, de la dégradation de la situation des réserves de change de l'Union. L'adaptation progressive de la politique du F.M.I. au financement du déficit structurel des balances des paiements a également conduit le Conseil des Ministres de l'Union à réviser, en septembre 1980, la liste des facilités de cette institution dont la contrepartie peut être mise à la disposition des Etats. Cette liste comprend maintenant, outre les prêts du Fonds fiduciaire et les ressources de la facilité élargie, les concours de la facilité supplémentaire et du mécanisme de financement des stocks régulateurs.

Dans le cadre de ses activités générales, le Fonds monétaire a poursuivi et achevé, en mai 1980, son programme quadriennal de ventes d'or commencé en juin 1976. Au titre de la quatrième et dernière restitution d'or aux pays membres intervenue en décembre 1979, les Etats de l'Union ont reçu 29 462 onces d'or fin réglés par la B.C.E.A.O. au cours officiel de 35 D.T.S. l'once. En contrepartie de ce règlement, la Banque centrale a acquis l'or restitué qui fait partie de ses avoirs extérieurs communs non répartis. En juillet 1980, le Fonds a également procédé, au bénéfice des pays membres en développement, à la quatrième et dernière distribution des plus-values sur ses ventes d'or. Les versements reçus à ce titre par la Banque centrale, agent financier des Etats de l'Union, se sont élevés globalement à 9,2 millions de D.T.S., soit 1,9 milliard de francs c.f.a. En application de la décision prise le 31 mars 1978 par le Conseil des Ministres de l'Union, la B.C.E.A.O. a réparti entre les pays membres, sur une base égalitaire, le produit en francs c.f.a. des transferts directs effectués par le F.M.I.

La part des plus-values sur ventes d'or revenant aux pays industrialisés était affectée à la constitution des ressources du Fonds fiduciaire auquel étaient éligibles tous les Etats de l'Union. Au cours de la période sous revue, le Fonds monétaire, en sa qualité de mandataire du Fonds fiduciaire, a procédé à quatre versements provisionnels trimestriels en faveur des Etats de l'Union. Au cours de la période allant d'octobre 1979 à juillet 1980, les Etats de l'Union ont reçu, au titre de la deuxième période du Fonds fiduciaire, un montant global de 66,6 millions de D.T.S. A l'issue de ces versements, le montant cumulé des ressources du Fonds fiduciaire obtenues par les Etats de l'Union, au cours de cette deuxième période, s'est élevé à 78,3 millions de D.T.S. La contrepartie de ces concours a été mise à la disposition des Etats pour le financement de leur développement.

Toujours dans le domaine de ses activités générales, le F.M.I. a effectué le 1^{er} janvier 1980, la deuxième allocation de D.T.S. au titre de la période de base 1977-1981. Les Etats de l'Union ont globalement reçu la somme de 19 240 000 D.T.S. qui a augmenté d'autant leurs avoirs extérieurs bruts. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a été incluse dans le plan de désignation trimestriel pour la période allant de septembre à novembre 1979. A ce titre, elle a été effectivement amenée le 14 novembre 1979 à fournir en francs français l'équivalent de la somme d'un million de D.T.S. en contrepartie d'une augmentation correspondante de sa position de réserve auprès du F.M.I.

Les tirages des Etats de l'Union sur le Fonds monétaire, abstraction faite des prêts du Fonds fiduciaire, ont concerné trois Etats, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le recours de ces Etats aux ressources du F.M.I. a découlé soit de considérations particulières, soit des dispositions réglementaires du traité du 14 novembre 1973 et des statuts de la B.C.E.A.O.

Le Sénégal a procédé au cours de l'exercice sous revue à des tirages liés à la situation particulière de sa balance des paiements et de ses réserves de change. Ce pays a tout d'abord mobilisé en décembre 1979 sa tranche de réserve et sa première tranche de crédit, à concurrence respectivement de 4,3 millions de D.T.S., soit environ 1,2 milliard de francs c.f.a., et de 10,5 millions de D.T.S. ou 2,9 milliards de francs c.f.a. Plus tard, en août 1980, le Sénégal a également procédé, dans le cadre d'un accord élargi de crédit portant sur l'utilisation des ressources de la facilité élargie et du financement supplémentaire, à un achat du reliquat de sa première tranche de crédit. Cette transaction a porté sur un montant de 2,1 millions de D.T.S., soit environ 586,1 millions de francs c.f.a. En septembre 1980, ce pays a recouru effectivement aux concours de la facilité élargie et du financement supplémentaire pour un montant global de 17,1 millions de D.T.S., soit 4,7 milliards de francs c.f.a. Conformément aux nouvelles règles de l'Union, la contrepartie de ces derniers tirages a été mise à la disposition du Trésor sénégalais pour financer le programme de redressement économique et financier à moyen terme.

Dans le cadre de l'application des dispositions réglementaires de l'U.M.O.A. sur le renforcement des réserves de change, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont procédé au cours du premier trimestre de l'année 1980 à des tirages sur le F.M.I. et/ou à la cession contre devises d'une fraction des droits de tirage spéciaux qu'ils détenaient. Ainsi, le Bénin et la Côte d'Ivoire ont demandé en février-mars 1980 la mobilisation intégrale de leur position de réserve, soit respectivement 1,9 et 12,2 millions de D.T.S. Parallèlement à leurs tirages sur la tranche de réserve, ces deux pays et le Sénégal ont sollicité du F.M.I., au cours des mêmes mois, le droit d'échanger, contre devises, une fraction de leurs avoirs en D.T.S., soit 4 millions de D.T.S. pour le Bénin, 13 millions pour la Côte d'Ivoire et 8 millions pour le Sénégal, représentant au total 6,7 milliards de francs c.f.a. A l'issue de ces transactions, les avoirs en D.T.S. de ces trois pays représentaient pour le Bénin 48,5%,

pour la Côte d'Ivoire 42,7% et pour le Sénégal 37,8% de leurs allocations cumulatives nettes. En définitive, les Etats de l'Union ont globalement mobilisé la somme de 10,6 milliards de francs c.f.a. pour renforcer la situation globale des réserves de change de l'U.M.O.A.

Les remboursements de la période sous revue n'ont concerné que le Sénégal et ont été effectués par la B.C.E.A.O., en vertu des dispositions de la convention du 5 septembre 1975. En décembre 1979, il a été procédé à un rachat pour un montant de 1,2 million de D.T.S. ou environ 330,5 millions de francs c.f.a. au titre de la dernière échéance semestrielle du tirage opéré en décembre 1974 dans la tranche de réserve.

En mars 1980, un autre rachat d'une valeur de 0,9 million de D.T.S., soit 260,9 millions de francs c.f.a., portant sur les avoirs excédentaires du Fonds non liés à des achats, est également intervenu. Ultérieurement, ces deux rachats furent imputés, en vertu des dispositions du second amendement des statuts du F.M.I. au tirage du Sénégal en décembre 1979 dans sa première tranche de crédit, contribuant ainsi à créer le reliquat disponible de cette dernière qui a été mobilisée en août 1980. Par ailleurs, les remboursements afférents à l'utilisation des ressources des mécanismes pétroliers 1974 et 1975 ont atteint, au cours du présent exercice, le montant global de 6,4 millions de D.T.S.

POSITION GLOBALE DES ETATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

30 septembre				
	1977	1978	1979	1980
Millions de D.T.S.				
Département général				
Quotes-parts	140,0	185,0	185,0	185,0
Position de réserve	11,0	25,9	32,2	10,9
Encours des tirages	57,0	29,8	38,1	59,5
— Tranches ordinaires	—	—	—	10,5
— Financement compensatoire	20,1	—	21,0	21,0
— Mécanismes pétroliers	36,9	29,8	17,1	10,8
— Facilité élargie	—	—	—	8,6
— Financement supplémentaire	—	—	—	8,6
Département des D.T.S.				
— Allocations	44,0	44,0	63,4	82,7
— Disponibilités	27,0	30,3	53,6	44,9
Fonds fiduciaire				
Encours des prêts	—	58,1	69,8	136,4

Source : B.C.E.A.O. (cf annexes A.6 et A.7)

Les commissions au titre des concours du *Fonds fiduciaire* dont étaient redevables envers le F.M.I. les Etats de l'Union pour les semestres clos le 31 décembre 1979 et le 30 juin 1980 se sont élevées à 407 267 D.T.S. Ces commissions ont été réglées par la B.C.E.A.O. à qui les Etats ont remboursé la contrevaletur en francs c.f.a. des transferts en devises exécutés pour leur compte, en vertu de l'avenant du 31 mars 1978 à la convention du 5 septembre 1975. S'agissant des commissions liées à l'utilisation des ressources générales du F.M.I., seul le Sénégal a payé 2,4 millions de D.T.S. au cours de la période, par débit automatique de son compte de tirage spécial. Compte tenu des opérations d'échange de D.T.S. contre devises, le niveau global des avoirs en D.T.S. de l'Union est revenu à 44,9 millions de D.T.S., ce qui représente 44,2% des allocations cumulatives nettes contre 84,5% en 1979.

3. RELATIONS REGIONALES

Les Etats de l'Union ont signé, au cours de l'exercice sous revue, de nombreux accords de coopération dans le cadre de leurs relations bilatérales ou multilatérales. Ils ont pu ainsi bénéficier de l'aide de nombreux Gouvernements étrangers.

3.1. Coopération économique et financière

EN AFRIQUE DE L'OUEST

La *Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.), dans le cadre de la diversification de ses relations internationales, a signé avec l'*Union Africaine des Chemins de Fer* (U.A.C.) un accord de coopération relatif notamment à l'exécution des études de faisabilité d'une fabrique communautaire de wagons. Un accord similaire a été conclu avec l'*Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture* (U.N.E.S.C.O.), en vue de bénéficier de l'assistance de cette organisation pour des projets d'instituts de formation et de firmes communautaires.

En ce qui concerne le *Fonds de Solidarité et d'Intervention pour le Développement de la Communauté* (F.O.SI.DEC.), organe spécialisé de la C.E.A.O., les administrateurs suppléants ont adopté le projet d'accord sur la « liberté des paiements courants et la libre circulation des capitaux » qui a été élaboré par les trois banques centrales de la C.E.A.O., à savoir la B.C.E.A.O. et les banques centrales du Mali et de la Mauritanie. Ce projet, destiné à compléter l'accord portant sur « la libre circulation et le droit d'établissement des personnes », sera soumis aux Chefs d'Etat après examen et approbation par le Conseil des Ministres. Les administrateurs suppléants ont par ailleurs adopté le premier programme d'intervention financière du F.O.SI.DEC. qui couvre le financement de divers projets dans cinq pays de la Communauté. Trois pays de l'U.M.O.A. ont bénéficié à cet effet de subventions d'un montant global de 77,2 millions de francs c.f.a.

Au niveau de la *Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.), des actions ont été initiées dans les domaines économique, financier et monétaire.

Sur le plan économique, la C.E.D.E.A.O. a organisé dans chacun des pays membres, un séminaire d'information portant sur « les perspectives d'expansion des échanges et les règles d'origine de la Communauté ». La Conférence des Chefs d'Etat réunie à Lomé a adopté le programme de libéralisation des échanges prévu dans le traité de l'Organisation. Les droits de douane et barrières non tarifaires sur les produits du cru seront donc totalement éliminés à compter du 28 mai 1981. Par ailleurs, la libéralisation des produits industriels reconnus prioritaires commencera en 1981 et devra être achevée en 1989. En conséquence, une procédure de compensation des pertes de recettes douanières a été définie. A cet effet, et dans le cadre de la solidarité régionale, une retenue de 20% sera effectuée sur les compensations dues aux pays industriellement avancés. Cette retenue sera versée aux pays les moins avancés de la sous-région.

A l'appui d'un programme à court terme sur les communications qui a été adopté à cette même session, a été décidée la création du fonds spécial des télécommunications qui serait chargé de garantir les emprunts contractés par les Etats membres pour la réalisation des tranches nationales du programme global.

Par ailleurs, la C.E.D.E.A.O. poursuit les études relatives à la promotion des échanges, au développement industriel et à la tranche ouest africaine du programme *Panafricain des Télécommunications* (PANAFTEL) mis en place dans le cadre de la décennie des transports et communications en Afrique.

Enfin, le Secrétariat de la C.E.D.E.A.O. a annoncé l'entrée en vigueur, depuis le 24 juillet 1980, de l'accord sur la libre circulation des personnes au sein de la Communauté après sa ratification par huit des seize membres de l'Organisation.

Le Conseil d'administration du *Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement* (F.C.C.D.), organe de la C.E.D.E.A.O., a approuvé le projet de charte de coopération entre les institutions ouest africaines de financement du développement.

La concertation monétaire a eu pour cadre la deuxième réunion du Comité des Gouverneurs des banques centrales des pays membres de la C.E.D.E.A.O. Ce Comité, réuni en novembre 1979 à Dakar, a procédé à un examen approfondi des conclusions de l'étude sur « les obstacles monétaires et financiers au développement des échanges dans la sous-région ». Les propositions dégagées par l'étude font, pour la plupart, l'objet des réflexions des organes compétents de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (C.C.A.O.). Les Gouverneurs ont donc décidé que leur examen devrait être poursuivi au sein de la Chambre. Les recommandations avaient essentiellement trait aux délais de paiement entre les membres de la C.C.A.O., aux problèmes des taux d'intérêt, à la disparité des taux de change, aux modifications de parités et à la création éventuelle d'un fonds de soutien aux balances des paiements. Par ailleurs, conformément à une recommandation du Conseil des Gouverneurs et à une résolution du Conseil des Ministres, le Secrétariat de la C.E.D.E.A.O. a entrepris, en collaboration avec le Fonds Monétaire International, une étude sur « la convertibilité des monnaies dans la sous-région ouest africaine ».

En marge de toutes ces activités s'est tenu à Conakry le deuxième colloque biennal de la C.E.D.E.A.O. sur l'intégration économique, qui a eu à examiner un certain nombre de recommandations sur les plans économique, financier et monétaire.

L'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal* (O.M.V.S.) a procédé au lancement de l'appel d'offres du barrage de Manantali et a autorisé le démarrage du programme industriel intégré. Par ailleurs, elle a poursuivi ses recherches de sources de financement complémentaires pour la réalisation des ouvrages prévus. Des contacts ont été pris à cet effet avec le Koweït pendant que l'*Action Concertée pour le Développement en Afrique* (A.C.D.A.) annonçait sa participation financière à la construction des deux barrages de Diama et de Manantali, dans le cadre d'une contribution globale à la réalisation de dix projets en Afrique.

La *Commission du Fleuve Niger* (C.F.N.), organisme intergouvernemental chargé de promouvoir le développement intégré du bassin du fleuve Niger, a élaboré un « programme prioritaire » qui concerne notamment la construction de barrages, la production d'énergie électrique, la régulation du cours d'eau et la mise en valeur des terres limitrophes du fleuve. En vue de réaliser les travaux préliminaires à la mise en place d'un système de prévision hydrologique, la Commission a conclu avec le *Fonds Européen de Développement* (F.E.D.) un accord de financement de 438 millions de francs c.f.a. pour la réalisation de l'étude sur les « prévisions des crues » du Niger. Par ailleurs, les modalités de transformation de la Commission en une « véritable autorité du Bassin du Fleuve Niger » ont été examinées.

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (O.M.V.G.) qui regroupait la Gambie et le Sénégal a enregistré l'adhésion de la Guinée.

La Commission Mixte Nigéro-Nigériane (C.M.N.N.) a signé un accord de financement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.), en vue de la réalisation de la première tranche du projet de mise en valeur du bassin de la Komadougou-Yobé, situé à la frontière des deux pays. Cette phase du programme consiste à l'évaluation du potentiel de l'ensemble du bassin.

Enfin, après six années de négociation, le Ghana, la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire viennent de conclure un accord général qui prévoit la construction des deux barrages de Bui et de Noumbiel sur la Volta Noire.

Dans le cadre du développement des relations entre les organisations sous-régionales de coopération et de développement économiques, le Centre Opérationnel Multinational de Programmation et d'Exécution des Projets pour l'Afrique de l'Ouest (MULPOC-AO) a proposé son assistance à la C.E.D.E.A.O. pour organiser une concertation tripartite avec la C.E.A.O. et la Mano River Union, en vue de l'harmonisation des réglementations douanières entre les Etats membres de ces trois institutions.

Par ailleurs, la Banque Ouest Africaine de Développement (B.O.A.D.) et l'Union Africaine des Postes et Télécommunications (U.A.P.T.) ont conclu un accord de coopération aux termes duquel les deux organisations se proposent notamment de coordonner et d'harmoniser leurs actions en matière de développement des télécommunications.

RESTE DE L'AFRIQUE

Le Conseil Africain de l'Arachide (C.A.A.) et l'Organisation Inter-Africaine du Café (O.I.A.C.) ont souligné, chacune en ce qui la concerne, la nécessité de relancer la production et de prendre l'initiative d'une plus grande concertation entre ses membres afin d'harmoniser les politiques commerciales des productions africaines.

Après la décision consacrant l'autonomie de ses entreprises spécialisées, l'Organisation Commune Africaine et Mauricienne (O.C.A.M.), en concertation avec celles-ci, a procédé à l'étude de la restructuration de son Secrétariat général et de ses relations avec les institutions du Groupe.

Le premier sommet économique de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) tenu à Lagos s'est inspiré notamment de la stratégie économique définie par la Commission Economique pour l'Afrique (C.E.A.) pour la mise au point du « plan d'action de Lagos » pour la décennie 1980-1989. Ce plan préconise notamment, le renforcement des communautés économiques existantes et la création de groupements similaires en d'autres régions du continent, la coordination et l'harmonisation entre les groupements économiques en vue de la création progressive d'un marché commun africain et, enfin, l'intensification de l'intégration dans les différents domaines économiques, notamment l'agriculture, l'industrie, l'énergie, les transports et télécommunications. Par ailleurs, la Conférence a exhorté l'Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.) et notamment le Secrétariat de l'O.U.A., à prendre toutes dispositions utiles pour la création effective de la Banque du Commerce et d'Investissement des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.).

En matière de coopération financière, l'*Union Africaine et Mauricienne des Banques pour le Développement* (U.A.M.B.D.) a organisé un séminaire consacré au suivi des entreprises financées par les banques membres de l'U.A.M.B.D. et à la définition d'une stratégie de participation des banques africaines au processus de développement de leur pays respectif.

D'autre part, l'Assemblée ministérielle extraordinaire de la *Conférence Internationale des Contrôles d'Assurances pour les Etats Africains* (C.I.C.A.-A.) a adopté les statuts de la *Compagnie Commune de Réassurances de la C.I.C.A.-A.* (CICARE), chargée notamment de gérer les activités de réassurances au niveau de ses pays membres. Par ailleurs, la onzième assemblée générale de la C.I.C.A.-A., tenue à Bamako, a donné mandat à son Secrétariat général d'étudier avec la B.C.E.A.O., la *Banque des Etats de l'Afrique Centrale* (B.E.A.C.) et la *Banque Centrale du Mali*, les conditions de rémunération des dépôts que la CICARE pourrait effectuer auprès d'elles, après le démarrage effectif de ses activités.

En ce qui concerne la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.), le Conseil des Gouverneurs, réuni en mai 1980 à Abidjan, a admis le principe d'une augmentation spéciale du capital-actions de la Banque, compte tenu de l'adhésion de l'Angola et du Zimbabwe. Cependant, la mise en œuvre effective de l'ouverture du capital aux pays situés hors du continent rencontre toujours de vives oppositions. Le Conseil a par ailleurs élu M. Willa MUNG'OMBA (Zambie) président du Groupe de la B.A.D. pour un mandat renouvelable de deux ans.

S'agissant des ressources financières du Groupe, la B.A.D. a contracté un emprunt de 200 millions de dollars, soit près de 43 milliards de francs c.f.a., auprès d'un consortium bancaire international. Un autre emprunt de 100 millions de DM, équivalent à environ 11 milliards de francs c.f.a., a été souscrit auprès d'un consortium ouest-allemand. Le *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.), filiale de la B.A.D., a reçu des Etats-Unis une dotation de 125 millions de dollars, correspondant à environ 27 milliards de francs c.f.a., dans le cadre d'une contribution globale aux banques et fonds régionaux de développement. De même, la B.A.D. a bénéficié d'une subvention d'un montant de 868 000 dollars, soit près de 180 millions de francs c.f.a., destinée au financement des études de préinvestissement, des services techniques et des activités de formation.

Au cours de l'exercice sous revue, la contribution du Groupe au développement des pays de l'U.M.O.A. s'est traduite notamment par un prêt de 1,8 milliard de francs c.f.a. au Sénégal pour la réalisation d'un complexe textile et par une convention de financement de 4,7 milliards de francs c.f.a. au profit du Niger et de la Côte d'Ivoire pour la réalisation de divers projets d'infrastructure.

Enfin, la B.C.E.A.O. a assuré en 1980, conjointement avec une banque privée américaine, l'exécution de la convention d'agent financier signée le 1^{er} août 1979 avec la B.A.D. pour la gestion de son troisième emprunt à deux ans à échéance du 1^{er} août 1981.

RESTE DU MONDE

Pour ce qui concerne les relations entre la *Communauté Economique Européenne* (C.E.E.) et les *Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* (A.C.P.), l'année 1980 clôture la période d'application de la première Convention de Lomé signée en 1975 entre 46 Etats des A.C.P. et les 9 pays de la C.E.E. Le mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation STABEX prévu dans la Convention de Lomé I

a permis, au total, le versement de 387,2 millions d'Unités de Compte Européennes (U.C.E.) à 42 pays membres. Les allocations reçues par les pays de l'U.M.O.A. se sont établies à 133,1 millions d'U.C.E. ou 37 732,4 millions de francs c.f.a., soit 34,4% du montant total. Ce financement a servi à concurrence de 27 073,8 millions de francs c.f.a., soit 72% de l'allocation, à stabiliser les recettes sur les produits arachidiers.

Le Conseil des Ministres de l'Association, réuni à Naïrobi, a admis le Zimbabwe comme soixantième membre du Groupe A.C.P.

S'agissant plus particulièrement des A.C.P., les Ministres, au cours de leur session de juillet 1980 en Jamaïque, ont réaffirmé l'intérêt de la création d'une banque de commerce et d'investissement des A.C.P. Toutefois, le Conseil a demandé des études complémentaires relatives notamment aux statuts de cette banque dont la création effective est prévue au plus tard le 1^{er} octobre 1981.

Dans le cadre des négociations multilatérales sur le programme intégré pour les produits de base menées sous l'égide de la C.N.U.C.E.D., l'acte constitutif du *Fonds Commun de Stabilisation des Matières Premières* a été signé en juin 1980. L'objectif de ce Fonds est de stabiliser les prix des produits de base par le financement des stocks régulateurs mis en place au niveau des différents accords internationaux sur les produits.

A ce titre, le Fonds est doté de deux guichets d'un montant total de 750 millions de dollars. Le premier guichet doit recevoir une dotation de 470 millions de dollars sous forme de contributions des pays membres et de dépôts effectués par les organisations internationales de produits associées au Fonds. Son fonctionnement est plus particulièrement lié aux activités de stabilisation. Le second guichet, qui vise essentiellement le développement et la diversification de la production, doit recevoir une dotation de 280 millions de dollars sous forme de contributions volontaires des pays.

Sous l'égide de l'*Organisation des Nations Unies* (O.N.U.), a été tenue une conférence qui avait pour but de dégager les contributions financières pour la décennie des transports et communications en Afrique. A l'issue de cette concertation, les engagements fermes et les participations conditionnelles s'élevaient à 6,4 milliards de dollars, soit plus de 1 300 milliards de francs c.f.a. Le coût global de la première phase du projet est évalué à 9 milliards de dollars, soit près de 1 900 milliards de francs c.f.a. Le financement complémentaire requis pour mener à bien ce programme qui s'étend de 1980 à 1983 s'élève donc à près de 3 milliards de dollars, soit environ 600 milliards de francs c.f.a.

Le dialogue Nord-Sud engagé sous les auspices des *Nations Unies* n'a pu déterminer la procédure des négociations globales prévues en janvier 1981. Les discussions ont achoppé sur le choix de l'institution qui serait chargée d'organiser et de conduire les négociations. Les pays en développement préconisent la création d'un nouvel organisme tandis que les pays industrialisés insistent sur le maintien de l'autorité des institutions internationales spécialisées telles que le *Fonds Monétaire International* (F.M.I.), l'*Accord Général pour les Tarifs Douaniers et le Commerce* (G.A.T.T.) et la *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* (B.I.R.D.).

Sur le plan financier, l'*Institut International des Caisses d'Epargne (I.I.C.E.)* a tenu à Dakar sa dix-neuvième assemblée générale, précédée d'un symposium international qui s'est déroulé en Jamaïque sur le thème de la mobilisation personnelle de l'épargne dans les pays en développement.

3.2. Coopération monétaire

EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'*Association des Banques Centrales Africaines* a tenu sa dixième réunion ordinaire à Banjul au cours du mois de mai. Outre les habituels échanges de vues sur la situation économique et monétaire des pays de la sous-région, les Gouverneurs des banques centrales membres du Comité ont recommandé notamment la poursuite des réflexions concernant la création d'une chambre de confirmation de l'Afrique de l'Ouest et des chèques de voyage libellés en Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.).

D'autre part, le Comité, se référant à la quatrième rencontre ordinaire entre banques commerciales de l'Afrique de l'Ouest dont les travaux venaient de se terminer à Banjul, a réaffirmé l'intérêt de la création d'une association des banques de l'Afrique de l'Ouest qui constituerait un « instrument indispensable » de coopération monétaire et d'intégration économique. En conséquence, les Gouverneurs de la sous-région ont décidé de la convocation d'une réunion extraordinaire des banques commerciales en novembre 1980 à Freetown, aux fins de la ratification des statuts de l'association.

Les assises du Comité sous-régional de l'A.B.C.A. et la rencontre des banques commerciales ont été précédées des travaux des instances de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)*. Le sous-Comité de Change et de Compensation de la C.C.A.O. a réitéré son appel aux banques centrales, afin que toutes les transactions éligibles soient effectivement traitées par la Chambre. Les Gouverneurs des banques centrales membres, dans le cadre du *Comité de Change et de Compensation*, ont arrêté plusieurs décisions, notamment celle d'amender les règles et règlements de la Chambre pour conformer la procédure d'encaissement des crédits documentaires irrévocables confirmés à la décision de mai 1979. Cet instrument a été rendu plus attrayant et déjà un grand nombre d'opérateurs économiques de la sous-région semble l'avoir privilégié. De plus, l'utilisation du crédit documentaire devrait susciter l'établissement de relations de correspondants entre les banques commerciales de la sous-région.

Dans le cadre du fonctionnement du secrétariat de la Chambre, le Comité a également adopté le projet de statuts du personnel élaboré conjointement par la B.C.E.A.O. et la *Bank of Sierra Leone*. Par ailleurs, le projet de budget pour l'exercice 1980-1981 et le règlement intérieur de la Chambre ont été adoptés, tandis qu'était reconduit le mandat du Secrétaire exécutif et renouvelé par anticipation celui de son adjoint.

Au cours de l'exercice écoulé, la *Banque Centrale de Mauritanie* a adhéré à la Chambre de compensation et a effectivement commencé ses opérations en août 1980.

Les activités de la Chambre de compensation ont enregistré une forte expansion durant l'exercice 1979-1980. Ainsi, le volume total des transactions traitées a porté sur 108,3 millions d'Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) ^(a) contre 74,3 millions d'U.C.A.O. l'exercice précédent, soit respectivement 29,2 et 20,1 milliards de francs c.f.a. Cette forte hausse de 45,8% est due à plusieurs facteurs, notamment l'adhésion de la *Banque Centrale de Mauritanie* à la Chambre, l'effort incessant entrepris par certaines banques centrales auprès des organismes publics de leurs pays respectifs en vue de les inciter, voire les contraindre, à utiliser le canal de la C.C.A.O. pour tous les règlements dans la sous-région et la perception par un plus grand nombre d'opérateurs des avantages non négligeables qu'offre le mécanisme de compensation, entre autres la réduction des coûts de transfert.

Cependant, l'accroissement du volume des transactions ne s'est pas accompagné d'une amélioration du taux de compensation qui a continué à baisser de 32,4% à 21% et à 19,7% au cours des trois derniers exercices. Cette évolution traduit le déséquilibre de plus en plus accentué entre les positions des banques créditrices et celles des banques débitrices, de même qu'une participation encore insuffisante de certains pays membres. Les règlements des soldes non compensés se sont élevés à 85,5 millions d'U.C.A.O., soit 23,1 milliards de francs c.f.a. et correspondent à 78,9% du volume total des transactions.

La ventilation par nature d'opération fait ressortir une prépondérance des transactions commerciales qui totalisent 58,9 millions d'U.C.A.O., soit 15,9 milliards de francs c.f.a. ou 54,4% des transactions globales, contre 47,3 millions d'U.C.A.O., soit 12,8 milliards de francs c.f.a. ou 43,7% des transactions pour les transferts financiers. Aucune opération en capital, éligible au système de compensation sous réserve d'accord mutuel entre les banques concernées, n'a été traitée au cours de l'exercice sous revue. Le solde, soit 1,9% des transactions globales, concernait des opérations de nature indéterminée.

S'agissant de la répartition des opérations par banque centrale membre, la *Banque Centrale du Nigeria* arrive largement en tête avec 60,1% du volume total, suivie par la *Banque du Ghana*, 24,0%, la *Banque de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée*, la B.C.E.A.O. et la *Banque Centrale de la Gambie* avec respectivement 5,3%, 4,9% et 3,1% du total des transactions. Cette disproportion dans le recours des banques centrales au mécanisme de la compensation est liée non seulement à l'importance et à l'orientation géographique des transactions économiques de chaque pays, mais également aux régimes des changes en vigueur ainsi qu'aux relations existant entre les banques centrales et les banques commerciales d'un même pays pour les opérations avec l'extérieur.

Pour la B.C.E.A.O., le volume des transactions initiées par rapport à l'ensemble des opérations traitées par la Chambre est tombé à 4,9% contre respectivement 5,1% et 7,1% en 1978-1979 et en 1977-1978. Toutefois, une progression de 1,5 million d'U.C.A.O., soit 405 millions de francs c.f.a. a été enregistrée entre les deux derniers exercices. Par ailleurs, le montant de la position nette créditrice de la Banque s'est fortement accru et est passé de 52,4 millions d'U.C.A.O. ou 14,1 milliards de francs c.f.a. à 79,6 millions d'U.C.A.O., soit 21,5 milliards de francs c.f.a. La part relative de la B.C.E.A.O. dans les positions créditrices globales s'est ainsi renforcée, passant de 92,0% au cours de l'exercice 1978-1979 à 93,1%.

(a) L'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) équivaut à 1 Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) du F.M.I. Pour la conversion en francs c.f.a., il a été retenu le taux suivant : l'U.C.A.O. = 270 francs c.f.a.

D'une manière générale, le volume des transferts émis par chaque Etat de l'U.M.O.A. est resté négligeable au regard de la masse des transferts reçus.

U.M.O.A. — TRANSACTIONS EFFECTUÉES PAR LE CANAL DE LA C.C.A.O.

	Transferts reçus		Transferts émis		Solde	
	Millions					
	U.C.A.O.	F.c.f.a.	U.C.A.O.	F.c.f.a.	U.C.A.O.	F.c.f.a.
Bénin	10,2	2 784,6	0,6	180,0	9,6	2 604,6
Côte d'Ivoire	37,7	10 209,0	1,7	452,8	36,0	9 756,2
Haute-Volta	4,5	1 218,9	0,8	278,7	3,7	940,2
Niger	9,1	2 466,1	0,6	152,1	8,5	2 314,0
Sénégal	21,5	5 306,7	1,9	526,2	19,6	4 780,5
Togo	13,7	3 712,3	0,9	128,2	12,8	3 583,1
Total pays	96,7	25 697,6	6,5	1 719,0	90,2	23 978,6
Siège	0,1	14,7	—	—	0,1	14,7
U.M.O.A.	96,8	25 712,3	6,5	1 719,0	90,3	23 993,3

RESTE DE L'AFRIQUE

Le Conseil d'administration du *Centre Africain d'Etudes Monétaires* (C.A.E.M.), réuni à Dakar, a adopté le projet de règlement financier du Centre qui a été soumis pour approbation au Conseil des Gouverneurs de l'A.B.C.A. Au cours de leur session extraordinaire tenue à Washington en septembre 1980, les Gouverneurs ont adopté en partie ce projet et décidé de procéder à un vote à domicile pour les autres règles.

Par ailleurs, le C.A.E.M. a organisé, en janvier 1980 à Dakar, un symposium sur la théorie et la politique monétaires en Afrique et en mai 1980 à Nairobi un séminaire sur la gestion des devises.

RESTE DU MONDE

Dans le cadre de la coopération entre les pays en voie de développement, un groupe de travail du *Comité de Coordination des Arrangements Multilatéraux des Paiements* (C.C.A.M.P.) s'est réuni à Bogota en vue d'analyser les modalités de fonctionnement des divers mécanismes de financement des balances des paiements mis en place dans le monde. Les participants ont retenu que, d'une manière générale, les critères utilisés par les arrangements régionaux de crédit sont calqués sur ceux du F.M.I. Le groupe de travail a donc proposé que les institutions régionales de crédit explorent les possibilités d'ouverture d'autres guichets dont les conditions de prêt seraient plus souples et mieux adaptées aux besoins des pays en développement. Par ailleurs, le groupe a manifesté un vif intérêt pour le système de programmes volontaires de soutien aux balances des paiements qui a été expérimenté dans certains pays d'Amérique latine avec le concours du *Centre d'Etudes Monétaires Latino-Américain* (C.E.M.L.A.). Le système consiste, pour les banques centrales de la région, à effectuer les dépôts pour un montant non spécifié auprès de la Banque centrale d'un pays confronté à un cas de force majeure.

En ce qui concerne la Zone franc, les deux sessions semestrielles des ministres de l'économie et des finances ont, comme de tradition, examiné la situation économique et financière des pays membres, l'évolution du franc français et les problèmes économiques et monétaires internationaux.

Par ailleurs, un séminaire organisé à Paris sur la réglementation des changes des pays de la Zone a convenu d'instaurer un système d'informations réciproques entre les pays membres sur leur réglementation des changes. D'autre part, afin d'éviter que la liberté des transferts au sein de la Zone ne soit utilisée pour contourner les réglementations des changes de certains Etats membres, le séminaire a demandé d'appliquer à toute demande de transfert la réglementation des changes du pays où la transaction a été initiée.

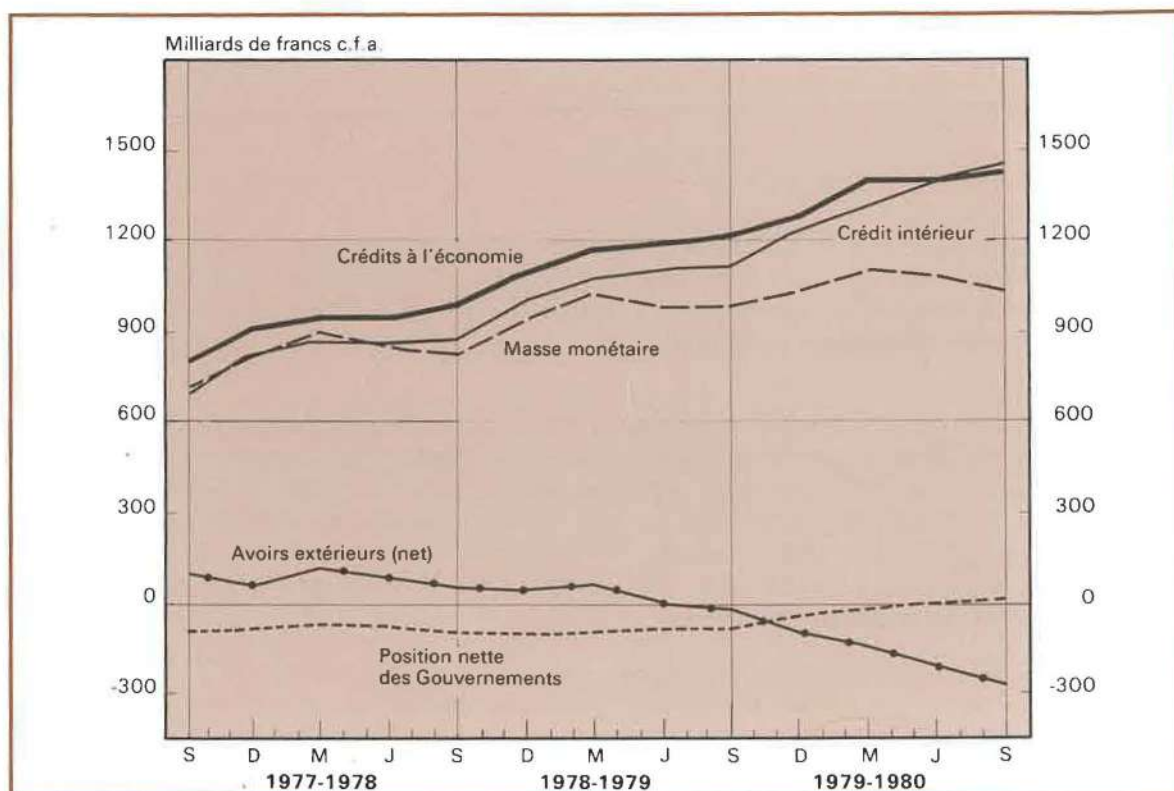
4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION

4.1. Situation des institutions monétaires

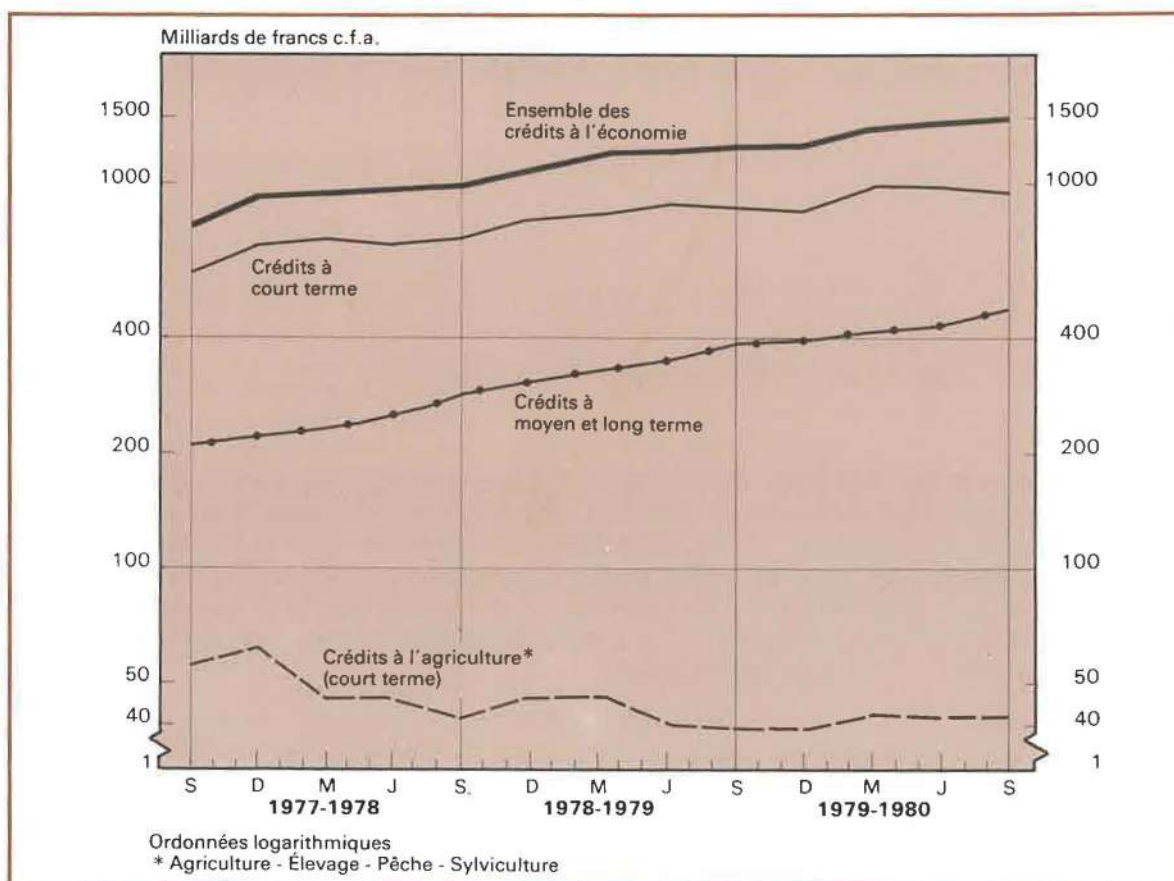
Les économies des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine ont été affectées au cours de l'exercice 1979-1980 par les résultats relativement modestes de la commercialisation de certains produits agricoles dus à la persistance de la sécheresse dans des pays du Sahel et par l'évolution peu favorable de la conjoncture économique internationale, caractérisée notamment par une baisse des cours des matières premières agricoles, une forte augmentation des prix du pétrole brut et le maintien des tensions inflationnistes.

Sous l'effet conjugué de ces divers facteurs, la situation monétaire de l'Union au 30 septembre 1980 par rapport à celle arrêtée un an plus tôt a été caractérisée par une forte aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une expansion soutenue du crédit intérieur et une progression moins prononcée de la création monétaire.

U.M.O.A. – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



U.M.O.A. — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1977	1978	1979	1980
	Milliards de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	93,0	45,8	— 24,5	— 281,5
— Banque centrale	127,9	92,4	60,0	— 123,4
— Trésor	—	—	—	—
— Banques	— 34,9	— 46,6	— 84,5	— 158,1
Crédit intérieur	695,4	868,9	1 108,4	1 441,4
— Gouvernements (net)	— 93,3	— 111,5	— 102,5	10,8
— Crédits à l'économie	788,7	980,4	1 210,9	1 430,6
Masse monétaire	701,9	822,1	981,7	1 031,1
Autres éléments nets	86,5	92,6	102,2	128,8

Source : B.C.E.A.O.

La **position extérieure nette** des institutions monétaires s'est fortement détériorée au cours de cet exercice. Alors qu'au 30 septembre 1979, elle se situait à — 24,5 milliards, elle a atteint — 281,5 milliards au terme de l'exercice sous revue, accusant ainsi une dégradation de 257,0 milliards largement supérieure à celle de 70,3 milliards enregistrée un an plus tôt. L'analyse de la situation montre que cette diminution s'est effectuée de manière continue.

La cause essentielle de cette détérioration a résidé dans le déficit des balances de biens et services des pays membres de l'U.M.O.A. par suite de l'augmentation des coûts des importations et de l'accroissement des dépenses de services. Cette évolution défavorable a intéressé à concurrence de 183,4 milliards la Banque centrale et 73,6 milliards les banques dont les engagements nets vis-à-vis de leurs correspondants étrangers ont presque doublé.

Les réserves officielles de change détenues par la Banque centrale se sont abaissées de 120,8 milliards à 27,3 milliards, enregistrant ainsi une diminution de 93,5 milliards au lieu de 17,7 milliards un an auparavant. Cette baisse est imputable pour l'essentiel à un Etat membre de l'Union car la part revenant aux autres Etats n'a que faiblement varié. Le rapport de ces avoirs extérieurs bruts aux engagements monétaires à vue s'est abaissé tout au long de l'exercice pour s'établir à 6,2% en septembre 1980 contre 32,5% en septembre 1979.

U.M.O.A. — AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1977	1978	1979		1980	
	Septembre	Septembre	Septembre	Décembre	Mars	Septembre
	Milliards de francs c.f.a.					
Or	0,3	0,6	0,9	1,2	1,2	1,2
Devises	151,0	121,9	96,6	81,0	12,7	14,4
F.M.I.						
— de réserve	3,2	7,3	8,4	7,8	3,6	3,7
— D.T.S. détenus	7,8	8,6	14,9	15,0	13,2	12,2
Total	162,3	138,4	120,8	105,0	30,7	27,3

Source : B.C.E.A.O.

Au cours de l'exercice écoulé, les relations spécifiques des Etats de l'Union avec le F.M.I. ont été caractérisées par une importance accrue de l'assistance financière du Fonds, en raison notamment de la dégradation de la situation des réserves de change de l'Union liée aux problèmes de balances de paiements de la plupart des Etats membres. Les diverses opérations de crédit des Etats de l'U.M.O.A. avec le F.M.I. se sont traduites par une augmentation à due concurrence des avoirs extérieurs bruts de l'Union.

Tous les Etats ont effectué des tirages au titre du *Fonds fiduciaire* pour une contrevaletur totale de 18,1 milliards de francs c.f.a. et un Etat a bénéficié d'un crédit dans les tranches ordinaires pour 10,3 millions de D.T.S. et a procédé à des achats pour un montant global de 17,1 millions de D.T.S. au titre de la facilité élargie et de la facilité supplémentaire.

Enfin, au titre de la deuxième allocation de D.T.S. pour la période de base 1977-1981, il a été octroyé aux Etats de l'Union 19,2 millions de D.T.S.

Entre le début et la fin de l'exercice 1979-1980, le **crédit intérieur** est passé de 1 108,4 milliards à 1 441,4 milliards, soit un accroissement de 333,0 milliards ou 30,0% contre 27,5% un an plus tôt. L'accélération de la croissance ainsi constatée est consécutive à un retournement de la position créditrice nette des Gouvernements en une position débitrice alors que la progression des crédits à l'économie s'est sensiblement ralentie.

En effet, la *position nette des Gouvernements*, créditrice de 102,5 milliards au 30 septembre 1979, est devenue débitrice de 10,8 milliards un an plus tard, soit une détérioration de 113,3 milliards. Ce fléchissement traduit le resserrement continu des disponibilités de la plupart des Trésors nationaux du fait d'un gonflement des dépenses publiques conjugué à un net ralentissement du rythme de progression des recettes.

Les *crédits à l'économie* se sont accrus de 18,1% au lieu de 22,6% un an auparavant. La décélération du rythme d'expansion observée est due aussi bien aux crédits à court terme qu'à ceux à moyen et long terme qui ont respectivement progressé de 14,1% et 27,4% contre 18,9% et 35,4% un an plus tôt. L'augmentation des crédits à court terme a reposé tant sur les crédits ordinaires que sur les crédits de campagne dont l'encours a été porté de 111,4 milliards à 186,9 milliards par suite des résultats dans l'ensemble favorables des récoltes, du relèvement des prix d'achat de certains produits et à l'écoulement plus difficile d'un produit d'exportation dans un Etat de l'Union. La hausse des crédits ordinaires a bénéficié aux entreprises industrielles notamment celles de la branche des industries non alimentaires, aux entreprises de travaux publics et aux entreprises commerciales.

Les concours à moyen et long terme sont passés de 377,2 milliards au 30 septembre 1979 à 479,2 milliards un an plus tard, soit une augmentation de 102,0 milliards ou 27,0% au lieu de 35,4%. Le rythme de croissance de cette catégorie de crédits, bien que supérieur à celui des crédits à court terme, a fléchi dans trois Etats de l'Union tandis que dans les trois autres, il s'est accéléré. Les financements supplémentaires ont été consentis aux industries alimentaires, aux industries non alimentaires, aux entreprises de la branche « eau, gaz et électricité », aux entreprises de transport et aux personnes physiques.

La progression de la **masse monétaire** s'est nettement ralentie au cours de l'exercice sous revue. De 981,7 milliards en septembre 1979, celle-ci est passée à 1 031,1 milliards en septembre 1980 soit une hausse de 49,4 milliards ou 5,0% au lieu de 19,4% l'exercice précédent. L'aggravation de la position extérieure des institutions monétaires, accompagnée d'un ralentissement dans l'expansion des crédits à l'économie ont exercé un effet modérateur sur le rythme de création de liquidités.

La hausse de 49,4 milliards de la masse monétaire a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les dépôts en banque mais la moindre expansion monétaire a affecté davantage les dépôts en banque que la circulation fiduciaire. En effet les premiers ont progressé de 1,3% et la seconde de 15,7% en 1979-1980 contre respectivement 20,0% et 18,6%. La constitution des dépôts est uniquement le fait des organismes publics dont le total des créances auprès du système bancaire s'est fortement contracté de 217,5 milliards à 85,8 milliards. Le taux de progression des dépôts du secteur privé s'est relevé de 26,1% à 28,1% d'un exercice à l'autre. La croissance plus forte des dépôts à terme, 66,7%, que des dépôts à vue, 10,6%, confirme la tendance à la hausse, observée précédemment, de la part de cette première catégorie de dépôts dans l'ensemble des dépôts du secteur privé, laquelle est passée de 31,2% en septembre 1979 à 40,7% en septembre 1980.

4.2. Interventions de la Banque centrale

L'évolution des interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors publics, des banques et des établissements financiers, a été marquée au cours de l'exercice 1979-1980 par une forte expansion de 47,7% qui contraste avec celle de 26,8% observée l'exercice précédent.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1977	1978	1979	1980
	Milliards de francs c.f.a.			
Banques et établissements financiers	173,6	247,3	297,6	423,9
Trésors publics*	15,5	17,4	38,1	71,8
— dont escompte d'obligations cautionnées	0,8	—	—	1,1
Total	189,1	264,7	335,7	495,7
* Les concours au titre de l'article 14 sont nets des dépôts effectués par les Trésors auprès de la Banque centrale.				
Source : B.C.E.A.O.				

Cette accélération a résulté de la pression conjuguée des concours aux banques et aux établissements financiers dont le rythme annuel d'accroissement s'est établi à 42,4% en septembre 1980 contre 20,3% un an plus tôt et des facilités accordées aux Trésors publics. L'élément le plus marquant de cette situation a été sans conteste l'ascension particulièrement vive des financements de campagne, due principalement à la Côte d'Ivoire en raison de la politique de commercialisation du cacao adoptée cette année par les autorités de ce pays. Les concours à ce titre se sont élevés à 178 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1980, avoisinant le double des financements de 98 milliards octroyés un an plus tôt.

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES ET AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

	30 septembre			30 septembre		
	1978	1979	1980	1978	1979	1980
	Milliards de francs c.f.a.			Pour cent		
Réescompte. Pensions	178,2	231,2	336,7	72,1	77,7	79,5
Marché monétaire	8,9	18,1	20,1	3,6	6,1	4,7
Autres avances	60,2	48,3	67,1	24,3	16,2	15,8
Total	247,3	297,6	423,9	100,0	100,0	100,0
Source : B.C.E.A.O.						

L'accroissement des concours de la Banque centrale a concerné, pour l'essentiel, les effets mobilisés par la procédure du réescompte et celle de la prise en pension. La tendance à la baisse de la part relative des avances garanties par des dépôts d'effets privés s'est confirmée au cours de l'exercice écoulé.

L'escalade du rythme de progression des refinancements s'explique par le ralentissement plus prononcé du taux d'expansion des ressources bancaires que de celui des crédits à l'économie. Tandis que ces derniers augmentaient de 19,0% au cours de l'exercice 1979-1980 au lieu de 24,1% l'exercice précédent, les ressources ne s'accroissaient que de 4,2% au lieu de 25,3% un an auparavant.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CRÉDITS BANCAIRES

	30 septembre*			
	1977	1978	1979	1980**
	Milliards de francs c.f.a.			
Long terme	54,0	57,2	74,5	77,0
Moyen terme	152,2	221,4	302,7	387,7
Court terme	554,2	670,0	800,3	936,5
— dont crédits de campagne	74,0	66,5	111,4	186,9
Total	760,4	948,6	1 177,5	1 401,2
*Chiffres définitifs pour tous les Etats de l'Union sauf pour le Bénin où les données ont fait l'objet d'estimations. **Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

La baisse de la croissance des crédits bancaires a résulté d'une décélération du rythme de progression des crédits à court terme ainsi que des concours à moyen terme tandis que les financements à long terme marquaient une quasi-stabilité.

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES RESSOURCES BANCAIRES

	30 septembre*			
	1977	1978	1979	1980**
	Milliards de francs c.f.a.			
Dépôts des particuliers et entreprises privées	322,9	396,4	500,4	641,9
Dépôts des organismes publics	191,4	199,3	217,2	85,5
Dépôts des Trésors	61,6	70,6	122,9	126,7
Autres ressources	54,4	53,9	62,2	86,6
Ressources totales	630,3	720,2	902,7	940,7
*Chiffres définitifs pour tous les Etats de l'Union sauf pour le Bénin où les données ont fait l'objet d'estimations. - **Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

Malgré le rythme d'expansion soutenu des dépôts des particuliers et entreprises privées, les ressources bancaires n'ont connu qu'une faible progression par suite notamment d'une nette contraction des dépôts des organismes publics.

U.M.O.A. – CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX TRÉSORS NATIONAUX

	30 septembre			
	1977	1978	1979	1980
	Milliards de francs c.f.a.			
Bénin	—	—	2,9	2,9
Côte d'Ivoire	—	—	20,0	42,6
Haute-Volta	1,1	2,0	2,0	1,7
Niger	0,7	3,2	3,3	6,8
Sénégal	7,8	2,3	—	8,4
Togo	5,9	9,9	9,9	9,4
Total	15,5	17,4	38,1	71,8
N.B. - Les montants ci-dessus comprennent l'escompte des obligations cautionnées mais n'incluent pas les concours au titre du Fonds fiduciaire.				
Source : B.C.E.A.O.				

S'agissant des concours aux Trésors nationaux, leur volume est passé de 38,1 milliards à fin septembre 1979 à 71,8 milliards un an plus tard, enregistrant ainsi une hausse de 88,4%. Cette progression a concerné aussi bien les tirages au titre des découverts qui ont plus que doublé entre septembre 1979 et septembre 1980, passant de 9,8 milliards à 29,2 milliards, que les utilisations dans le cadre de l'article 15 des statuts de la B.C.E.A.O. dont le montant s'est inscrit à 41,5 milliards contre 28,3 milliards. Cette évolution est imputable d'une part à l'apparition de tensions au niveau de la trésorerie de la plupart des Etats de l'Union et d'autre part au financement de certains projets d'investissement, notamment de logements sociaux au Niger et d'hydraulique villageoise en Côte d'Ivoire.

La répartition des interventions de la Banque centrale par taux fait ressortir un léger raffermissement de la part relative des opérations bénéficiant du taux d'escompte préférentiel et des anciens taux de 3,5% et 5,5% applicables aux crédits à moyen terme accordés avant le 1^{er} juillet 1975.

L'expansion rapide des interventions à des taux privilégiés est liée à la poussée des concours consentis aux Trésors nationaux et des crédits de campagne.

U.M.O.A. — RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	Montants		Part relative	
	30 septembre			
	1979	1980	1979	1980
	Milliards de francs c.f.a.		Pour cent	
Taux d'escompte normal (a)				
— à 10,5%	—	133,1	—	26,8
— à 8,0%	122,3	33,1	36,4	6,7
Taux d'escompte préférentiel (a)				
— Trésor	38,1	70,7	11,4	14,3
— Crédits de campagne	94,5	178,0	28,1	35,9
— Autres T.E.P.				
à 8,0%	—	42,5	—	8,6
à 5,5%	41,7	10,8	12,4	2,2
Crédits à moyen terme (b)				
— à 5,5%	12,8	6,7	3,8	1,3
— à 3,5%	0,3	0,3	0,1	0,1
Marché monétaire	18,1	20,1	5,4	4,0
Taux majorés (c)	7,9	0,4	2,4	0,1
Total	335,7	495,7	100,0	100,0
(a) Depuis le relèvement décidé par les autorités de l'Union le 9 avril 1980, le nouveau taux d'escompte normal est fixé à 10,5% et le nouveau taux d'escompte préférentiel à 8% à compter du 14 avril 1980.				
(b) Anciens crédits mobilisables accordés avant le 1 ^{er} juillet 1975.				
(c) Taux applicables aux soldes débiteurs accidentels des banques dans les livres de la Banque centrale.				
Source : B.C.E.A.O.				

U.M.O.A. — RÉPARTITION PAR NATURE DES REFINANCEMENTS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Refinancements de la Banque centrale :				
— Crédits de campagne	66,6	55,2	94,5	178,0
— Crédits ordinaires	107,0	192,1	203,1	245,9
— Escompte d'obligations cautionnées	0,8	—	—	1,1
Total	174,4	247,3	297,6	425,0
Source : B.C.E.A.O.				

L'analyse par pays montre que l'augmentation en valeur absolue des interventions de la Banque centrale a été surtout sensible au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Au *Bénin*, les interventions de la Banque centrale ont progressé de 83,0% à la suite d'un accroissement très marqué des refinancements au titre des crédits ordinaires. Cette poussée a résulté des besoins croissants des entreprises et de l'intensification des activités commerciales.

En Côte d'Ivoire, le taux de progression annuel des concours de l'Institut d'émission s'est établi à 65,4% contre 21,3% en 1979. Cette accélération s'est effectuée non seulement sous la pression des refinancements des crédits de campagne, mais également en raison du recours accru du Trésor aux facilités de la Banque centrale sous forme de découverts et, dans le cadre des tirages au titre de l'article 15 des statuts, pour le financement du programme d'hydraulique nationale.

En Haute-Volta, les interventions de la Banque centrale ont été caractérisées par une relative stabilité résultant d'un léger recul des concours à l'Etat et des mobilisations de crédits de campagne compensé par un accroissement modéré des refinancements de crédits ordinaires.

Au Niger, malgré le doublement des concours à l'Etat du fait des tirages au titre de l'article 15 des statuts, le tassement des refinancements des crédits bancaires a contribué à une nette décélération du taux de progression des interventions de la Banque centrale, celui-ci étant ramené de 54,5% à 18,8%, d'un exercice à l'autre.

Au Sénégal, les interventions de la Banque centrale se sont accrues de 20,1% durant l'exercice 1979-1980 au lieu de 39,5% l'exercice précédent. Succédant au désengagement observé en septembre 1979, les facilités accordées au Trésor national se sont élevées à 8,4 milliards par suite du resserrement de la trésorerie de l'Etat. L'accroissement des concours de la Banque centrale a également intéressé les crédits de campagne qui sont passés de 29,0 milliards à 37,3 milliards en dépit des faibles résultats de la campagne 1979-1980. Cependant, l'expansion des refinancements des crédits ordinaires a connu une pause en raison des efforts entrepris dans le cadre de la politique monétaire de décélération définie par le Conseil des Ministres de l'Union.

Au Togo, la relative stabilité qui avait caractérisé les interventions de la Banque centrale au cours de l'exercice précédent a fait place à un accroissement de 18,9%, la légère contraction des concours au Trésor n'ayant que faiblement atténué la hausse des refinancements en faveur des banques et des établissements financiers.

U.M.O.A. — RÉPARTITION PAR ÉTAT DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre 1979			30 septembre 1980		
	Concours aux Trésors	Concours aux banques*	Total	Concours aux Trésors	Concours aux banques*	Total
Milliards de francs c.f.a.						
Bénin	2,9	13,6	16,5	2,9	27,3	30,2
Côte d'Ivoire	20,0	168,0	188,0	42,6	268,3	310,9
Haute-Volta	2,0	11,3	13,3	1,7	11,7	13,4
Niger	3,3	13,7	17,0	6,8	13,4	20,2
Sénégal	—	84,5	84,5	8,4	93,1	101,5
Togo	9,9	6,5	16,4	9,4	10,1	19,5
Total	38,1	297,6	335,7	71,8	423,9	495,7
* Y compris les établissements financiers.						
Source : B.C.E.A.O.						

En définitive, la Banque centrale a continué d'apporter une contribution décisive au financement de l'activité économique des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Ainsi, outre les concours aux Trésors publics qui se sont inscrits en forte hausse, les refinancements en faveur des banques et établissements financiers ont couvert une proportion importante des crédits à l'économie.

Depuis août 1978, les activités du marché monétaire couvrent trois catégories d'opérations, à savoir les opérations au jour le jour et celles à terme d'un ou trois mois. Mais, comme par le passé, l'animation du marché a été principalement le fait du compartiment des opérations au jour le jour.

Malgré une augmentation des avances accordées dans le cadre du marché monétaire, leur part dans l'ensemble des concours de la Banque centrale est restée faible. Elle s'est même dégradée au cours de l'exercice écoulé. A fin septembre 1980, les avances s'élevaient à 20,1 milliards soit 4,7% du total des refinancements de la Banque centrale en faveur des banques et des établissements financiers au lieu de 18,1 milliards et 6,1% un an plus tôt. La moindre importance des avances au titre du marché monétaire par rapport au total des refinancements s'explique non seulement par la modicité des ressources du marché monétaire, mais également par la vive progression des autres concours de la Banque centrale.

D'un exercice à l'autre, le montant moyen mensuel des dépôts sur le marché au jour le jour est passé de 317 milliards à 296 milliards, soit une baisse de 7%. L'amenuisement des ressources bancaires sur le marché a été surtout sensible sur la place d'Abidjan. Les demandes sur le même compartiment ont également diminué, s'établissant en moyenne à 669 milliards par mois contre 684 milliards précédemment. Toutefois, la situation de la trésorerie des banques s'est notablement dégradée durant les derniers mois de l'exercice, portant le montant mensuel des demandes à des niveaux jamais atteints depuis la création du marché. Ce montant s'est élevé à 1 178 milliards en septembre 1980 contre 751 milliards en septembre 1979.

Le marché à terme qui est à son second exercice d'application, connaît toujours une animation limitée tant en montants qu'en participants. Néanmoins, les avances accordées sur ces compartiments sont en nette progression d'un exercice à l'autre, bien que le niveau des dépôts soit toujours faible par rapport à l'ampleur des besoins.

Sur le marché à un mois, les offres ont atteint une moyenne mensuelle de 2,5 milliards contre moins d'un milliard précédemment alors que les demandes ont dépassé 26 milliards par mois contre 13 milliards durant l'exercice 1978-1979.

Enfin, pour le compartiment des opérations à trois mois caractérisé par l'importance des demandes à Abidjan, une participation réduite des banques a été notée. Depuis son ouverture, son animation ne s'est étendue qu'à trois Etats. D'un exercice à l'autre, les dépôts moyens mensuels sont passés de 0,3 milliard à 0,8 milliard tandis que les demandes mensuelles ont régressé de 173 milliards à 33 milliards. Cette chute des demandes, loin de traduire l'amenuisement des besoins à terme des banques, semble plutôt due à la rareté des avances consenties qui n'incite plus les banques à se porter demanderesses sur ledit compartiment.

U.M.O.A. — PART DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE FINANCÉE PAR LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1977	1978	1979	1980
	Milliards de francs c.f.a			
Bénin				
— Crédits à l'économie (C.E.)	37,0	43,5	50,0	75,9
— Refinancements (R.)	10,7	11,9	13,6	27,3
— <i>Rapport R / C.E. (pour cent)</i>	28,9	27,4	27,2	36,0
Côte d'Ivoire				
— Crédits à l'économie (C.E.)	498,2	614,4	745,2	895,4
— Refinancements (R.)	107,4	155,0	168,0	269,4
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	21,6	25,2	22,5	30,1
Haute-Volta				
— Crédits à l'économie (C.E.)	38,7	49,7	57,1	57,0
— Refinancements (R.)	5,6	9,3	11,3	11,7
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	14,5	18,7	19,8	20,5
Niger				
— Crédits à l'économie (C.E.)	32,4	51,2	63,6	88,0
— Refinancements (R.)	0,8	7,8	13,7	13,4
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	2,5	15,2	21,5	15,2
Sénégal				
— Crédits à l'économie (C.E.)	142,4	171,4	238,2	254,5
— Refinancements (R.)	44,6	56,4	84,5	93,1
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	31,3	32,9	35,5	36,6
Togo				
— Crédits à l'économie (C.E.)	40,0	50,2	56,8	59,8
— Refinancements (R.)	5,4	6,9	6,5	10,1
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	13,5	13,7	11,4	16,9
U.M.O.A.				
— Crédits à l'économie (C.E.)	788,7	980,4	1 210,9	1 430,6
— Refinancements (R.)	174,5	247,3	297,6	425,0
— <i>Rapport R. / C.E. (pour cent)</i>	22,1	25,2	24,6	29,7

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1980

L'économie béninoise a bénéficié de conditions climatiques relativement favorables au cours de la campagne 1979-1980.

Si certains résultats obtenus dans le domaine agricole ont été limités par l'abondance des pluies enregistrées au cours de cette période, des cultures telles que le coton et le palmier à huile en ont par contre tiré profit, assurant ainsi un niveau d'approvisionnement satisfaisant aux principales unités industrielles.

Le démarrage des importants projets industriels et miniers retenus dans le plan triennal 1977-1980 a eu un effet bénéfique sur l'évolution du secteur du bâtiment et des travaux publics en 1980.

Au plan des salaires, les différents barèmes de traitements qui avaient été pour la plupart bloqués depuis plusieurs années, ont été revalorisés en 1980.

Au total, le Produit Intérieur Brut devrait, selon les estimations de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, enregistrer en 1980 une progression de près de 16% au lieu de 17% en 1977.

1.1 La production agricole

Les tableaux ci-après retracent l'évolution des principales cultures d'exportation et celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
	Milliers de tonnes			
Arachides décortiquées	7,9	2,7	1,3	1,1
Cacao	2,3	1,4	4,1	6,1
Café	0,8	0,4	0,1	ε
Coton graine	17,5	13,9	18,7	25,8
Karité	2,9	8,3	0,2	17,7
Régimes de palme	74,8	53,3	58,4	69,3
Palmistes	41,4	11,8	23,4	29,0
Sources : Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH), - Société Nationale pour la Production Agricole (SONAGRI), - Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).				

BÉNIN – PRIX A LA PRODUCTION

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
	Francs c.f.a. le kg			
Arachides décortiquées	55,0	55,0	55,0	55,0
Cacao	250,0	250,0	250,0	250,0
Café (1 ^{ère} qualité)	115,0	135,0	135,0	160,0
Coton graine (Allen 1 ^{ère} qualité)	50,0	55,0	55,0	55,0
Karité	20,0	24,0	35,0	35,0
Palmistes	31,0	31,0	33,5	35,0
Source : Journaux officiels de la République populaire du Bénin.				

La **campagne cotonnière** s'est déroulée au Bénin du 1^{er} novembre 1979 au 15 avril 1980 et a permis à la *Société Nationale pour la Production Agricole* (SONA-GRI) de commercialiser 25 765 tonnes de coton graine contre 18 740 tonnes en 1978-1979, soit une amélioration de 37,5%. L'égrenage de cette production a fourni 9 682 tonnes de fibre contre 7 154 tonnes en 1978-1979, soit une augmentation de 35,3%.

La commercialisation du **cacao** s'est également améliorée avec 6 059 tonnes en 1979-1980 au lieu de 4 111 tonnes précédemment.

Le niveau déjà modeste des récoltes de **café** a encore baissé malgré le relèvement du prix au producteur de 135 à 160 francs le kilo. La commercialisation n'a porté que sur 48 tonnes contre 140 tonnes un an plus tôt.

La campagne de commercialisation de l'**arachide** s'est déroulée du 25 novembre 1979 au 31 mai 1980. Le niveau de la collecte s'est établi à 1 125 tonnes en 1979-1980 au lieu de 1 341 tonnes précédemment.

La collecte des amandes de **karité** a, par contre, donné de bons résultats avec 17 702 tonnes en 1979-1980 au lieu de 248 tonnes seulement en 1978-1979. Le caractère cyclique de cette production explique en partie les fortes variations d'une campagne à l'autre. La commercialisation de ce produit s'est déroulée du 6 août 1979 au 31 janvier 1980.

Le redressement amorcé en 1978-1979 par les **produits du palmier** s'est poursuivi de façon satisfaisante. Au total, 69 274 tonnes de régimes de palme ont été collectées en 1979-1980 contre 58 443 tonnes en 1978-1979 et 53 302 tonnes en 1977-1978. La *Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras* (SONICOG) a reçu 29 037 tonnes de palmistes en 1979-1980 au lieu de 23 430 tonnes en 1978-1979 et seulement 11 818 tonnes en 1977-1978.

Le prix d'achat minimum des palmistes a été progressivement réajusté au cours des trois dernières campagnes. De 31 francs le kilo en 1977-1978, celui-ci est en effet passé à 33,5 francs en 1978-1979, puis à 35 francs en 1979-1980.

Pour les **cultures vivrières**, les résultats obtenus ont été dans l'ensemble satisfaisants. Si la production de céréales a peu progressé en raison d'une stagnation du maïs, celle de tubercules a par contre connu une hausse d'environ 7%.

BÉNIN — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1976	1977	1978	1979
Milliers de tonnes				
Maïs	182	235	308	307
Mil et sorgho	76	81	65	69
Riz paddy	18	18	9	10
Total (céréales)	276	334	382	386
Igname	590	552	643	699
Manioc	624	610	698	735
Haricot	23	25	39	37
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Direction des Etudes et de la Planification.				

1.2. L'élevage

Malgré une consommation de viande traditionnellement faible, la production animale demeure insuffisante pour couvrir les besoins nationaux. Aussi, d'importants programmes ont-ils été mis sur pied au cours des dernières années pour promouvoir l'élevage dans diverses régions, notamment dans la province du Borgou, principale zone pastorale du pays. Les projets les plus significatifs ont porté sur la réalisation de ranches de reproduction à M'Btécoucou et à Samioudji et la création de la *Société Agro-Animale Bénino-Libyenne*.

BÉNIN — ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1976	1977	1978	1979
Milliers de têtes				
Bovins	711	726	740	755
Ovins	755	781	907	934
Caprins	824	848	874	900
Porcins	385	402	420	438
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Service de l'Elevage.				

1.3. La pêche

La production de ce secteur a régulièrement baissé au cours de la décennie qui vient de s'achever. La pêche continentale, qui assure plus de 80% de la production nationale de poisson, a souffert de l'exploitation excessive des eaux lagunaires et de l'ouverture sur la mer du lac Nokoué lors des travaux d'aménagement du port de Cotonou. Le déclin de la pêche hauturière tient à la vétusté des armements et à la rareté des poissons au large des côtes béninoises.

Dans le souci de développer l'activité halieutique, la *Société Nationale d'Armement et de Pêche* (SONAPECHE) a été dotée de nouveaux chalutiers et crevettiers qui devraient faciliter la pêche hauturière au cours des prochaines années. Par

ailleurs, la *Société Béninoise Arabe Libyenne de Pêche Maritime*, créée en 1979, a prévu dans son programme d'activité l'acquisition de six bateaux de pêche sur six ans. Enfin, le programme de regroupement des pêcheurs traditionnels en coopératives, en vue de leur formation et de leur équipement, pourrait donner à la pêche continentale une nouvelle impulsion.

Comme il ressort du tableau ci-dessous, le niveau des importations de poisson congelé a été relativement stable entre 1977 et 1979 en raison d'une légère diminution de la consommation intérieure de poisson. Avec l'amélioration du système d'approvisionnement, les importations de poisson auraient fortement progressé en 1980. Selon les estimations tirées des carnets de commandes, le chiffre de 12 000 tonnes a été avancé pour 1980 alors que les importations annuelles de poisson congelé avaient été inférieures à 8 000 tonnes entre 1977 et 1979.

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

	1976	1977	1978	1979
Tonnes				
Pêche maritime	4 954	4 378	4 079	3 765
Pêche continentale	20 550	20 550	20 200	20 200
Total production	25 504	24 928	24 279	23 965
Importations	12 492	6 216	7 548	7 366
Exportations	2 600	2 600	2 500	2 500
Consommation intérieure	35 396	28 544	29 327	28 831
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Direction des Pêches.				

1.4. La production industrielle

L'activité industrielle demeure essentiellement basée sur la transformation des produits du palmier dont la reprise, amorcée la campagne passée, s'est confirmée en 1979-1980.

Au cours de la campagne 1979-1980, la *Société Béninoise de Palmier à Huile* (SOBEPALH) a produit 13 336 tonnes d'huile de palme contre 11 855 tonnes en 1978-1979, soit une hausse de 12,5%. Sur la même période, la *Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras* (SONICOG) a produit 13 152 tonnes d'huile de palme et 13 216 tonnes de tourteaux contre respectivement 10 745 et 11 151 tonnes au titre de la campagne précédente.

BÉNIN — TRANSFORMATION DES PRODUITS DU PALMIER

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Production d'huile de palme	13,3	10,5	11,9	13,3
Production d'huile de palme	22,2	5,3	10,7	13,2
Production de tourteaux	22,9	5,7	11,2	13,2
Sources : Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH). Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).				

L'activité industrielle a également bénéficié de la poursuite des travaux concernant d'importants projets industriels et miniers lancés dans le cadre du Plan triennal. Sur la base des estimations faites en 1976, le coût global de ces projets s'élevait à 120 milliards de francs, soit près de la moitié du total des investissements retenus dans ce Plan.

Les principaux projets visés concernent l'implantation d'un complexe sucrier à Savè pour un coût global de 60 milliards de francs, la réalisation de la cimenterie d'Onigbolo, d'une capacité de 500 000 tonnes pour un investissement de 15 milliards de francs et, enfin, la mise en exploitation du gisement de pétrole de Sèmè dont le coût est estimé à 23 milliards de francs.

1.5. Le tourisme

Le secteur du tourisme n'a pas encore connu un développement à la mesure des potentialités du pays en raison de l'insuffisance de l'infrastructure d'accueil. La capacité d'hébergement s'est trouvée réduite de 1 168 lits en 1979 à 1 099 lits en 1980 à la suite de la révision des anciennes normes de classification. Les projets en cours de réalisation devraient contribuer à l'accroissement de la capacité hôtelière. Il s'agit essentiellement de l'hôtel de classe internationale de Cotonou avec 200 chambres pour 400 lits, des motels de Savè, Malanville et Parakou avec au total 114 chambres pour 228 lits.

1.6. Les prix et salaires

L'évolution des **prix** en 1980 a été essentiellement marquée par les tensions suscitées par la forte augmentation des prix des hydrocarbures à la fin du premier trimestre. Cet ajustement, qui avait porté le prix à la pompe de l'essence ordinaire de 97 à 128 francs le litre en mars, a eu des répercussions au niveau des prix de certains produits locaux.

Au plan des **salaires**, d'importantes mesures ont été prises en 1980. Pour les travailleurs du secteur privé, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti a été relevé de 45 francs à 51,75 francs l'heure, dès le 1^{er} janvier. S'agissant de la Fonction publique, certains statuts particuliers, suspendus au cours des dernières années, ont été remis en application et la valeur du point indiciaire, bloquée à 1 900 francs depuis 1959, a été portée à 2 100 francs. Ces dernières dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre.

2. FINANCES PUBLIQUES

Les prévisions du budget national de fonctionnement de l'exercice 1979 avaient porté, en recettes et en dépenses, sur un montant de 26,9 milliards de francs c.f.a. Les recettes recouvrées au titre de ce budget se sont en définitive établies à 22,2 milliards de francs c.f.a., soit un taux de réalisation de 83%. Les impôts indirects se sont élevés à 15,1 milliards de francs c.f.a. pour une prévision initiale de 15,5 milliards de francs c.f.a. tandis que les impôts directs, avec 2,9 milliards de francs c.f.a. n'ont enregistré qu'un taux de recouvrement de 51%. Les dépenses

réglées se sont chiffrées à 21,3 milliards de francs c.f.a. et ont permis de dégager un excédent de 0,9 milliard de francs en fin d'exercice.

Le budget de l'exercice financier 1980, arrêté en recettes et en dépenses à 33,8 milliards, a progressé de 25,7% par rapport à celui de l'année précédente. Aucune mesure fiscale nouvelle n'ayant été décidée par les Pouvoirs publics, cet accroissement serait lié à une amélioration attendue du rendement des services de recouvrement.

Les recettes fiscales sont demeurées prépondérantes dans l'ensemble des ressources bien que le fléchissement de leur part relative observé au cours de ces dernières années se soit accentué en 1980, année au cours de laquelle elles ne sont plus intervenues que pour 74,5% au lieu de 80,7% en 1979 et 82,3% en 1978. Les impôts directs ont été évalués à 7,3 milliards. Leur progression de 1,6 milliard par rapport à 1979 est essentiellement imputable au relèvement des traitements et salaires décidé par les autorités. Les impôts indirects, d'un montant de 17,5 milliards, ont augmenté de 1,9 milliard. Cet accroissement a résulté principalement d'une prévision en hausse des droits et taxes à l'importation et des taxes sur les hydrocarbures et les boissons.

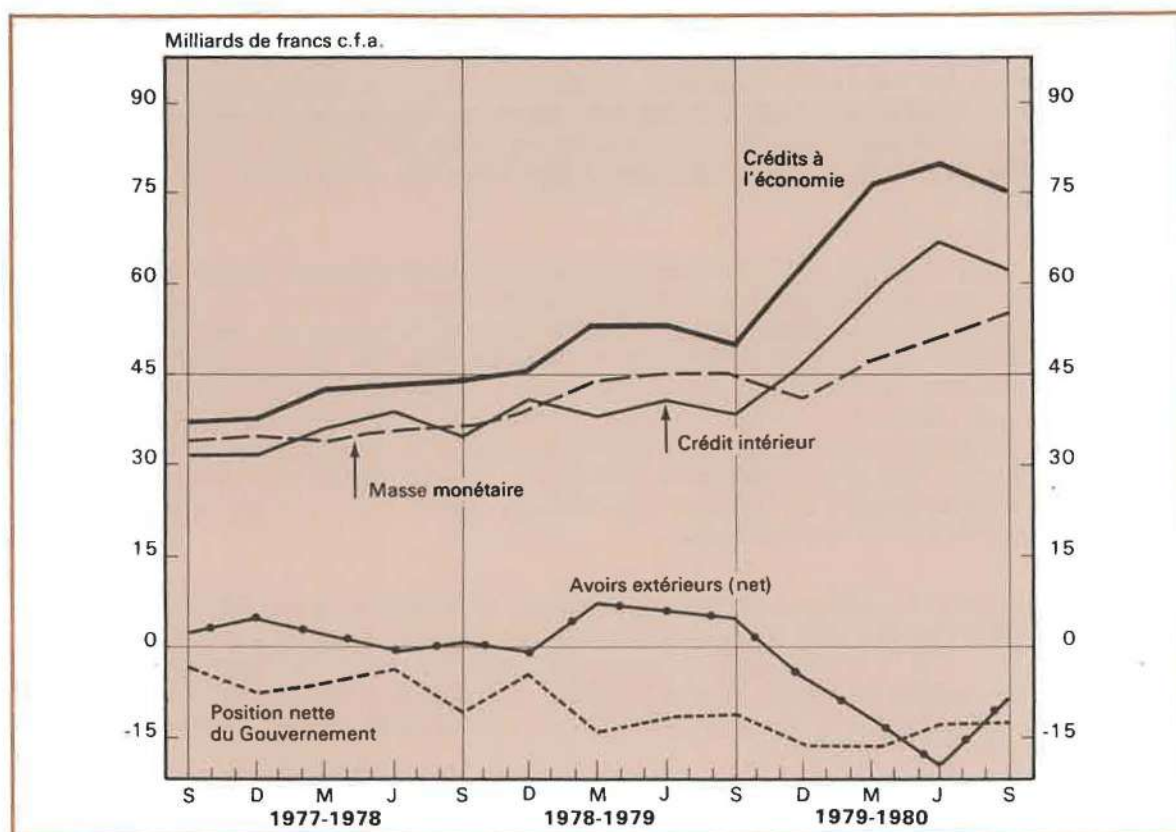
Les dépenses de personnel sont passées de 18,6 milliards en 1979 à 23,8 milliards en 1980 du fait des mesures sociales prises par les Pouvoirs publics. Ces mesures concernent la revalorisation des grilles indiciaires, l'augmentation des rémunérations des agents de l'Etat et des bourses versées aux étudiants. Les dépenses de matériel ont progressé de 3,7 milliards à 4,3 milliards et les autres dépenses de 4,6 milliards à 5,7 milliards.

A la fin du troisième trimestre de 1980, les recouvrements effectués s'élevaient à 19,6 milliards, soit 58% des prévisions.

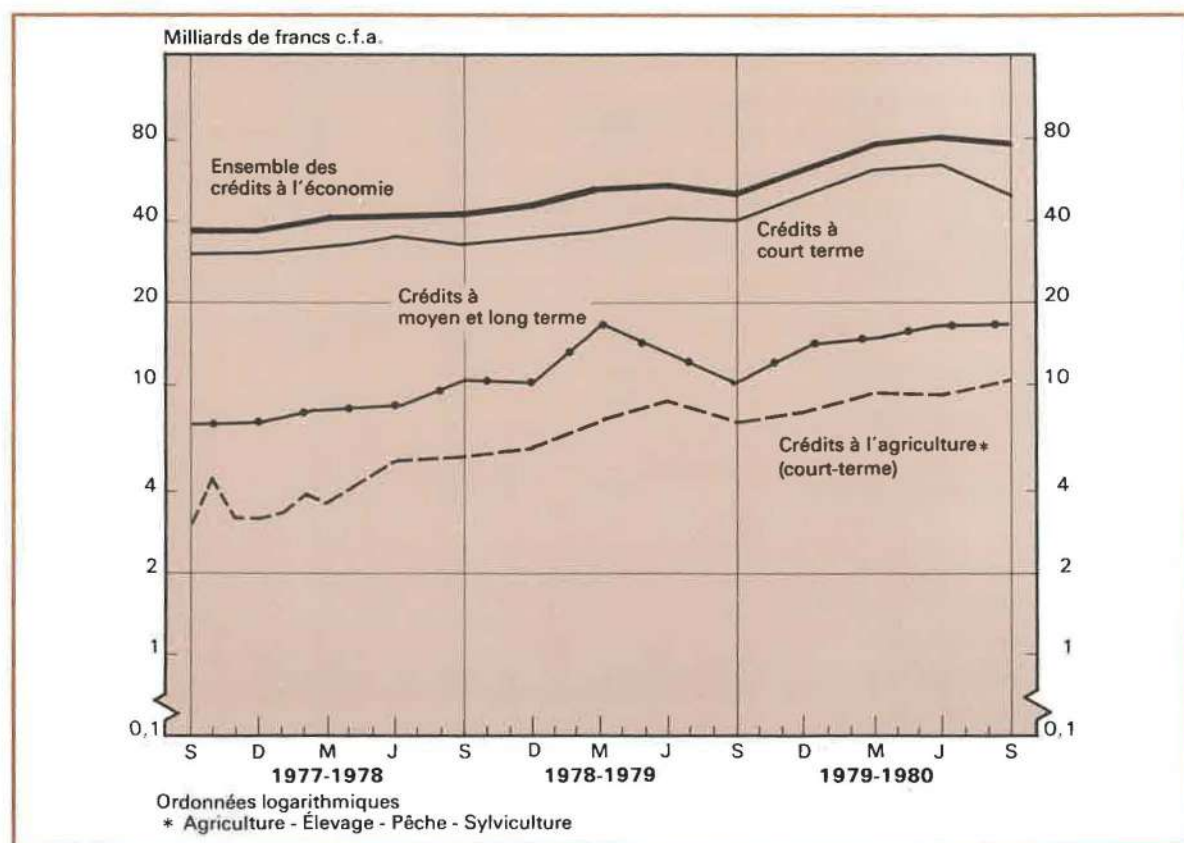
BÉNIN — BUDGET NATIONAL *

	1977	1978	1979	1980
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	19,9	21,2	22,2	33,8
— Recettes fiscales	17,7	20,2	20,9	25,2
dont : <i>Douanes</i>	11,5	12,0	14,4	15,5
— Autres recettes	2,2	1,0	1,3	8,6
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	19,2	16,4	21,3	33,8
— Budget de fonctionnement	19,2	16,4	...	33,8
— Budget d'équipement	—	—	—	—
Déficit (-) ou excédent (+)	+ 0,7	+ 4,8	+ 0,9	—
Apport des correspondants	...	...	...	...
Autres opérations du Trésor (a)	...	...	...	...
Variations des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 3,9	+ 1,9	+ 5,9	—
*Exercice 1er janvier - 31 décembre				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor béninois.				

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire a été caractérisée au cours de l'exercice 1979-1980 par un retournement de la position créditrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une accélération du rythme de progression des crédits à l'économie et une légère décélération du rythme de croissance de la masse monétaire.

BÉNIN — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1977 *	1978 *	1979 *	1980 *
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	2 017	424	3 770	— 10 130
— Banque centrale	1 017	624	— 4 630	— 9 630
— Banques	1 000	— 200	8 400	— 500
Crédit intérieur	31 790	34 680	38 625	62 377
— Gouvernement (net)	— 5 210	— 8 820	— 11 375	— 13 523
— Crédits à l'économie	37 000	43 500	50 000	75 900
Masse monétaire	34 275	35 833	44 755	54 518
Autres éléments nets	— 468	— 729	— 2 360	— 2 271
* Estimations				
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets**, en diminution de 13,9 milliards entre le début et la fin de l'exercice sont passés de + 3,8 milliards à — 10,1 milliards. Cette évolution n'a pas été uniforme sur toute la période. Un renversement de la position extérieure nette s'est opéré dès fin décembre 1979 où elle s'établissait à — 5,8 milliards. Par la suite, cette situation a continué de se dégrader pour atteindre — 20,6 milliards en juin 1980, avant de revenir à — 10,1 milliards au 30 septembre 1980. La variation constatée est le résultat d'une détérioration de la position nette des banques à l'égard de leurs correspondants étrangers et d'un alourdissement de l'endettement extérieur de la Banque centrale. Les réserves officielles de change ont également diminué, passant de 2,8 milliards au 30 septembre 1979 à 1,7 milliard au 30 septembre 1980. Rapportées aux engagements monétaires à vue, qui se sont fortement développés, ces réserves font apparaître un ratio de 5,8%.

Le **crédit intérieur** s'est accru de 61,5% contre 11,4% l'exercice précédent. L'accélération du rythme de progression de cet agrégat a résulté uniquement de la poussée des crédits à l'économie.

La *position créditrice nette du Gouvernement* vis-à-vis des institutions monétaires, passée de 11,4 milliards à 13,5 milliards, s'est améliorée de 0,9 milliard au cours de la période considérée par suite notamment du gonflement des avoirs du Trésor béninois auprès de l'Institut d'émission.

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque centrale a mis à la disposition du Trésor béninois une somme de 2,0 milliards au titre du Fonds fiduciaire.

Les *crédits à l'économie* ont progressé de 51,8% entre le 30 septembre 1979 et le 30 septembre 1980 contre 14,9% la période précédente. Cette progression a été due uniquement au raffermissement de la demande de crédits ordinaires car ceux destinés au financement de la campagne agricole sont demeurés stables. Cette évolution a résulté de l'augmentation sensible des besoins de financement des entreprises publiques, confrontées pour la plupart à des déséquilibres financiers structurels, aggravés par des difficultés de gestion. Elle s'explique également par un recours accru des entreprises privées au crédit bancaire pour faire face au développement du commerce. D'après la centralisation des risques bancaires, l'augmentation des crédits à court terme a bénéficié à l'ensemble des secteurs d'activité, plus particulièrement à l'agriculture et au commerce. La progression de 5,9 milliards des crédits à moyen et long terme est surtout imputable au secteur industriel et aux services.

La **masse monétaire** a augmenté de 9,7 milliards ou 21,7% contre 24,3% l'exercice précédent. Cette décélération a trouvé son origine dans le renforcement de la position créditrice nette du Gouvernement et dans la détérioration de la situation en devises des institutions monétaires. Le ralentissement constaté dans le rythme de la création monétaire a été perceptible uniquement au niveau des dépôts en banque car le taux de croissance de la circulation fiduciaire s'est relevé de 5,0% à 34,8% par suite notamment de la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti et du relèvement du niveau de la commercialisation et de certains prix d'achat au producteur.

Le montant des dépôts en banque s'est accru de 5,6 milliards contre 7,8 milliards pendant l'exercice précédent, ce qui correspond à un taux de croissance de 26,7% au lieu de 29,6%. Cette décélération a été due seulement aux dépôts des particuliers et entreprises privées.

La **base monétaire** (a) a progressé de 3,7 milliards du fait uniquement de l'accroissement de la circulation fiduciaire. Cette évolution a eu pour contrepartie une hausse de 13,7 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers, partiellement compensée par une détérioration de 5,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale et une amélioration de 5,0 milliards de la position nette du Gouvernement. Le multiplicateur est revenu de 3,59 à 3,36 entre le début et la fin de l'exercice.

(a) : La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les données définitives de l'année 1976 font apparaître une légère amélioration de la couverture des importations par les exportations dont le taux est passé de 16,2% en 1975 à 18,0% en 1976. Cette amélioration n'a pas été confirmée en 1977 et 1978 où les chiffres provisoires montrent une dégradation de ce ratio.

BÉNIN — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1974	1975	1976	1977**	1978**
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	10,2	6,8	9,1	7,6	5,8
Importations*	35,5	42,1	50,5	60,4	60,2
Balance commerciale	- 25,3	- 35,3	- 41,4	- 52,8	- 54,4
Pour cent					
Couverture des importations par les exportations	28,7	16,2	18,0	12,6	9,6
* Non compris admission temporaire.** Chiffres provisoires.					
Source : Ministère du Plan de la Statistique et de l'Analyse économique. Direction de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique.					

Aucune donnée officielle n'est encore disponible pour l'année 1979. Les estimations effectuées font état d'une progression généralisée des exportations mais également d'une croissance rapide des importations.

En 1979, l'analyse des exportations fait ressortir une importante progression des ventes de produits primaires qui ont atteint 7,2 milliards de francs c.f.a. au lieu de 3,9 milliards en 1978. Les expéditions d'huile de palmiste ont porté sur 10 368 tonnes pour une valeur de 2,3 milliards de francs c.f.a. Celles de cacao en fèves se sont élevées à 4 330 tonnes pour 2,9 milliards. Les expéditions de coton égrené n'ont représenté que 4 369 tonnes et 1,2 milliard contre 5 398 tonnes et 1,6 milliard en 1978. Malgré la hausse de la production, les exportations de coton ont été réduites en raison de l'incendie qui a détruit dans un entrepôt près du tiers de la production cotonnière.

Bien qu'aucune estimation détaillée des importations ne soit disponible, les données relatives aux mouvements enregistrés au port de Cotonou permettent de dégager certaines évolutions. Elles doivent être cependant utilisées avec prudence, en raison de l'importance grandissante des opérations de transit vers les pays voisins, le Niger et le Nigeria notamment. Les tonnages débarqués au port de Cotonou ont enregistré une hausse de 43,2% en 1979 par rapport à l'année précédente. Cette progression est due, entre autres, à un important accroissement des entrées

d'hydrocarbures qui sont passées de 309 304 tonnes en 1978 à 789 837 tonnes. Les entrées de ciment ont également été remarquables avec 11 340 tonnes contre seulement 2 894 tonnes en 1978. En revanche, les importations de produits alimentaires sauf celles de poisson congelé, ont diminué. Les débarquements de céréales ont en effet régressé de 116 280 tonnes en 1978 à 77 844 tonnes et les mises à quai de sucre n'ont porté que sur 7 731 tonnes contre 10 125 tonnes en 1978. L'amélioration de la production vivrière au cours de la campagne 1978-1979 semble être à l'origine de ces diminutions de tonnages. L'analyse de l'évolution des recettes au titre des droits et taxes à l'importation confirme aussi l'accroissement substantiel de la valeur des importations.

La détérioration de la balance des échanges commerciaux en 1980 devrait être encore plus prononcée. En effet, les importations auraient connu une importante progression, en raison essentiellement de la poursuite de l'exécution des projets du Plan triennal de développement tels que le complexe sucrier de Savè, la cimenterie d'Onigbolo et le gisement de marbre de Dassa.

Sur la base des dernières données disponibles pour 1978, l'analyse de l'orientation géographique des échanges n'a fait apparaître aucun changement. Les pays de la C.E.E. ont absorbé 52,3% des exportations et fourni 59,0% des importations, tout comme en 1977. La part relative, déjà faible, du commerce avec les autres pays de l'Union a légèrement diminué.

4.2. Balance des paiements

La dégradation de la balance des paiements apparue en 1978 s'est amplifiée en 1979 où les estimations dégagent un solde négatif de 5,5 milliards de francs c.f.a., en raison d'une aggravation du déficit des opérations courantes.

Les échanges commerciaux avec l'extérieur, tels que recensés en balance des paiements, ont accusé en 1979 un déficit de 48,0 milliards de francs c.f.a. au lieu de 42,0 milliards en 1978. Cette détérioration, liée à un accroissement plus rapide des achats extérieurs que des ventes, confirme la tendance à la dégradation de la balance commerciale observée depuis 1975. Celle-ci s'est ressentie en 1979 des premiers effets du démarrage de plusieurs projets inscrits au Plan triennal d'Etat et rappelés ci-dessus, notamment le complexe sucrier de Savè, la cimenterie d'Onigbolo et l'extension du port autonome de Cotonou.

A l'inverse, la balance des services a enregistré des excédents élevés en raison du rôle privilégié du Bénin dans le transit de marchandises vers les pays limitrophes. En effet, l'important accroissement entre 1978 et 1979 du volume du trafic assuré par le port de Cotonou au profit du Nigeria et l'amélioration des services rendus par la marine marchande nationale ont généré un doublement du solde positif de la balance des services, malgré un accroissement de près de 30% des sorties nettes au titre des revenus d'investissements.

Les transferts sans contrepartie ont encore bénéficié d'importants apports publics et privés. Toutefois une légère contraction des entrées nettes privées et publiques est apparue en 1979, en liaison avec une réduction de l'effectif des travailleurs béninois à l'étranger et une compensation beaucoup plus faible qu'en 1978 des recettes d'exportation au titre du mécanisme du STABEX.

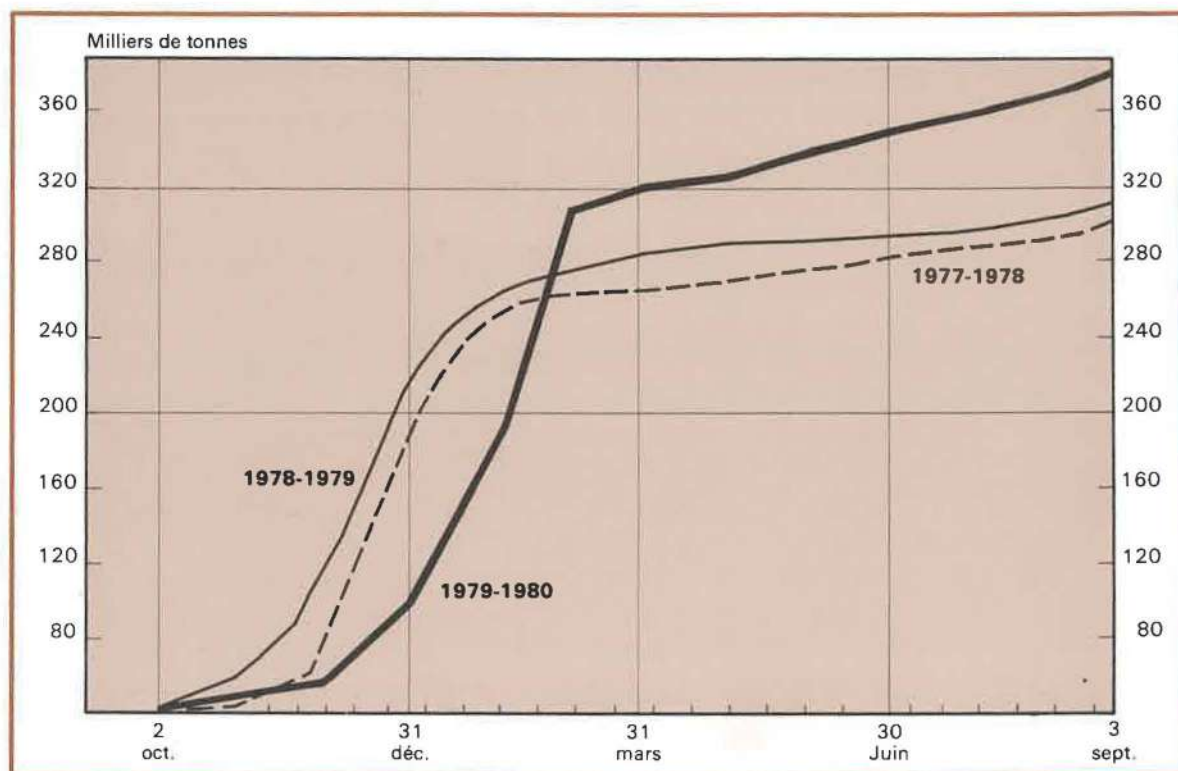
Les sorties nettes de devises au titre des paiements courants se sont ainsi élevées à 21,4 milliards de francs c.f.a. contre 18,5 milliards en 1978. Elles ont été financées en grande partie par des apports nets de capitaux non monétaires dont le volume, bien qu'élevé, a cependant légèrement régressé par rapport à 1978, passant de 17,0 milliards de francs c.f.a. à 15,9 milliards. Cette baisse des entrées nettes de capitaux résulterait de retards dans l'exécution de certains projets du plan triennal. Les forts excédents dégagés au cours des dernières années par la balance des capitaux sont essentiellement liés à une intensification du recours du pays aux emprunts extérieurs. Les tirages au titre de la dette extérieure ont presque quadruplé en cinq ans, atteignant 15,0 milliards en 1979 contre 4,1 milliards en 1975.

BÉNIN — BALANCE DES PAIEMENTS

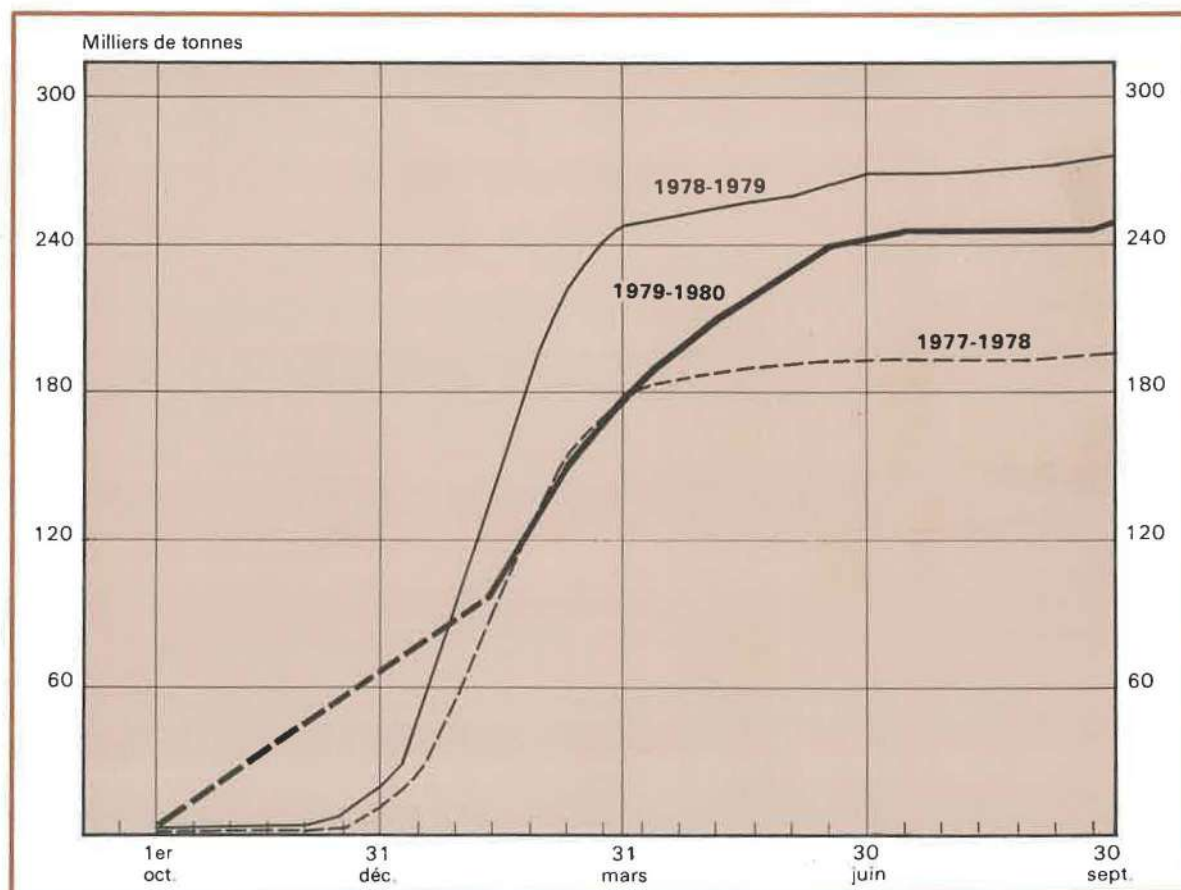
	1975	1976	1977	1978*	1979**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 25,5	- 26,5	- 32,0	- 42,0	- 48,0
dont — Exportations (FOB)	+ 24,9	+ 23,5	+ 36,0	+ 37,0	+ 40,3
— Importations (CAF)	- 50,4	- 50,0	- 68,0	- 79,0	- 88,3
Services	- 0,3	+ 2,5	+ 1,0	+ 4,7	+ 8,9
Transferts sans contrepartie	+ 14,4	+ 11,4	+ 20,5	+ 18,8	+ 17,7
dont — Privés	+ 3,9	+ 4,7	+ 6,4	+ 8,1	+ 7,2
— Publics	+ 10,5	+ 6,7	+ 14,1	+ 10,7	+ 10,5
Balance des paiements courants	- 11,4	- 12,6	- 10,5	- 18,5	- 21,4
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 3,8	+ 4,2	+ 4,7	+ 13,3	+ 15,9 (a)
Balance de base	- 7,6	- 8,4	- 5,8	- 5,2	- 5,5 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 5,0	+ 3,9	+ 2,4	+ 3,7	...
Erreurs et omissions nettes	+ 4,9	+ 8,0	+ 6,8	-	-
Balance globale	+ 2,3	+ 3,5	+ 3,4	- 1,5	- 5,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. **Estimations.					
(a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
de la République de Côte d'Ivoire**

COMMERCIALISATION DU CACAO EN COTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN COTE D'IVOIRE



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1980

Les résultats de la campagne agricole 1979-1980 ont, dans l'ensemble, été satisfaisants. En dehors de la baisse enregistrée pour le café, ils se sont en effet inscrits en hausse sensible par rapport à ceux de la campagne précédente. L'écoulement des récoltes s'est cependant effectué dans des conditions particulièrement difficiles, caractérisées notamment par une forte dégradation des cours du café et du cacao sur les marchés internationaux.

L'intensification de la recherche minière au cours des dernières années a abouti à la mise en exploitation d'un gisement pétrolifère en 1980. D'après l'évolution de l'indicateur de l'activité industrielle, l'expansion dans le secteur secondaire s'est poursuivie en 1980 à un rythme du même ordre que celui de l'année précédente.

La persistance de l'inflation internationale a maintenu en 1980 de fortes tensions sur les prix intérieurs. Un certain ralentissement de la hausse des prix a toutefois été constaté par rapport à l'année 1979.

Dans ces conditions et malgré une conjoncture internationale morose, le Produit Intérieur Brut a progressé de 12,8% contre 11,4% en 1979.

Enfin dans un souci d'assainissement de l'économie ivoirienne, les autorités ont procédé à une importante réforme des sociétés d'Etat.

1.1. La production agricole

Les tableaux ci-dessous retracent l'évolution de la commercialisation des principaux produits agricoles en 1979-80, en comparaison avec celle des années précédentes.

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Cacao	235,8	306,0	311,8	379,4
Café vert	291,3	195,7	277,0	248,7
Coton graine	75,4	102,9	114,9	143,0
Source : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (C.S.S.P.P.A.).				

COTE D'IVOIRE — PRIX A LA PRODUCTION

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
	Francs c.f.a. le kilo			
Cacao	180	250	250	300
Café vert	180	250	250	300
Coton graine	80	80	80	80
Régimes de palme	8,11	10	10	10
Tabac (2ème catégorie)	170	170	170	170
Source : Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.				

La **campagne cacaoyère** 1979-1980 a été particulièrement satisfaisante. A la clôture de la campagne, le 30 septembre 1980, le tonnage commercialisé a atteint 379 420 tonnes au lieu de 311 808 tonnes au titre de la campagne précédente, soit une augmentation de 21,7% qui a permis à la Côte d'Ivoire de consolider sa position de premier producteur mondial pour la troisième campagne consécutive.

Outre l'amélioration des conditions climatiques, l'expansion de la production cacaoyère s'explique par la mise en place d'une politique de promotion de cette culture au cours de ces dernières années. A ce titre, le prix au producteur a presque triplé en six ans, passant de 110 francs le kilo en 1973-1974 à 300 francs en 1979-1980. De plus, pour accélérer le programme de régénération des vieilles plantations, une prime de 60 000 francs par hectare replanté a été instituée au profit des paysans depuis 1975. Les nouvelles plantations sont essentiellement constituées par des cacaoyères hybrides pouvant entrer en production dès l'âge de trois ans. L'encadrement des paysans a également été renforcé et un système de conditionnement mécanique des fèves de cacao a été lancé récemment à titre expérimental.

S'agissant de l'écoulement de la production, les exportations de cacao ont été défavorisées par le faible niveau des cours internationaux en 1980. Face à cette situation, les autorités ivoiriennes ont dû adopter une politique de vente visant à réguler l'approvisionnement des marchés. C'est ainsi qu'à l'issue des six premiers mois de l'année, les exportations de cacao sous forme de fèves ou autres n'ont porté que sur 109 260 tonnes au lieu de 124 158 tonnes à la même époque de l'année précédente, soit une réduction de 12,0%. Sur les mêmes périodes, les recettes correspondantes se sont chiffrées à 73,9 milliards de francs en 1980 contre 95,2 milliards en 1979, accusant ainsi une baisse de 22,4%.

La **campagne caféière** 1979-1980 a, par contre, enregistré des performances moins bonnes du fait du vieillissement des plants qui les a rendus plus sensibles à la détérioration des conditions climatiques intervenues en fin de saison. Le niveau de la commercialisation s'est ainsi établi à 248 670 tonnes contre 277 048 tonnes en 1979-1980, enregistrant une baisse de 10,2%.

La politique de régénération mise sur pied avec de nouveaux hybrides (Arabusta) devrait permettre d'accroître, sinon de stabiliser, le niveau de la production caféière au cours des prochaines années. Le conditionnement du café sera par ailleurs facilité avec la mise en place progressive de décortiqueuses dans les principaux centres de production.

L'écoulement de la production s'est ressenti de façon sensible de l'orientation défavorable des marchés internationaux. Les exportations de café et d'extraits de café au cours des six premiers mois de l'année sont passées de 134 979 tonnes en 1979 à 120 594 tonnes en 1980, soit une baisse de 10,7% ; les recettes correspondantes se sont établies à 84,7 milliards au lieu de 85,5 milliards un an plus tôt.

L'expansion de la **production cotonnière** s'est poursuivie avec 142 975 tonnes en 1979-1980 au lieu de 114 886 tonnes précédemment. Cette progression de 24,4% d'une campagne à l'autre s'explique en grande partie par l'extension de 14,7% des superficies cultivées, et, dans une moindre mesure, par l'amélioration des rendements. Les performances remarquables de ces dernières années ont porté la Côte d'Ivoire au rang de premier producteur de la Zone franc en 1980.

Considérée comme moyen de promotion de la région des savanes, la culture de coton a surtout bénéficié du renforcement des moyens mis à la disposition de la *Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles* (C.I.D.T.) depuis 1977. Celle-ci s'est particulièrement attachée à la vulgarisation de nouvelles techniques culturales et de l'utilisation des engrais au cours des dernières campagnes. Cette politique a eu un impact favorable sur les revenus distribués aux paysans, lesquels sont passés de 1 milliard environ à plus de 10 milliards de francs au cours de la dernière décennie.

Pour ce qui concerne les **cultures fruitières**, le volume des exportations de bananes et d'ananas a marqué un léger tassement en 1980 par rapport à 1979, en raison de la concurrence très vive des autres pays exportateurs sur les marchés traditionnels. Cette situation a amené les autorités ivoiriennes à accentuer leur politique de promotion de la qualité et de recherche de nouveaux débouchés.

D'après les statistiques publiées par la *Coopérative de Producteurs pour la Commercialisation des Fruits et Légumes* (COFRUITEL), les exportations de bananes se sont élevées à 115 624 tonnes contre 114 558 tonnes en 1979 et celles d'ananas sont passées de 87 418 tonnes en 1979 à 82 906 tonnes en 1980.

S'agissant des **produits du palmier**, les plantations industrielles et villageoises auraient fourni, en 1980, environ 700 000 tonnes de régimes. Sur cette base, la production d'huile de palme a atteint 156 593 tonnes pour la campagne 1979-1980 contre 106 152 en 1978-1979.

Les palmeraies industrielles mises en place dans le cadre du plan palmier par la société PALMINDUSTRIE s'étendent actuellement sur 41 672 hectares et ont assuré près des deux tiers de la récolte de régimes en 1980.

Des progrès importants ont également été réalisés dans la **production sucrière**, avec 1 417 769 tonnes de canne à sucre broyées contre 687 101 tonnes au cours de la campagne précédente. La production globale de sucre s'est élevée à 102 562 tonnes, en hausse de 95,5% par rapport aux 52 453 tonnes produites en 1978-1979. La consommation nationale n'étant que de 62 370 tonnes, il en est résulté un surplus exportable de 40 192 tonnes.

Pour les **cultures vivrières**, la production de la campagne 1979-1980 s'est, dans l'ensemble, maintenue à un niveau comparable à celui de la campagne précédente. Des difficultés persistent toutefois dans le domaine de la commercialisation en raison d'une part, de l'importance relative de l'autoconsommation et, d'autre part, du caractère fort périssable de certains de ces produits.

COTE D'IVOIRE – PRODUCTION DES CULTURES VIVRIERES

	1977	1978	1979	1980
Milliers de tonnes				
Banane plantain	1 058	1 147	1 171	1 230
Manioc	828	1 042	1 088	1 134
Igname	1 836	2 167	1 793	1 852
Maïs	258	264	275	280

1.2. L'exploitation forestière

Le bois reste l'une des premières richesses de la Côte d'Ivoire. Pour préserver l'équilibre écologique du pays, les autorités ont adopté depuis 1976 un train de mesures visant d'une part, à protéger le patrimoine forestier existant et, d'autre part, à stopper la désertification progressive du nord du pays. Parmi les dispositions prises à cet effet, il convient de relever le contingentement de l'exploitation forestière, la réduction du nombre d'exportateurs agréés et la mise sur pied d'un vaste programme de reboisement.

Le marché international est resté maussade en raison de la crise que traverse les secteurs de la construction et des travaux publics dans les pays industrialisés et de la vivacité de la concurrence des bois asiatiques bon marché. D'après les statistiques douanières des six premiers mois, les ventes de bois en grumes ont néanmoins progressé en se chiffrant à 1 514 806 tonnes pour une valeur de 58 543 millions en 1980 contre 1 030 606 tonnes pour 30 410 millions en 1979. Les exportations de bois sciés ont, par contre, régressé.

1.3. L'élevage

La production ivoirienne de viande, avec 57 000 tonnes, ne couvre que 40% des besoins nationaux. La situation est d'ailleurs très variable selon la nature des productions. Si l'autosuffisance est presque assurée pour le poulet et le porc, le taux de couverture de la demande nationale n'est que de 37% pour le mouton et de 16% seulement pour le bœuf.

Des progrès substantiels ont cependant été réalisés grâce à un important programme de développement des potentialités du pays dans ce domaine. Sous l'impulsion notamment de la *Société pour le Développement de la Production Animale* (SODEPRA), le taux de couverture des besoins par la production nationale est passé de 31% en 1970 à 40% en 1980.

1.4. La pêche

La Côte d'Ivoire est un pays peu favorisé pour la pêche en mer en raison de ses eaux peu poissonneuses. Les efforts importants de modernisation de la flotte et des infrastructures récemment entrepris ont toutefois permis à Abidjan de devenir le premier port thonier de l'Afrique de l'Ouest et d'être dotée de conserveries et d'usines de transformation des produits de la pêche. Par ailleurs, une chaîne de froid, unique en Afrique de l'Ouest, couvre l'ensemble du territoire ivoirien.

La consommation de poisson a presque doublé entre 1970 et 1980 en passant de 94 000 tonnes à 175 000 tonnes. La production nationale ne couvre actuellement que 45% de la demande intérieure, le reste étant assuré par les importations.

1.5. La production minière

Les investissements importants réalisés dans la recherche pétrolière ont été couronnés de succès avec la mise en exploitation à partir du mois de septembre 1980 du gisement « off shore » Béliér. Selon les premières estimations, la production devrait être comprise entre 600 000 et 1 500 000 tonnes en 1981. Un second gisement, baptisé Espoir, a été découvert en 1980 au large des côtes ivoiriennes et ses réserves ont été estimées à 500 millions de tonnes. Avec une production annuelle qui devrait approcher 10 millions de tonnes vers 1985, le pétrole est appelé à jouer un rôle croissant dans l'économie ivoirienne.

1.6. La production industrielle

Au cours des dix premiers mois de l'année 1980, l'activité industrielle est demeurée soutenue malgré un léger ralentissement de son rythme d'expansion par rapport à la même période de l'année 1979. La plupart des secteurs ont été affectés par ce ralentissement, notamment les industries du bois et les industries alimentaires qui ont connu des difficultés d'approvisionnement, et les industries textiles et chimiques qui ont souffert d'une vive concurrence sur les marchés extérieurs. Le renchérissement des coûts de production, pour partie lié à la hausse des prix des produits pétroliers, a pesé sur les résultats d'exploitation de la plupart des entreprises industrielles.

COTE D'IVOIRE – INDICATEUR DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

Mois	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1972				
Janvier	225,2	257,1	289,1	307,4
Février	224,3	256,0	298,9	361,1
Mars	213,5	244,0	299,3	309,3
Avril	220,2	274,7	302,9	283,0
Mai	211,0	224,5	259,9	282,0
Juin	216,4	257,6	234,1	287,2
Juillet	214,4	228,4	230,9	288,6
Août	213,2	230,1	258,9	230,4
Septembre	206,5	256,0	240,5	253,4
Octobre	206,9	256,9	287,5	244,3
Novembre	213,8	251,2	293,8	...
Décembre	229,9	253,9	249,3	...
Source : Ministère de l'Economie et des Finances, Direction centrale des Marchés.				

1.7. Le tourisme

La capacité d'accueil de la Côte d'Ivoire est passée de 4 700 chambres en 1975 à 6 200 chambres en 1979, soit une augmentation de 32%. Entre 1970 et 1979, les investissements dans le domaine hôtelier se sont élevés à plus de 32 milliards de francs avec une participation de l'Etat de près de 46%.

Le nombre de touristes ayant débarqué en Côte d'Ivoire a fortement progressé au cours de la dernière décennie, atteignant 199 072 en 1979. L'objectif des 210 000 touristes étrangers fixé dans le plan 1976-1980 pourrait être ainsi dépassé en 1980.

Afin de susciter une participation accrue des nationaux, des campagnes ont été menées au cours des dernières années pour promouvoir le tourisme national. C'est ainsi que pour la deuxième année consécutive, des réductions allant de 10% à 63% ont été consenties en 1980 dans les hôtels de l'intérieur entre le 15 juillet et le 15 septembre.

1.8. Les prix et salaires

La hausse des **prix** des produits importés, notamment du pétrole, et celle de certaines productions locales, ont maintenu de vives tensions sur les prix intérieurs. Toutefois une certaine décélération a été constatée, la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation familiale de type africain s'est établie à 313 points en 1980 contre 273 points en 1979.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de cet indice au cours des dernières années.

ABIDJAN — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Mois	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1970				
Janvier	177,4	221,5	254,1	284,8
Février	179,6	211,8	248,7	287,8
Mars	181,5	215,8	250,1	297,4
Avril	206,1	228,0	259,8	307,5
Mai	218,1	233,8	277,5	313,0
Juin	222,9	241,1	282,7	324,3
Juillet	233,8	240,1	291,5	321,8
Août	224,6	237,3	290,0	317,4
Septembre	213,3	242,3	285,6	313,6
Octobre	214,2	240,2	272,4	335,2
Novembre	212,5	248,9	279,3	334,3
Décembre	208,8	248,6	283,8	319,1
Moyenne annuelle	206,9	234,1	273,0	313,0

Source : Indice calculé par la B.C.E.A.O. à partir de ceux publiés par la Direction de la Statistique et des Etudes économiques de la Côte d'Ivoire, sur la base février 1960.

Au plan des **salaires**, le taux horaire du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) a été revalorisé de 10% à compter du 1er janvier 1980. Son niveau actuel est de 174 francs au lieu de 158,1 francs précédemment. Relevés assez régulièrement depuis 1974, les salaires du secteur privé ont été majorés en 1980 de 10% pour les ouvriers et les employés, de 8% pour les agents de maîtrise et de 6% pour les ingénieurs, cadres et assimilés.

COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI*

Dates	Francs c.f.a.	Dates	Francs c.f.a.
1970 - 1er janvier	58,30	1976 - 1er janvier	115,00
1973 - 1er août	73,00	1978 - 1er janvier	143,75
1974 - 1er février	87,60	1979 - 1er janvier	158,125
1er août	92,00	1980 - 1er janvier	174,00

*Taux horaires pour les professions industrielles soumises au régime de 40 heures par semaine, zone unique.

2. FINANCES PUBLIQUES

Les prévisions budgétaires de l'année 1979 avaient porté, après adoption en fin d'année d'une loi de finances rectificative, sur un montant de 524,4 milliards de francs c.f.a. dont 304,6 milliards pour le Budget Général de Fonctionnement et 219,8 milliards pour le Budget Spécial d'Investissement et d'Équipement (B.S.I.E.). Sur la base des données définitives relatives à l'exécution de ce budget, l'ensemble des ressources s'est établi à 559,4 milliards de francs c.f.a. contre 601,6 milliards de francs c.f.a. pour les dépenses, d'où un déficit de 42,2 milliards de francs.

Le budget national de l'année 1980, équilibré en recettes et en dépenses à 651,2 milliards de francs c.f.a., a enregistré une augmentation de 126,9 milliards par rapport à celui de l'exercice précédent, soit 24,2% contre 2,6% entre 1978 et 1979. Cette importante progression traduit la volonté du Gouvernement de maintenir à un niveau élevé, en dépit du contexte économique international peu favorable, le volume des investissements à réaliser par l'Etat en 1980. De ce fait, le budget spécial d'investissement et d'équipement, arrêté en recettes et en dépenses à 312,8 milliards de francs c.f.a., s'est inscrit en hausse de 42,3% alors qu'il avait enregistré un fléchissement de 14,6% au cours de la période précédente. Dans le même temps, le budget général de fonctionnement a accusé une décélération avec un taux d'expansion de 11,1% au lieu de 20,1% un an plus tôt. Cette moindre progression exprime le souci des autorités de freiner les dépenses de fonctionnement des administrations afin de consacrer le maximum de crédits budgétaires au financement des investissements nécessaires au développement du pays.

Les recettes fiscales, avec un montant de 334,4 milliards de francs c.f.a., sont restées prédominantes au sein de l'ensemble des ressources du budget général de fonctionnement et ont représenté 98,8% de celles-ci ; les autres recettes n'ont enregistré aucune variation sensible d'une année à l'autre. L'accroissement de 33,8 milliards de francs c.f.a. des dépenses est surtout imputable aux dépenses de personnel qui sont passées de 154,0 milliards de francs c.f.a. à 182,3 milliards ; les dépenses de matériel ont accusé une baisse de 6% au cours de la même période.

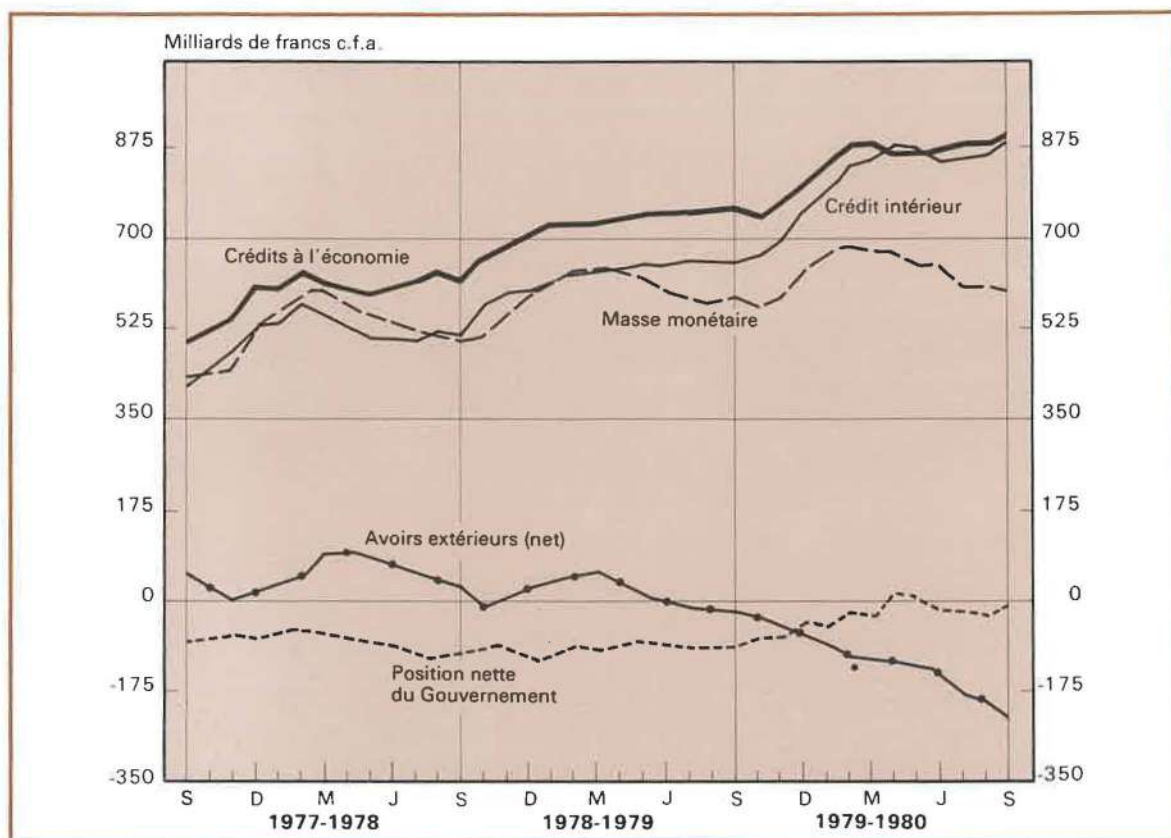
Le net redressement des ressources intérieures du budget spécial d'investissement et d'équipement résulte du renforcement des contributions de la *Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles* (C.S.S.P.P.A.), passées de 69,6 milliards de francs c.f.a. à 161,2 milliards malgré le fléchissement des recettes du B.S.I.E.-Trésor qui sont tombées de 63,6 milliards de francs c.f.a. à 44,1 milliards. Les ressources extérieures, uniquement constituées par les emprunts de la Caisse Autonome d'Amortissement, ont progressé de 86,6 milliards à 107,5 milliards, soit une hausse de 24,1%.

Les crédits du B.S.I.E. ont été attribués à concurrence de 52,8% au secteur économique. Les secteurs culturel et social ont reçu respectivement 19,5% et 13,9% et le solde, soit 13,8%, a été consacré au développement de la recherche fondamentale et à l'administration.

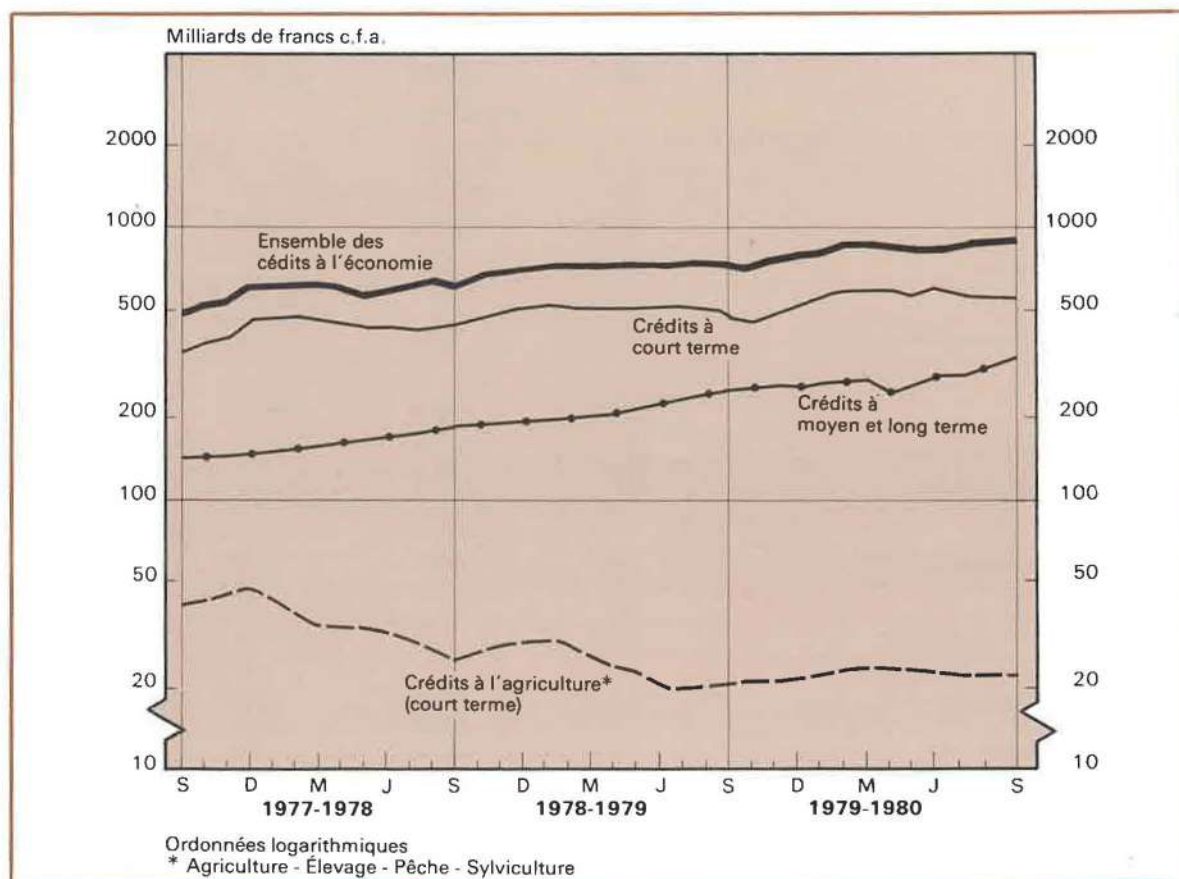
COTE D'IVOIRE – BUDGET NATIONAL*

	1977 **	1978	1979	1980
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a				
Recettes	438,6	522,8	559,4	651,2
— Recettes fiscales	266,1	293,7	311,1	334,4
— Autres recettes	120,1	147,1	149,0	209,3
— Financements extérieurs	52,4	82,0	99,3	107,5
Dépenses	378,9	499,8	601,6	651,2
— Budget de fonctionnement	201,2	253,6	308,9	338,4
— Budget d'équipement	177,7	246,2	292,7	312,8
Déficit (-) ou excédent (+)	+ 59,7	+ 23,1	- 42,2	-
Apports des correspondants	- 4,1	- 7,5	- 4,9	-
Autres opérations du Trésor				
et solde de la C.A.A. (a)	32,8	23,4	72,6	-
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 55,1	+ 43,4	- 72,7	-
* Exercice : 1er janvier - 31 décembre. — ** Chiffres provisoires. — (a) Décalage de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. — (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor et Caisse Autonome d'Amortissement.				

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



COTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CREDIT

Dans un environnement économique international assez morose, la situation monétaire aura été essentiellement caractérisée au cours de l'exercice 1979-1980 par une détérioration prononcée de la position extérieure nette des institutions monétaires, une importante réduction des créances nettes de l'Etat sur le système bancaire, une progression relative soutenue des crédits à l'économie du même ordre que celle de l'exercice précédent et un fort ralentissement de la création monétaire.

COTE D'IVOIRE – SITUATION MONETAIRE INTEGREE

	Septembre			
	1977	1978	1979	1980
	Millions de francs c.f.a			
Avoirs extérieurs nets	49 073	32 670	– 24 144	– 232 389
– Banque centrale	63 701	52 043	26 487	– 144 770
– Banques	– 14 628	– 19 373	– 50 631	– 87 619
Crédit intérieur	415 929	505 615	649 802	886 510
– Gouvernement (net)	– 82 245	– 108 825	– 95 400	– 8 914
– Crédits à l'économie	498 174	614 440	745 202	895 424
Masse monétaire	432 040	499 119	586 140	595 680
Autres éléments nets	32 962	39 166	39 518	58 411
Source : B.C.E.A.O.				

La dégradation de la **position extérieure nette** des institutions monétaires amorcée depuis juin 1979 s'est considérablement amplifiée au cours de l'exercice 1979-1980. Après avoir atteint – 69,0 milliards en décembre 1979, puis – 146,8 milliards en juin 1980, les avoirs extérieurs nets de ces institutions se sont chiffrés à – 232,4 milliards au 30 septembre 1980 au lieu de – 24,1 milliards un an plus tôt soit une diminution de 208,3 milliards, largement supérieure à celle de 56,8 milliards constatée au cours de l'exercice précédent.

Cette évolution a été particulièrement sensible au niveau de la Banque centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont réduits de 171,3 milliards au cours de l'exercice 1979-1980. Dans le même temps, l'endettement extérieur des banques s'est accru de 37,0 milliards. La détérioration de la position extérieure nette des institutions monétaires a été due, pour une large part, à la diminution importante des cours sur les marchés mondiaux et des quantités exportées d'un certain nombre de grands produits agricoles, et à une croissance continue des paiements au titre de la facture pétrolière, des services et des transferts privés.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale sont passées de 44,0 milliards à fin septembre 1979 à 4,2 milliards un an plus tard, enregistrant ainsi une diminution de 39,8 milliards. Le rapport de ces réserves aux engagements monétaires à vue de la Banque centrale qui s'élevait à 20,6% au début de l'exercice, est tombé à 1,4% au 30 septembre 1980.

Le **crédit intérieur** a été porté de 649,8 milliards à 886,5 milliards entre le début et la fin de l'exercice, soit un accroissement de 36,4% au lieu de 28,5% pour l'exercice précédent. L'accélération de la croissance ainsi constatée a été consécutive à une forte diminution de la position créditrice nette du Gouvernement alors que la progression des crédits à l'économie n'a marqué qu'un léger ralentissement.

La *position créditrice nette du Gouvernement* à l'égard des institutions monétaires a été réduite progressivement de 95,4 milliards au 30 septembre 1979 à 8,9 milliards au 30 septembre 1980. L'évolution en baisse de la position créditrice nette du Gouvernement traduit le resserrement de la trésorerie de l'Etat dû au niveau élevé des dépenses publiques conjugué à un net ralentissement du rythme de progression des recettes. Cette situation s'explique par les décaissements importants du Trésor public au titre du service de la dette et par l'absence de contribution de la C.S.S.P.P.A. au B.S.I.E.-Trésor.

Au cours de l'exercice écoulé, la Banque centrale a mis à la disposition du Trésor ivoirien une somme de 7,9 milliards au titre des concours du Fonds fiduciaire.

Les *crédits à l'économie* ont évolué de 745,2 milliards au 30 septembre 1979 à 895,4 milliards un an plus tard, en hausse de 150,2 milliards ou 20,2% au lieu de 21,3% au cours de l'exercice précédent. La légère décélération du rythme de progression de cet agrégat confirme la tendance à la modération de la politique monétaire amorcée depuis 1978 après la forte expansion observée en 1977. Le ralentissement de la demande de crédit est uniquement imputable aux concours à moyen et long terme dont le taux de progression a fléchi de 40,6% au cours de l'exercice précédent à 29,4% l'exercice sous revue tandis que la demande de crédits à court terme augmentait de 13,0% à 15,2%.

L'accroissement des crédits à court terme a concerné pour 75,9 milliards les crédits de campagne alors que l'encours des crédits ordinaires diminuait légèrement de 1,9 milliard. La nette progression de la production agricole et l'écoulement plus difficile du cacao vers les marchés extérieurs ont été les facteurs déterminants de la poussée des crédits destinés au financement de la campagne.

L'encours des crédits à moyen et long terme a enregistré un accroissement de 76,2 milliards. La contribution supplémentaire ainsi apportée au financement des investissements a profité essentiellement aux industries alimentaires, à la construction immobilière et aux transports.

Au cours de l'exercice écoulé, la **masse monétaire** a progressé de 9,6 milliards pour atteindre 595,7 milliards au 30 septembre 1980. A cette date, le taux de croissance annuel s'élevait à 1,6% alors qu'il était de 17,4% à fin septembre 1979. Une position extérieure fortement négative accompagnée d'un ralentissement dans l'expansion des crédits à l'économie ont entraîné une forte décélération du rythme de création monétaire.

La circulation fiduciaire a connu au cours de l'exercice 1979-1980, une augmentation de 20,2 milliards ou 14,1% au lieu de 21,7 milliards ou 17,9% au cours de l'exercice précédent.

Les dépôts en banque sont passés de 442,8 milliards au début de l'exercice à 432,2 milliards à la fin de celui-ci, soit une baisse de 10,6 milliards ou 2,4% au lieu d'une hausse de 68,1 milliards ou 18,2% au cours de l'exercice précédent. Cette évolution a concerné uniquement les dépôts des organismes publics qui ont été réduits de 162,7 milliards au 30 septembre 1979 à 45,2 milliards au 30 septembre 1980, soit une baisse de 117,5 milliards, par suite notamment de retraits importants de la Caisse de stabilisation. Les dépôts des particuliers et entreprises privées ont augmenté de 106,9 milliards ou 38,2% au cours de l'exercice 1979-1980.

La **base monétaire** (a) s'est relevée de 172,5 milliards à 179,1 milliards entre le début et la fin de l'exercice du fait d'une augmentation de 20,2 milliards de la circulation fiduciaire atténuée par une diminution de 13,6 milliards des réserves des banques. Le développement de la base monétaire a été imputable à une forte diminution de la position nette du Gouvernement vis-à-vis de l'Institut d'émission et à un renforcement des interventions en faveur des banques et des établissements financiers. Les effets de ces augmentations ont été cependant partiellement limités par une forte diminution des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale.

Alors que la part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire augmentait de 24,5% à 27,4% du début à la fin de l'exercice, le coefficient de réserve des banques passait de 6,6% à 3,6%. Dans le même temps, le multiplicateur était ramené de 3,40 à 3,32.

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après une vive expansion de 1975 à 1977 suivie d'un ralentissement très net du rythme de croissance en 1978, les échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec l'extérieur n'ont guère progressé en 1979, en raison de la pause générale enregistrée dans le développement de l'économie ivoirienne. Sur la base des statistiques du premier semestre, l'année 1980 devrait enregistrer une reprise des échanges.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

COTE D'IVOIRE — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1976	1977	1978	1979	1980
				6 mois	6 mois
	Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	392,5	529,2	524,4	270,8	317,4
Importations	311,6	429,6	522,5	244,1	272,8
Balance commerciale	+ 80,9	+ 99,6	+ 1,9	+ 26,7	+ 44,6
	Pour cent				
Couverture des importations					
par les exportations	126,0	123,2	100,4	110,9	116,4
Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.					

Les données pour 1980 ne sont disponibles que pour les six premiers mois de l'année. La valeur des exportations est passée de 270,8 milliards de francs c.f.a. pour les six premiers mois de 1979 à 317,4 milliards pour la période correspondante de l'année 1980. Parmi les trois principaux produits exportés par la Côte d'Ivoire, le bois a connu la plus forte progression avec des ventes de 70,5 milliards en 1980 contre seulement 38,1 milliards en 1979. Cet accroissement s'explique notamment par la nécessité pour le pays de trouver d'autres sources de recettes pour pallier les pertes subies sur les ventes de produits de rente, principalement le cacao. En effet, la baisse des cours du cacao et l'arrêt temporaire des livraisons qui en a découlé ont amenuisé les exportations de ce produit au cours du premier semestre 1980. Celles-ci ne se sont élevées qu'à 59,3 milliards contre 72,0 milliards au premier semestre 1979. Toutefois, les exportations globales de l'année pourraient atteindre 280 000 tonnes pour une valeur de 138,8 milliards au lieu de 170 842 tonnes pour environ 116,2 milliards en 1979. Malgré une légère amélioration des cours mondiaux, les ventes de café des six premiers mois se sont situées légèrement au-dessous du niveau atteint en 1979, soit à 80,7 milliards contre 82,7 milliards. Les exportations d'hydrocarbures ont enregistré une hausse de 97,2% en valeur et de 29,8% seulement en volume. L'exploitation du premier champ pétrolier de la Côte d'Ivoire a commencé dans les derniers mois de l'année 1980 mais la production ne semble pas devoir modifier de manière significative le volume des importations de produits pétroliers pour cette année là. Les exportations d'ananas frais et en conserve ont plus que triplé et se sont élevées à 4,3 milliards, venant ainsi couronner l'effort entrepris par la SALCI pour l'amélioration de la qualité des fruits.

Sur la base des six premiers mois de l'année 1980, les importations se sont établies à 272,8 milliards de francs c.f.a. contre 244,1 milliards en 1979, soit un taux de progression de 11,8%. Les approvisionnements en produits alimentaires ont enregistré une forte hausse en raison principalement d'achats supplémentaires de riz et de blé. Les achats de machines et appareils et de matériels de transport routier sont restés importants, 79,5 milliards au lieu de 74,6 milliards en 1979, malgré la légère baisse enregistrée par les appareils mécaniques. Les investissements effectués dans le domaine des travaux publics se sont traduits par une importante utilisation des produits sidérurgiques dont la valeur est passée de 17,7 milliards en 1979 à 22,8 milliards, soit une augmentation de 28,8%. Le contrôle exercé sur les achats extérieurs de tissus en vue de favoriser les ventes des industries locales a contenu les entrées de ces produits dans la limite de 9,7 milliards de francs c.f.a.

L'analyse de l'orientation géographique des échanges en 1979 fait ressortir le poids prépondérant des pays de la C.E.E. Leurs parts relatives dans la valeur des exportations et des importations se sont élevées respectivement à 62,3% et 55,3%. Les échanges avec les autres pays de l'U.M.O.A. sont restées modestes et n'ont représenté que 5,2% des exportations et 1,3% des importations.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements de la Côte d'Ivoire a enregistré en 1979 un déficit de 134,1 milliards de francs c.f.a. contre des excédents de 44,7 milliards et 19,9 milliards respectivement en 1977 et en 1978.

L'excédent de la balance commerciale a été ramené de 128,9 milliards de francs en 1978 à 109,7 milliards en 1979, en raison d'une légère contraction du montant des exportations et d'une faible augmentation de celui des importations.

Les sorties de devises au titre des services ont crû à un rythme rapide entre 1975 et 1979 du fait de l'importance du fret sur marchandises, des revenus des investissements et du service de la dette extérieure. Les intérêts et commissions sur emprunts extérieurs sont passés de 11,0 milliards de francs en 1975 à 24,6 milliards en 1977 et à 38,7 milliards en 1978 pour atteindre 63,7 milliards en 1979. Toutefois, globalement, la progression des sorties nettes au titre des services s'est nettement ralentie en 1979 où l'augmentation n'a été que de 14,0% contre 34,2% en 1976 en raison principalement du développement des activités des sociétés nationales de transport.

Le déficit des opérations de transferts sans contrepartie a presque quadruplé entre 1975 et 1979, en liaison avec le niveau particulièrement élevé des transferts privés qui sont passés sur la période de 38,1 milliards de francs c.f.a. à 115,7 milliards.

En raison de la diminution de l'excédent des opérations sur marchandises et de la progression des sorties nettes au titre des services et des transferts sans contrepartie, le déficit des opérations courantes s'est accentué en 1979, moins fortement toutefois que l'année précédente où il avait plus que quadruplé par rapport à 1977.

COTE D'IVOIRE — BALANCE DES PAIEMENTS

	1975	1976	1977	1978*	1979**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	+ 48,6	+ 137,2	+ 200,1	+ 128,9	+ 109,7
dont — Exportations FOB	+ 265,5	+ 414,6	+ 592,5	+ 590,3	+ 578,4
— Importations FOB	- 216,9	- 277,4	- 392,4	- 461,4	- 468,7
Services	- 100,5	- 134,9	- 169,7	- 212,1	- 241,7
Transferts sans contrepartie	- 30,3	- 61,8	- 73,7	- 94,2	- 112,6
dont — Privés	- 38,1	- 66,5	- 82,3	- 101,5	- 115,7
— Publics	+ 7,8	+ 4,7	+ 8,6	+ 7,3	+ 3,1
Balance des paiements courants	- 82,2	- 59,5	- 43,3	- 177,4	- 244,6
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 48,8	+ 57,6	+ 101,6	+ 208,8 (a)	+ 166,7 (a)
Balance de base	- 33,4	- 1,9	+ 58,3	+ 31,4 (b)	- 77,9 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 4,8	+ 7,5	- 7,6	...	...
Erreurs et omissions nettes	+ 3,1	+ 2,2	- 6,0	- 11,5	- 56,2
Balance globale	- 35,1	+ 7,8	+ 44,7	+ 19,9	- 134,1
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
* Données provisoires. ** Estimations.					
(a) Long terme + court terme.					
(b) Solde globale des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

Les tirages sur la dette extérieure, en régression de 17,9% par rapport à 1978, sont néanmoins restés à un niveau élevé en 1979, en raison de la poursuite des investissements publics. Les remboursements ont enregistré une légère diminution de 1,2%. Le solde excédentaire des opérations sur les capitaux non monétaires a été réduit d'une année à l'autre de 208,8 milliards à 166,7 milliards. Contrairement aux trois années précédentes, les entrées nettes de capitaux non monétaires n'ont pu compenser le déficit des opérations courantes et les transactions extérieures se sont en définitive soldées par un déficit de 134,1 milliards en 1979.

4.3. Dette extérieure

La pause constatée dans l'endettement global de la Côte d'Ivoire en 1978 a été suivie d'une légère reprise en 1979. Les nouvelles signatures de prêts ont augmenté de 17,0% en passant de 182,8 milliards de francs à 213,8 milliards. Ces nouveaux engagements, incluant tant ceux signés au titre de la dette directe de l'Etat que ceux de la dette garantie, ont été contractés à hauteur de 62,5% envers les établissements financiers privés.

Les emprunts gérés par la Caisse Autonome d'Amortissement (C.A.A.) ont atteint 160,5 milliards de francs en 1979 contre 126,9 milliards un an auparavant, et ont été destinés à concurrence de 60,9% au financement du développement agricole et agro-industriel. Par contre, les emprunts avalisés par l'Etat, non gérés par ladite Caisse, ont marqué une baisse de 4,6% en s'établissant à 53,3 milliards de francs. Ces avals ont concerné pour 49,8% des engagements signés par des sociétés privées et celles d'économie mixte, telle la Société Ivoirienne de Construction Médicale (SICOMED), et pour 45,2% ceux de la société multinationale des transports aériens Air Afrique.

Les tirages de l'année 1979 se sont inscrits en légère baisse par rapport à l'année précédente. Ils se sont chiffrés à 221,3 milliards au lieu de 236,3 milliards.

Le service de la dette continue de croître de façon sensible, en raison principalement d'importants emprunts signés en 1977. Il s'est établi à 120,8 milliards en 1979 contre 93,7 milliards un an plus tôt, soit une progression relative de 28,9%. Les amortissements se sont élevés à 67,6 milliards et ont constitué 56,0% du montant global du service de la dette ; les commissions et intérêts se sont chiffrés à 53,2 milliards. En 1979, le service de la dette a représenté 18,4% des exportations de biens et services contre 14,7% en 1978 et 11,2% en 1977.

Les versements nets, c'est-à-dire la différence entre les tirages et les amortissements, se sont établis à 113,6 milliards en 1979 au lieu de 181,2 milliards en 1978. Les transferts nets de ressources, obtenus après déduction des intérêts payés, ont totalisé 100,4 milliards au lieu de 142,6 milliards.

L'endettement global a progressé de 968,6 milliards à 1 074,5 milliards au 31 décembre 1979. L'encours à cette date représentait 69,4% du total de la dette au lieu de 62,1% en 1978.

La répartition par devise de la dette extérieure confirme la part prépondérante du dollar des Etats-Unis qui intervient à hauteur de 44,9% dans la dette gérée et pour 41,7% dans la dette garantie. Les parts cumulées du dollar, du franc français et du deutsche mark ont constitué 91,7% de l'endettement total de l'Etat et 67,6% de la dette avalisée.

COTE D'IVOIRE — DETTE EXTÉRIEURE *

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1975	9 574,6	789,9	509,4	1 299,3	31 227,5	48 282,6
	1976	8 804,1	1 071,5	1 004,5	2 076,0	35 609,0	49 099,8
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1975	7 847,5	4 661,3	2 430,9	7 092,2	53 198,8	16 422,5
	1976	10 543,8	3 922,9	2 187,4	6 110,3	73 145,9	56 791,2
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1975	7 176,8	4 140,2	6 442,5	10 582,7	71 967,3	31 088,5
	1976	34 339,1	13 320,1	8 174,8	21 494,9	108 895,3	58 038,5
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1975	13 414,9	6 926,3	1 567,3	8 493,6	34 528,0	22 537,5
	1976	29 767,3	10 173,2	3 083,9	13 257,1	46 822,3	45 876,4
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1975	4 342,1	—	—	—	4 939,4	2 080,0
	1976	832,7	828,4	246,1	1 074,5	3 026,6	8 117,9
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	...	...	...	...	...	...
	1979	...	...	...	...	...	...
Total	1975	42 355,9	16 517,7	10 950,1	27 467,8	195 861,0	120 411,0
	1976	84 287,0	29 316,8	14 696,7	44 013,5	267 499,1	217 983,9
	1977	202 230,3	46 899,3	24 552,2	71 451,5	435 047,0	492 228,4
	1978	236 311,0	55 069,8	38 655,5	93 725,3	601 813,5	366 799,6
	1979	221 258,0	67 593,4	53 205,7	120 799,1	745 253,1	329 227,1
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat (Air Afrique, CIMA, R.A.N. et S.M.B. y compris).							
Source : Rapports à la B.I.R.D. — Rapport annuel de la Caisse Autonome d'Amortissement							

**L'évolution économique et financière
de la République de Haute-Volta**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1980

L'expansion économique de la Haute-Volta a été favorisée en 1980 par les résultats dans l'ensemble satisfaisants de l'agriculture. La situation alimentaire s'est nettement améliorée malgré la persistance de déficits localisés, dus à l'apparition au cours de la campagne 1979-1980 de poches de sécheresse dans la partie sahélienne du pays.

Dans le domaine industriel, les efforts ont essentiellement porté sur la réorganisation du secteur des cuirs et peaux. De petits projets ont été par ailleurs mis sur pied dans la perspective de la création d'un pôle de développement agro-industriel dans le bassin de la Volta-Noire.

L'évolution des prix a été marquée par les ajustements opérés en début d'année pour tenir compte notamment de la hausse du prix du pétrole.

En définitive, l'augmentation du Produit Intérieur Brut en 1980 serait de l'ordre de 11 %, taux sensiblement égal à celui observé l'année précédente.

1.1. La production agricole

Les tableaux ci-après retracent l'évolution des principales cultures d'exportation ainsi que celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

HAUTE-VOLTA — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Amandes de karité	32,4	56,7	7,0	40,1
Arachides décortiquées	4,7	1,8	1,0	1,2
Coton graine	55,3	38,0	60,0	77,5
Sésame	3,2	1,7	4,3	4,2
Source : Caisse de Stabilisation.				

HAUTE-VOLTA — PRIX A LA PRODUCTION

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Francs c.f.a.le kilo				
Amandes de karité	20,00	22,00	23,00	24,50
Arachides décortiquées	40,00	44,00	54,29	54,29
Coton graine (Allen)	40,00	55,00	55,00	55,00
Sésame	39,00	45,00	63,89	90,00
Source : Journaux officiels de la République de Haute-Volta.				

Les résultats de la **campagne cotonnière** 1979-1980 se sont chiffrés à 77 520 tonnes, soit une amélioration de 29,3% par rapport aux 59 957 tonnes réalisées en 1978-1979. L'égrenage a permis d'obtenir 28 715 tonnes de fibre et 44 691 tonnes de graines en 1979-1980 contre respectivement 20 099 et 24 800 tonnes au titre de la campagne précédente.

La qualité des récoltes a cependant été affectée par les pluies d'arrière-saison enregistrées durant la campagne 1979-1980. De ce fait, l'écoulement de la production sur les marchés internationaux a été rendu difficile. Cette situation a été d'autant plus délicate que la consommation des industries locales n'excède pas 2 000 tonnes de fibre.

La campagne 1979-1980 a été particulièrement bonne pour le **karité**. La collecte des amandes s'est établie à 40 061 tonnes en 1979-1980 alors qu'elle n'avait porté que sur 6 989 tonnes précédemment. Cette reprise s'explique, non seulement par l'amélioration des conditions naturelles que sont l'évolution climatique et le caractère cyclique de cette production, mais également par l'adoption de nouvelles mesures, en matière de commercialisation. Parmi celles-ci, la libéralisation des exportations de ce produit et le relèvement en cours de campagne des prix de cession à la Caisse de Stabilisation méritent d'être signalés.

Les mesures de libéralisation adoptées en 1980 ont également concerné les exportations de graines d'**arachide** et de **sésame**. Toutefois, les résultats de la commercialisation n'ont que faiblement progressé, s'établissant à 1 165 tonnes de graines d'arachide et 4 236 tonnes de graines de sésame contre respectivement 998 et 4 251 tonnes au cours de la campagne 1978-1979. L'évolution peu engageante des prix sur le marché international, avec pour conséquence la fluctuation de la marge perçue par les commerçants agréés, explique en partie le résultat modeste de la commercialisation de ces produits.

S'agissant des **fruits et légumes**, l'*Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères* (UVOCAM) a exporté 1 452 tonnes en 1979-1980, soit une hausse de 25,5% par rapport aux 1 157,3 tonnes réalisées au cours de la campagne précédente.

Les résultats provisoires des **cultures vivrières** pour la campagne 1979-1980 se sont traduits par une progression de 3% des récoltes de céréales par rapport à la campagne précédente. Un déficit céréalier s'est néanmoins maintenu, affectant particulièrement la zone septentrionale du pays où avaient été signalées des poches de sécheresse durant la saison agricole.

HAUTE-VOLTA — PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Maïs	60,0	82,5	101,1	104,5
Mil, Sorgho	871,9	941,0	1 024,3	1 040,3
Riz paddy	36,4	13,7	31,5	47,2
Total	968,3	1 037,2	1 156,9	1 192,0
Source : Ministère du Développement rural.				

1.2. L'élevage

Avec un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2%, le cheptel voltaïque a retrouvé son rythme normal de croît après les dures années de sécheresse. Les produits de l'élevage, et particulièrement les animaux vivants, continuent de représenter une grande partie des exportations voltaïques.

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1976	1977	1978	1979	1980
Milliers de têtes					
Bovins	2 250	2 601	2 653	2 706	2 760
Ovins	1 648	1 698	1 748	1 800	1 854
Caprins	2 472	2 556	2 632	2 712	2 793
Porcins	155	161	165	169	173
Volailles	10 200	10 404	10 612	10 824	11 031
Source : Ministère du Développement rural.					

1.3. Les ressources minières

La prochaine réouverture de la mine d'or de Poura offre des perspectives nouvelles pour les activités minières. La *Société de Recherche et d'Exploitation Minière (SOREMI)*, dotée d'un capital de 4 milliards de francs, a démarré les travaux d'infrastructure en novembre 1980. La production, prévue pour 1984, devrait, grâce à un investissement de 13 milliards de francs, fournir 23 tonnes d'or pur à partir de 180 000 tonnes de minerai extrait.

L'exploitation du gisement de manganèse de Tambao, dont les réserves sont estimées à 13 millions de tonnes pour une teneur de 54%, est assujettie aux résultats de l'actualisation des études.

La Haute-Volta recèle, par ailleurs, d'autres richesses minières, notamment des phosphates, mais l'obstacle majeur à leur exploitation est constitué pour l'insuffisance des sources d'énergie.

1.4. L'industrie

Le secteur industriel est dominé par l'industrie du sucre. La *Société Sucrière de Haute-Volta (SO.SU.HV)* demeure l'unité la plus importante du pays avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à cinq milliards de francs. Durant la campagne 1979-1980, sa production a accusé une baisse de 10,3% en passant de 31 018 tonnes en 1978-1979 à 27 836 tonnes. Cette diminution serait essentiellement liée à des problèmes internes qui ont nécessité une profonde réorganisation de la société. Un projet d'extension, actuellement à l'étude, vise à la création d'une unité de production d'alcool à partir de la mélasse.

La *Société Sucrière du Sourou* (SO.SU.SOUROU), créée en 1977 avec un capital de 150 millions, devrait réaliser le deuxième complexe sucrier du pays dans la vallée du Sourou. Cependant, la situation du marché international et les limites du marché local pèsent sur l'issue de ce projet.

Par ailleurs, un certain nombre de projets industriels dans l'agro-industrie, la mécanique et la chimie ont été agréés pour bénéficier des avantages du code des Investissements.

1.5. Le tourisme

La richesse de sa faune et la variété de ses paysages constituent pour la Haute-Volta des atouts importants dans le domaine touristique. Toutefois, l'impact du tourisme sur l'économie nationale demeure modeste.

La Haute-Volta a accueilli 37 841 touristes en 1980 contre 43 724 en 1979 et 37 753 en 1978. La durée moyenne du séjour a été de 3,5 jours par personne et les dépenses moyennes journalières de 8 513 francs. Les recettes touristiques se sont ainsi élevées à 340 millions de francs.

Pour pallier l'insuffisance de la capacité d'accueil, l'Etat voltaïque a entrepris la construction d'un hôtel de classe internationale à Ouagadougou. Cet hôtel, d'un coût de 3,3 milliards de francs, aura une capacité d'environ 180 chambres. Les travaux ont démarré en décembre 1980 et la mise en service est prévue pour fin 1982.

1.6. Les prix et salaires

L'évolution des **prix** a été essentiellement marquée par les ajustements intervenus en début d'année et qui s'étaient traduits par une progression de l'indice des prix à la consommation africaine de 24 points entre décembre 1979 et janvier 1980.

Par la suite, l'indice des prix de détail a connu une évolution modérée, s'orientant par moments à la baisse, avant de se relever de près de 17 points en décembre. De ce fait, la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation familiale africaine a enregistré en 1980 une hausse de 12,2% par rapport à l'année précédente, contrastant avec la baisse de 6,7% enregistrée en 1979.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de cet indice au cours des dernières années.

Au plan des **salaires**, peu de modifications sont intervenues après les mesures générales prises en janvier 1979. En effet, depuis cette date, le taux horaire du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est resté fixé à 90 francs au lieu de 72 francs précédemment.

**OUAGADOUGOU – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION
AFRICAIN**

	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1970				
Janvier	143,7	216,6	207,4	227,5
Février	150,0	208,7	209,5	226,5
Mars	147,6	216,6	203,2	232,1
Avril	168,5	216,6	202,6	230,9
Mai	175,4	224,9	207,3	227,8
Juin	201,3	231,5	207,9	229,7
Juillet	185,8	226,3	203,9	223,5
Août	178,7	209,0	208,8	227,4
Septembre	168,2	205,5	194,7	227,0
Octobre	169,3	212,7	197,8	232,0
Novembre	160,1	218,0	202,5	223,4
Décembre	162,8	238,2	203,2	240,1
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>167,6</i>	<i>218,7</i>	<i>204,1</i>	<i>229,0</i>
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux publiés par l'Institut national de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta sur la base année 1958.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Les données définitives relatives à l'exécution du budget de l'année 1979 font ressortir un total de recouvrements de 37,1 milliards de francs c.f.a. pour des prévisions de 36,7 milliards. Les dépenses réglées ont été arrêtées à 39,3 milliards, d'où un déficit de 2,2 milliards.

Le budget de l'exercice 1980 a accusé un taux de progression de 9,5% par rapport à celui de l'année précédente et a été équilibré en recettes et en dépenses à 40,2 milliards de francs c.f.a. Evaluées à 35,2 milliards, les recettes fiscales constituent 87,6% de l'ensemble des ressources contre 84,8% un an plus tôt. Toutefois, la part relative de chacune des composantes de cette rubrique est restée stable d'une année à l'autre. Les impôts indirects, avec un montant de 28,3 milliards de francs c.f.a., ont représenté 80,4% du total des recettes fiscales contre 17,0% et 2,6% respectivement pour les impôts directs et les droits d'enregistrement et de timbre. Les autres recettes se sont chiffrées à 5 milliards et ont progressé de 8,7% par rapport aux prévisions de 1979.

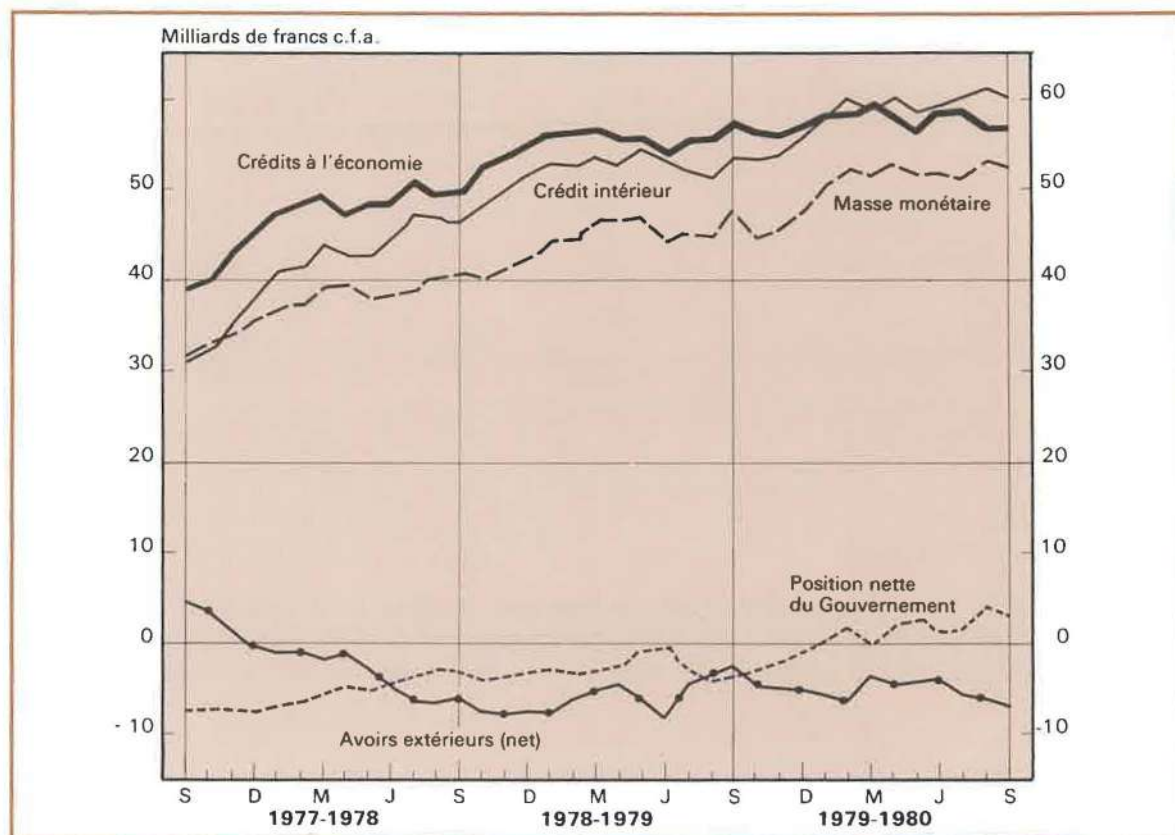
Les crédits alloués aux dépenses de fonctionnement sont passés de 32,6 milliards à 35,2 milliards, accusant ainsi un accroissement de 8%. Les dépenses d'équipement, prévues pour 5 milliards au lieu de 4,1 milliards en 1979, sont en hausse de 22,0%.

Selon les données provisoires au 30 novembre 1980, les recouvrements ont atteint 29,0 milliards et les dépenses 39,1 milliards.

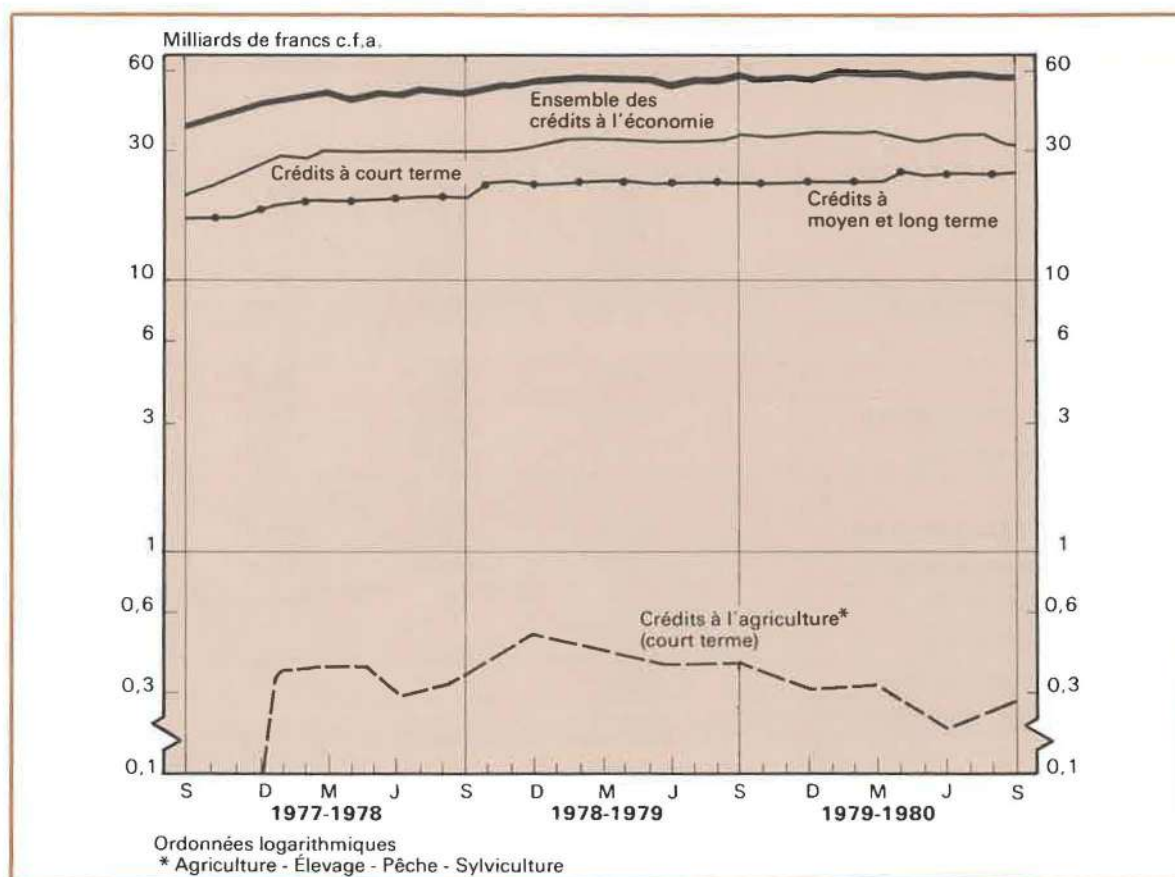
HAUTE-VOLTA — BUDGET NATIONAL

	1977 (c)	1978	1979	1980
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	34,2	29,8	37,1	40,2
— Recettes fiscales	28,1	28,9	29,2	35,2
— Autres recettes	3,8	0,9	6,9	5,0
— Financements extérieurs	2,3	—	1,0	—
Dépenses	30,0	29,6	39,3	40,2
— Budget de fonctionnement	21,3	25,8	32,6	35,2
— Budget d'équipement	8,7	3,8	6,7	5,0
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 4,2	+ 0,2	— 2,2	—
Apports des correspondants	+ 0,7	+ 1,3	+ 0,3	—
Autres opérations du Trésor (a)	—	—	—	—
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 0,8	+ 1,4	— 3,3	—
Exercice : 1^{er} janvier - 31 décembre.				
(a) Décalages de trésorerie et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
(c) Y compris « Programme spécial d'équipement ».				
Source : Services du Trésor voltaïque.				

HAUTE-VOLTA — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La comparaison de la situation monétaire de la Haute-Volta au 30 septembre 1980 par rapport à celle arrêtée un an plus tôt montre que celle-ci a été essentiellement caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, un ralentissement du rythme de croissance du crédit intérieur consécutif à une stagnation des crédits à l'économie et une progression moins prononcée de la création monétaire.

HAUTE-VOLTA – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1977	1978	1979	1980
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	3 864	– 6 134	– 2 503	– 6 631
– Banque centrale	14 297	5 211	6 939	4 822
– Trésor	5	5	5	5
– Banques	– 10 438	– 11 350	– 9 447	– 11 458
Crédit intérieur	31 081	46 467	53 288	60 394
– Gouvernement (net)	– 7 654	– 3 228	– 3 850	3 422
– Crédits à l'économie	38 735	49 695	57 138	56 972
Masse monétaire	31 420	40 394	47 032	52 659
Autres éléments nets	3 525	– 61	3 753	1 104

Source : B.C.E.A.O.

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est demeurée négative tout au long de l'exercice. Elle est passée de – 2,5 milliards à – 6,6 milliards entre le 30 septembre 1979 et le 30 septembre 1980, accusant ainsi une dégradation de 4,1 milliards au lieu d'une hausse de 3,6 milliards pour la période précédente. La baisse des avoirs extérieurs nets décrite ci-dessus a résulté de la détérioration de la balance commerciale liée à une forte augmentation des prix du pétrole brut et aux importations de biens d'équipement dans le cadre du plan quinquennal 1977-1981.

L'évolution défavorable de la balance courante a entraîné une réduction de 2,1 milliards de la position nette de la Banque centrale vis-à-vis de l'extérieur et une augmentation de 2,0 milliards de l'endettement extérieur net des banques. Le montant des réserves officielles de change comptabilisées dans la situation de la Banque centrale est passé de 10,9 milliards en septembre 1979 à 14,7 milliards en juin 1980 avant de se chiffrer à 11,1 milliards en septembre 1980. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de la Banque centrale par ses réserves officielles de change n'a presque pas varié entre le début et la fin de l'exercice puisqu'il est passé de 48,6% à 48,9%.

Entre le 30 septembre 1979 et le 30 septembre 1980, le **crédit intérieur** s'est élevé de 53,3 milliards à 60,4 milliards, soit un accroissement de 13,3% contre 14,6% un an plus tôt. Le léger ralentissement de la croissance ainsi constaté est consécutif à une stagnation des crédits à l'économie dont l'effet a été atténué par un retournement de la position nette du Gouvernement.

Alors qu'elle était créditrice de 3,9 milliards au 30 septembre 1979, la *position nette du Gouvernement* vis-à-vis des institutions monétaires est devenue débitrice de 3,4 milliards un an plus tard. Ce fléchissement de 7,3 milliards sur la période qui contraste avec l'amélioration de 0,7 milliard relevée un an auparavant est lié aux charges importantes qui ont pesé sur la trésorerie publique, en particulier celles résultant de la poursuite de la mise en place d'une infrastructure routière moderne.

Au cours de l'exercice 1979-1980, une somme de 1 962 millions a été mise à la disposition du Trésor voltaïque au titre du Fonds fiduciaire.

Les *crédits à l'économie* se sont chiffrés à 57,0 milliards au 30 septembre 1980 au lieu de 57,1 milliards au début de l'exercice, en baisse de 0,1 milliard contre une hausse de 7,4 milliards un an auparavant.

Cette stagnation recouvre en réalité une expansion des crédits ordinaires qui a été compensée par une contraction des crédits de campagne. Ces derniers ont diminué de 11,0 milliards au 30 septembre 1979 à 4,8 milliards un an plus tard à la suite du reclassement par la Banque centrale des facilités de l'espèce consenties à certaines sociétés et de la surveillance plus étroite de ces concours. Dans le même temps et pour les mêmes raisons, les crédits ordinaires se sont accrus de 6,0 milliards ou 13,2% au lieu de 17,3% l'exercice précédent.

D'après les renseignements fournis par la Centrale des Risques, le commerce et les industries ont continué de drainer plus de 75% des crédits à court terme distribués par les banques. Par ailleurs, l'augmentation de 2,3 milliards des crédits à moyen et long terme a essentiellement profité aux entreprises industrielles et de services.

Au cours de l'exercice sous revue, la *masse monétaire* a progressé de 47,0 milliards à 52,7 milliards, soit un taux de 12,1% au lieu de 16,4% précédemment. Cette création monétaire supplémentaire de 5,7 milliards entre septembre 1979 et septembre 1980 a eu pour unique source le développement du crédit intérieur, la baisse des avoirs extérieurs nets ayant, au contraire, exercé un effet modérateur.

Le ralentissement de l'expansion monétaire s'est reflété uniquement au niveau des dépôts en banque. En effet, ces derniers n'ont progressé que de 5,2% entre septembre 1979 et septembre 1980 au lieu de 16,6% pour les douze mois précédents tandis que la circulation fiduciaire s'accroissait pour les mêmes périodes de 27,7% au lieu de 18,4%. Le ralentissement du rythme de progression des dépôts en banque a concerné exclusivement les dépôts du secteur public puisque cette catégorie de dépôts a fléchi au cours de la période alors que le taux de croissance des dépôts privés augmentait de 25,6% à 38,0%.

La **base monétaire** (a) s'est accrue au cours de l'exercice 1979-1980 de 16,2 milliards à 20,4 milliards du fait de la circulation fiduciaire. L'expansion de la base monétaire a eu pour contrepartie l'augmentation des concours de la Banque centrale au Gouvernement dont les effets ont été partiellement compensés par une baisse des avoirs extérieurs nets, les concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers étant restés pratiquement au même niveau.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après la chute enregistrée en 1978, les exportations se sont sensiblement redressées en 1979 où elles ont atteint 16,2 milliards de francs c.f.a. contre 9,6 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 68,8%. Les importations qui avaient marqué une pause en 1978 ont également repris leur progression en 1979, à un rythme toutefois inférieur, si bien que le taux de couverture des importations par les exportations, certes encore faible, est remonté de 18,8% à 25,4%. Néanmoins, le déficit de la balance commerciale s'est à nouveau alourdi. L'année 1980 ne devrait pas connaître une amélioration dans ce domaine malgré une nouvelle hausse attendue des exportations.

HAUTE-VOLTA — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1975	1976	1977	1978	1979
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	9,4	12,7	13,6	9,6	16,2
Importations *	32,4	34,4	51,4	51,1	63,9
Balance commerciale	- 23,0	- 21,7	- 37,8	- 41,5	- 47,7
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	29,0	36,9	26,5	18,8	25,4
* Y compris importations en franchise.					
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

Les ventes, en 1979, des principaux produits agricoles d'exportation ont enregistré par rapport à 1978 des hausses plus ou moins importantes liées en partie à une amélioration sensible des conditions climatiques. Ainsi, les exportations de coton ont progressé de plus de 75% pour atteindre 5,3 milliards de francs c.f.a. contre 3,0 milliards. Les ventes des produits de l'élevage se sont élevées à 5,3 milliards au lieu de 4,1 milliards à la suite de l'effort entrepris par les autorités voltaïques en vue de reconstituer le cheptel durement atteint par les effets de la sécheresse des années précédentes. La reprise du cycle de la production des amandes de karité a abouti à un léger accroissement des recettes qui sont ainsi passées de 0,9 milliard à 1,1 milliard.

Les importations de produits alimentaires ont regressé de 7,6 milliards de francs c.f.a. en 1978 à 6,3 milliards en 1979, soit une baisse de 17,1% imputable surtout aux produits laitiers. Par contre, les achats de biens manufacturés se sont accrus, la valeur totale des importations de machines, de matériels électrique et de transport atteignant 16,1 milliards contre 14,5 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée pour partie au développement des investissements entrepris dans le cadre du plan quinquennal 1977-1981. La facture pétrolière s'est également inscrite en hausse avec 7,2 milliards en 1979 au lieu de 4,3 milliards l'année précédente, soit une augmentation de 67,4% contre un taux d'accroissement de 21,5% seulement pour le tonnage importé.

L'expansion des échanges se serait poursuivie en 1980. Le pays ayant bénéficié à nouveau de conditions climatiques favorables, les exportations de produits agricoles auraient progressé. Dans le même temps, les grands projets d'investissement inscrits au plan quinquennal et le renchérissement des produits pétroliers auraient majoré les importations.

L'orientation géographique des échanges extérieurs de la Haute-Volta a été sensiblement modifiée en 1979. La part relative de la C.E.E. dans le total des exportations a été réduite de 42,8% à 33,3% au profit des pays asiatiques dont la part s'est relevée de 7,4% à 16,8%. L'U.M.O.A. a absorbé 43,4% des exportations voltaïques au lieu de 45,0% un an plus tôt. S'agissant des importations, la part de l'U.M.O.A. s'est renforcée, passant de 13,6% à 20,1% tandis que celles de la C.E.E. et des pays d'Amérique s'effritaient respectivement de 58,0% à 53,2% et de 15,5% à 12,9%.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements de la Haute-Volta a enregistré une nette amélioration en 1979 où elle s'est soldée par un excédent de 2,5 milliards de francs c.f.a. contre un déficit de 7,5 milliards en 1978.

Le déficit des transactions sur marchandises s'est accru de 9,7% d'une année à l'autre en raison de la faible progression des exportations par rapport aux importations dont l'évolution est essentiellement liée à une forte hausse des achats de biens d'équipement.

Le déficit de la balance des services qui est passé de 15,4 milliards en 1975 à 24,1 milliards en 1977, s'était aggravé en 1978 pour se situer à 27,7 milliards. Cette détérioration est à la fois imputable à l'évolution des frais d'acheminement des marchandises importées, à la progression des recettes des compagnies de transport non-résidentes, à l'accroissement des dépenses occasionnées par les étudiants et stagiaires voltaïques à l'étranger et à la forte hausse des règlements au titre des intérêts de la dette publique. En 1979, le développement des activités touristiques et l'accroissement des dépenses des organisations internationales ont permis de ramener le déficit à 17,7 milliards en 1979 malgré l'augmentation des dépenses d'acheminement des marchandises importées.

La hausse des entrées nettes au titre des transferts sans contrepartie qui recensent notamment les importants envois de fonds des migrants voltaïques ainsi que les aides publiques internationales, avait entraîné une réduction du déficit des paiements courants ramené de 20,5 milliards en 1977 à 14,2 milliards en 1978. Ce déficit s'est stabilisé à 14,4 milliards en 1979, en raison d'une légère contraction des transferts nets.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires, en très forte hausse du fait de la mise en place des projets prévus au plan de développement 1977-1981, ont atteint 16,9 milliards en 1979 contre 6,0 milliards un an plus tôt. Elles ont ainsi permis de dégager un solde excédentaire de 2,5 milliards de la balance globale en 1979 contre un déficit de 7,5 milliards en 1978.

HAUTE-VOLTA — BALANCE DES PAIEMENTS

	1975	1976	1977	1978	1979*
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 24,4	- 20,2	- 30,9	- 33,9	- 37,2
dont — <i>Exportations (FOB)</i>	+ 15,8	+ 19,8	+ 23,3	+ 24,3	+ 25,7
— <i>Importations (FOB)</i>	- 40,2	- 40,0	- 54,2	- 58,2	- 62,9
Services	- 15,4	- 16,6	- 24,1	- 27,7	- 17,7
Transferts sans contrepartie	+ 30,9	+ 29,0	+ 34,5	+ 47,4	+ 40,5
dont — <i>Privés</i>	+ 10,1	+ 11,5	+ 13,3	+ 17,4	+ 16,5
— <i>Publics</i>	+ 20,8	+ 17,5	+ 21,2	+ 30,0	+ 24,0
Balance des paiements courants	- 8,9	- 7,8	- 20,5	- 14,2	- 14,4
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 4,1	+ 4,0	+ 11,4	+ 6,2	+ 16,9 (a)
Balance de base	- 4,8	- 3,8	- 9,1	- 8,0	+ 2,5 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 2,8	+ 0,2	+ 1,9	- 0,2	...
Erreurs et omissions nettes	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,7	-
Balance globale	- 1,5	- 3,2	- 6,8	- 7,5	+ 2,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Estimations.					
(a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Le montant total des engagements contractés au cours de l'année 1980 s'est établi à 18,6 milliards de francs c.f.a. contre 12,2 milliards et 5,7 milliards de francs c.f.a. respectivement en 1979 et 1978. Les interventions de la France, par le canal de la *Caisse Centrale de Coopération Economique* (C.C.C.E.), ont atteint 10,6 milliards soit 57,0% des nouveaux engagements. Elles ont été consacrées pour 42,5% au financement de divers investissements tels le projet aurifère de Koademana, la réactivation de la mine d'or de Poura, le développement de la pisciculture. En outre, les infrastructures hôtelières ont bénéficié de 13,2% de ces interventions et l'hydraulique urbaine de 10,9%. Les concours de l'*Association Internationale pour le Développement* (A.I.D.) qui ont été également assez substantiels, se sont élevés à 4,4 milliards et ont été destinés à hauteur de 1,4 milliard au développement de la riziculture et de 3,0 milliards à la réalisation d'un projet forestier. Le solde de 3,6 milliards représente les concours de divers organismes tels que l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole*, la *Banque Islamique de Développement* et le *Fonds Monétaire International*.

Au cours de l'année sous revue, les tirages se sont chiffrés à 18,1 milliards. Ils ont été essentiellement effectués sur les crédits antérieurement accordés par les prêteurs officiels soit, 60,6% sur les institutions internationales et 36,9% sur les Gouvernements et institutions publiques étrangers.

Le service de la dette a doublé par rapport à 1979, atteignant 3,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 1,6 milliard. Cette évolution est liée aux paiements effectués en faveur des banques et des autres établissements financiers à qui ont été attribués 49,2% des remboursements contre 26,1% un an plus tôt. Le service de la dette a représenté 12,8% de la valeur estimée des exportations de biens et services.

Les transferts nets, représentant les tirages diminués du service de la dette, ont légèrement augmenté par rapport à ceux de l'année précédente s'établissant à 14,8 milliards au lieu de 14,3 milliards. Ils proviennent pour 10,2 milliards de francs des institutions internationales.

A fin 1980, l'endettement global se chiffrait à 104,4 milliards de francs c.f.a. répartis à concurrence de 71,0 milliards pour l'encours et de 33,4 milliards pour la partie non encore prélevée.

HAUTE-VOLTA — DETTE EXTÉRIEURE *

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1976	1 827,8	13,5	26,7	40,2	7 539,3	19 868,9
	1977	6 584,6	13,4	56,3	69,7	15 383,5	16 155,7
	1978	5 654,4	19,4	113,7	133,1	18 443,4	13 992,8
	1979	8 359,4	20,5	234,7	255,2	25 737,0	12 239,9
	1980	10 984,4	242,0	498,7	740,7	38 428,0	12 378,3
Gouvernements	1976	3 847,4	481,8	228,1	709,9	12 491,2	18 262,2
	1977	3 847,9	530,8	224,2	755,0	14 953,4	15 718,1
	1978	1 804,1	537,8	297,3	835,1	17 549,4	18 022,7
	1979	2 025,6	512,2	293,0	805,2	19 957,6	16 706,4
	1980	6 680,2	572,7	218,3	791,0	25 137,5	21 010,6
Banques et autres établissements financiers	1976	99,5	20,9	8,9	29,8	183,4	1 161,4
	1977	894,5	20,0	17,5	37,5	1 028,0	256,3
	1978	173,0	104,9	47,7	152,6	590,8	77,0
	1979	5 577,0	120,2	311,4	431,6	6 072,9	—
	1980	292,3	907,1	708,1	1 615,2	6 129,9	—
Crédits fournisseurs	1976	273,3	161,2	29,2	190,4	476,6	—
	1977	595,8	266,7	46,6	313,3	1 163,0	—
	1978	—	282,7	12,6	295,3	502,9	—
	1979	—	133,2	21,2	160,4	369,7	—
	1980	165,3	91,1	43,0	134,1	443,9	—
Autres origines	1976	—	—	—	—	—	—
	1977	—	—	—	—	—	—
	1978	—	—	—	—	—	—
	1979	—	—	—	—	—	—
	1980	—	—	—	—	—	—
Total	1976	6 048,3	679,4	292,9	970,3	20 690,5	39 292,5
	1977	11 842,8	770,9	323,9	1 094,2	32 527,9	32 130,1
	1978	7 631,5	944,8	471,3	1 416,1	37 086,5	32 092,5
	1979	15 962,4	786,1	866,3	1 652,4	52 137,2	28 944,3
	1980	18 122,2	1 812,9	1 468,2	3 281,1	71 054,5	33 388,9

* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.

Source : Rapports à la B.I.R.D.

**L'évolution économique et financière
de la République du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1980

La campagne 1979-1980 s'est traduite par un nouveau recul de certaines cultures d'exportation et une amélioration sensible de la production vivrière.

L'exploitation minière a poursuivi son expansion avec notamment l'entrée en activité de la *Société Nigérienne de Charbon* (SO.NI.CHAR.).

Dans le secteur industriel, le marasme a persisté dans la branche des huileries en raison du faible volume de la production arachidière. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a, par contre, bénéficié de l'ouverture d'importants chantiers en 1980.

L'évolution des prix a été dans l'ensemble modérée en 1980 malgré certaines tensions apparues à la fin du deuxième trimestre.

Les salaires ont été relevés de 10% à compter du 1er octobre 1980. Le taux de Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) a ainsi progressé de 99,11 francs l'heure à 109,02 francs.

En définitive, l'évolution de l'économie nigérienne s'est traduite en 1980 par un certain ralentissement de l'expansion du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) qui est passée de 28% en 1979 à environ 15%.

1.1. La production agricole

Les tableaux ci-après retracent l'évolution des principales cultures d'exportation ainsi que celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	7,2	14,6	8,9	2,2
Coton graine	7,2	3,8	4,4	3,4
Niébé	49,0	4,1	20,8	49,3
Sources : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA). Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.).				

NIGER — PRIX A LA PRODUCTION

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
	Francs c.f.a. le kilo			
Arachides décortiquées	55	69	75	75
Coton graine (1er choix)	47	55	62	62
Niébé	30	30	45	45
Source : Journaux officiels de la République du Niger.				

La **campagne arachidière** qui s'est déroulée du 8 novembre 1979 au 12 avril 1980 s'est soldée par une nouvelle baisse, la collecte n'atteignant que 2 172 tonnes de graines au lieu de 8 888 tonnes la campagne précédente. La faiblesse de ces achats semble due aux exigences des procédés culturels de ce produit, à la structure du circuit de commercialisation et à l'attrait exercé par les prix pratiqués au Nigeria. Ainsi, malgré les augmentations substantielles du prix d'achat au producteur en 1977-1978 et en 1978-1979, la commercialisation de l'arachide n'a toujours pas amorcé la reprise attendue.

La **campagne cotonnière** 1979-1980 s'est déroulée parallèlement à la campagne arachidière. Le prix d'achat au producteur a été maintenu à son niveau antérieur de 62 francs le kilo. Les achats cumulés en fin de campagne se sont élevés à 3 428 tonnes au lieu de 4 370 tonnes la campagne précédente, soit une baisse de 21,6%. Le rendement à l'égrenage s'est cependant amélioré, passant de 34% à 40% en 1979-1980. La production de fibre s'est élevée à 1 210 tonnes, accusant une baisse de 18,6% par rapport aux 1 486 tonnes de la campagne 1978-1979. Cette production a permis de couvrir les besoins de l'industrie textile locale et même de dégager un excédent de 315 tonnes pour l'exportation.

La commercialisation du **niébé** a porté sur 49 300 tonnes en 1979-1980 contre 20 788 tonnes, soit plus qu'un doublement d'une campagne à l'autre. Cette performance qui contraste avec l'évolution des autres cultures d'exportation résulte d'une part, de l'extension sensible des surfaces cultivées et, d'autre part, de la moindre sensibilité du niébé aux variations climatiques. Ce produit a été écoulé en totalité au Nigeria.

La **production vivrière** a été dans l'ensemble satisfaisante en 1979-1980. Les récoltes de mil et de sorgho ont été globalement estimées à 1 559 300 tonnes, soit une amélioration de 5,9% par rapport à la campagne précédente. L'*Office des Produits Vivriers du Niger* (O.P.V.N.) en a commercialisé 77 960 tonnes au lieu de 22 726 tonnes en 1978-1979. Les récoltes de riz paddy ont par contre baissé, passant de 31 650 tonnes à 23 838 tonnes, soit un recul de 24,7%. L'évolution favorable de la production céréalière a assuré au Niger une situation alimentaire satisfaisante en 1980 et a permis de dégager un excédent de 120 000 tonnes de mil et de sorgho. L'autosuffisance dans le domaine céréalier, objectif prioritaire assigné à l'agriculture par les autorités, a donc été réalisée.

1.2. L'élevage

Le programme quinquennal de reconstitution du cheptel après les années de sécheresse de 1972 à 1975 a pris fin en 1979. Les objectifs de reconstitution fixés variaient entre 65% pour les bovins et 100% pour les caprins. La réalisation de ces objectifs en fin de période a été de 100% pour les ovins et les caprins et de 80% pour les bovins. Les efforts actuellement engagés dans le cadre du plan quinquennal 1979-1983 visent l'amélioration des conditions de production et de la qualité du bétail afin d'accroître le niveau des exportations. Les effectifs ont été estimés pour 1980 à 3 206 000 bovins et 9 918 000 ovins et caprins.

1.3. La production minière

La production d'uranium en 1980 s'est élevée à 4 129 tonnes au lieu de 3 540 tonnes l'année précédente. Les ventes ont porté sur 4 005 tonnes contre 3 404 tonnes, suivant ainsi la même évolution que la production. Les recettes correspondantes ont progressé au même taux de 17,7%, le prix de cession restant inchangé à 24 500 francs c.f.a. le kilo.

NIGER — PRODUCTION ET VENTES D'URANIUM

	1977	1978	1979	1980
Tonnes de concentré d'uranium				
Production	1 441	2 109	3 540	4 129
Ventes	1 466	2 249	3 404	4 005
Millions de francs c.f.a.				
Valeur des ventes	28 421	52 352	83 399	98 104

1.4. La production industrielle

La baisse de la production arachidière continue d'entraver l'activité des huileries, deux des trois unités locales ayant cessé toute activité depuis 1979. La *Société Industrielle et Commerciale du Niger* (SI.CO.NIGER), seule entreprise qui continue à fonctionner, n'a pu tourner qu'à 5% de sa capacité de trituration compte tenu de la faiblesse des livraisons locales de graines et des difficultés d'approvisionnement dans les pays limitrophes où les prix de l'arachide sont relativement élevés.

La *Société Nigérienne de Cimenterie* a produit, au cours des neuf premiers mois de l'année, 30 817 tonnes de ciment et 26 101 tonnes de clinker contre respectivement 24 524 tonnes et 32 627 tonnes pour la période correspondante de 1979.

La *Société Nigérienne de Textiles* (SO.NI.TEXTIL) a eu une activité satisfaisante puisqu'elle a produit 13,1 millions de mètres de tissus au lieu de 12,1 millions en 1979, soit une progression de 8,3%.

Enfin, dans le domaine agro-industriel, les projets en cours concernent l'implantation à Tillabéry d'un complexe sucrier auquel sera associé un ranch d'embouche industrielle.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a bénéficié de l'ouverture d'importants chantiers qui, pour la seule ville de Niamey, sont estimés à plus de 50 milliards. Les principaux ouvrages en construction sont le Palais des Congrès, le siège de l'*Office National des Ressources Minières* (O.NA.RE.M.), le siège de la *Banque Internationale pour le Niger* (B.I.P.N.), l'hôtel Gaweye, le complexe socio-culturel et l'Ecole des Sciences.

1.5. Le tourisme

Pour l'instant, le tourisme n'est pas une activité très développée. Les revenus qu'il procure sont encore modestes et les structures d'accueil assez limitées.

Toutefois, l'amélioration en cours de la capacité d'hébergement et l'achèvement de la route transsaharienne devraient contribuer à insuffler à ce secteur un dynamisme nouveau.

1.6. Les prix et salaires

Après une évolution modérée durant les quatre premiers mois de l'année, les **prix** à la consommation ont sensiblement progressé en mai et juin 1980. L'indice des prix à la consommation africain est ainsi passé de 261,9 points en janvier à 268,6 points en avril puis à 297,5 points en juillet. Par la suite, une certaine stabilité a prévalu jusqu'en décembre où de nouvelles tensions sont apparues.

Les tensions ainsi relevées étant essentiellement dues au renchérissement des produits alimentaires, des mesures ont été prises pour renforcer le contrôle des prix sur les marchés des grands centres urbains.

NIAMEY — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1970				
Janvier	202,1	237,4	241,5	261,9
Février	203,2	227,8	242,5	264,1
Mars	204,6	231,2	250,5	265,4
Avril	204,2	234,1	252,8	268,6
Mai	198,3	236,1	257,1	286,2
Juin	221,4	237,9	270,3	294,2
Juillet	236,2	247,9	273,9	297,5
Août	236,7	249,9	275,3	291,9
Septembre	231,1	249,2	263,2	296,9*
Octobre	236,5	248,3	261,8	301,9
Novembre	228,0	249,4	261,9	299,2
Décembre	233,5	252,5	261,8	305,7
Moyenne annuelle	219,7	241,8	259,4	286,1

* Au cours du mois de septembre 1980, aucun relevé de prix n'ayant été effectué, l'indice a été obtenu en faisant la moyenne arithmétique des indices d'août et d'octobre.

N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux publiés par la Direction de la Statistique du Niger, sur la base 1er juillet 1962 - 30 juin 1963.

En ce qui concerne les **salaires**, des mesures générales ont été prises à compter du 1er octobre 1980. Le taux horaire du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) est ainsi passé de 99,11 à 109,02 francs. De même, les salaires des première, deuxième et troisième catégories ont été relevés de 10%.

2. FINANCES PUBLIQUES

Les résultats définitifs de l'exécution du budget général de l'exercice financier 1978-1979 ont mis en évidence le réalisme prudent qui a présidé à son élaboration. En effet, au 30 septembre 1979, les recettes recouvrées ressortaient à 60,1 milliards de francs c.f.a. pour une prévision de 59,3 milliards de francs c.f.a. alors que les dépenses se sont chiffrées à 56,1 milliards, d'où un excédent de 4,0 milliards de francs c.f.a.

Les recettes fiscales, qui se sont élevées à 52,1 milliards, ont représenté 85,0% de l'ensemble des ressources. Les impôts directs se sont chiffrés à 15,6 milliards ; les droits de douane et les autres taxes indirectes se sont établis respectivement à 17,8 milliards et 12,3 milliards.

Les règlements au titre du budget de fonctionnement se sont élevés à 38,3 milliards. Les crédits consacrés au Fonds National d'Investissement ont atteint 17,8 milliards de francs c.f.a.

Le budget général de l'exercice 1979-1980, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de la première phase du plan quinquennal 1979-1983, a été arrêté en recettes et en dépenses à 72,1 milliards de francs c.f.a., en augmentation de 12,8 milliards par rapport au budget précédent, soit un taux de progression de 21,6%.

L'augmentation de 25,7% des recettes fiscales a été prévue sans aggravation du taux des impôts ; de plus, la seule modification importante a consisté en un transfert aux collectivités locales de certains impôts tels que la contribution des propriétés bâties, les patentes et les licences, entraînant ainsi un manque à gagner. Les droits de douane, avec un montant de 22,1 milliards, ont représenté 30,7% du total des ressources ; ils sont suivis par les impôts directs et les autres impôts indirects qui se sont chiffrés respectivement à 20,9 milliards de francs c.f.a. et 12,8 milliards de francs c.f.a. L'amélioration attendue de ces deux dernières catégories semble liée en grande partie à l'augmentation de la production de l'uranium.

La part relative des dépenses du service de la dette publique est restée du même ordre que dans le budget précédent, traduisant ainsi la volonté des autorités de limiter l'endettement extérieur.

Les crédits alloués au titre des dépenses des « Pouvoirs publics et des moyens des services » ont augmenté de 26,7% en passant de 23,6 milliards à 29,9 milliards ; cet important relèvement s'explique par la poursuite de la politique sociale entreprise par les autorités. Les « Interventions publiques » ont absorbé 52% du total des dépenses et sont constituées à hauteur de 27,5 milliards par les investissements dont la majeure partie est réalisée par le Fonds National d'Investissement.

Sur la base des résultats provisoires d'exécution du budget 1979-1980, les recettes totales se sont établies à 68,7 milliards contre 67,6 milliards pour les dépenses, d'où un excédent de 1,1 milliard de francs c.f.a.

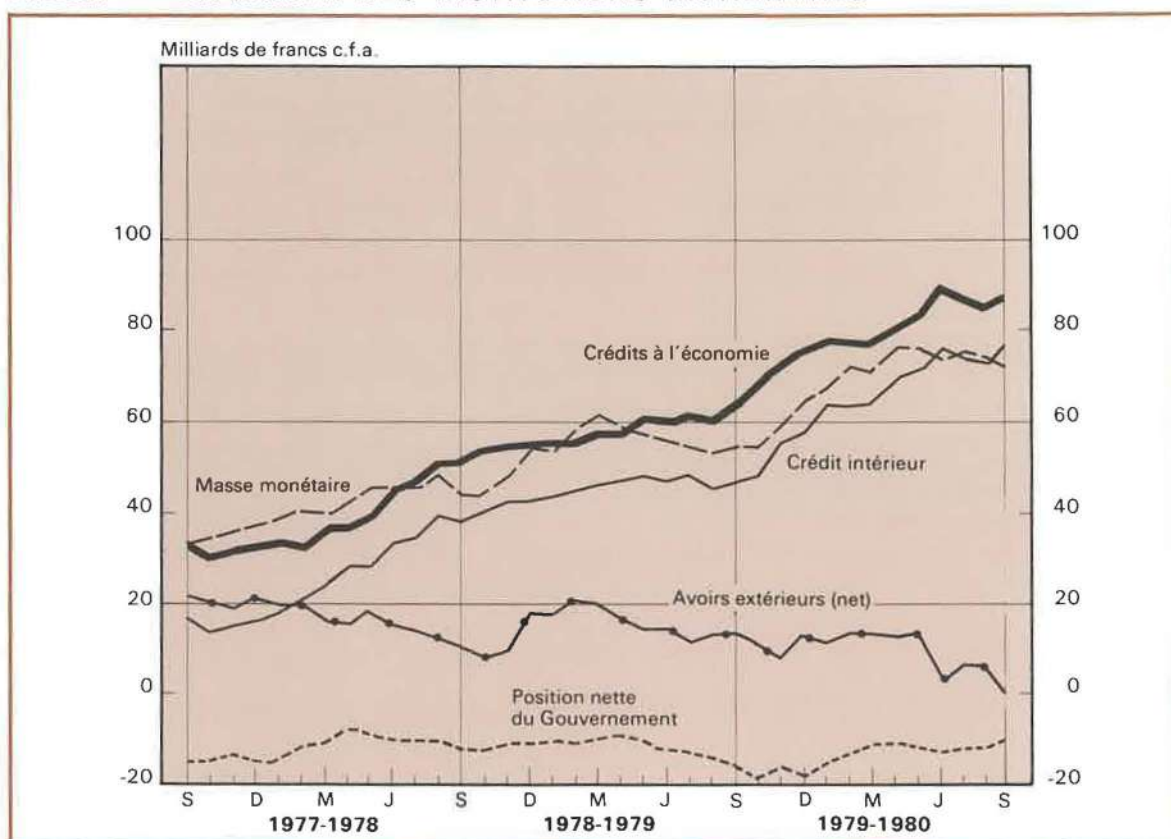
NIGER — BUDGET GÉNÉRAL *

	1976-1977	1977-1978**	1978-1979**	1979-1980
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a				
Recettes	43,8	58,4	60,1	72,1
— Recettes fiscales	30,3	38,8	51,1	59,2
— Autres recettes	13,5	19,6	9,0	12,9
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	41,8	55,9	56,1	72,1
— Budget de fonctionnement	35,9	42,9	38,3	46,1
dont : <i>Transferts au budget d'équipement</i>	7,8	14,1	—	—
— Budget d'équipement	5,9	13,0	17,8	26,0
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 2,0	+ 2,5	+ 4,0	—
Apports des correspondants	+ 0,5	+ 1,7	...	—
Autres opérations du Trésor (a)	+ 0,5	— 3,5	...	—
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 3,0	— 0,7	+ 5,3	—

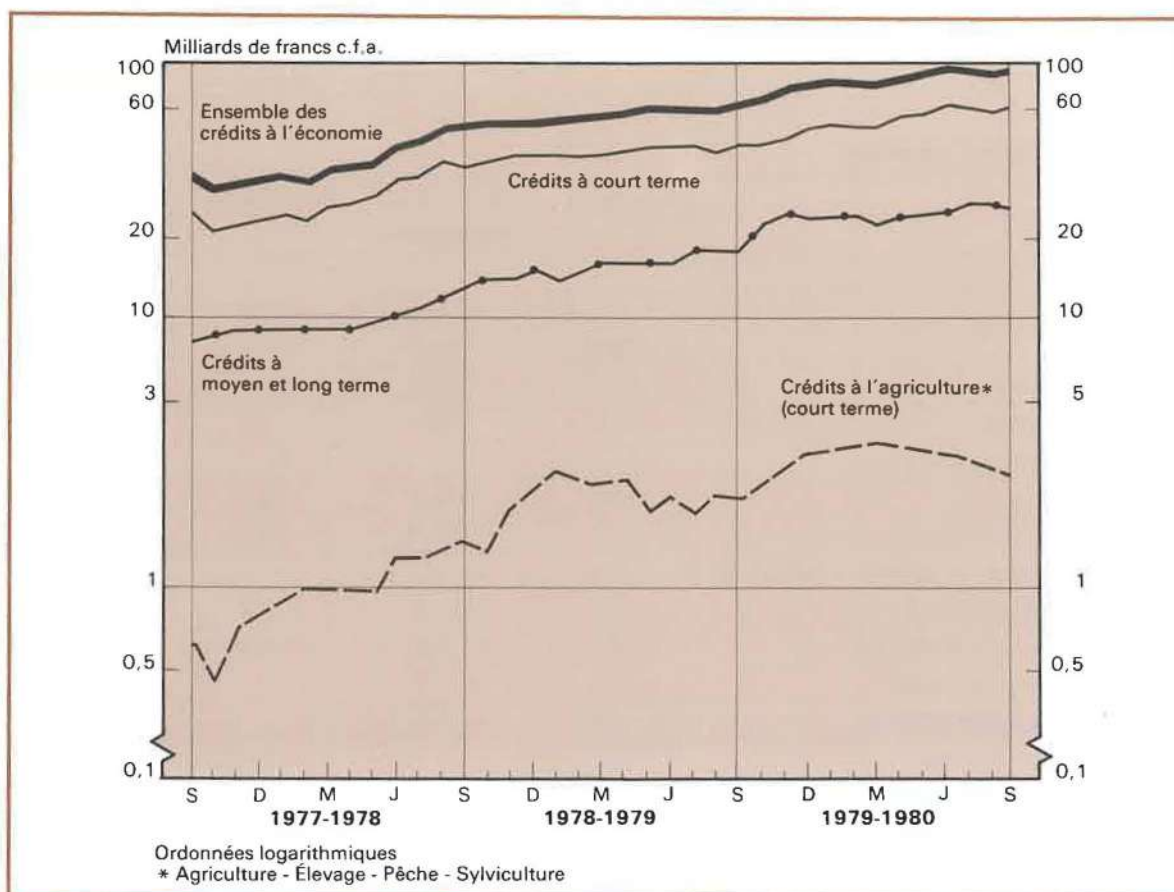
* Exercice : 1er octobre - 30 septembre. - ** Ces chiffres ne tiennent pas compte des transferts. - (a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. - (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.

Source : Services du Trésor nigérien.

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1979-1980, l'économie nigérienne a été affectée par les résultats relativement modestes de certaines cultures de rente, par la stagnation du prix de vente de l'uranium et par l'augmentation sensible des importations de pétrole brut et de biens d'équipement.

Sous l'effet de ces facteurs, l'évolution de la situation monétaire du Niger au cours de l'exercice 1979-1980 par rapport à l'exercice précédent a été essentiellement caractérisée par une baisse sensible des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, une forte intensité de la demande de crédit et une création monétaire soutenue.

NIGER — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a				
Avoirs extérieurs nets	21 204	10 585	13 298	— 55
— Banque centrale	23 504	14 888	17 859	23 421
— Banques	— 2 300	— 4 303	— 4 561	— 23 476
Crédit intérieur	16 873	38 577	46 310	77 087
— Gouvernement (net)	— 15 511	— 12 595	— 17 267	— 10 969
— Crédits à l'économie	32 384	51 172	63 577	88 056
Masse monétaire	32 734	44 034	54 246	72 080
Autres éléments nets	5 343	5 128	5 362	4 952

Source : B.C.E.A.O.

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est passée de 13,3 milliards à — 0,1 milliard soit une baisse de 13,4 milliards, en comparaison d'une hausse de 2,7 milliards enregistrée l'exercice précédent. Cette évolution défavorable a concerné uniquement les banques qui ont accru leurs engagements envers l'extérieur de 18,9 milliards pour financer une partie de la progression des crédits à l'économie tandis que les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale augmentaient de 5,5 milliards au cours de l'exercice 1979-1980.

La détérioration de la position extérieure nette a eu pour principale cause la forte poussée des importations, particulièrement affectées par l'accroissement de la demande de biens d'équipement et le renchérissement des produits pétroliers.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale sont passées de 22,2 milliards au 30 septembre 1979 à 29,5 milliards au 30 septembre 1980, soit une augmentation de 7,3 milliards au lieu d'une hausse de 3,5 milliards pendant l'exercice précédent. Le taux de couverture des engagements de la Banque centrale par ces réserves s'est établi à 62,0% au 30 septembre 1980 au lieu de 59,3% un an auparavant.

Le **crédit intérieur** s'est élevé de 46,3 milliards au 30 septembre 1979 à 77,1 milliards un an plus tard, soit un accroissement de 66,5% au lieu de 19,9% au cours de l'exercice précédent. Cette forte accélération du rythme de progression du crédit intérieur est consécutive à un important développement des crédits à l'économie accentué par une réduction de la position créditrice nette du Gouvernement.

La *position créditrice nette du Gouvernement* vis-à-vis des institutions monétaires s'est établie à 11,0 milliards au 30 septembre 1980 au lieu de 17,3 milliards un an plus tôt. Cette réduction de 6,3 milliards traduit une participation accrue de l'Etat à l'effort d'équipement du pays notamment en matière d'infrastructure routière.

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque centrale a mis à la disposition du Trésor nigérien 2,0 milliards de francs au titre du Fonds fiduciaire.

L'encours des *crédits à l'économie*, passé de 63,6 milliards à 88,1 milliards, a enregistré une forte progression de 38,5% au cours de l'exercice 1979-1980 au lieu de 24,2% l'exercice précédent. L'accélération ainsi constatée est imputable aussi bien aux crédits à court terme qui ont augmenté de 35,6% entre le 30 septembre 1979 et le 30 septembre 1980 contre 19,8% un an plus tôt, qu'aux crédits à moyen terme qui ont enregistré une croissance de 45,3% au lieu de 36,8%.

L'accroissement des crédits à court terme a concerné uniquement les crédits ordinaires pour 18,3 milliards, tandis que l'encours des crédits de campagne passait de 7,2 milliards au 30 septembre 1979 à 5,2 milliards un an plus tard. L'expansion des crédits ordinaires a été notamment le fait du commerce, des entreprises de travaux publics et de transport. La hausse de 8,3 milliards des crédits à moyen et long terme a profité essentiellement aux entreprises industrielles et à celles des travaux publics et de transport.

La forte croissance de la demande de crédit a été à l'origine de l'expansion soutenue de la **masse monétaire** dont le montant s'est élevé de 54,2 milliards au 30 septembre 1979 à 72,1 milliards au 30 septembre 1980, soit une augmentation de 17,9 milliards ou 33,0% au lieu de 23,2% pendant l'exercice 1978-1979.

L'accélération de la création monétaire s'est traduite par un fort accroissement des dépôts en banque dont le rythme de croissance est ressorti à 40,3% au lieu de 17,8%. L'augmentation de 12,7 milliards des dépôts a intéressé les organismes publics pour 1,1 milliard et les particuliers et entreprises privées pour 11,6 milliards.

La circulation fiduciaire est passée de 21,9 milliards à 26,8 milliards soit une hausse de 22,6% au lieu de 33,3% l'exercice 1978-1979. Ce fléchissement du rythme de progression de la circulation fiduciaire peut être attribué à la stagnation des revenus agricoles au cours de l'exercice sous revue.

La **base monétaire** (a) s'est relevée de 24,2 milliards au 30 septembre 1979 à 32,6 milliards au 30 septembre 1980 en raison de la progression de la circulation fiduciaire et des réserves des banques. L'expansion de la base monétaire a eu pour contrepartie le développement des avoirs extérieurs nets et la diminution de la position créditrice nette du Gouvernement vis-à-vis de la Banque centrale, les concours aux banques et aux établissements financiers restant pratiquement au même niveau. Le multiplicateur est ainsi passé de 2,24 en septembre 1979 à 2,21 en septembre 1980.

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après avoir enregistré un déficit de 2,3 milliards de francs c.f.a. en 1975 suivi d'un excédent de 1,6 milliard un an plus tard, la balance commerciale du Niger a été à nouveau déficitaire en 1977 pour un montant de 8,9 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations a été ramené de 105,3% en 1976 à 81,5%.

NIGER — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1973	1974	1975	1976	1977
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	13,8	12,6	19,6	32,0	39,3
Importations	19,1	23,1	21,9	30,4	42,2
Balance commerciale	- 5,3	- 10,5	- 2,3	+ 1,6	- 8,9
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	72,3	54,5	89,5	105,3	81,5
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Les échanges commerciaux se seraient améliorés en 1978 en raison d'importantes ventes d'uranium et également d'achats supplémentaires de biens destinés au secteur minier. Cette tendance se serait maintenue en 1979 et 1980 où les échanges auraient dépassé les 200 milliards de francs c.f.a.

En 1980, d'après les sociétés exportatrices, les ventes d'uranium auraient à nouveau progressé pour atteindre 4 005 tonnes au lieu de 3 404 tonnes en 1979 et 2 249 tonnes en 1978. Malgré le maintien des prix de réalisation à 24 500 francs c.f.a. la tonne en 1980, la valeur des exportations s'est élevée à 98,1 milliards de francs contre 83,4 milliards en 1979 et ont ainsi représenté environ 78,0% de la valeur totale des exportations. Les livraisons de produits agricoles ont porté pour l'essentiel sur le niébé dont les recettes d'exportation ont augmenté de 1,0 milliard environ à 3,3 milliards en 1980. La valeur des exportations de bétail a été estimée à 18,0 milliards, en hausse de 21,6% par rapport à 1979.

Malgré un faible taux de dépenses d'investissement effectuées par le Fonds National d'Investissement (F.N.I.), les achats de biens d'équipement auraient représenté en 1980, tout comme en 1979, une part de l'ordre de 30,0% des importations. Face à une consommation intérieure accrue et au renchérissement des hydrocarbures, les importations de produits pétroliers auraient atteint 20,0 milliards en 1980 au lieu de 12,7 milliards en 1979. Les achats de produits alimentaires n'ont que faiblement augmenté en raison d'une production vivrière satisfaisante, permettant depuis 1979 de couvrir la quasi-totalité des besoins en céréales.

L'examen de l'orientation géographique des échanges n'a fait apparaître entre 1976 et 1977 que peu de changements pour les exportations. En effet, la part des pays de la C.E.E. est passée de 73,1% à 72,8% et celle des pays de l'U.M.O.A. est restée stable à 2,6%. Par contre, pour les importations, la part de ces ensembles régionaux s'est notablement renforcée ; elle a progressé de 56,3% à 66,2% pour la C.E.E. et de 9,9% à 15,6% pour l'U.M.O.A.

4.2. Balance des paiements

Après le déficit enregistré en 1978, la balance des paiements du Niger s'est redressée en 1979 où les transactions avec l'extérieur se sont soldées par un léger excédent de 0,9 milliard de francs c.f.a.

Malgré un accroissement rapide de la valeur des importations lié au développement de l'industrie minière, les opérations sur marchandises sont devenues excédentaires de 9,2 milliards de francs en 1979 alors qu'elles étaient déficitaires de 1,7 milliard en 1978. Cette amélioration a été obtenue grâce non seulement à la progression des ventes d'uranium mais également à celle des produits de l'élevage, favorisée par la politique de reconstitution du cheptel menée par les autorités.

Liés au volume des importations, les paiements au titre des transports ont contribué à aggraver le déficit de la balance des services. Les frais d'acheminement se sont élevés à 21,3 milliards de francs c.f.a. en 1979 contre 20,4 milliards en 1978 et seulement environ 11,0 milliards en 1977. Les intérêts payés sur les emprunts ont presque doublé entre 1977 et 1979 et sont passés de 0,7 milliard à environ 1,5 milliard.

L'augmentation en 1979 des transferts publics sans contrepartie a plus que compensé la progression des sorties nettes relatives aux transferts privés de même espèce, si bien que l'excédent de ces opérations s'est relevé de 8,3 milliards de francs c.f.a. en 1978 à 9,0 milliards.

Sous l'influence de l'évolution favorable du solde des opérations sur marchandises, le déficit des opérations courantes a été ramené de 21,8 milliards de francs c.f.a. en 1978 à 14,1 milliards en 1979.

Les apports nets de capitaux non monétaires, certes en réduction par rapport à 1978 en raison d'une diminution des entrées nettes de capitaux publics, ont toutefois contribué à dégager un excédent de 0,9 milliard de francs de la balance des paiements en 1979.

NIGER — BALANCE DES PAIEMENTS

	1975	1976	1977*	1978**	1979**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 2,0	- 6,4	- 2,1	- 1,7	+ 9,2
dont — <i>Exportations FOB</i>	+ 29,7	+ 41,0	+ 44,9	+ 68,8	+ 100,1
— <i>Importations FOB</i>	- 31,7	- 47,4	- 47,0	- 70,5	- 90,9
Services	- 13,5	- 20,4	- 17,0	- 28,4	- 32,3
Transferts sans contrepartie	+ 13,7	+ 21,7	+ 8,0	+ 8,3	+ 9,0
dont — <i>Privés</i>	- 3,5	- 3,9	- 4,0	- 4,5	- 5,0
— <i>Publics</i>	+ 17,2	+ 25,6	+ 12,0	+ 12,8	+ 14,0
Balance des paiements courants	- 1,8	- 5,1	- 11,1	- 21,8	- 14,1
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 7,8	+ 10,9	+ 15,1	+ 18,1 (a)	+ 15,0 (a)
Balance de base	+ 6,0	+ 5,8	+ 4,0	- 3,7 (b)	+ 0,9 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	- 0,5	- 1,6	+ 1,0	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 5,2	+ 3,2	...	...	...
Balance globale	+ 0,3	+ 7,4	+ 5,0	- 3,7	+ 0,9
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
* Données provisoires. ** Estimations. - (a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Le renforcement de l'action de l'Etat dans le domaine des interventions publiques a amené les autorités à accroître les engagements contractés en 1979 par rapport à ceux de 1978. En effet, des emprunts d'un montant de 46,0 milliards ont été signés en 1979, soit pratiquement le double de celui de 1978. Les principaux projets devant bénéficier de ces signatures ont concerné l'irrigation de la région de Namarigounou et les divers travaux d'infrastructure scolaires et routiers.

Le fléchissement observé l'année précédente de la part des apports publics dans les engagements s'est poursuivi en 1979, année où les financements des institutions internationales et des organismes publics n'ont représenté que 60,2% de l'ensemble des nouveaux crédits au lieu de 63% un an auparavant. Les ressources financières provenant du secteur privé se sont élevées à 18,3 milliards de francs, soit une progression de 66,4%.

Par rapport à l'année précédente, les tirages ont progressé de 26,8% et se sont établis à 21,3 milliards de francs. Leur répartition par créanciers fait ressortir qu'ils ont été effectués pour une grande part sur les prêts accordés par les institutions internationales et pour lesquels les possibilités antérieures de tirage étaient relativement importantes. Celles-ci ont permis de mobiliser un montant de 9,4 milliards de francs c.f.a. Par ailleurs, en raison de l'urgence que revêtait le financement de certains projets, il a été procédé à une ponction de 8,4 milliards sur les engagements contractés auprès du secteur privé.

Le service de la dette, chiffré à 3,1 milliards, a enregistré une hausse sensible de 33,1% de 1978 à 1979 au lieu de 3,4% au cours de la période précédente. Il a représenté 3,1% de la valeur estimée des exportations de biens. Les prêteurs privés ont reçu 49,0% des paiements effectués à ce titre contre 30,7% en 1978.

L'endettement global s'est en définitif établi, à fin décembre 1979, à 107,9 milliards de francs, soit une hausse de 26,7% par rapport à la fin de l'année précédente. Les prêts consentis à des conditions de faveur par les institutions internationales et les Gouvernements étrangers se sont élevés à 82,3 milliards, soit 76,2% de la dette totale.

La répartition de la dette par devises fait apparaître la prépondérance du dollar des Etats-Unis. En effet, 44,9% de la dette totale ont été libellés en cette devise en 1979. Les autres devises ayant eu un poids notable sont le franc français et le yuan, avec respectivement 26,2% et 12,7%.

NIGER — DETTE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1976	1 031,8	38,3	79,3	117,6	7 197,9	12 226,6
	1977	1 602,1	38,0	82,2	120,2	7 766,0	13 575,1
	1978	5 685,3	33,6	97,3	130,9	23 647,5	14 537,0
	1979	9 380,4	73,2	345,3	418,5	23 417,1	24 376,2
	1980	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1976	4 706,3	886,2	542,8	1 429,0	24 893,7	23 069,4
	1977	5 405,3	906,6	540,3	1 446,9	18 946,8	21 632,2
	1978	5 218,7	802,4	505,7	1 308,1	22 240,5	23 799,2
	1979	3 462,8	516,0	666,8	1 182,8	17 247,0	17 265,7
	1980	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1976	158,9	0,3	0,2	0,5	160,7	—
	1977	—	59,0	4,7	63,7	94,2	—
	1978	4 075,1	52,8	112,6	165,4	3 967,8	4 375,4
	1979	8 418,1	475,6	290,0	765,6	12 059,1	11 505,8
	1980	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1976	62,3	58,8	11,3	70,1	190,0	—
	1977	—	93,4	42,8	136,2	466,2	575,0
	1978	1 790,7	461,4	97,2	558,6	2 233,8	—
	1979	—	557,8	215,3	773,1	2 095,9	—
	1980	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1976	38,3	776,3	130,0	906,3	1 606,7	—
	1977	—	456,8	57,0	513,8	565,0	—
	1978	—	161,4	34,8	196,2	403,6	—
	1979	—	—	—	—	—	—
	1980	...	...	...	...	...	...
Total	1976	5 997,8	1 759,9	763,6	2 523,5	34 049,0	35 296,0
	1977	7 007,4	1 553,8	727,0	2 280,8	35 838,2	35 782,3
	1978	16 769,8	1 511,6	847,6	2 359,2	42 493,2	42 711,6
	1979	21 261,3	1 622,6	1 517,4	3 140,0	54 819,1	53 147,7
	1980	...	...	...	...	...	...

* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.

Source : Rapports à la B.I.R.D.

**L'évolution économique et financière
de la République du Sénégal**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1980

Le déficit pluviométrique de l'hivernage 1979 s'est traduit par des résultats particulièrement faibles dans le domaine agricole. Le cheptel, qui venait d'être reconstitué après la sécheresse des années 1972 et 1973, a également subi des pertes importantes.

Cette baisse de la production agricole a eu une incidence défavorable sur les différents secteurs de l'activité économique, plus particulièrement les huileries, et sur le niveau général des revenus.

Les prix intérieurs ont accusé une certaine hausse du fait notamment des ajustements rendus nécessaires par l'évolution de la conjoncture internationale.

A la suite des mesures générales d'augmentation des salaires prises à compter du 1er janvier 1980, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti a été porté de 107,05 francs à 133,01 francs de l'heure.

La forte expansion de près de 15% du P.I.B. enregistrée en 1979 a fait place à une stagnation en 1980.

1.1. La production agricole

La campagne agricole 1979-1980 a subi l'influence d'un certain nombre de facteurs défavorables. Le niveau des pluies a été déficitaire par rapport à la normale et leur évolution irrégulière dans le temps et dans l'espace. Le développement des attaques de parasites et l'impact négatif des pluies d'arrière-saison ont nui au pouvoir germinatif des semences et occasionné un renouvellement des semis dans la plupart des régions. Les difficultés de remboursement des dettes contractées par les producteurs au titre des programmes agricoles antérieurs ont entraîné le développement des ventes en dehors du circuit officiel.

Les tableaux ci-après retracent l'évolution des principales cultures d'exportation ainsi que celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

Produits	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Arachides en coque	956,9	441,7	774,5	393,4
Coton graine	45,4	37,1	33,8	26,9

Sources : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (O.N.C.A.D.)
Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX).

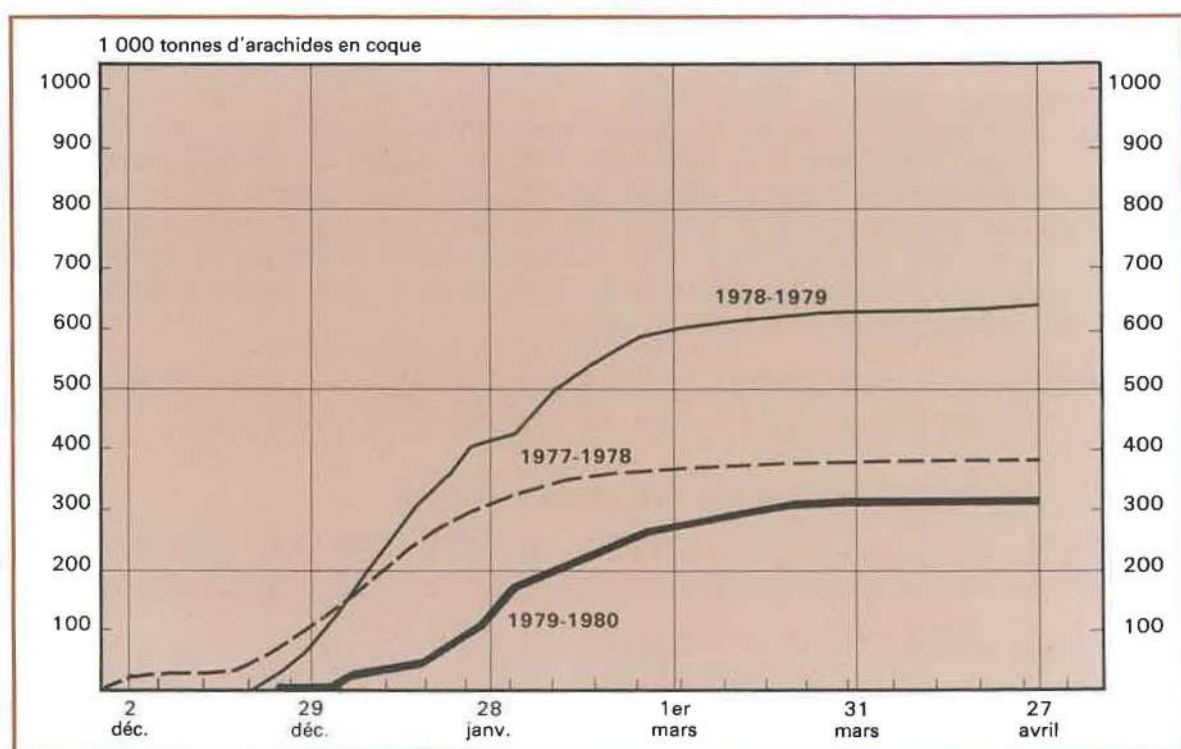
SÉNÉGAL — PRIX A LA PRODUCTION

Produits	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides d'huilerie (base coque)	41,50	41,50	41,50	45,50
Coton graine	49,00	49,00	49,00	55,00
Source : Journaux officiels de la République du Sénégal.				

Ouverte le 17 décembre 1979, la **campagne arachidière** s'est achevée le 25 avril 1980 avec une production contrôlée de 422 502 tonnes contre 901 613 tonnes en 1978-1979, accusant ainsi une baisse de 53,1%. Compte tenu des impératifs de reconstitution du capital semencier, les livraisons de graines aux huileries ont été limitées à 241 427 tonnes au lieu de 661 464 tonnes en 1978-1979. La qualité des récoltes a également été médiocre. En effet, le rendement au décortiquage est tombé de 70% en temps normal à 64% et la teneur en huile des graines de 45% à 33%.

L'augmentation des prix de 41,5 francs à 45,5 francs le kilo a atténué la baisse des revenus distribués aux paysans. Ces revenus peuvent être globalement estimés à 17,9 milliards de francs contre 32,3 milliards en 1978-1979, soit une baisse de 44,6% alors que la diminution en volume de la commercialisation a atteint 50%.

ACHATS DECLARÉS D'ARACHIDES D'HUILERIE AU SÉNÉGAL



La campagne de commercialisation du **coton** s'est déroulée du 19 décembre 1979 au 31 mars 1980. Elle a permis de collecter 26 868 tonnes de coton graine contre 33 800 tonnes en 1978-1979, soit un recul de 20,5%.

L'égrenage de la récolte a donné 9 687 tonnes de fibre au lieu de 13 359 tonnes en 1978-1979. Le rendement en fibre s'est ainsi établi à 36,0% en 1979-1980 contre 39,5% en 1978-1979, faisant ressortir la qualité médiocre de la récolte.

Le prix d'achat du coton ayant été maintenu à son niveau antérieur, le revenu global des paysans a baissé dans la même proportion que le volume de la commercialisation. Il a été globalement chiffré à 1,5 milliard de francs en 1979-1980 contre 1,9 milliard en 1978-1979.

En plus des effets néfastes de la sécheresse de l'hivernage 1979, les **cultures vivrières** se sont ressenties de l'invasion de chenilles. C'est le cas notamment des cultures de mil et de sorgho dont les résultats, estimés à 496 000 tonnes en 1979-1980 au lieu de 795 000 tonnes précédemment, ont accusé une baisse de 37,6%. La diminution de la récolte de riz paddy a, par contre, été moins sensible.

SÉNÉGAL — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Mil-Sorgho	554	491	795	496
Riz paddy	112	84	127	121
Source : Ministère du Développement rural.				

Les structures d'intervention en milieu rural ont été profondément modifiées en 1980. L'*Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement* (ONCAD) a été supprimé et ses nombreuses attributions réparties entre de nouvelles structures. C'est ainsi que la *Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural* (SONAR) est désormais chargée de la mise en place des facteurs de production et de la gestion du capital semencier. La commercialisation des produits de l'arachide est confiée aux huileries tandis que celle du mil se fera par l'intermédiaire des commerçants agréés. Comme par le passé, toutes ces interventions se feront sur la base d'un prix minimum au producteur fixé par les autorités.

1.2. La pêche

Le secteur de la pêche continue de revêtir dans son ensemble une importance particulière sur le plan national. Il regroupe en effet, d'après les estimations de 1978, plus de 34 000 artisans auxquels il procure annuellement un revenu global de plus de 30 milliards de francs.

La pêche industrielle n'a pas suivi la progression régulière de la production de poisson au cours des dernières années. En effet, la campagne thonière 1979 s'était soldée par des mises à terre globales de 9 110 tonnes au lieu de 15 032 tonnes précédemment, enregistrant une diminution de 39,4%. Pour l'année 1980, les résultats se sont chiffrés à 8 314 tonnes, en baisse de 8,7% sur l'année précédente.

Cependant, l'approvisionnement des conserveries de poisson, actuellement au nombre de quatre, a été facilité en 1980 par les apports de poisson congelé débarqués à Dakar par des bâtiments étrangers. Ces apports se sont élevés à 8 573 tonnes contre 4 672 en 1979.

1.3. La production minière

La production de phosphates de calcium s'est établie à 1 424 647 tonnes en 1980, s'inscrivant ainsi en retrait de 13,7% par rapport à 1979 où 1 650 718 tonnes avaient été produites. Cette baisse, enregistrée pour l'essentiel au cours des quatre derniers mois de l'année, est liée à la mise en place des équipements du nouveau gisement de « Keur Mor Fall ». Le recul a été plus marqué au niveau des exportations, les embarquements n'ayant atteint que 1 329 131 tonnes en 1980 alors qu'ils avaient été de 1 612 434 tonnes en 1979, soit une diminution de 17,6%.

La production de sel marin n'a pas varié entre 1979 et 1980. Comme les années précédentes, la Société des Salins du Sine-Saloum a réalisé sa production annuelle de 140 000 tonnes entre les mois de janvier et juin, période jugée la plus favorable pour l'exploitation de ce type de sel.

1.4. La production industrielle

Un ralentissement de l'activité des principales branches du secteur industriel a été observé en 1980.

En dehors des répercussions directes de la baisse de la production arachidière sur l'approvisionnement des huileries, l'activité industrielle s'est également ressentie d'une contraction sensible de la demande intérieure, des retombées défavorables de la crise de l'énergie et de l'inflation internationale.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'indice de la production industrielle au cours des deux dernières années.

SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Avec huileries		Sans huileries	
	1979	1980	1979	1980
Base mobile trimestrielle 1969 = 100				
1er trimestre	164,4	141,2	186,5	168,8
2ème trimestre	155,3	146,1	167,8	169,1
3ème trimestre	188,7	210,2	189,5	157,8
4ème trimestre	600,0	...	179,4	...
Année	171,1	...	185,6	...
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

1.5. Le tourisme

Le secteur touristique est devenu au cours de ces dernières années la troisième source de devises pour le Sénégal après les produits arachidiers et les phosphates.

En 1979, les recettes touristiques se sont élevées à 16,7 milliards de francs, en progression de 28,5% sur les 13,0 milliards de l'année précédente. La durée moyenne des séjours a diminué de 4,3 à 4 jours tandis que le nombre de visiteurs a été estimé à 234 000 en 1979 contre 220 000 un an auparavant.

L'évolution de ce secteur en 1980 a été essentiellement marquée par la mise en chantier de plusieurs projets visant à accroître la capacité d'accueil d'environ 800 lits avant la saison touristique 1981. Parmi les projets en cours de réalisation, les plus importants sont :

- la station de Sali Portudal sur la petite côte, dont la première tranche a été réalisée avec la construction de l'hôtel Palm Beach d'une capacité de 100 chambres. Le coût de cet hôtel a été estimé à 1,3 milliard de francs ;
- l'hôtel du Barachois prévu pour 250 chambres, destiné à la clientèle d'affaires et d'un coût total estimé à 3,8 milliards de francs. Son ouverture est prévue pour avril 1982.

Par ailleurs, les autorités ont pris des mesures en vue d'activer le prochain démarrage des travaux de l'hôtel Hilton qui pourrait fournir 300 chambres de grand luxe pour un investissement de 6 milliards de francs.

1.6. Les prix et salaires

L'évolution des **prix** intérieurs s'est surtout ressentie des tensions suscitées par le renchérissement des produits importés. D'importants ajustements ont été opérés en décembre 1979 et février 1980 sur les prix des hydrocarbures à la pompe pour tenir compte notamment de la hausse des prix du pétrole brut.

DAKAR – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1970				
Janvier	207,9	218,0	228,5	250,5
Février	204,7	218,9	232,0	258,6
Mars	200,7	217,3	231,2	257,9
Avril	201,0	215,1	230,6	259,8
Mai	202,4	219,9	230,6	258,1
Juin	211,9	218,6	239,5	261,5
Juillet	213,6	216,1	249,5	261,9
Août	238,9	212,3	249,5	263,1
Septembre	219,0	214,6	244,9	263,9
Octobre	212,3	211,9	247,2	265,4
Novembre	222,2	231,5	249,5	265,3
Décembre	221,2	236,8	247,0	265,5
Moyenne annuelle	213,0	219,2	240,0	261,0

N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux publiés par la Direction de la Statistique du Sénégal, sur la base mobile année 1967.

L'indice des prix à la consommation familiale africaine s'est par conséquent inscrit en hausse en janvier et février, avant d'enregistrer par la suite une relative stabilité. L'indice moyen de l'année 1980 s'est établi à 261,0 points contre 240,0 pour 1979, d'où une hausse de 8,8%.

Au plan des **salaires**, des mesures générales ont été prises en faveur des travailleurs à compter du 1er janvier 1980. Elles se sont traduites par un relèvement du SMIG de 107,05 à 133,81 francs l'heure, soit une augmentation de 25%.

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice 1979-1980 a été placé sous le signe de l'austérité et de l'assainissement financier, en raison d'une sécheresse persistante et d'une conjoncture internationale difficile. Ce budget a enregistré, par rapport à celui de l'exercice 1978-1979, une baisse globale de 1,7% en s'établissant, en recettes et en dépenses, à 134,2 milliards de francs c.f.a. contre 136,5 milliards un an plus tôt, à la suite de la loi de finances rectificative de février 1980.

Les résultats obtenus à la clôture de l'exercice ont fait ressortir un net accroissement des dépenses qui se sont élevées à 146,5 milliards de francs c.f.a. alors que les recettes se sont chiffrées à 134,9 milliards de francs c.f.a., dégageant ainsi un déficit de 11,6 milliards de francs c.f.a.

Les recettes courantes recouvrées ont atteint 119,6 milliards pour des prévisions de 110,2 milliards. Elles ont été essentiellement constituées par les recettes fiscales qui se sont élevées à 114,0 milliards de francs c.f.a. Par contre, pour une prévision initiale de 24 milliards de francs c.f.a., les recettes extraordinaires recouvrées, uniquement représentées par le produit des emprunts extérieurs, n'ont atteint que 15,3 milliards de francs c.f.a.

Les dépenses de fonctionnement se sont établies à 122,7 milliards pour une prévision initiale de 110,2 milliards ; les dépenses d'équipement ont été arrêtées à 23,8 milliards.

Le contexte économique d'ensemble ayant peu varié, le budget de l'exercice financier 1980-1981 a été conçu sur la base des principaux objectifs définis un an plus tôt. Dans ce cadre, d'importantes mesures ont été prises en vue d'une part, de procurer des ressources fiscales supplémentaires et, d'autre part, de réduire le train de vie de l'Etat.

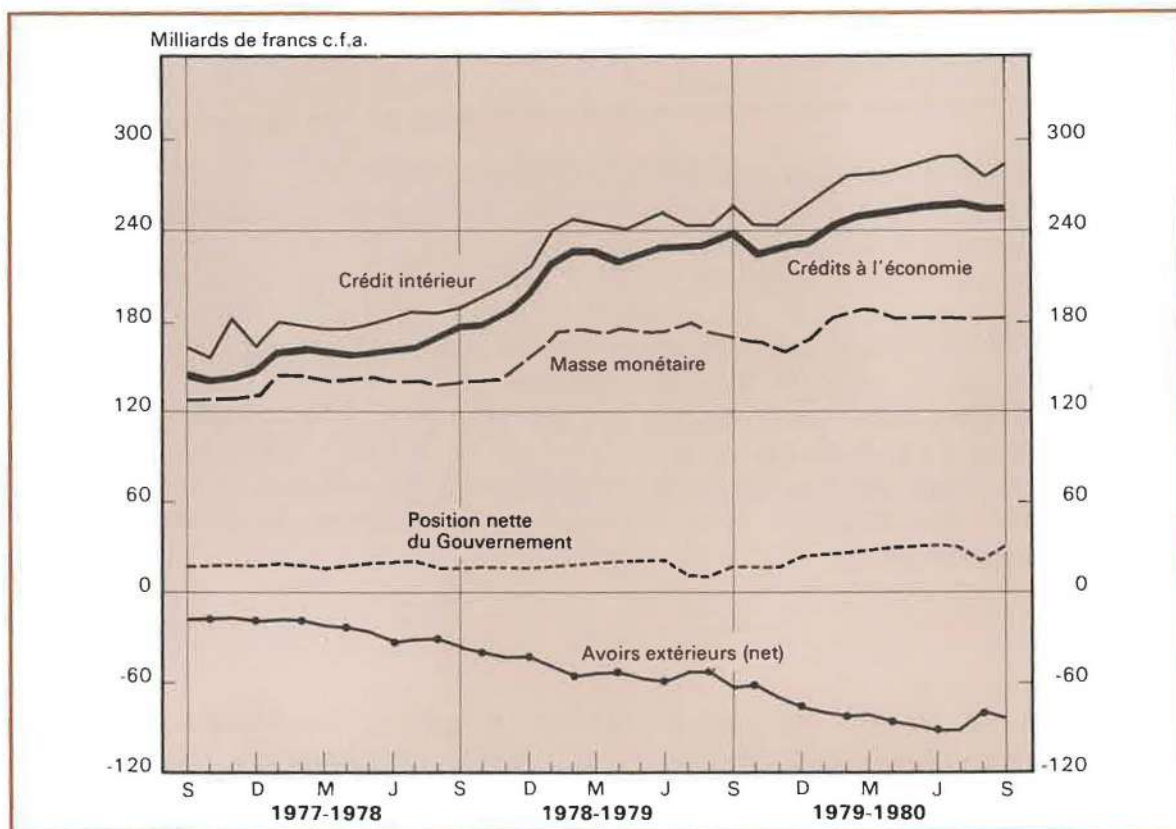
Par rapport à l'exercice précédent, le budget 1980-1981, arrêté en recettes et en dépenses à 137,6 milliards de francs c.f.a., a enregistré un taux de progression de 2,5%. Les ressources ordinaires s'élèvent à 115,6 milliards de francs c.f.a. Les impôts indirects, avec un montant de 79,9 milliards de francs c.f.a., représentent 58% du total des ressources. D'une année à l'autre, les impôts indirects ont accusé une baisse de 5,6% imputable en partie à celle des droits à l'exportation, réduits de 5 milliards à 2,9 milliards pour tenir compte des perspectives d'une production agricole médiocre. Les impôts directs ont été évalués à 27,6 milliards de francs c.f.a. au lieu de 19,9 milliards de francs c.f.a. en 1979-1980. Les ressources extraordinaires ont fléchi de 2 milliards en s'établissant à 22 milliards de francs c.f.a. ; elles devraient être financées à concurrence de 17 milliards de francs c.f.a. par des emprunts extérieurs.

A la fin des six premiers mois d'exécution du budget, les résultats provisoires disponibles font apparaître un tassement des recettes par rapport à la même période de l'année précédente ; les dépenses ont continué de progresser à un rythme assez soutenu, entraînant un recours accru au financement de l'Institut d'émission.

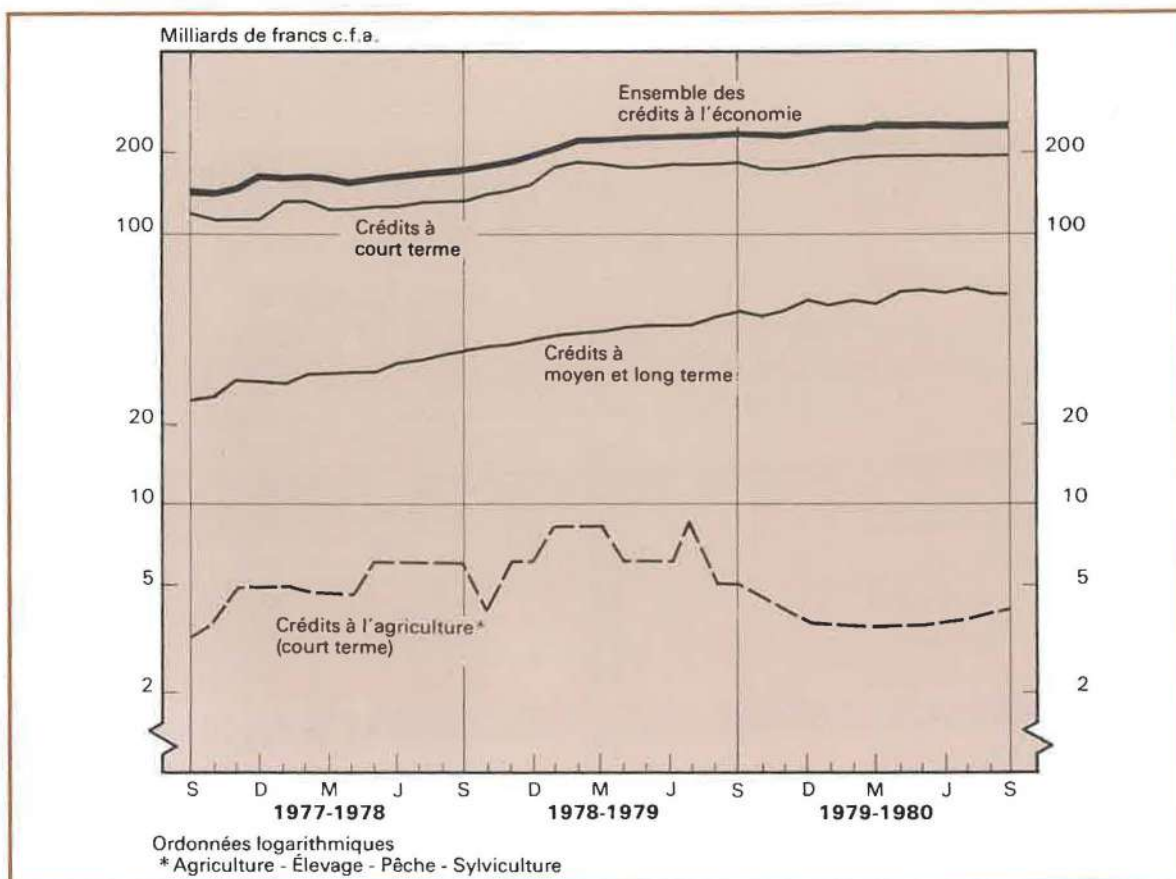
SÉNÉGAL — BUDGET GÉNÉRAL*

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a				
Recettes	101,4	112,9	134,9	137,6
— Recettes fiscales	94,6	104,9	114,0	113,6
— Autres recettes	4,0	2,5	5,6	2,0
— Recettes extraordinaires	2,8	5,5	15,3	22,0
Dépenses	96,8	111,4	146,5	137,6
— Budget de fonctionnement	91,0	100,5	122,7	115,6
— Budget d'équipement	5,8	10,9	23,8	22,0
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 4,6	+ 1,5	— 11,6	—
Apports des correspondants	4,9	13,5	4,7	—
Autres opérations du Trésor (a)	4,9	0,3	— 2,7	—
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 3,0	— 2,2	+ 4,8	—
* Exercice : 1er juillet - 31 décembre.				
(a) Décalage de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. - (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor sénégalais.				

SÉNÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Après la reprise amorcée en 1979, l'économie sénégalaise a été affectée au cours de l'exercice 1979-1980 par la conjoncture économique internationale toujours difficile et les mauvaises performances de l'agriculture et de l'activité industrielle.

Dans cette conjoncture, la situation monétaire au 30 septembre 1980, comparée à celle arrêtée l'exercice précédent, s'est traduite par une accentuation de la dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires, une décélération du rythme de croissance des crédits à l'économie et de la création monétaire.

SÉNÉGAL – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

Septembre				
	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a				
Avoirs extérieurs nets	– 22 790	– 37 400	– 63 019	– 83 286
– Banque centrale	– 12 011	– 22 463	– 35 596	– 52 593
– Banques	– 10 779	– 14 937	– 27 423	– 30 693
Crédit intérieur	159 148	186 423	255 263	284 393
– Gouvernement (net)	16 805	15 069	17 027	29 924
– Crédits à l'économie	142 343	171 354	238 236	254 469
Masse monétaire	126 232	140 665	175 143	183 083
Autres éléments nets	10 126	8 358	17 101	18 024
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires s'est sensiblement dégradée au cours du présent exercice. En effet, de – 63,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1979, elle est passée à – 83,3 milliards au 30 septembre 1980 après s'être établie à – 94,8 milliards au 30 juin de l'exercice considéré, enregistrant ainsi une aggravation de 20,3 milliards, toutefois moins importante que celle de 25,6 milliards relevée un an auparavant. Cette diminution a résulté uniquement du déficit des opérations sur marchandises et services, en raison notamment de l'amenuisement des recettes d'exportation et du renchérissement des importations de produits pétroliers et de biens d'équipement.

L'évolution ainsi constatée a concerné davantage la Banque centrale que les banques dont la position débitrice nette à l'égard de l'extérieur ne s'est dégradée que de 3,3 milliards contre 12,5 milliards au 30 septembre 1979. Cette moindre dégradation pourrait s'expliquer par les mesures prises par les autorités monétaires pour limiter le recours à l'emprunt extérieur dans le cadre de la poursuite d'une politique monétaire caractérisée par un meilleur ajustement de l'expansion monétaire aux besoins réels de l'économie.

Les avoirs extérieurs nets de la Banque centrale sont passés de – 35,6 milliards au 30 septembre 1979 à – 52,6 milliards au 30 septembre 1980, soit une baisse de 17,0 milliards au lieu de 13,1 milliards l'exercice précédent.

Le **crédit intérieur** s'est accru de 29,1 milliards ou 11,4% contre 37,0% un an plus tôt. Le ralentissement de l'expansion de cet agrégat a résulté du fort fléchis-

sement du taux de croissance des crédits à l'économie qui a plus que compensé l'accélération de la détérioration de la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis des institutions monétaires.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est élevée, au 30 septembre 1980, à 29,9 milliards de francs c.f.a., soit une hausse de 12,9 milliards par rapport au montant constaté à la fin de l'exercice précédent. Ce recours accru du Gouvernement aux institutions monétaires s'est produit malgré les importantes ressources extérieures reçues dans le cadre du programme de redressement financier. Par ailleurs, au cours de l'exercice 1979-1980, la Banque centrale a mis à la disposition du Trésor sénégalais 4,8 milliards au titre du Fonds fiduciaire.

L'encours des *crédits à l'économie* est passé de 238,2 milliards à 254,5 milliards au terme de l'exercice considéré. Le rythme de croissance des crédits s'est progressivement ralenti, passant de 39,0% au 30 septembre 1979 à 6,8% en septembre 1980. Cette décélération a concerné aussi bien les crédits ordinaires que ceux destinés au financement des campagnes agricoles.

Les crédits de campagne se sont accrus seulement de 5,8% alors que leur volume avait doublé entre le 30 septembre 1978 et le 30 septembre 1979. La modicité de cette progression au cours de l'exercice 1980 a été imputable aux mauvaises performances de l'agriculture et au reclassement opéré sur certains crédits de campagne.

Le ralentissement du rythme de progression des crédits ordinaires a intéressé tant les crédits à court terme que ceux à moyen et long terme. En effet, le taux de croissance des premiers est passé de 23,8% à 4,3% et celui des seconds de 38,7% à 15,7%.

Au cours de l'exercice 1979-1980 l'accroissement de 6,0 milliards des crédits ordinaires à court terme a essentiellement concerné les industries non alimentaires et les entreprises de travaux publics. Les concours supplémentaires de 8,2 milliards au titre des crédits à moyen et long terme ont bénéficié principalement aux entreprises industrielles et de transport.

Le ralentissement de l'expansion du crédit intérieur, accompagné d'une aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, a freiné le taux de croissance de la **masse monétaire**, qui de 24,4% en septembre 1979 est tombé à 4,6% en septembre 1980. A cette dernière date, la masse monétaire s'établissait à 183,1 milliards au lieu de 175,1 milliards un an plus tôt.

La création de moyens de paiements supplémentaires s'est effectuée aussi bien sous forme de billets et monnaies que de dépôts en banque. Cependant, la progression plus vive des premiers, 7,5% contre 3,3%, a entraîné un relèvement de leur part dans la masse monétaire de 23,8% à 24,6%.

La circulation fiduciaire a connu les variations saisonnières habituelles ; de 41,8 milliards au 30 septembre 1979, elle a atteint son maximum saisonnier en mars 1980 avec 50,4 milliards avant de se contracter à 45,0 milliards à la fin de cet exercice.

Les dépôts en banque, constitués à hauteur de plus de 95% par les dépôts privés, sont passés de 128,2 milliards à 132,5 milliards, soit une progression de 3,4%.

La **base monétaire** ^(a) s'est élevée de 51,1 milliards en septembre 1979 à 56,7 milliards en septembre 1980, progressant à une allure plus vive que la masse monétaire : 10,9% contre 4,6%. Le multiplicateur s'est en conséquence abaissé de 3,42 à 3,22, traduisant ainsi un fléchissement du rythme de la création monétaire.

L'augmentation de la base monétaire a résulté de la détérioration de 13,6 milliards de la position débitrice nette du Gouvernement et de l'accroissement de 8,6 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers. Ces facteurs d'expansion ont été toutefois modérés par une accentuation de la dégradation de la position extérieure nette de la Banque centrale de 17,0 milliards.

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Après la contraction intervenue en 1978, la valeur globale des échanges commerciaux avec l'extérieur aurait progressé en 1979. Toutefois, le rythme d'accroissement des importations et des exportations ayant été voisin, le taux de couverture serait du même ordre qu'en 1978.

Les échanges avec l'extérieur auraient de nouveau été très défavorables en 1980 en raison d'une chute des ventes de produits arachidières et de phosphates. La valeur des importations en 1980 aurait enregistré pour sa part une légère contraction d'environ 4% contre une diminution de 9% pour les exportations.

SÉNÉGAL – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1974	1975	1976	1977	1978
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	94,0	99,1	115,9	152,9	101,4
Importations	119,4	124,6	153,9	187,5	170,3
Balance commerciale	- 25,4	- 25,5	- 38,0	- 34,6	- 68,9
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	78,7	79,5	75,3	81,5	59,5

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

L'évolution des exportations demeure surtout influencée par les ventes de produits arachidières, même en 1978 où la part relative de ces produits n'a représenté que 23,2% des recettes totales au lieu de 48,5% en 1977.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

L'amélioration en 1979 du volume de produits arachidières exportés s'est traduite par un doublement des expéditions d'huile et un quadruplement des livraisons de tourteaux. Malgré des cours de réalisation défavorables en 1979, la valeur des produits arachidières aurait ainsi atteint 41,7 milliards de francs c.f.a. contre 23,5 milliards en 1978. Les ventes de produits pétroliers n'auraient que peu varié en 1979 par rapport à l'année précédente où leur valeur a atteint 19,8 milliards de francs c.f.a. Par contre, les expéditions de phosphates de calcium auraient enregistré de meilleurs résultats qu'en 1978.

En 1980, une baisse de près de moitié de la production arachidière a entraîné une importante contraction des livraisons de graines aux huiliers. Ainsi, les recettes d'exportation de produits arachidières n'auraient plus été que de 18,0 milliards de francs c.f.a. En dépit d'une légère progression des autres produits, notamment pétroliers, la valeur totale des exportations serait revenue de 129 milliards de francs c.f.a. en 1979 à environ 118 milliards en 1980.

La valeur des importations en 1979 aurait progressé de 30% par rapport à l'année précédente, en raison de la reprise de l'activité économique induite par les bons résultats de la campagne agricole. Malgré une réduction des achats de biens d'équipement, cette progression a été principalement due à un important accroissement de la valeur des importations de biens de consommation, de matières premières et de produits semi-finis, lié en partie à la hausse des prix, notamment ceux du pétrole brut.

En 1980, les résultats du plan de redressement devraient se traduire par une réduction de l'ordre de 4% des importations totales en dépit d'un quasi-doublement de la facture pétrolière passée de 28 milliards de francs c.f.a. à 50 milliards entre 1979 et 1980, alors que cette facture se chiffrait à 5 milliards de francs en 1973.

La répartition géographique des échanges s'est quelque peu modifiée entre 1977 et 1978. La part des exportations sénégalaises à destination des pays de la C.E.E. est tombée de 62,8% à 49,5% et celle des importations de 57,7% à 56,1%. De même, l'importance relative des achats du Sénégal à l'ensemble des pays africains s'est effritée de 2 points et s'est située à 10,6%. Au contraire, la part des exportations sénégalaises vers l'ensemble des pays africains s'est appréciée de 22,5% à 27,7% et celle en direction des pays de l'U.M.O.A. de 6,6% à 8,6%. Seule est restée pratiquement stable autour de 3,5% la part des importations en provenance de ces mêmes pays.

4.2. Balance des paiements

Nonobstant la hausse des recettes d'exportation, le Sénégal n'a pu redresser sa balance des paiements en 1979. Au contraire, la situation s'est encore dégradée et le déficit enregistré s'est élevé à 36,9 milliards de francs c.f.a. contre 25,9 milliards en 1978.

Les exportations globales ont progressé de 90,1 milliards à 129,2 milliards essentiellement sous la poussée des ventes de produits arachidières. La reprise de l'activité économique, liée aux meilleurs résultats de la production arachidière, s'est toutefois traduite par une tension accrue sur les importations dont la valeur est passée d'une année à l'autre de 167,9 à 220,0 milliards de francs c.f.a., soit une progression de 31,1%. La détérioration du solde négatif des opérations sur marchandises s'est ainsi accentuée de 77,8 milliards de francs c.f.a. en 1978 à 90,8 milliards en 1979.

La hausse des importations, combinée au renchérissement des tarifs de fret et d'assurances, a également entraîné des sorties supplémentaires au titre des frais d'acheminement. De 14,9 milliards de francs c.f.a. en 1978, ces paiements ont atteint 25,3 milliards en 1979. Les revenus des investissements ont drainé à l'extérieur 19,6 milliards en 1979 au lieu de 17,1 milliards un an plus tôt. Pour la même période, une forte accélération du rythme des sorties relatives au service de la dette extérieure s'est traduite par une ponction de 9,6 milliards de francs c.f.a. sur les devises du pays contre 6,9 milliards en 1978. Au total, le déficit de la balance des services s'est élevé à 21,1 milliards au lieu d'un excédent de 1,8 milliard en 1978, dû à des opérations exceptionnelles et ponctuelles d'institutions gouvernementales étrangères.

Les recettes afférentes aux transferts sans contrepartie, en légère hausse par rapport à 1978, n'ont pu qu'atténuer la progression des mouvements négatifs sur biens et services. Cette progression a déterminé une nouvelle aggravation du solde des opérations courantes dont le déficit est passé de 51,6 milliards en 1978 à 86,7 milliards en 1979.

Malgré le gonflement des amortissements liés aux emprunts à long terme contractés antérieurement, les entrées nettes de capitaux non monétaires ont été portées de 30,8 milliards de francs c.f.a. en 1978 à 43,1 milliards en 1979 en raison d'importants apports privés sous forme de crédits commerciaux et d'une nouvelle expansion des investissements directs, et aussi d'un versement de 13,6 milliards au titre du mécanisme du STABEX.

SÉNÉGAL — BALANCE DES PAIEMENTS

	1975	1976	1977	1978*	1979**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 23,3	- 34,8	- 25,9	- 77,8	- 90,8
dont — <i>Exportations FOB</i>	+ 107,8	+ 122,8	+ 163,9	+ 90,1	+ 129,2
— <i>Importations FOB</i>	- 131,1	- 157,6	- 189,8	- 167,9	- 220,0
Services	- 12,6	- 12,7	- 16,9	+ 1,9	- 21,1
Transferts sans contrepartie	+ 17,9	+ 25,4	+ 26,3	+ 24,3	+ 25,2
dont — <i>Privés</i>	+ 0,7	+ 6,1	+ 6,8	+ 6,3	+ 7,0
— <i>Publics</i>	+ 17,2	+ 19,3	+ 19,5	+ 18,0	+ 18,2
Balance des paiements courants	- 18,0	- 22,1	- 16,5	- 51,6	- 86,7
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 13,6	+ 19,9	+ 15,9	+ 30,8	+ 43,1
Balance de base	- 4,4	- 2,2	- 0,6	- 20,8	- 43,6
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 4,3	- 3,2	- 1,7	+ 1,8	+ 2,6
Erreurs et omissions nettes	- 2,1	+ 3,1	- 0,9	- 6,9	+ 4,1
Balance globale	- 2,2	- 2,3	- 3,2	- 25,9	- 36,9
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. **Estimations.					

4.3. Dette extérieure

Au cours de l'année 1980, l'Etat sénégalais a bénéficié de 79,0 milliards à titre de concours financiers extérieurs, soit un quasi-doublement par rapport à

l'année précédente. Les autorités ayant décidé de réduire la part des emprunts privés dans leur endettement extérieur, les nouveaux engagements ont été contractés pour un montant de 67,1 milliards de francs c.f.a., soit 84,9%, envers les organismes internationaux et les Gouvernements et pour 11,9 milliards de francs auprès des banques et des établissements financiers.

Les prêts d'origine publique ont été marqués par une prépondérance des contributions gouvernementales qui, avec 37,5 milliards de francs c.f.a., ont représenté 55,9% de cette catégorie d'apports. Les concours gouvernementaux les plus importants ont été reçus de la France par le canal de la Caisse Centrale de Coopération Economique ; ceux-ci ont atteint 20,0 milliards et ont été destinés à concurrence de 62,5% au financement d'actions de développement rural. La participation de l'Arabie saoudite, évaluée à 11,3 milliards, a été réservée à l'assainissement des circuits financiers entrepris par l'Etat. En ce qui concerne les institutions internationales, le Fonds Monétaire International a mis à la disposition des autorités sénégalaises 14,1 milliards de francs, au titre du Fonds fiduciaire et des facilités de financement supplémentaire et élargie, pour la réalisation de diverses dépenses d'investissement.

Au cours de l'année sous revue, les tirages ont atteint 53,2 milliards de francs alors qu'ils ne se situaient qu'à 29,6 milliards en 1979. Ces tirages ont été effectués pour 20,2 milliards de francs sur les prêts accordés par les gouvernements étrangers et pour 18,1 milliards sur ceux des institutions internationales ; les versements bruts du secteur bancaire ne se sont élevés qu'à 14,9 milliards de francs.

Les règlements au titre du service de la dette pour l'année 1980 ont atteint 32,6 milliards, en hausse de 45% par rapport à ceux de l'année précédente. Les amortissements se sont chiffrés à 22,2 milliards contre 14,1 milliards en 1979 et les intérêts à 10,5 milliards au lieu de 8,5 milliards. Le service de la dette a représenté 17,7% de la valeur estimée des exportations de biens et services.

Les apports nets de capitaux, c'est-à-dire la différence entre les tirages et les amortissements, se sont établis à 31,0 milliards au lieu de 15,5 milliards en 1979 et les transferts nets de ressources, obtenus après déduction des intérêts payés, à 20,6 milliards contre 7,1 milliards l'année précédente.

L'encours de la dette est passé de 133,1 milliards au 31 décembre 1979 à 187,0 milliards au 31 décembre 1980, soit une hausse de 40,5%. A cette dernière date, il se ventilait en 35,1% d'engagements envers les Gouvernements étrangers, 30,8% auprès des institutions internationales et 34,1% à l'égard du secteur privé. S'agissant de la répartition par devises, la part du dollar des Etats-Unis dans l'encours est prépondérante et a représenté 36,0% du total. Le franc français vient en deuxième position avec 31,4%.

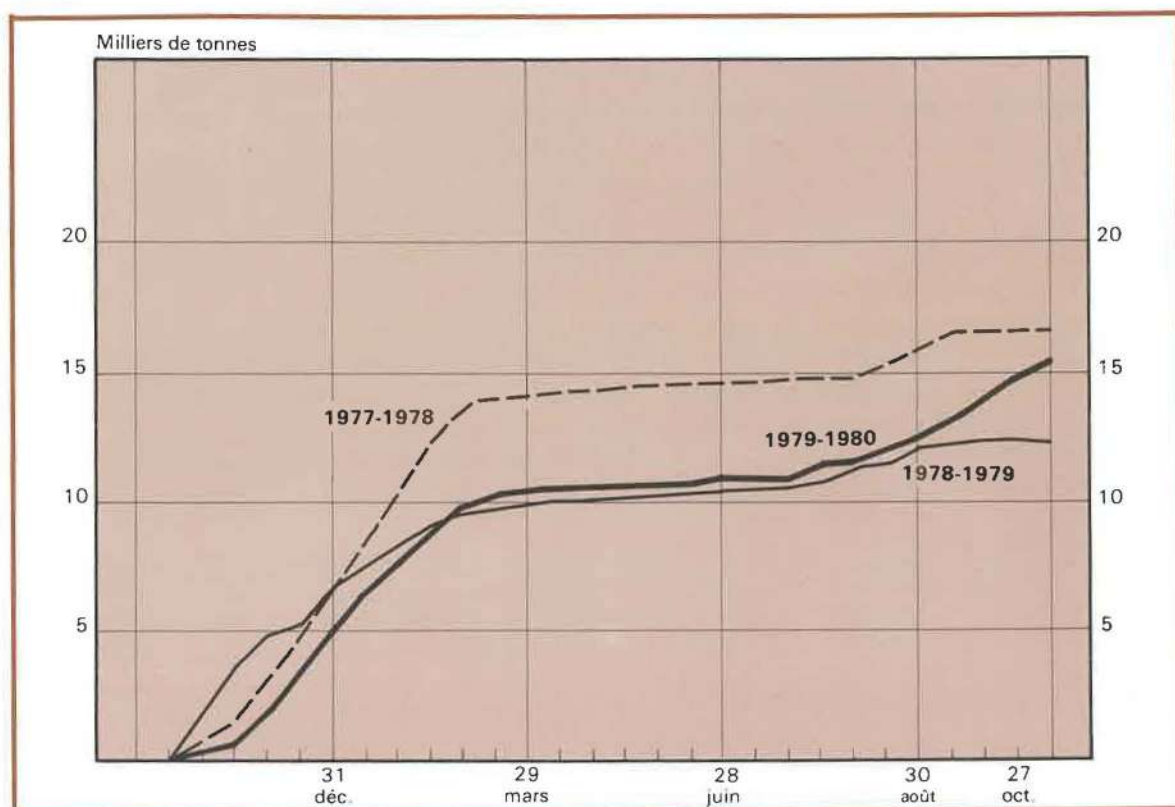
L'endettement total, qui comprend l'encours et la partie non encore prélevée de la dette, a progressé de 232,1 milliards au 31 décembre 1979 à 319,9 milliards au 31 décembre 1980, soit un accroissement de 37,8%.

SÉNÉGAL — DETTE EXTÉRIEURE*

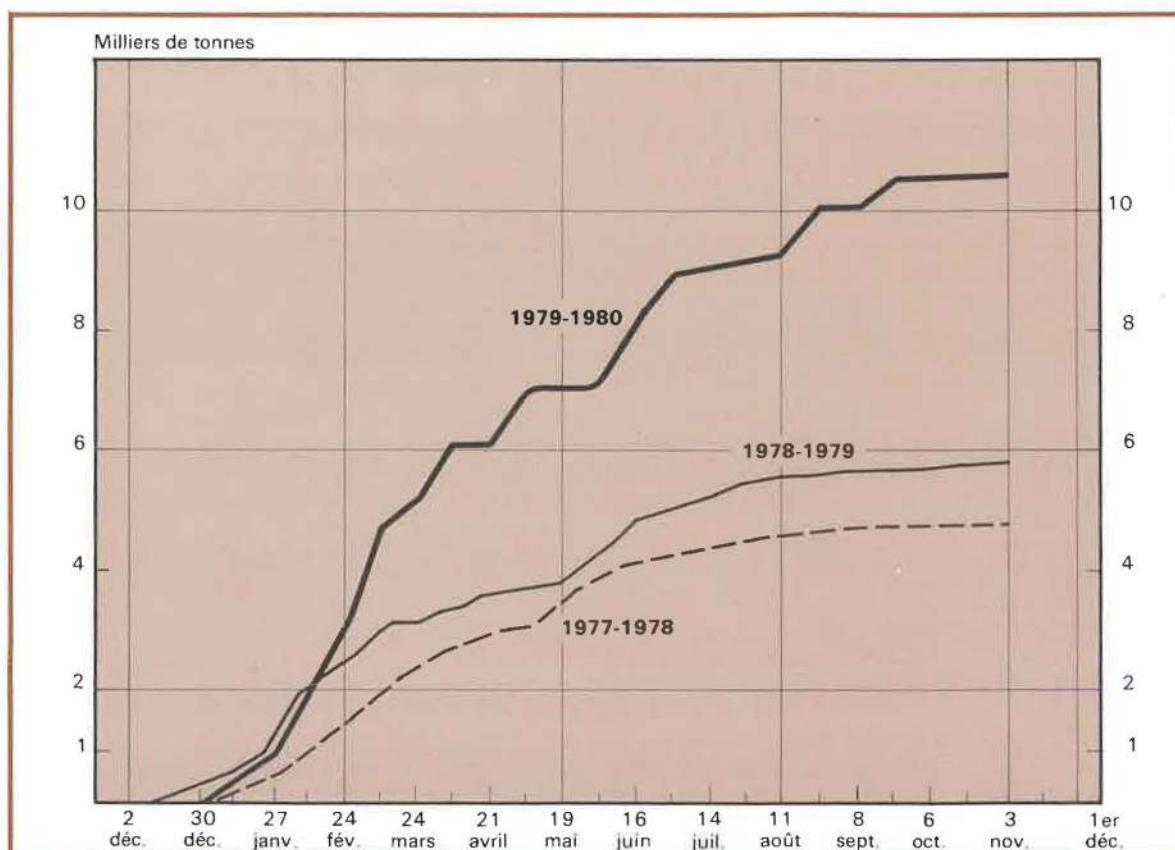
		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1976	4 522,6	189,6	120,4	310,0	20 331,4	25 721,5
	1977	6 258,6	339,5	299,7	639,2	25 539,9	27 875,5
	1978	5 788,6	751,5	241,9	993,4	27 738,9	27 256,7
	1979	6 358,7	978,0	1 632,9	2 550,9	34 526,8	31 016,6
	1980	18 075,3	533,0	514,5	1 107,5	57 562,4	50 757,1
Gouvernements	1976	5 551,0	2 258,9	1 065,4	3 324,3	29 206,6	33 861,7
	1977	7 226,8	2 598,1	1 521,2	4 119,3	34 851,9	31 973,9
	1978	5 543,5	3 381,4	1 823,1	5 204,5	40 933,3	27 363,6
	1979	8 792,8	2 910,4	2 123,8	5 024,2	48 687,2	45 099,3
	1980	20 192,5	3 581,5	2 938,9	6 520,4	65 669,9	64 511,5
Banques et autres établissements financiers	1976	7 295,9	2 772,5	2 407,1	5 179,6	31 694,7	1 491,9
	1977	3 445,4	4 348,2	2 276,8	6 625,0	27 056,6	16 067,2
	1978	15 739,9	9 794,0	3 145,8	12 939,8	32 352,3	32 178,8
	1979	13 523,0	9 876,0	4 375,5	14 251,5	45 762,1	21 461,2
	1980	14 907,8	15 751,7	6 181,1	21 932,9	52 985,3	16 100,2
Crédits fournisseurs	1976	110,9	392,5	79,4	471,9	375,9	—
	1977	—	184,2	25,6	209,8	166,1	—
	1978	84,7	375,0	51,1	426,1	488,1	—
	1979	—	313,4	40,5	353,9	316,9	—
	1980	—	2 286,8	770,3	3 057,1	10 800,7	1 500,0
Autres origines	1976	—	338,7	79,1	417,8	2 907,9	370,1
	1977	149,9	222,7	154,4	377,1	2 622,3	452,3
	1978	276,8	50,6	188,6	239,2	3 217,8	—
	1979	905,5	13,8	293,6	307,4	3 774,2	1 445,3
	1980	—	—	—	—	—	—
Total	1976	17 480,4	5 952,2	3 751,4	9 703,6	84 516,5	61 445,2
	1977	17 080,7	7 692,7	4 277,7	11 970,4	90 036,8	76 368,9
	1978	27 433,5	14 352,5	5 450,5	19 803,0	104 730,4	86 799,1
	1979	29 580,0	14 091,6	8 466,3	22 487,9	133 067,2	99 022,4
	1980	53 175,6	22 153,0	10 464,8	32 617,9	187 018,3	132 868,8
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République togolaise**

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1980

L'économie togolaise a bénéficié des résultats dans l'ensemble satisfaisants de la campagne agricole 1979-1980. La production vivrière s'est, en effet, inscrite en légère hausse et les cultures d'exportation ont enregistré une expansion substantielle.

Des performances modestes ont été réalisées dans les industries, notamment celles du textile et des travaux publics. Toutefois, l'entrée en activité de la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (C.I.M.A.O.) a donné une impulsion particulière aux industries extractives.

S'agissant des prix intérieurs, une relative stabilité a été observée durant le premier trimestre mais l'indice des prix s'est, par la suite, orientée de façon marquée à la hausse.

Au plan des salaires, un relèvement général de 10% a été décidé par les autorités au début de l'année.

Au total, l'évolution de l'économie togolaise s'est soldée, en 1980, par une progression de l'ordre de 6% du Produit Intérieur Brut contre environ 13% l'année précédente.

1.1. La production agricole

Les tableaux ci-après retracent l'évolution des principales cultures d'exportation ainsi que celle des prix au producteur au cours des dernières campagnes.

TOGO — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Milliers de tonnes				
Cacao *	14,1	16,7	12,6	15,3
Café marchand	9,4	4,1	4,3	8,3
Coton graine	7,0	4,5	12,7	20,2
Karité	1,2	6,7	1,2	5,1
Palmistes	1,3	0,8	5,8	13,2
* Récoltes principales et intermédiaires.				
Source : Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T.).				

TOGO - PRIX A LA PRODUCTION

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
	Francs c.f.a. le kilo			
Cacao	130	150	200	220
Café marchand	125	145	180	200
Coton graine (Allen 1 ^{er} choix)	50	60	60	60
Karité	21	26	31	41
Palmistes	32	42	52	52
Source : Journaux officiels de la République togolaise.				

La commercialisation des récoltes principale et intermédiaire de **cacao** s'est élevée à 15 335 tonnes en 1979-1980 au lieu de 12 602 tonnes en 1978-1979, ce qui correspond à une amélioration de 21,7%. La dégradation des cours sur les marchés internationaux s'est traduite par une baisse du prix moyen des exportations effectuées par l'*Office des Produits Agricoles du Togo* (O.P.A.T.). Ce prix est en effet tombé de 756 francs à 568 francs le kilo entre 1979 et 1980, soit une baisse de près de 25% en un an.

Les quantités commercialisées de **café** ont plus que doublé, passant de 4 329 tonnes en 1978-1979 à 8 848 tonnes en 1979-1980. Sur la base des statistiques de l'O.P.A.T., cette récolte a été écoulée sur les marchés extérieurs au prix moyen de 638 francs le kilo pour la campagne 1979-1980 au lieu de 672 francs pour la campagne 1978-1979 soit une baisse de 5,1%.

Les bonnes performances des récoltes de ces deux produits résultent des conditions climatiques favorables dans les régions de culture et de l'arrivée en pleine production de nouvelles cacaoyères et caféières réalisées dans le cadre du programme de rénovation et de régénération des vieilles plantations menées par les autorités.

La **production cotonnière** s'est inscrite en forte expansion au cours de la période sous revue. Les achats de coton graine se sont chiffrés à 20 214 tonnes, en hausse de près de 60% sur les 12 674 tonnes collectées en 1978-1979. Cette performance a pu être réalisée grâce à une bonne répartition des pluies et à une utilisation accrue des engrais cédés à moitié prix aux paysans.

La commercialisation des amandes de **karité** a porté sur 5 090 tonnes au lieu de 1 217 tonnes en 1978-1979 en raison du caractère cyclique de cette production. Par ailleurs, le prix d'achat au producteur a été relevé de 31 francs à 41 francs le kilo.

La campagne de commercialisation des **palmistes** s'est révélée particulièrement satisfaisante. Les achats ont porté sur 13 248 tonnes au lieu de 5 758 tonnes réalisées la campagne précédente.

Pour les **cultures vivrières**, les performances ont été dans l'ensemble, moins satisfaisantes que pour les produits d'exportation. La production de mil et sorgho et de manioc s'est inscrite en hausse passant respectivement de 115 280 tonnes à 136 278 tonnes et de 370 760 tonnes à 432 535 tonnes. Par contre celle d'igname a régressé de 497 684 tonnes à 482 872 tonnes et celle de riz de 17 005 tonnes à 12 990 tonnes. La production de haricot a enregistré un bon résultat avec 16 616 tonnes contre 12 462 tonnes en 1978-1979.

TOGO — PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Millions de tonnes				
Manioc	319	454	371	433
Ignames	394	475	498	483
Maïs	123	173	154	159
Mil et sorgho	107	130	115	136
Riz	16	23	17	13
Haricot	9	18	12	17
Source : Direction des Enquêtes et Statistiques agricoles.				

1.2. L'élevage

L'élevage couvre environ 85% des besoins en viande du pays. Pour résorber à terme le déficit, les autorités ont défini une politique générale de production animale basée sur l'amélioration des races locales, le développement des cultures fourragères et la vulgarisation des méthodes modernes d'élevage.

TOGO — ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1979	1980
Nombre de têtes		
Bovins	279 825	287 000
Ovins - Caprins	1 078 206	1 456 900
Porcins	210 102	216 600
Volailles	5 042 695	5 541 339

1.3. La pêche

La production nationale du Togo ne couvre que partiellement les besoins en poisson de la population estimés à 35 000 tonnes par an.

En effet, 9 134 tonnes de poissons ont été pêchées en 1980 au lieu de 8 250 tonnes un an plus tôt. La pêche industrielle, qui ne compte pour le moment qu'une société d'exploitation opérationnelle, STALPECHE, n'a contribué à cette production qu'à hauteur de 799 tonnes. Les importations, malgré une hausse de 13 888 tonnes à 15 879 tonnes, n'ont pas permis de satisfaire la demande résiduelle de poissons.

1.4. La production minière

Malgré l'installation d'une cinquième chaîne d'extraction au cours du deuxième trimestre, la production de phosphates n'a enregistré qu'une faible progression par rapport à l'année précédente en raison de la timidité de la demande extérieure. Elle s'est en effet établie à 2 933 milliers de tonnes contre 2 916 milliers de tonnes en 1979.

Les exportations ont baissé de 3,2% et se sont chiffrées à 2 896 milliers de tonnes au lieu de 2 991 milliers de tonnes en 1979. Les recettes se sont néanmoins améliorées de près de 6% en raison d'une appréciation des cours sur les marchés internationaux et sont passées de 23 à 26 milliards d'une année à l'autre.

TOGO — PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PHOSPHATES

	1977	1978	1979	1980
Milliers de tonnes				
Production	2 857	2 827	2 916	2 933
Exportations	2 886	2 854	2 991	2 896
Source : Office Togolais des Phosphates (O.T.P.)				

Le secteur minier devrait bénéficier d'une impulsion nouvelle avec l'entrée en activité de la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (C.I.M.A.O.) en février 1980. Ce complexe, d'une capacité de production de 1,2 million de tonnes par an, a broyé 452 120 tonnes de clinker en 1980, vendues pour l'essentiel au Ghana et à la Côte d'Ivoire, co-fondateurs de la société avec le Togo.

1.5. La production industrielle

L'activité industrielle a connu dans son ensemble une évolution favorable en 1980. Toutefois, la branche textile a été confrontée à des difficultés particulières. L'*Industrie Textile du Togo* (I.T.T.) a dû fermer certains de ses ateliers de production. Son chiffre d'affaires ne s'est élevé qu'à 3 062 millions de francs c.f.a., en recul de 12,2% sur les 3 487 millions réalisés en 1979, année où avait déjà été enregistrée une baisse de 21,5%.

La *Société des Ciments du Togo* (CIMTOGO), par contre, a bénéficié d'un niveau d'activité satisfaisant. Elle a produit 304 000 tonnes de ciment en 1980, contre 298 500 tonnes en 1979. Son chiffre d'affaires est ainsi passé de 4 071 à 5 415 millions de francs c.f.a. entre 1979 et 1980, soit une progression de 33% imputable essentiellement au relèvement du prix de vente du ciment.

Dans la branche des industries alimentaires, les résultats ont été satisfaisants. La *Brasserie du Bénin* a amélioré de façon sensible son activité avec un chiffre d'affaires de 6 145 millions de francs c.f.a. au lieu de 4 812 millions de francs l'année précédente. La *Société Générale des Moulins du Togo* (S.G.M.T.) a enregistré une progression de 28,6% de ses ventes qui sont passées de 1 585 millions de francs en 1979 à 2 039 millions en 1980.

1.6. Le tourisme

Le nombre de visiteurs a progressé de façon sensible au cours de ces dernières années, passant de 39 644 en 1977 à 73 000 en 1978 et à 75 000 en 1979.

La capacité hôtelière a été évaluée à 1 466 chambres en 1979, en accroissement de 27% sur 1978. Toutefois le taux d'occupation des hôtels, estimé à 38%, est demeuré faible. Face à ce résultat, les autorités ont été amenées à renforcer leur effort de promotion.

Le secteur a bénéficié, en 1980, de l'achèvement de trois nouveaux hôtels qui ont porté la capacité d'hébergement à 1 860 chambres. Le total des arrivées en 1980 se serait situé entre 80 000 et 85 000 et les recettes touristiques correspondantes devraient avoir dépassé les 2 767,5 millions de francs obtenus en 1979.

1.7. Les prix et salaires

Au cours du premier trimestre 1980, les **prix** ont augmenté modérément, mais à partir du mois d'avril, une tendance plus marquée à la hausse a été observée. Pour les neuf premiers mois de l'année 1980, l'indice général des prix à la consommation familiale africaine s'est établi à 258,7 points au lieu de 230,4 points pour celui de la période correspondante de l'année précédente, soit une hausse de 12,3%.

LOMÉ — ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1977	1978	1979	1980
Base 100 : Année 1970				
Janvier	202,0	213,0	217,1	245,1
Février	205,5	212,7	221,9	244,9
Mars	211,8	222,4	226,4	247,8
Avril	216,8	223,4	230,5	253,2
Mai	231,0	220,7	232,8	258,6
Juin	240,7	215,7	239,3	263,4
Juillet	225,4	213,8	241,7	277,3
Août	218,9	216,9	234,6	270,8
Septembre	207,9	219,7	229,7	267,1
Octobre	204,0	217,5	244,3	...
Novembre	216,7	216,0	244,8	...
Décembre	216,2	216,7	242,1	...
Moyenne annuelle	216,4	217,4	233,8	...
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux publiés par la Direction de la Statistique du Togo, sur la base année 1963.				

Au plan des **salaires**, un relèvement général de 10% a été décidé pour compter du 1^{er} janvier 1980. Le taux du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est ainsi passé de 59,50 francs à 64,45 francs l'heure.

2. FINANCES PUBLIQUES

Sur la base des résultats définitifs de l'exercice 1979, le budget général a enregistré un déficit de 9,4 milliards de francs c.f.a. Durant cet exercice, les recettes recouvrées se sont élevées à 55,4 milliards de francs c.f.a. contre 51,6 milliards en 1978, alors que le total des dépenses s'est établi à 64,8 milliards de francs c.f.a. contre 59,8 milliards un an plus tôt. Tandis que les dépenses prévues ont été entièrement exécutées, les recettes n'ont été réalisées qu'à hauteur de 85,4%. Ce résultat s'expliquerait par la relative stagnation des recettes fiscales recouvrées qui ont atteint 50,9 milliards de francs c.f.a. pour une prévision de 54,4 milliards.

Le budget général de 1980 a été marqué, comme le précédent, par la politique d'austérité décidée par les Pouvoirs publics. Il a été équilibré en recettes et en dépenses à 67,3 milliards de francs c.f.a., en progression modérée de 3,8% sur le précédent.

Les recettes fiscales, prévues pour 59,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 54,4 milliards un an plus tôt, ont seulement progressé de 8,6% de 1979 à 1980 contre 18,5% durant la période précédente. Les autres recettes, estimées à 8,1 milliards ont accusé une baisse de 22,1% par suite d'une forte réduction des recettes extraordinaires, tombées de 7,6 milliards à 1,5 milliard, qui n'a été que partiellement compensée par le relèvement des produits des participations financières de l'Etat, passés de 0,8 milliard à 4,0 milliards.

La dette publique, inscrite pour 15 milliards, s'est accrue de 18,7% par rapport à l'année précédente. Elle a représenté 22,3% de l'ensemble des crédits budgétaires au lieu de 21,3% en 1979. Cette dotation substantielle s'explique en partie par l'importance des emprunts arrivés dans leur phase de remboursement.

Les dépenses de personnel se sont chiffrées à 19,9 milliards de francs c.f.a., en progression de 12,4% contre 0,5% un an auparavant. Les dépenses de matériel, évaluées à 13,3 milliards, ont augmenté de 15,6%.

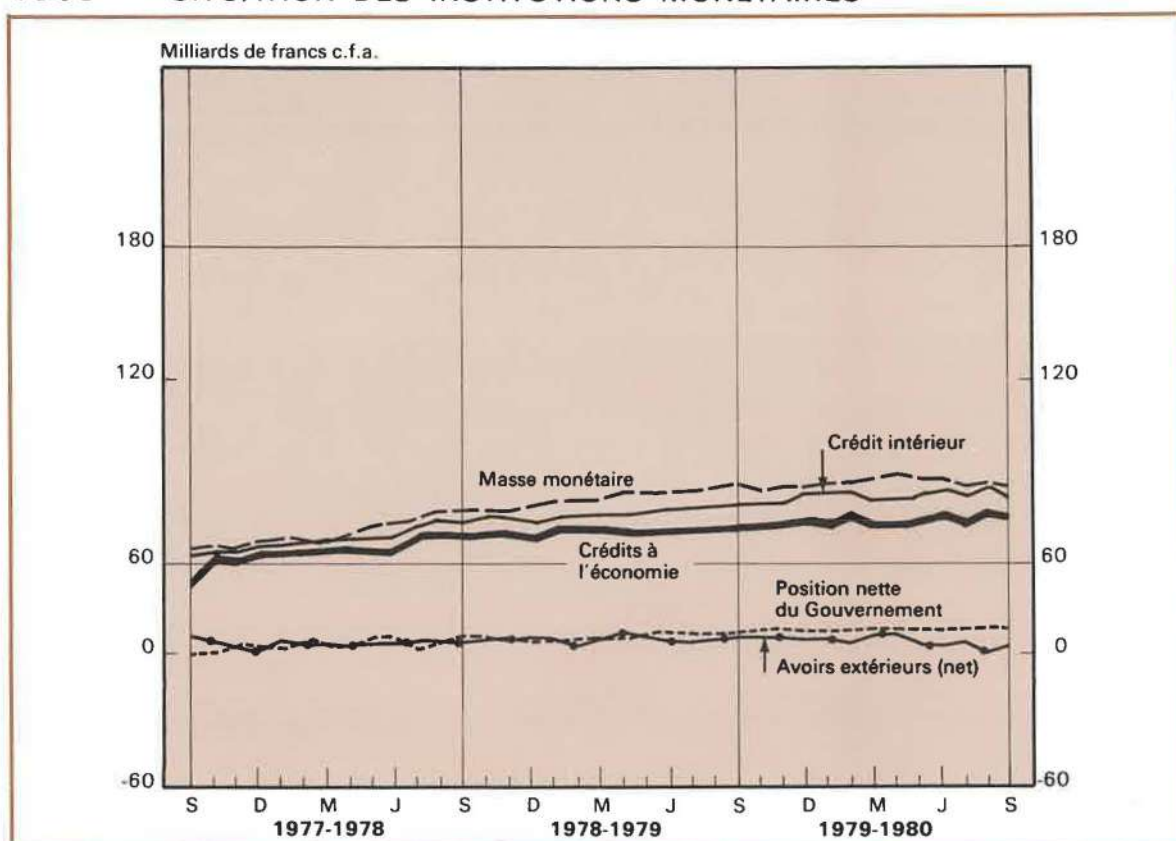
Le fléchissement des dépenses d'investissement et d'équipement observé en 1979 s'est poursuivi durant la période sous revue. Des crédits de 7,4 milliards contre 12,6 milliards ont été inscrits au budget d'équipement. Ces dépenses ne représentent plus que 11,0% du total des crédits budgétaires contre 25,7% et 19,6% respectivement en 1978 et 1979.

Selon les données provisoires disponibles à la fin de l'année 1980, les recouvrements ont atteint 67,3 milliards alors que les dépenses se sont élevées à 74,2 milliards, d'où un déficit d'environ 7,0 milliards de francs c.f.a.

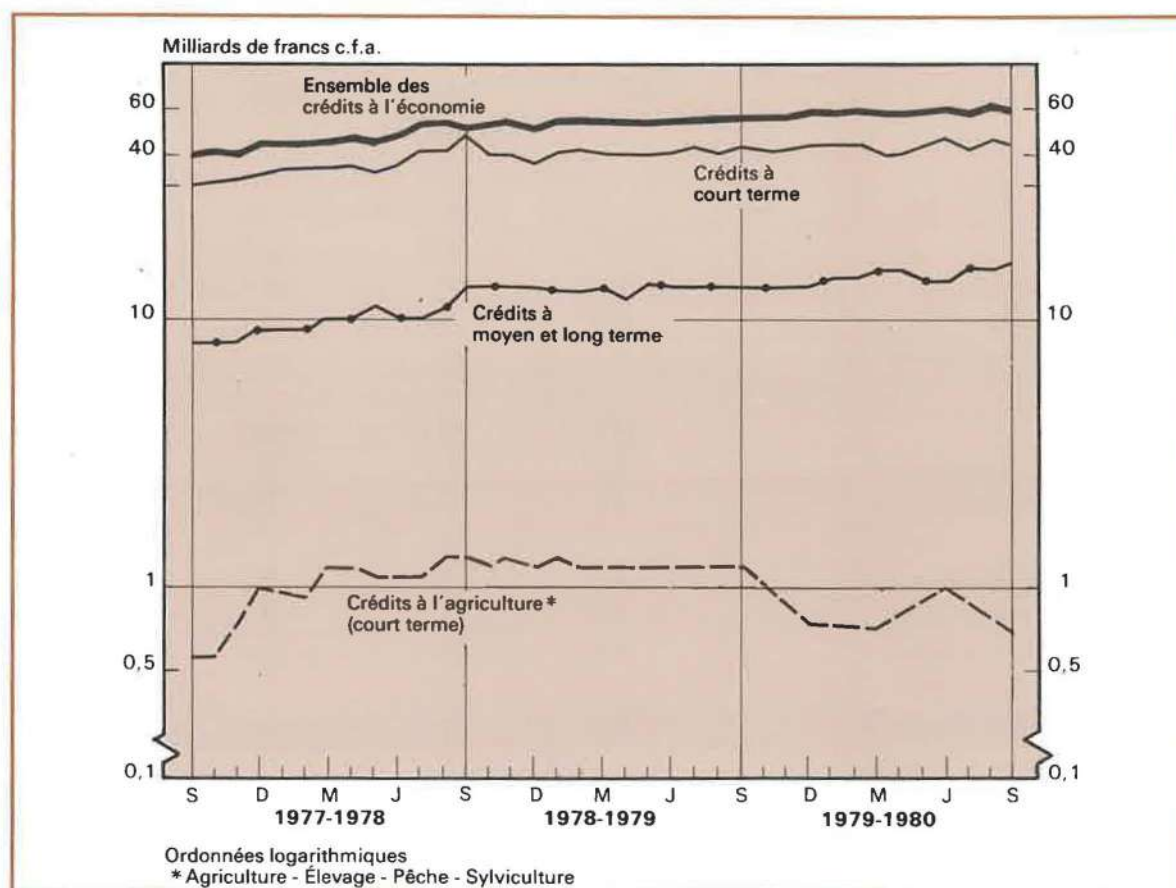
TOGO — BUDGET GÉNÉRAL *

	1977	1978	1979	1980
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	42,5	51,6	55,4	67,2
— Recettes fiscales	40,5	50,8	50,9	59,1
— Autres recettes	2,0	0,8	4,5	8,1
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	49,8	59,8	64,8	67,2
— Budget de fonctionnement	40,2	47,9	56,3	59,8
— Budget d'équipement	9,6	11,9	8,5	7,4
Déficit (—) ou excédent (+)	— 7,3	— 8,2	— 9,4	—
Apports des correspondants	+ 5,7	+ 1,9	— 6,2	—
Autres opérations du Trésor (a)	— 6,7	— 12,2	— 14,5	—
Variations des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 0,6	— 0,4	— 2,0	—
* Exercice : 1 ^{er} janvier - 31 décembre.				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor togolais.				

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1979-1980, la conjoncture économique au Togo a été principalement caractérisée par un ralentissement de la croissance économique malgré l'entrée en activité de quelques unités de production industrielle et une légère hausse de la production agricole.

Dans ces conditions, l'évolution de la situation monétaire a été essentiellement marquée par une baisse des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, un ralentissement du taux de progression des crédits à l'économie et une diminution de la masse monétaire.

TOGO – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a				
Avoirs extérieurs nets	7 058	6 035	6 602	160
– Banque centrale	7 890	6 285	9 446	8 288
– Banques	– 832	– 250	– 2 844	– 8 128
Crédit intérieur	40 599	57 128	65 174	70 958
– Gouvernement (net)	530	6 891	8 362	11 202
– Crédits à l'économie	40 069	50 237	56 812	59 756
Masse monétaire	45 170	66 066	74 388	73 147
Autres éléments nets	2 487	1 097	– 2 612	– 2 029
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets** des institutions monétaires sont passés de 6,6 milliards en septembre 1979 à 8,1 milliards en mars 1980 avant de chuter à 0,2 milliard en septembre 1980. L'évolution constatée a été déterminée en partie par les paiements effectués au titre du service de la dette et a concerné la Banque centrale pour 1,2 milliard et les banques pour 5,3 milliards.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale n'ont pas varié entre l'exercice 1978-1979 et l'exercice 1979-1980. Toutefois, le développement plus rapide des engagements monétaires à vue a ramené leur taux de couverture par ces réserves de 53,2% à 47,4%.

Au cours de l'exercice sous revue, le **crédit intérieur** a progressé de 8,9% au lieu de 14,1% l'exercice précédent. Cette décélération du rythme de croissance du crédit intérieur a été consécutive à un ralentissement dans la progression des crédits à l'économie.

La *position nette du Gouvernement* vis-à-vis des institutions monétaires, toujours débitrice, atteignait 11,2 milliards au 30 septembre 1980 après s'être établie à 8,4 milliards un an plus tôt. Cette aggravation de la position débitrice de l'Etat en dépit d'un nouveau versement de 2,3 milliards au titre du Fonds fiduciaire est due au montant élevé du service de la dette extérieure et au règlement d'arriérés de paiements.

Le rythme de croissance des *crédits à l'économie*, dont l'encours se chiffrait 59,8 milliards au 30 septembre 1980, a connu un net ralentissement. Le taux de progression annuel, qui était de 13,1% à la fin de l'exercice précédent, ne s'élevait plus qu'à 5,2% à fin septembre 1980.

Les crédits à court terme n'ont accusé qu'un faible accroissement de 1,1 milliard entre le début et la fin de l'exercice. L'évolution de cette catégorie de crédits est uniquement imputable aux crédits de campagne dont l'encours est passé de 1,4 milliard au 30 septembre 1979 à 3,1 milliards au 30 septembre 1980. Les crédits ordinaires, du fait du contrôle rigoureux de la monnaie et du crédit décidé par les autorités monétaires, ont diminué de 0,8 milliard au cours de la période sous revue.

Les crédits à moyen et long terme se sont développés à un taux plus soutenu que celui de l'exercice précédent. Les concours supplémentaires de 1,7 milliard octroyés à ce titre ont bénéficié principalement aux personnes physiques.

La **masse monétaire** est passée de 74,4 milliards à fin septembre 1979 à 73,1 milliards un an plus tard, soit une diminution de 1,3 milliard. Cette baisse est uniquement imputable aux dépôts en banque dont le montant est revenu de 53,7 milliards à 49,2 milliards, soit une régression de 8,4% liée à la chute d'environ 10,0 milliards des dépôts des organismes publics, principalement ceux de l'*Office Togolais des Phosphates* (O.T.P.) et de l'*Office des Produits Agricoles du Togo* (O.P.A.T.).

La circulation fiduciaire s'est accrue de 3,3 milliards durant l'exercice, soit un taux de progression de 16,7% au lieu de 13,1% précédemment. Cette évolution est liée aux bons résultats de la campagne agricole 1979-1980, à la hausse des prix au producteur des principaux produits d'exportation et au relèvement des salaires.

En raison de la progression sensible de la circulation fiduciaire, la **base monétaire** (a) s'est fortement accrue au cours de l'exercice 1979-1980. Le développement de la base monétaire a eu pour contrepartie une augmentation de 3,6 milliards des concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers et de 1,6 milliard des concours nets au Gouvernement. L'effet de ces augmentations a été atténué par une réduction de 1,1 milliard des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission. La part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire est passée de 28,4% à 31,6% et le coefficient de réserves des banques de 10,5% à 15,6%. Le multiplicateur s'est ainsi établi à 2,77 au lieu de 2,75 au 30 septembre 1979.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

La valeur des échanges a pratiquement stagné en 1979 après la forte progression observée en 1978. Le déficit de la balance commerciale s'est sensiblement creusé et le taux de couverture des importations par les exportations s'est amenuisé.

TOGO — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1975	1976	1977	1978	1979
Milliards de francs c.f.a.					
Exportations	27,0	24,9	39,1	54,2	46,4
Importations	37,3	44,4	69,8	100,9	110,2
Balance commerciale	- 10,3	- 19,5	- 30,7	- 46,7	- 63,8
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	72,4	56,1	56,0	53,7	42,1
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.					

La valeur des exportations ne s'est élevée qu'à 46,4 milliards en 1979 au lieu de 54,2 milliards l'année précédente, en raison d'une baisse quasi générale des quantités expédiées, partiellement atténuée par une amélioration des cours de réalisation. Les livraisons de phosphates de calcium ont porté sur 2 684 684 tonnes au lieu de 2 801 508 tonnes en 1978 mais, en raison de la bonne tenue des cours de ce produit sur les marchés mondiaux, les recettes d'exportation correspondantes se sont établies à 21,6 milliards, en légère hausse sur celles de l'année précédente. Les exportations de cacao ont régressé tant en volume qu'en valeur. Seulement 10 098 tonnes pour 7,4 milliards de francs c.f.a. ont été expédiées au lieu de 22 784 tonnes pour 15,9 milliards un an plus tôt. Par contre, les livraisons de café vert ont légèrement augmenté de 8 292 tonnes à 8 638 tonnes en 1979. De plus, elles ont bénéficié de cours plus favorables et leur valeur s'est élevée de 5,0 milliards en 1978 à 6,3 milliards en 1979, soit une amélioration de 26,0%. Les exportations de produits pétroliers raffinés ont baissé de 298 059 tonnes en 1978 à 87 283 tonnes à la suite de l'arrêt des opérations de raffinage pendant les quatre premiers mois de l'année. Les recettes procurées par ces produits se sont établies à 5,3 milliards de francs c.f.a. au lieu de 7,1 milliards un an plus tôt. La baisse en valeur a été moins sensible que celle en volume en raison d'une forte amélioration des prix de cession.

La valeur des importations a augmenté de 100,9 milliards à 110,2 milliards. Les achats de céréales ont porté sur 38 164 tonnes en 1979, pour une valeur de 2,1 milliards au lieu de 26 523 tonnes pour 1,3 milliard l'année précédente. Les importations de produits pétroliers, y compris le pétrole brut, se sont élevées à 638 261 tonnes en 1979 au lieu de 529 440 tonnes en 1978 pour des valeurs respectives de 20,2 milliards de francs c.f.a. et 14,3 milliards. Les achats de machines et appareils mécaniques et électriques ont été ramenés de 21,2 milliards de francs en 1978 à 15,9 milliards. L'achèvement des travaux de la C.I.M.A.O., de l'aciérie de la Société Nationale de Sidérurgie et de la Centrale Thermique de Lomé explique cette forte baisse.

En 1980, la valeur des exportations aurait été largement supérieure à celle de 1979 en raison de l'augmentation des ventes des produits de rente et des revenus tirés des expéditions de produits pétroliers, de l'appréciation des cours du phosphate et enfin, des livraisons de clinker liées à l'entrée en activité de la C.I.M.A.O. En revanche, les importations auraient stagné par suite de l'achèvement des grands projets industriels et hôteliers.

L'orientation géographique des échanges n'a pas sensiblement varié en 1979. La C.E.E. occupe toujours le premier rang avec 62,4% des exportations contre 58,7% en 1978 et 59,0% des importations au lieu de 65,4%. Les pays membres de l'U.M.O.A. ont absorbé 4,2% des exportations contre 7,0% en 1978 et leur part dans les importations s'est située à 1,7%, taux du même ordre que celui de l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

Le redressement de la balance des paiements observé en 1978 ne s'est pas confirmé en 1979 où un nouveau déficit, estimé à 4,2 milliards de francs c.f.a., est apparu.

La légère progression des exportations, due principalement aux ventes de café et d'hydrocarbures, n'a que partiellement compensé l'accroissement sensible des importations lié au quasi-doublement des achats de biens de consommation courante. Le déficit de la balance commerciale a ainsi continué de se creuser pour s'établir à 39,9 milliards de francs c.f.a. au lieu de 35,2 milliards en 1978.

Le déficit des paiements au titre des services a pratiquement triplé de 1976 à 1979, période au cours de laquelle il est passé de 9,6 milliards à 29,2 milliards. Cette aggravation résulte de la progression continue du fret et de l'importance croissante des intérêts de la dette publique destinée à financer les grands projets du troisième Plan quinquennal 1976-1980.

Les entrées nettes de capitaux au titre des transferts sans contrepartie se sont inscrites en léger retrait par rapport à l'année précédente. La réduction des transferts publics, ramenés de 13,3 milliards de francs c.f.a. à 11,6 milliards, est à l'origine de cette baisse.

Le déficit de la balance des opérations courantes a été porté à 56,1 milliards de francs c.f.a. en 1979 au lieu de 47,8 milliards en 1978.

Le recours systématique à l'emprunt extérieur pour financer les investissements du troisième Plan quinquennal a contribué à maintenir à un niveau élevé les entrées nettes de capitaux non monétaires. Toutefois, celles-ci, légèrement inférieures à celles de 1978, n'ont pu compenser entièrement le déficit des opérations courantes. En définitive, le déficit des paiements extérieurs s'est élevé en 1979 à 4,2 milliards de francs c.f.a.

TOGO — BALANCE DES PAIEMENTS

	1975	1976	1977*	1978*	1979**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises	- 15,1	- 5,2	- 13,1	- 35,2	- 39,9
dont — <i>Exportations FOB</i>	+ 30,2	+ 38,0	+ 49,0	+ 49,6	+ 52,7
— <i>Importations FOB</i>	- 45,3	- 43,2	- 62,1	- 84,8	- 92,6
Services	- 10,0	- 9,6	- 18,7	- 27,6	- 29,2
Transferts sans contrepartie	+ 8,8	+ 8,9	+ 10,4	+ 15,0	+ 13,0
dont — <i>Privés</i>	+ 0,7	+ 1,3	+ 1,1	+ 1,7	+ 1,4
— <i>Publics</i>	+ 8,1	+ 7,6	+ 9,3	+ 13,3	+ 11,6
Balance des paiements courants	- 16,3	- 5,9	- 21,4	- 47,8	- 56,1
Mouvements de capitaux					
non monétaires à long terme	+ 5,1	+ 9,5	+ 7,7	+ 54,3 (a)	+ 51,9 (a)
Balance de base	- 11,2	+ 3,6	- 13,7	+ 6,5 (b)	- 4,2 (b)
Mouvements de capitaux					
non monétaires à court terme	+ 2,6	- 0,8	+ 0,4	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 1,2	+ 0,5	+ 1,3	-	-
Balance globale	- 9,8	+ 3,3	- 12,0	+ 6,5	- 4,2
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
Données provisoires. - Estimations					
(a) Long terme + court terme. - (b) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Les tirages sur les ressources extérieures évalués à 12,0 milliards de francs en 1979 ont enregistré un net fléchissement par rapport à ceux de l'année précédente qui s'établissaient à 28,3 milliards et ont été essentiellement effectués sur les crédits accordés par les institutions internationales. En effet, les tirages sur ces institutions sont passés de 11,4 milliards à 11,6 milliards d'une année à l'autre et ont servi, dans leur quasi-totalité, au financement des installations de la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (CIMA O).

Les paiements intervenus en 1979 au titre du service de la dette se sont élevés à 10,0 milliards au lieu de 6,6 milliards l'année précédente soit une augmentation d'un peu plus que la moitié. Ils ont représenté 19,0% de la valeur estimée des exportations de biens. Les amortissements, d'un montant de 7,2 milliards, ont été destinés au remboursement de crédits fournisseurs à hauteur de 56,2% et de prêts bancaires pour 32,7%. Ces derniers, compte tenu des conditions d'engagement, ont bénéficié de 35,9% des intérêts versés, soit 2,8 milliards de francs.

Les flux nets de ressources engendrés n'ont atteint que 1,9 milliard contre 21,7 milliards en 1978.

L'encours au 31 décembre 1979 s'est établi à 72,5 milliards. L'action conjuguée du fléchissement des tirages et de l'augmentation des amortissements a entraîné une hausse de 6,0% de celui-ci au lieu de 58,0% un an plus tôt. La structure par devise fait apparaître une prépondérance du dollar des E.U., monnaie dans laquelle 21,1% de l'encours ont été libellés. Il est suivi par le deutsche mark et la livre sterling qui en ont représenté respectivement 17,4% et 14,5%.

A la fin de 1979, l'endettement total s'est situé à 102,7 milliards de francs au lieu de 108,7 milliards de francs l'année précédente. A cette date, les créances du secteur privé ont représenté 30,5% de l'endettement total contre 34,1% en 1978.

TOGO — DETTE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1976	1 302,7	48,5	25,1	73,6	3 406,9	28 137,8
	1977	3 458,0	68,8	176,9	245,7	7 213,2	29 456,4
	1978	11 402,3	2 187,0	370,7	2 557,7	17 573,2	26 436,0
	1979	11 585,3	77,1	580,6	657,7	26 821,8	16 440,9
	1980	...	...	...	...	...	...
Gouvernements	1976	402,0	489,0	262,6	751,6	12 818,7	18 598,3
	1977	1 119,6	424,2	176,1	600,3	14 084,5	14 665,2
	1978	865,0	544,6	213,4	758,0	14 126,9	13 426,1
	1979	4,3	714,4	283,5	997,9	14 411,8	13 754,1
	1980	...	...	...	...	...	...
Banques et autres établissements financiers	1976	2 392,6	322,4	156,1	478,5	9 609,7	18 093,9
	1977	3 451,0	1 147,9	1 414,4	2 562,3	15 240,9	9 349,7
	1978	11 748,4	677,5	645,0	1 322,5	26 715,0	400,1
	1979	402,3	2 355,0	1 022,6	3 377,6	25 178,2	—
	1980	...	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1976	1 890,0	903,6	289,2	1 192,8	4 379,1	548,5
	1977	—	1 279,2	297,2	1 576,4	6 731,9	173,5
	1978	4 265,8	1 525,2	437,6	1 962,8	9 994,8	9,3
	1979	—	4 044,7	962,4	5 007,1	6 112,2	—
	1980	...	...	...	...	...	...
Autres origines	1976	—	235,9	99,4	335,3	462,0	1 369,2
	1977	...	...	...	...	...	...
	1978	—	—	—	—	—	—
	1979	—	—	—	—	—	—
	1980	...	...	...	...	...	...
Total	1976	5 987,3	1 999,4	832,4	2 831,8	30 676,4	66 747,7
	1977	8 028,6	2 920,1	2 064,6	4 984,7	43 270,5	53 644,8
	1978	28 281,3	4 934,3	1 666,7	6 601,0	68 410,5	40 271,5
	1979	11 991,9	7 191,2	2 849,1	10 040,3	72 524,0	30 195,0
	1980	...	...	...	...	...	...

* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat (y compris dette C.I.M.A.O.).

Source : Rapports à la B.I.R.D.

**La Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest**

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

L'exercice sous revue a été marqué par un renforcement du contrôle de la monnaie et du crédit en vue d'assurer un meilleur ajustement du débit monétaire aux performances économiques réelles. Cette rigueur dans le contrôle quantitatif de la liquidité s'est accompagnée d'une politique sélective de la distribution du crédit dont l'objet principal aura été, en cette période de gestion de la *rareté*, de veiller à l'utilisation optimale des ressources, en les orientant vers les secteurs productifs porteurs de développement.

1.1. Ajustement de la liquidité globale

En fixant les directives de politique monétaire et du crédit pour l'année 1980, le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. avait souligné la nécessité de freiner la baisse des avoirs extérieurs de la Banque centrale et de limiter la progression de ses engagements monétaires à vue dans le souci de maintenir la valeur de la monnaie commune.

Il s'agissait notamment, sans entraver le processus de développement économique des Etats de la zone d'émission, de marquer une pause dans la croissance des crédits et de stabiliser le degré de liquidité des économies.

Sur la base de ces orientations, le Conseil d'administration de la B.C.E.A.O. a déterminé les maxima d'intervention de l'Institut d'émission pour l'année 1980 tant en faveur des banques et des établissements financiers qu'au profit des Trésors nationaux.

Pour la conduite de l'action monétaire de la Banque centrale, le Conseil d'administration de décembre 1979 a arrêté un dispositif de contrôle de la monnaie et du crédit conférant une valeur normative aux plafonds mensuels de refinancement des crédits ordinaires fixés par les Comités Nationaux du Crédit, les interventions de la Banque centrale relatives aux crédits de campagne devant également faire l'objet d'une surveillance rigoureuse en ce qui concerne notamment la réalité de leurs contreparties.

En outre, le Conseil d'administration a souligné la nécessité d'une meilleure maîtrise de l'endettement extérieur des banques et décidé la détermination par les Comités Nationaux du Crédit de normes mensuelles de progression des crédits ordinaires à respecter par les établissements bancaires préalablement informés par un avis de la Banque centrale.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit

Face aux moyens de financement limités, l'orientation économique des crédits en fonction des priorités sectorielles dans chaque Etat a continué de retenir l'attention des autorités nationales.

Au cours de l'exercice sous revue la politique sectorielle du crédit s'est donc poursuivie.

Au *Bénin*, les objectifs prévus pour 1980 ont reflété ceux du plan triennal d'Etat qui retient comme secteurs prioritaires l'agriculture, l'eau et le gaz, le bâtiment et les travaux publics, les transports, entrepôts et communications, les services sociaux et personnels ; 65% des financements devaient être affectés à ces secteurs en 1980.

En *Côte d'Ivoire*, le Comité National du Crédit a fixé des coefficients sectoriels que les banques et établissements financiers assujettis devaient atteindre à fin 1980. Les coefficients retenus ont été de 2,4% minimum pour le secteur primaire, 43,7% minimum pour l'industrie, 3% maximum pour le secteur « location et gestion de bâtiments », 29,2% maximum pour le secteur tertiaire.

En *Haute-Volta*, les orientations définies par le Plan de développement économique 1977-1981 ont retenu comme prioritaires le secteur rural, le secteur secondaire et les infrastructures.

Au *Niger*, le Comité chargé de la mise en place de la politique sectorielle a donné la priorité aux activités agricoles, industrielles et minières ainsi qu'au secteur du bâtiment et des travaux publics.

Au *Sénégal*, les orientations retenues en 1979 ont été reconduites. Elles visaient à affecter au minimum 66% des financements aux secteurs prioritaires avec une part prépondérante au secteur primaire, à l'industrie, au tourisme, à l'artisanat et à l'habitat social.

Le Comité National du Crédit du Sénégal a par ailleurs décidé, en sa séance du 7 août 1980, d'abaisser de 100 millions à 70 millions, à compter du 1er octobre 1980, le seuil à partir duquel l'autorisation préalable de la Banque centrale est exigée.

Au *Togo*, le Comité National du Crédit a confirmé le caractère prioritaire de l'agriculture, de l'habitat social et des petites et moyennes entreprises nationales. Les parts minimales de ces secteurs dans l'encours des crédits ont été fixées à 10% pour l'agriculture, dont 5% pour la commercialisation et 5% pour la production, à 5% pour l'habitat social et à 5% pour les petites et moyennes entreprises nationales.

1.3. Modification des dispositions réglementaires

Le Conseil d'administration, au cours de sa réunion du 9 avril 1980, après examen de l'évolution de la conjoncture internationale ainsi que de celle de la situation monétaire et financière de l'Union, a décidé de réaménager les taux d'intérêt applicables à l'intérieur de la zone d'émission. Cette décision, confirmée par le Conseil des Ministres en sa séance du 10 avril 1980, visait à réduire les écarts entre les taux d'intérêt pratiqués dans les Etats de l'Union et ceux prévalant sur les marchés extérieurs. C'est ainsi que le taux d'escompte normal et le taux d'escompte préférentiel de la Banque centrale ont été relevés de 2,5 points chacun ; de même les taux d'intérêt créditeurs des banques appliqués aux dépôts privés ont été relevés de 1 point pour les dépôts à vue et de 2 points pour les dépôts à terme et les comptes d'épargne.

1.4. Activité bancaire

Le développement du réseau bancaire de l'Union s'est poursuivi en 1979-1980. Quatre nouvelles banques ont été autorisées à exercer leur activité en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta, au Niger et au Sénégal.

Par ailleurs, l'agence d'une banque étrangère installée au Niger a été transformée en société de droit local au cours de l'exercice 1979-1980.

Enfin, la réforme de la situation mensuelle de banques et des divers états périodiques est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1979.

1.5. Taux des opérations de la Banque centrale et conditions de banque

La décision du Conseil d'administration du 9 avril 1980 a entraîné les modifications suivantes des taux appliqués par la Banque centrale à compter du 14 avril 1980 : le **taux d'escompte normal** a été porté de 8,0% à 10,5% et le **taux d'escompte préférentiel** de 5,5% à 8,0%.

Au cours de l'exercice 1979-1980, les **taux du marché monétaire** ont évolué comme suit :

	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
	Pour cent l'an					
6 août 1979	7,750	8,000	7,875	8,125	8,125	8,375
15 octobre 1979	8,750	9,000	8,875	9,125	9,125	9,375
12 novembre 1979	9,750	10,000	9,875	10,125	10,125	10,375
10 mars 1980	10,750	11,000	10,875	11,125	11,125	11,375
14 avril 1980	9,750	10,0625	9,875	10,125	10,125	10,375

D'octobre 1979 à avril 1980 le taux des avances au jour le jour s'est situé constamment au-dessus du taux d'escompte normal. La révision générale des taux d'intervention de la Banque centrale à compter du 14 avril 1980 a ramené le taux de ces avances au-dessous du taux d'escompte normal.

Une procédure particulière de dépôts à terme, mise en place pour les banques publiques à statut spécial, permet à ces dernières de faire des retraits anticipés aux conditions suivantes : taux en vigueur sur les dépôts à un jour pour les retraits anticipés effectués avant le premier mois, et taux servi aux déposants à un mois pour les retraits anticipés après le premier mois.

Les **taux des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial** ont suivi la même évolution que ceux du marché monétaire. Ils sont retracés dans le tableau ci-après :

	Dépôts		Retraits anticipés	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
Pour cent l'an				
6 août 1979	7,875	8,125	7,750	7,875
15 octobre 1979	8,875	9,125	8,750	8,875
12 novembre 1979	9,875	10,125	9,750	9,875
10 mars 1980	10,875	11,125	10,750	10,875
14 avril 1980	9,875	10,125	9,750	9,875

Enfin, les **conditions applicables par les banques** installées dans l'Union monétaire ont été majorées à la suite du réajustement des taux de la Banque centrale.

Les dépôts privés sont rémunérés dans les conditions ci-après :

Montant des comptes ou des bons en francs c.f.a.				
	jusqu'à	de 200 001	de 500 001	au-dessus
	200 000	à 500 000	à 2000 000	de 2000 000
Pour cent l'an				
Dépôts à vue	sans intérêt	3,50 (c)	4,00 (c)	4,00 (d)
Dépôts à terme (a)				
— moins de 6 mois	5,25 (c)	5,75 (c)	6,25 (c)	6,25 (d)
— de 6 mois à moins d'un an	6,25 (c)	6,75 (c)	7,50 (c)	7,50 (d)
— à partir d'un an	7,25 (d)	8,00 (d)	8,50 (d)	8,50 (d)
Bons de caisse (b)				
— de 6 mois à moins d'un an	6,25 (c)	6,75 (c)	7,50 (c)	7,50 (d)
— à partir d'un an	7,25 (d)	8,00 (d)	8,50 (d)	8,50 (d)
Comptes d'épargne	7,00	(dans les limites des montants maximums fixés dans chaque Etat)		
(a) - Des avances sur dépôts à terme peuvent être consenties à un taux correspondant au taux d'intérêt versé sur ces dépôts, plus 1 %.				
(b) - Les bons de caisse sont émis en coupures de 5 000 francs c.f.a. minimum pour une durée qui ne peut être inférieure à 6 mois. Ils peuvent être rachetés par les établissements émetteurs sous déduction d'un escompte calculé à un taux, pour la période restant à courir, qui ne peut être ni supérieur au taux nominal du bon plus 1 %, ni inférieur au taux nominal du bon.				
(c) - Taux fixe. (d) - Minimum.				

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. L'administration de la Banque centrale

Au cours de sa séance du 21 décembre 1979, le **Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine**, en application de l'article 7 du traité constituant l'U.M.O.A., a porté à sa présidence le Capitaine Léonard KALMOGO, Ministre des Finances de la République de Haute-Volta, en remplacement de M. l'Intendant militaire de 2ème classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances de la République Populaire du Bénin, dont le mandat venait à expiration.

Durant l'exercice 1979-1980, aucun changement n'est intervenu dans la composition du Conseil. Celui-ci a tenu au cours de cet exercice trois réunions ordinaires : le 21 décembre 1979 à Lomé, le 10 avril 1980 à Ouagadougou et le 23 septembre 1980 au siège de la Banque centrale à Dakar, et une réunion extraordinaire, le 29 juillet 1980 au siège de la B.C.E.A.O. à Dakar. Les travaux de cette dernière réunion ont porté sur les dispositions des articles 41 et 42 des statuts de la Banque centrale.

Lors de sa séance du 20 décembre 1980 à Niamey, le Conseil des Ministres a décidé de l'affectation des bénéfices réalisés par la Banque centrale pendant l'exercice 1979-1980.

Au cours de cet exercice, le **Conseil d'administration de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest** a tenu, sous la présidence de M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la Banque centrale, son Président statutaire, quatre sessions ordinaires : le 20 décembre 1979 à Lomé, le 9 avril 1980 à Ouagadougou, le 30 juin 1980 à Bouaké et le 22 septembre 1980 au siège de la B.C.E.A.O. à Dakar, et une séance extraordinaire, le 16 juin 1980 au siège de la Banque centrale à Dakar. Les travaux de cette dernière réunion ont été consacrés à l'examen de la situation monétaire de l'Union dans le cadre des dispositions de l'article 51 des statuts de la B.C.E.A.O.

Au cours de sa séance ordinaire du 19 décembre 1980 à Niamey, le Conseil d'administration a approuvé les comptes de la Banque centrale pour l'exercice clos le 30 septembre 1980.

Durant l'exercice écoulé, la composition du Conseil d'administration de la B.C.E.A.O. a enregistré les modifications suivantes :

- M. Barthélémy DRABO, Secrétaire général au Ministère du Plan et de la Coopération de Haute-Volta a remplacé M. Pierre TAHITA ;
- M. Idrissa THIAM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal, a été nommé à la place de M. Moustapha NDIAYE.

Les **Comités Nationaux du Crédit** ont connu des modifications dans leur composition du fait des changements survenus dans la représentation des Etats au Conseil d'administration de la Banque centrale ou consécutives à l'affectation à d'autres fonctions de certains de leur membres.

Les Comités ont tenu informé le Conseil d'administration de leurs activités.

2.2 Le personnel et les services de la Banque centrale

Dans le but d'appuyer les efforts de développement économique régional déployés par les Gouvernements des Etats, les autorités de l'Union monétaire et de la Banque centrale avaient adopté dès l'exercice 1976-1977 une **politique de décentralisation de certaines opérations des agences principales**. A cet effet, un programme de construction d'agences auxiliaires avait été mis en place.

Cette politique de décentralisation s'est concrétisée au cours de l'exercice 1979-1980 par l'ouverture de trois agences auxiliaires. Celle de Lama-Kara, entrée en activité en juin 1980, a été inauguré le 11 juillet par Son Excellence le Général d'Armée Gnassingbé EYADEMA, Président de la République togolaise. Les agences auxiliaires de Parakou au Bénin et de San Pedro en Côte d'Ivoire ont ouvert leurs portes respectivement le 22 juillet et le 8 septembre 1980.

Au cours de l'exercice sous revue, les travaux de construction des agences auxiliaires de Man en Côte d'Ivoire, de Maradi au Niger et de Ziguinchor au Sénégal ont été activement menés et les projets d'Abengourou et de Korhogo en Côte d'Ivoire sont entrés dans leur phase de démarrage.

Le renforcement du **personnel de la Banque centrale** a été poursuivi au cours de cet exercice. L'effectif des agents d'encadrement nationaux en service au 30 septembre 1980 était de 423 agents au lieu de 346 un an plus tôt et de 265 au 30 septembre 1978. Le personnel de la coopération technique a par contre diminué régulièrement, passant de 24 agents au 30 septembre 1978, à 19 au 30 septembre 1979 et à 16 au 30 septembre 1980. A cette dernière date, la relève des agents de la Coopération technique par des agents d'encadrement nationaux était pratiquement chose faite, les premiers ne représentant plus que 3,6% du personnel d'encadrement contre 8,3% deux ans plus tôt.

En ce qui concerne le **Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (C.O.F.E.B.)**, le Gouverneur a pris au cours de l'exercice écoulé la décision de reconduire, pour une nouvelle période de deux ans, le mandat des membres du Comité consultatif. Tous ont accepté de continuer à apporter leur concours au C.O.F.E.B.

Les enseignements sont dispensés par le C.O.F.E.B. sous la forme d'un cycle long de formation professionnelle de stagiaires, recrutés sur concours par la Banque centrale, et d'agents envoyés par les banques primaires et les administrations économiques et financières de l'U.M.O.A., et d'un cycle court de recyclage et de perfectionnement à l'intention des agents déjà en poste dans ces mêmes institutions.

Dans le cadre du cycle long, le Gouverneur, suite à une délibération du Conseil des Ministres de l'Union du 21 décembre 1979, a institué, par décision du 10 mars 1980, le Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières pour les stagiaires de l'encadrement supérieur et le Diplôme d'Etudes de Techniques Bancaires pour les stagiaires de l'encadrement moyen. Ces diplômes ont été reconnus équivalents, le premier au Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) de gestion bancaire et le deuxième au Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S.) en gestion bancaire.

Les stagiaires de la deuxième promotion, entrés au C.O.F.E.B. en novembre 1978, ont poursuivi leur formation en agence en effectuant à partir de novembre 1979 un stage pratique qui a pris fin le 31 mai 1980. Issus de cette promotion, 69 stagiaires ont été intégrés dans le personnel d'encadrement de la Banque centrale à compter du 1er juin 1980 et 8 stagiaires ont rejoint à cette date leurs banques et administrations d'origine. Sur ces 77 stagiaires, 43 ont obtenu le diplôme du Centre.

En novembre 1979, la troisième promotion, composée de 43 stagiaires de l'encadrement moyen dont 42 pour la B.C.E.A.O. et de 28 stagiaires de l'encadrement supérieur dont 17 pour la B.C.E.A.O., a été accueillie au C.O.F.E.B. La formation de ces stagiaires est assurée conformément aux orientations et aux programmes approuvés par le Comité consultatif, organe chargé de définir le contenu du programme d'enseignement et de suivre le C.O.F.E.B. dans ses activités pédagogiques.

Au cours de l'exercice 1979-1980, le C.O.F.E.B. a bénéficié du concours de différentes personnalités extérieures à la Banque centrale.

M. TEYSSIER, Directeur de l'Institut du F.M.I., a animé deux conférences ayant trait respectivement au système de Bretton-Woods et à l'évolution du système monétaire international, et M. VAN CAN THAI, du même Institut, a dirigé un séminaire d'analyse et de politique financières.

M. le professeur WIDLOECHER, de l'Université de Francfort, a exposé le système bancaire de la République Fédérale d'Allemagne.

Malgré l'inadaptation des locaux actuels du C.O.F.E.B., un programme minimum de perfectionnement et de recyclage dans le cadre du cycle court a pu être assuré.

En ce qui concerne la formation des formateurs, un séminaire sur l'animation des jeux pédagogiques d'économie générale et de gestion a été organisé à l'intention des enseignants du C.O.F.E.B. du 4 au 9 février 1980 par deux spécialistes des « Créations pédagogiques », entreprise française spécialisée dans la conception des exercices de simulation et de divers autres supports pédagogiques.

Un séminaire résidentiel sur la gestion de la trésorerie des banques a réuni à Dakar, du 24 au 28 mars 1980, des représentants de quarante banques et établissements financiers des pays de l'U.M.O.A., des représentants de la Banque Centrale africaine d'Investissement et de la Banque Nationale de Développement du Congo, des consultants de banques françaises ainsi que des représentants de la B.C.E.A.O.

De plus, des cours d'initiation et de perfectionnement de la langue anglaise ont pu être dispensés grâce au laboratoire de langues du Centre.

Par ailleurs, profitant du concours que lui apportent diverses institutions, la Banque centrale a envoyé des agents d'encadrement à différents séminaires ou stages organisés notamment par l'Institut du F.M.I. à Washington, l'Institut de Développement de la Banque Mondiale en collaboration avec la Banque Africaine de Développement à Abidjan et la Federal Reserve Bank à New-York.

Enfin, le C.O.F.E.B. a continué d'assurer la coordination des enseignements suivis par certains agents de recrutement local auprès du Centre International de Formation de la Profession Bancaire (C.I.F.P.B.).

Au cours de cet exercice, les travaux de construction de nouveaux locaux pour le C.O.F.E.B. sont entrés dans une phase active.

2.3. Le contrôle des comptes de la Banque centrale

En application des dispositions de l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés, comme les années précédentes, au 30 septembre.

Pour assurer le contrôle des comptes particuliers des agences, les Ministres des Finances des Etats membres ont désigné chacun, en application de l'article 64 des statuts, un contrôleur national.

- au Bénin : M. Alidou KOUSSE, Expert comptable Commissaire de sociétés agréé par les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar.
- en Côte d'Ivoire : M. Daouda SANGARE, Expert comptable inscrit près la Cour d'Appel d'Abidjan.
- en Haute-Volta : M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Commissaire aux comptes.
- au Niger : M. Ibrahim BOUBE, Commissaire aux comptes.
- au Sénégal : M. Mamadou Abdoulaye MBACKE, Directeur général du Trésor.
- au Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé.

Par ailleurs, M. Christian VIEYRA, Commissaire contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, a centralisé les observations des contrôleurs nationaux chargés du contrôle des comptabilités particulières des agences et a procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la Banque.

Le rapport général établi à cette occasion a été présenté, à l'appui des comptes de l'exercice, au Conseil d'administration du 19 décembre 1980.

La Convention du 4 décembre 1973, dite de « compte d'opérations », entre le Trésor français et la Banque centrale, prévoit que l'application de ses dispositions sera contrôlée par un commissaire désigné par le Gouvernement français et par le Commissaire contrôleur institué par l'article 64 des statuts de la Banque centrale.

Ce contrôle a été effectué, pour la République française, par M. Philippe JURGENSEN, sous-directeur à la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et, pour l'Union monétaire, par M. Christian VIEYRA.

3. LES PARTICIPATIONS DE LA BANQUE CENTRALE POUR L'EXERCICE 1979-1980

Au cours de l'exercice 1979-1980, les opérations ont été limitées à une seule prise de participation nouvelle et à la libération de deux anciennes souscriptions.

La Banque centrale a souscrit au capital social de la *Caisse Nationale de Crédit Agricole* (C.N.C.A.) de Haute-Volta pour deux cents millions de francs c.f.a., représentant 15,18% du capital dont la moitié a été libérée en 1979-1980. La libération de l'autre moitié interviendra au cours de l'exercice 1982-1983.

La Banque centrale a, en outre, libéré sa quote-part à l'augmentation du capital social de la *Caisse Nationale de Crédit Agricole* (C.N.C.A.) du Togo pour deux cents millions de francs c.f.a., et de la *Banque Ouest Africaine de Développement* (B.O.A.D.) pour trois cents millions de francs c.f.a.

4. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1979-1980

L'exercice clos le 30 septembre 1980 s'est soldé par un bénéfice net après amortissements de 25 551 millions de francs c.f.a., en progression de 11 655 millions par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré un bénéfice de 13 896 millions de francs c.f.a.

Face aux produits qui sont passés de 31 366 millions à 45 522 millions, soit une augmentation de 14 156 millions, les charges se sont élevées à 19 970 millions contre 17 469 millions, soit un accroissement de 2 501 millions.

B.C.E.A.O. — COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1979-1980

Charges	Francs c.f.a.	Produits	Francs c.f.a.
Agios reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics, et autres charges financières	7 372 339 552	Intérêts sur avoirs extérieurs	2 914 024 151
Intérêts versés au F.M.I.	992 590 438	Produits des opérations de crédit	31 656 624 537
Entretien de la circulation	2 142 918 538	Produits divers	10 910 038 489
Dépenses de fonctionnement et charges diverses	8 729 236 110	Profits exceptionnels	41 005 105
Amortissements	733 299 493		
Résultats de l'exercice	25 551 308 151		
Total	45 521 692 282	Total	45 521 692 282

4.1. Les recettes

La structure des recettes a été marquée par :

- une nette régression des intérêts sur placements extérieurs qui sont passés de 26,5% du total des recettes l'exercice précédent à 6,4% en 1979-1980 ;
- une progression des intérêts et agios sur les concours de la Banque de 10 780 millions de francs soit 51,6% ; en valeur relative, cette catégorie de produits a représenté 69,5% du total des recettes contre 66,6% en 1978-1979 ;
- une progression des intérêts dus par les Trésors nationaux au titre de la position négative de leurs avoirs extérieurs de 8 109 millions de francs c.f.a. Ces intérêts ont constitué 20,3% du total des recettes.

4.1.1. Intérêts sur placements extérieurs

Les intérêts encaissés au titre des dépôts au Trésor français se sont élevés à 2 230 millions contre 6 382 millions en 1978-1979, soit une diminution de 4 152 millions. Cette évolution, essentiellement liée à la baisse des avoirs extérieurs de la Banque centrale, aurait été plus marquée sans l'amélioration du taux moyen de rémunération, passé de 7,53% à 12,17%.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1980, les placements des avoirs en devises autres que le franc français ont rapporté 684 millions de francs contre 1 943 millions l'exercice précédent, soit un taux de rendement de 9,58% contre 7,10%.

4.12. Produits des opérations de crédit

Le montant moyen des refinancements sous forme de réescompte, de pensions, d'avances accordées dans le cadre du marché monétaire et des autres avances s'est élevé à 437 599 millions contre 323 121 millions en 1978-1979, soit une hausse de 35,4%.

Au 30 septembre 1980, les crédits alloués à conditions préférentielles représentaient 62,9% du refinancement global :

— taux préférentiel et anciens taux (5,5% ou 3,5% et 8%)	317 302	millions F. c.f.a.
— marché monétaire	20 098	millions F. c.f.a.
— taux d'escompte normal (10,5%)	166 655	millions F. c.f.a.
Total	504 055	millions F. c.f.a.

Les intérêts aux taux de 5,5% et 8,0% perçus sur les découverts consentis aux Trésors nationaux ont atteint 1 133 millions au cours de l'exercice sous revue.

4.13. Divers

Les intérêts compensatoires perçus au titre d'une insuffisance des disponibilités extérieures se sont établis à 9 252 millions pour l'exercice 1979-1980 contre 1 143 millions l'exercice précédent.

Les commissions de transfert se sont élevées à 908 millions contre 665 millions l'exercice 1978-1979. Cette augmentation a résulté de l'accroissement des flux de transferts entre l'U.M.O.A. et l'extérieur de l'Union donnant lieu à perception d'une commission de 2,50‰ dans le sens « U.M.O.A. - Extérieur de l'Union » et d'une commission de 0,10‰ dans le sens « Extérieur de l'Union - U.M.O.A. ». Ces mouvements se sont soldés par un déficit de 173 598 millions au lieu de 82 681 millions en 1978-1979.

4.2. Les charges

Le poste « charges » recouvre d'une part les charges financières qui comprennent les agios reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics et les commissions versées au Fonds Monétaire International et, d'autre part, les dépenses de fonctionnement.

4.21. Les charges financières

La Banque centrale a consacré 7 372 millions à la rémunération des dépôts dont 73% au profit des Trésors et de la Banque Ouest Africaine de Développement. Le reliquat a été versé, d'une part à d'autres organismes publics, notamment aux caisses autonomes d'amortissement, et, d'autre part, aux banques, en rémunération de leurs placements sur le marché monétaire. Le taux de rémunération des dépôts de ces organismes est fixé par référence à celui des avoirs de la Banque centrale en compte d'opérations.

En application de la Convention du 5 septembre 1975, la Banque centrale a assumé les obligations des Etats de l'Union à l'égard du Fonds Monétaire International auquel il a été réglé 993 millions de commissions et intérêts au titre des concours consentis par celui-ci aux Etats.

4.22. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement a augmenté de 2 653 millions, passant de 8 952 millions pour l'exercice précédent à 11 605 millions. Cette évolution est imputable à l'augmentation des frais généraux. Au cours de l'exercice 1979-1980, l'augmentation des charges d'entretien de la circulation a été modérée, passant de 2 064 millions à 2 143 millions, soit une hausse de 79 millions ou 3,8%. Pour répondre à l'accroissement de la demande en moyens de paiement fiduciaires, il a été fait appel en priorité à la production des ateliers de tri en billets et monnaies valides, le prélèvement sur le stock de billets et monnaies neufs n'intervenant qu'à titre complémentaire.

Pour les quinze derniers exercices, le rapport moyen annuel entre le coût d'entretien de la circulation et le montant des billets et monnaies en circulation s'est situé à 0,65%. Pour l'exercice 1979-1980, ce ratio s'est établi, comme celui de l'exercice précédent, à 0,61%.

Les frais généraux, constitués à hauteur de 76% de charges salariales, ont progressé de 6 240 millions à 8 729 millions, soit 39,9%. La dotation aux amortissements de l'exercice 1979-1980, calculée d'après les mêmes taux que pour les exercices précédents, s'est chiffrée à 733 millions contre 648 millions en 1978-1979.

4.3. Résultats de l'exercice

Après constitution de la dotation aux amortissements, l'excédent de recettes s'est élevé à 25 551 308 151 francs c.f.a.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1979-1980

	Francs c.f.a.
Etats	18 000 000 000
Capital	2 000 000 000
Réserve statutaire	1 836 000 000
Réserve générale	280 960 908
Provision pour risques	3 434 347 243
Total	25 551 308 151

La Banque centrale a opéré sur la part des bénéfices de l'exercice 1979-1980 revenant aux Etats les retenues décidées antérieurement par le Conseil des Ministres de l'Union monétaire à savoir :

- prélèvement destiné à compléter le montant des commissions de transferts, pour verser à la Banque Ouest Africaine de Développement leur contribution à la dotation annuelle de 840 millions (séance du 11 décembre 1975),
- participation des Etats à la construction de l'immeuble de la B.O.A.D. (séance du 31 mars 1977),
- libération par quart de la souscription complémentaire des Etats au capital de la B.O.A.D. (séance du 21 décembre 1979),
- participation complémentaire des Etats à la construction de l'immeuble de la B.O.A.D. (séance du 21 décembre 1979).

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE
1980

BANQUE CENTRALE DES ETAT

BILAN AU 31

Actif

Francs c.f.a.	
Avoirs en or	1 191 775 038
Fonds Monétaire International	15 738 900 616
Position de réserve	3 502 696 839
Droits de Tirage Spéciaux détenus	12 236 203 777
Avoirs en monnaies étrangères	10 446 160 690
Monnaies de la Zone franc	4 349 151 393
Compte d'opérations	—
Correspondants de la Zone franc	282 805 873
Billets et monnaies de la Zone franc	4 066 345 520
Autres monnaies étrangères	6 097 009 297
Correspondants en dehors de la Zone franc	2 080 210 917
Bons d'institutions financières internationales	1 448 827 500
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	2 567 970 880
Créances sur les banques	416 340 062 682
Court terme	334 952 049 406
Moyen terme	80 086 937 276
Long terme	1 301 076 000
Créances sur les établissements financiers	7 576 952 824
Court terme	7 576 952 824
Moyen terme	—
Créances sur les Trésors nationaux	80 138 727 991
Escompte d'obligations cautionnées	1 094 759 526
Escompte d'effets à long terme (Art. 15)	41 499 337 500
Découverts en compte courant	37 542 000 000
Compte courant postal	2 630 965
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	37 154 217 732
Accords de paiement	5 000 000
Concours du Fonds fiduciaire mis à la disposition des Etats	37 149 217 732
Participations	5 841 416 356
Autres immobilisations (amortissements déduits)	11 020 772 889
Comptes d'ordre et divers	18 508 419 495
	603 957 406 313

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
SEPTEMBRE 1980

Passif

[illegible]

TAUX DES OPERATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE

TAUX DES OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE au 30 septembre 1980

A - Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.) 8,00% l'an
applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés émis en mobilisation*

- de crédits de campagne (a),
- de crédits de stockage de produits de campagne (b),
- de crédits à court terme et, sous réserve des dispositions du chapitre D, de crédits à moyen terme ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.
- de crédits à court, à moyen et à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 15 millions de francs c.f.a., accordés aux ressortissants des Etats de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur première habitation principale (e).

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir*, créés par les Etats ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement et présentés par les Etats, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.

- *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

Décisions des Conseils d'administration des 19 juin 1975, 25 août 1975 et 9 avril 1980. Décision du Conseil des Ministres du 10 avril 1979.

- (a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
- lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement, ou indirectement, sous le contrôle de l'Etat ;
 - et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.
- (b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks de report, lorsque leur montant représente moins de 40% des tonnages commercialisés au cours de la campagne.
- (c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des Etats de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51% par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.
- (d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.
- (e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 30 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)	10,50% l'an
applicable aux opérations ci-après :	
- <i>Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe I ci-dessus.</i>	
Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe I.	
Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.	
- <i>Avances sur effets publics.</i>	
- <i>Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.</i>	
3 - Taux divers	
- <i>Avances sur titres admis en garantie</i>	T.E.N. + 1,50%

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques	% l'an
- <i>au jour le jour</i>	9,750
- <i>à un mois</i>	9,875
- <i>à trois mois</i>	10,125
2. Avances contre remise d'effets publics ou privés	
- <i>au jour le jour</i>	10,0625
- <i>à un mois</i>	10,125
- <i>à trois mois</i>	10,375

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire	Commission forfaitaire de 100 F.
2. Transferts sur l'Union monétaire	0,10‰
3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur	minim. 100 F.
	2,50‰
	minim. 100 F.

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donnent lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission :

- les transferts entre ses sièges de l'Union monétaire,
 - les transferts hors de l'Union monétaire,
- qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des Etats de l'Union monétaire.

D - Dispositions transitoires

Crédits à moyen terme et à long terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale avant le 30 juin 1975 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50% l'an
Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 30 juin 1975 et le 13 avril 1980 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50% l'an (a)
	ou
	8,00% l'an (b)

(a) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(b) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 1er juillet 1975.

*Usine de broyage de clinker
de la Société Nationale des Ciments au Bénin*



Annexe Statistique

SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES	2-3
RÉPERTOIRE DES SIGLES UTILISÉS	4

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	5
Relations avec le Fonds Monétaire International	6-7
Situation des institutions monétaires	8
Situation de la Banque centrale	9
Situation des banques	10
Position nette des Gouvernements	11
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	12
— des crédits à moyen et long terme	13

ETATS MEMBRES

Comptes économiques (Bénin, Côte d'Ivoire et Sénégal)	14 à 16
Indicateurs d'activité	17 à 19
Commercialisation des produits agricoles	20 à 23
Activité industrielle (Côte d'Ivoire et Sénégal)	24
Indices des prix à la consommation familiale	25 à 27
Salaires minima interprofessionnels garantis	27
Situation des institutions monétaires	28 à 33
Situation de la Banque centrale	34 à 39
Situation des banques	40 à 45
Position nette du Gouvernement	46 à 51
Evolution de la base monétaire	52 à 57
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	58 à 63
— des crédits à moyen et long terme	64 à 69
Echanges extérieurs	71
— Principaux produits exportés et principales marchandises importées	72 à 83
— Principaux pays de destination et d'origine	84 à 95

Répertoire des Organisations Africaines

1 - DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)

Dix Banques centrales membres : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Central Bank of Gambia, Bank of Ghana, Banque Centrale de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée, Banco Nacional da Guiné-Bissau, National Bank of Liberia, Banque Centrale du Mali, Banque Centrale de Mauritanie, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra-Leone.

Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.)

Six pays membres : Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.)

Seize pays membres : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Haute-Volta, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra-Leone, Togo.

Comité Inter-ministériel de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS)

Huit pays membres : Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Conseil de l'Entente

Cinq pays membres : Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta, Togo.

Liptako-Gourma

Trois pays membres : Haute-Volta, Mali, Niger.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.)

Deux pays membres : Gambie, Sénégal.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.)

Trois pays membres : Mali, Mauritanie, Sénégal.

2 - AUTRES

Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)

Trente Banques centrales membres regroupant trente-neuf pays :

- La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) : Bénin, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal, Togo.
- La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad.
- Les Banques centrales des pays suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zaïre, Zambie.

Banque Africaine de Développement (B.A.D.)

Tous les pays indépendants d'Afrique à l'exception de l'Angola.

Commission Economique de l'Afrique (C.E.A.)

Tous les pays indépendants d'Afrique membres de l'Organisation des Nations-Unies.

Commission du Fleuve Niger (C.F.N.)

Huit pays membres : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Haute-Volta, Mali, Niger, Nigeria.

Organisation Commune Africaine et Mauricienne (O.C.A.M.)

Neuf pays membres : Bénin, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo.

Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement (U.A.M.B.D.) :

Au 6 juillet 1976, les banques de 11 pays étaient membres de l'Union : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Gabon, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Répertoire des sigles utilisés

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

- O.I.C. : Organisation Internationale du Café.
O.I.C.C. : Organisation Internationale du Cacao.

BÉNIN

- S.B.E.E. : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau.
SONAGRI : Société Nationale pour la Production Agricole.
SONICOG : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras.

COTE D'IVOIRE

- C.S.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles.
E.E.C.I. : Energie Electrique de Côte d'Ivoire.

HAUTE-VOLTA

- VOLTELEC : Société Voltaïque d'Electricité.

NIGER

- NIGELEC : Société Nigérienne d'Electricité.
O.P.V.N. : Office des Produits Vivriers du Niger.
SONARA : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide.

SÉNÉGAL

- O.N.C.A.D. : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement.
S.E.I.B. : Société Electrique et Industrielle du Baol.
S.E.I.C. : Société Electrique et Industrielle de la Casamance.
SENELEC : Société Sénégalaise de Distribution d'Energie Electrique.
SODEFITEX : Société de Développement des Fibres Textiles.

TOGO

- C.E.B. : Communauté Electrique du Bénin.
C.E.E.T. : Compagnie d'Energie Electrique du Togo.
I.T.T. : Industrie Textile Togolaise.
O.P.A.T. : Office des Produits Agricoles du Togo.
O.T.P. : Office Togolais des Phosphates.

U.M.O.A. – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1977	1978	1979	1980	1979				1980			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs c.f.a. / kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	931	768	701	549	750	735	678	639	656	561	491	486
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C.	1 212	734	780	685	627	747	905	842	753	783	617	586
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	208	243	189	182	207	198	188	164	155	151	186	236
Huile de palme												
Sumatra												
CIF, N.W. Europe	130	135	139	123	143	142	140	131	136	123	108	126
Sources : cacao, O.I.C.C. ; café, O.I.C. ; huiles, Oil World.												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A.
DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

Indices moyens — Base 100 : Année 1970												
Indice général	371,7	301,7	300,6	274,7	286,7	304,9	313,0	296,3	294,3	282,4	258,3	263,9
dont — Cacao, Café	489,5	346,9	340,1	282,1	320,3	346,1	362,1	333,2	323,5	306,3	253,3	245,2
— Oléagineux	195,5	218,0	189,2	177,0	200,8	201,8	188,9	166,5	161,9	152,2	173,9	219,9
— Bois	293,6	306,7	353,4	388,0	321,9	343,1	357,8	377,2	392,9	391,7	387,9	379,5
Sources : — Cotations des marchés. — B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. — RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1977	1978	1979	1980	
		Millions de D.T.S.				
Bénin						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	4,4	6,1	7,8
		— Disponibilités	4,4	4,4	6,1	3,7
Département général	{	— Quote-part	13,0	16,0	16,0	16,0
		— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	—
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	5,4	5,4	12,7
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	14,3	14,3	22,2	30,1
		— Disponibilités	6,8	7,4	16,9	12,2
Département général	{	— Quote-part	52,0	76,0	76,0	76,0
		— Position de réserve	— (a)	10,7	12,6	—
		— Recours au crédit du Fonds	24,1	6,3	—	—
		— dont : <i>Mécanisme pétrolier</i>	11,5	6,3	—	—
		<i>Financt. compensat.</i>	12,6	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	21,6	21,6	50,6
Haute-Volta						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	4,4	6,1	7,8
		— Disponibilités	4,4	4,4	6,1	7,8
Département général	{	— Quote-part	13,0	16,0	16,0	16,0
		— Position de réserve	4,7	4,7	4,7	3,6
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	5,4	5,4	12,7
(a) Reconstitution virtuelle de la position de réserve.						
Source : Fonds Monétaire International.						

U.M.O.A. — RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1977	1978	1979	1980	
		Millions de D.T.S.				
Niger						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	4,4	4,4	6,1	7,8
		— Disponibilités	4,4	4,4	6,1	7,8
Département général	{	— Quote-part	13,0	16,0	16,0	16,0
		— Position de réserve	2,1	5,1	5,1	4,0
		— Recours au crédit du Fonds	—	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	5,4	5,4	12,7
Sénégal						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	11,4	11,4	15,8	20,2
		— Disponibilités	2,2	5,3	12,1	5,2
Département général	{	— Quote-part	34,0	42,0	42,0	42,0
		— Position de réserve	—	1,2	4,3	—
		— Recours au crédit du Fonds	25,4	23,5	38,1	59,3
		dont : <i>Tranches ordinaires</i>	—	—	—	10,3
		<i>Mécanisme pétrolier</i>	25,4	23,5	17,1	10,8
		<i>Financt. compensat.</i>	—	—	21,0	21,0
		<i>Facilité élargie</i>	—	—	—	8,6
		<i>Financt. supplément.</i>	—	—	—	8,6
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	14,1	22,2	33,1
Togo						
Département des D.T.S.	{	— Allocations	5,1	5,1	7,1	9,0
		— Disponibilités	4,8	4,4	6,3	8,2
Département général	{	— Quote-part	15,0	19,0	19,0	19,0
		— Position de réserve	2,1	2,1	3,4	3,3
		— Recours au crédit du Fonds	7,5	—	—	—
		dont : <i>Financt. compensat.</i>	7,5	—	—	—
Fonds fiduciaire	—	Encours des prêts	—	6,2	9,8	14,6
Source : Fonds Monétaire International						

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

		1977				1978			
		Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.									
Avoirs extérieurs (net)		92 987		53 301		45 782		34 852	
Crédit intérieur		695 399		823 908		868 877		993 963	
— Position nette									
des Gouvernements	—	93 307		87 873		111 521		105 432	
— Crédits à l'économie		788 706		911 781		980 398		1 099 395	
Créd. de campagne		73 992		126 423		66 549		119 776	
Autres crédits		714 714		785 358		913 849		979 619	
dont :									
Obligat. caution.		22 025		23 745		23 755		23 570	
ACTIF = PASSIF		788 386		877 209		914 659		1 028 815	
Masse monétaire		701 871		811 561		822 112		941 109	
— Circulation fiduciaire		177 776		232 227		213 485		272 687	
— Dépôts en C.C.P.		9 526		9 760		12 472		12 330	
— Dépôts en banque		514 569		569 574		596 155		656 092	
Organ. publics		191 491		220 590		199 666		213 228	
Autres		323 078		348 984		396 489		442 864	
Autres éléments (net)		86 515		65 648		92 547		87 706	
		1979				1980			
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.									
Avoirs extérieurs (net)		54 170	— 7 976	24 560	— 99 019	— 147 982	— 211 078	— 281 469	
Crédit intérieur		1 071 396	1 103 749	1 108 445	1 229 664	1 368 894	1 402 659	1 441 407	
— Position nette									
des Gouvernements	—	101 348	— 87 431	— 102 521	— 48 392	— 29 059	1 156	10 831	
— Crédits à l'économie		1 172 744	1 191 180	1 210 966	1 278 056	1 397 953	1 401 503	1 430 576	
Créd. de campagne		156 377	144 132	111 358	143 122	231 075	192 723	186 906	
Autres crédits		1 016 367	1 047 048	1 099 608	1 134 934	1 166 878	1 208 780	1 244 301	
dont :									
Obligat. caution.		21 722	24 528	24 442	18 214	19 507	19 682	21 809	
ACTIF = PASSIF		1 125 566	1 095 773	1 083 885	1 130 645	1 220 912	1 191 581	1 159 938	
Masse monétaire		1 028 333	989 203	981 704	1 025 586	1 097 114	1 081 274	1 031 168	
— Circulation fiduciaire		294 108	263 889	253 170	316 058	339 292	303 640	292 920	
— Dépôts en C.C.P.		10 851	10 272	10 447	9 286	11 167	11 556	11 163	
— Dépôts en banque		723 374	715 042	718 087	700 242	746 655	766 078	727 085	
Organ. publics		243 412	214 595	217 529	114 234	115 060	106 574	85 777	
Autres		479 962	500 447	500 558	586 008	631 595	659 504	641 308	
Autres éléments (net)		97 233	106 570	102 181	105 059	123 798	110 307	128 770	
Source : B.C.E.A.O.									

U.M.O.A. – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	127 932	94 558	92 419	125 246			
Créances sur les Etats	16 895	16 971	29 202	34 738			
Créances sur les banques	167 380	234 184	239 230	280 856			
Créances sur les établiss. financiers	6 289	6 842	8 032	8 071			
ACTIF = PASSIF	318 496	352 555	368 883	448 911			
Circulation fiduciaire	177 775	232 228	213 483	272 688			
Dépôts des Etats (y.c. encaisse)	62 560	48 839	82 619	58 088			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	48 291	42 854	35 843	81 349			
Autres dépôts	294	147	477	292			
Autres éléments (net)	29 576	28 487	36 461	36 494			
	1979		1980				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	109494	57499	59978	32466	— 51 930	— 89462	— 123398
Créances sur les Etats	33278	42303	55360	80205	82205	104654	117288
Créances sur les banques	314247	304674	288668	326864	407985	387716	416340
Créances sur les établiss. financiers	8741	9113	8925	8840	8432	8214	7577
ACTIF = PASSIF	465 760	413 589	412 931	448 375	446 692	411 122	417 807
Circulation fiduciaire	294 108	263 889	253 170	316 058	339 292	303 640	292 920
Dépôts des Etats (y.c. encaisse)	65 530	53 607	69 102	38 629	21 197	18 840	34 038
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	70 117	55 584	49 827	55 800	46 911	41 868	43 051
Autres dépôts	902	547	454	470	495	602	196
Autres éléments (net)	35 103	39 962	40 378	37 418	38 797	46 172	47 602
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – SITUATION DES BANQUES

1977				1978				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 34 945	– 41 256	– 46 648	– 90 394				
Réserves	45 708	43 010	33 692	81 472				
Créances sur les Etats	26 419	22 809	23 731	31 259				
Crédits à l'économie	760 392	881 194	948 610	1 067 755				
ACTIF = PASSIF	797 574	905 757	959 385	1 090 092				
Dépôts des particuliers								
et entreprises	514 274	569 427	595 678	655 799				
– Organismes publics	191 409	220 466	199 326	213 061				
– Autres	322 865	348 961	396 352	442 738				
Dépôts des Etats	61 562	64 829	70 552	102 102				
Crédits de la								
Banque centrale	167 378	234 185	239 232	280 856				
Autres éléments (net)	54 360	37 316	53 923	51 335				
1979				1980				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	– 55 322	– 65 476	– 84 539	– 131 485	– 96 052	– 121 617	– 158 072	
Réserves	69 562	51 046	51 417	50 034	43 690	38 994	42 653	
Créances sur les Etats	42 342	44 049	48 054	55 816	58 277	65 267	65 048	
Crédits à l'économie	1 142 281	1 157 539	1 177 599	1 251 002	1 370 014	1 373 608	1 401 191	
ACTIF = PASSIF	1 198 863	1 187 158	1 192 531	1 225 367	1 375 929	1 356 252	1 350 820	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	722 470	714 493	717 632	699 773	746 160	765 469	726 889	
– Organismes publics	244 012	214 567	217 176	120 541	117 709	115 129	85 689	
– Autres	478 458	499 926	500 456	579 232	628 451	650 340	641 200	
Dépôts des Etats	100 568	105 920	122 838	136 856	140 002	141 798	126 818	
Crédits de la								
Banque centrale	315 297	305 773	289 750	324 780	415 375	391 204	417 887	
Autres éléments (net)	60 528	60 972	62 311	63 958	74 392	57 781	79 226	
Source : B.C.E.A.O.								

U.M.O.A. — POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	3 386	3 062	3 374	3 353			
Dépôts à la Banque centrale	59 174	45 777	79 245	54 735			
Dépôts dans les banques	61 562	64 829	70 552	102 102			
Obligations cautionnées	22 025	23 745	23 755	23 569			
Total des créances (-)	146 147	137 413	176 926	183 759			
Concours de la Banque centrale	16 895	16 971	29 202	34 738			
Concours des banques	26 419	22 809	23 731	31 259			
Dépôts en C.C.P.	9 526	9 760	12 472	12 330			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	52 840	49 540	65 405	78 327			
POSITION NETTE	- 93 307	- 87 873	- 111 521	- 105 432			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	3918	3752	3770	3326	5260	4661	4823
Dépôts à la Banque centrale	61611	49855	65332	35303	15938	14180	29217
Dépôts dans les banques	100568	105920	122838	136856	140002	141798	126818
Obligations cautionnées	21 722	24 528	24 442	18 214	19 507	19 682	21 809
Total des créances (-)	187819	184055	216382	193699	180707	180321	182667
Concours de la Banque centrale	33278	42303	55360	80205	82204	104654	117288
Concours des banques	42342	44049	48054	55816	58277	65267	65048
Dépôts en C.C.P.	10851	10272	10447	9286	11167	11556	11162
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	86471	96624	113861	145307	151648	181477	193498
POSITION NETTE	- 101348	- 87431	- 102521	- 48392	- 29059	+ 1156	+ 10831
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture	46 561	46 422	40 949	46 650	46 319	39 411	37 730	37 911	41 805	40 369	41 183
Mines	8 122	8 224	13 980	11 132	14 004	13 565	13 378	18 231	17 362	24 326	17 701
Industries	160 998	171 632	182 971	195 818	222 179	228 405	229 856	235 021	230 176	236 932	234 579
— Eau, Gaz, Electricité	8 243	10 052	6 473	10 206	13 702	14 175	12 246	10 503	7 856	6 698	4 726
— Raffinage de produits pétroliers	6 118	4 849	2 855	1 885	3 225	8 082	6 340	—	—	—	...
— Industries alimentaires	38 833	43 083	50 531	58 724	68 546	65 408	66 033	62 630	64 981	70 877	53 171
— Industries non alimentaires	68 678	69 785	75 351	81 930	86 024	86 172	90 278	105 260	102 098	98 105	109 816
— Travaux publics, Génie civil	39 126	43 863	47 761	43 073	50 682	54 568	54 959	56 628	55 241	61 252	66 866
Services	358 736	319 918	327 491	399 166	443 135	421 122	391 956	437 845	522 838	501 765	496 161
— Transport, Transit	23 260	25 008	38 160	29 350	23 518	28 464	29 864	38 214	37 283	36 223	37 284
— Commerce	Export. prod. agricoles				147 736	90 399	82 196	150 724	188 698	176 870	138 926
	Autres				140 310	153 720	157 167	166 084	163 270	165 371	172 274
								351 441	435 670	413 168	408 623
— Etablissements financiers (a)	18 152	19 349	19 580	19 114	21 234	13 205	13 557	11 903	11 567	11 103	12 265
— Assurances, Comm. métaux précieux	457	49	161	259	1 175	549	87	154	157	146	206
— Autres services	28 821	31 393	30 227	33 635	35 240	36 663	37 248	36 133	38 161	41 125	37 783
Personnes physiques	4 826	5 325	4 930	5 725	5 873	6 036	7 016	8 022	8 820	9 606	10 137
Crédits non classés ailleurs	3 808	4 446	4 871	7 290	6 203	7 206	8 308	3 196	4 328	5 347	6 316
Total	583 051	555 967	575 192	665 781	727 713	715 745	688 244	740 226	825 329	818 345	806 077
dont <i>Crédits de campagne</i>	143 840	69 832	66 549	119 776	156 377	144 132	111 358	143 122	231 075	192 723	186 906
Crédits bancaires non recensés	105 969	112 262	102 896	113 474	95 465	107 756	120 971	...	...	...	...
Obligations cautionnées	20 163	20 225	23 755	23 570	21 722	24 528	24 442	18 214	19 507	19 682	21 809
TOTAL	709 183	688 454	701 843	802 825	844 900	848 029	833 657	883 779	988 653	969 918	950 072
(a) Jusqu'en septembre 1979, uniquement les établissements financiers inscrits.											
N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	22 681	21 203	21 000	21 655	24 401	24 443	23 022	21 379	16 880	16 259	17 036
Mines	6 805	7 770	9 291	9 936	10 140	9 502	10 982	15 396	15 051	13 814	13 713
Industries	72 995	77 733	86 316	91 354	98 513	101 102	115 193	117 929	125 125	126 302	156 219
— Eau. Gaz. Electricité	11 327	13 325	15 981	17 955	20 573	20 951	23 325	24 802	26 608	28 921	31 742
— Raffinage de produits pétroliers	7 417	3 776	3 941	5 608	5 556	4 922	5 516	—	—	—	...
— Industries alimentaires	21 129	23 021	24 379	25 092	28 400	28 447	30 356	33 530	37 316	39 881	54 883
— Industries non alimentaires	29 057	32 655	33 663	34 306	35 377	36 780	42 299	45 284	50 722	43 172	54 635
— Travaux publics. Génie civil	4 065	4 956	8 352	8 393	8 607	10 002	13 697	14 313	10 479	14 328	14 959
Services	70 920	82 536	87 281	95 188	105 286	110 315	124 041	142 594	150 912	165 462	165 642
— Transport. Transit	14 195	18 765	17 143	20 399	23 353	23 043	29 075	32 231	36 048	39 455	43 031
— Commerce											
{ Export. prod. agricoles	1 767	2 479	2 618	2 169	2 483	2 645	2 770				
{ Autres	11 009	12 943	14 137	15 066	13 701	14 333	15 644	21 110	21 823	22 820	23 718
— Etablissements financiers (a)	169	277	698	675	746	1 191	583	6 807	6 977	8 777	5 388
— Assurances. Comm. métaux précieux	2 561	3 346	3 786	3 806	4 516	1 596	1 053	48	41	59	63
— Autres services	41 219	44 726	48 899	53 073	60 487	67 507	74 916	82 398	86 023	94 351	93 442
Personnes physiques	17 365	18 973	21 363	22 201	23 420	24 893	26 922	27 537	27 794	30 962	33 515
Crédits non classés ailleurs	1 674	2 264	2 177	1 711	2 367	2 579	4 076	993	2 119	2 082	1 944
Total	192 440	210 479	227 428	242 045	264 127	272 834	304 236	325 828	337 881	354 881	388 069
Crédits bancaires non recensés	40 856	42 126	51 081	54 525	63 718	70 317	72 976	...	...	...	...
TOTAL	233 296	252 605	278 509	296 570	327 845	343 151	377 212	394 277	409 299	431 585	480 399
(a) Jusqu'en septembre 1979, uniquement les établissements financiers inscrits.											
N.B. — A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

BÉNIN — COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1974 (a)	1975 (a)	1976 (b)	1977 (b)
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	98 359	103 176	119 011	132 756
Agriculture. Elevage. Sylviculture. Pêche	37 705	38 983	50 050	56 500
Industrie et artisanat	9 206	9 576	9 880	10 100
Eau et électricité	715	763	790	826
Construction	4 863	4 666	4 810	4 920
Commerce	24 561	26 081	29 560	33 500
Transports et communications	7 041	7 932	8 820	9 500
Administrations publiques	9 732	10 960	10 895	13 160
Autres services	4 536	4 215	4 206	4 250
Impôts indirects nets de subventions	9 278	9 604	14 503	15 724
Produit intérieur brut au prix du marché	107 637	112 780	133 515	148 480
Consommation publique	11 440	12 949	...	...
Consommation privée	79 946	93 392	...	...
Formation brute de capital fixe	20 207	17 877	...	...
Variation de stocks	3 683	1 958	...	...
Exportations de biens et services	27 762	24 965	...	...
Importations de biens et services	35 401	38 361	...	...
(a) Comptes nationaux.				
(b) Estimations provisoires.				
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique : Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique.				

COTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1975	1976	1977	1978*
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	834,5	1 114,0	1 539,3	1 740,6
Population (1 000 habitants) (a)	6 710	6 983	7 267	7 563
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	124,4	159,5	211,8	230,1
Milliards de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut	834,5	1 114,0	1 539,3	1 740,6
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	240,4	284,8	380,2	427,3
Industries	124,2	147,0	185,4	229,4
dont : <i>Industries extractives</i>	1,6	1,7	3,0	4,3
<i>Industries manufacturières</i>	109,2	130,9	165,0	204,7
<i>Electricité - Eau</i>	13,4	14,4	17,4	20,4
Bâtiment. Travaux publics	55,0	73,6	108,6	153,4
Transports	72,2	86,0	97,7	120,9
Services et commerce marchands	197,3	327,1	527,3	515,9
Services non marchands	88,1	106,9	122,9	151,2
Droits et taxes à l'importation	57,3	88,6	117,2	142,5
Consommation finale	645,9	796,7	1 021,6	1 214,9
dont : <i>Ménages</i>	504,2	616,4	811,9	932,2
<i>Administrations</i>	141,7	180,3	209,7	282,7
Formation brute de capital fixe	184,0	247,2	397,6	530,3
Echanges extérieurs de biens et services (a)				
Exportations de biens (F.O.B.)	275,4	426,1	611,5	591,6
Importations de biens (C.A.F.)	260,6	336,8	469,8	554,1
Solde des utilisations de services	- 13,6	- 28,1	- 44,8	- 49,4
*Chiffres provisoires.				
(a) Estimations retenues pour les Comptes nationaux.				
Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Direction des Etudes de Développement : « Les comptes de la Nation ».				

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1974	1975	1976	1977
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	338,8	406,4	459,3	483,6
Population estimée (1 000 hab.)	4 831	4 948	5 085	5 218
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	70,13	82,13	90,32	92,68
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute	299,4	359,2	402,8	422,6
Agriculture. Elevage. Forêts. Pêche.	80,7	122,8	138,8	...
Industries	67,0	79,5	78,5	...
Artisanat	3,9		5,6	...
Bâtiment. Travaux publics	13,4	18,0	17,3	...
Transports	24,4	25,6	28,2	...
Services. Commerce	110,0	113,3	134,4	...
Consommation finale	285,1	356,3	420,5	441,5
Ménages	235,1	294,5	348,8	363,6
Administrations	50,0	61,8	71,7	77,9
Formation brute de capital fixe	51,8	56,6	61,4	62,2
Echanges extérieurs de biens et services (a)				
Exportations de biens (F.O.B.) et de services	144,6	147,9	166,7	209,2
Importations de biens (C.A.F.) et de services	166,0	170,1	203,6	251,7
Balance des biens et services	- 21,4	- 22,2	- 36,9	- 42,5
(a) Estimations retenues pour les comptes nationaux.				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

BÉNIN — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffres d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1976	54 073	230,5
" 1977	68 063	276,0
" 1978	70 705	288,3
" 1979	95 815	289,6
" 1980	***	338,7
1979 - 1er trimestre	***	301,5
2ème "	***	319,2
3ème "	***	259,0
4ème "	***	278,5
1980 - 1er trimestre	25 241	318,5
2ème "	26 748	308,9
3ème "	***	312,4
4ème "	***	415,2

Sources : — S.B.E.E.
— B.C.E.A.O.

COTE D'IVOIRE — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Energie électrique			Ventes de marchandises (Indices sectoriels désaisonnalisés)		
	Production	Consom. H.-tension	Détail Alim.	Mat. prem. Biens équip.	Textiles	Véhicules
	Millions kWh					
						Base : Année 1970
Année 1976	1 114,5	512,8	247,1	240,6	185,0	296,1
" 1977	1 242,9	596,6	350,8	336,3	199,7	316,5
" 1978	1 417,8	673,9	460,6	609,4	289,7	302,8
" 1979	1 583,1	769,2	519,0	672,6	288,0	551,5
" 1980	1 743,8	869,1	***	***	***	***
1979 - 1er trimestre	426,6	200,9	534,4	591,0	288,2	506,6
2ème "	393,0	190,4	524,5	661,6	295,0	565,0
3ème "	344,5	169,5	524,0	748,8	301,5	627,0
4ème "	419,0	208,4	493,2	688,8	267,2	507,4
1980 - 1er trimestre	468,2	220,8	555,9	917,0	328,6	583,0
2ème "	444,9	250,2	552,7	1 044,7	351,4	741,8
3ème "	385,0	191,4	***	***	***	***
4ème "	445,7	206,8	***	***	***	***

Sources : — E.E.C.I.
— B.C.E.A.O.

HAUTE-VOLTA — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1976	51 926	205,7
1977	61 376	262,3
1978	67 488	269,6
1979	80 189	288,1
1980	91 564	324,9
1979 - 1er trimestre	17 987	307,2
2ème	22 408	280,4
5ème	18 208	269,4
4ème	21 586	295,5
1980 - 1er trimestre	21 653	364,3
2ème	26 409	308,9
3ème	20 992	286,5
4ème	22 510	339,9
Sources : — VOLTELEC — B.C.E.A.O.		

NIGER — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1976	68 379	162,2
1977	87 685	220,1
1978	95 318	296,1
1979	83 827	369,3
1980	...	...
1979 - 1er trimestre	12 373	371,0
2ème	26 423	361,5
3ème	22 919	367,7
4ème	22 112	377,2
1980 - 1er trimestre	...	449,2
2ème	...	486,7
3ème	...	479,2
4ème	...	...
Sources : — NIGELEC — B.C.E.A.O.		

SÉNÉGAL – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1976	408 147	189,3
** 1977	455 158	203,5
** 1978	482 483	192,4
** 1979	519 428	225,1
** 1980	***	210,7
1979 - 1er trimestre	120 522	244,7
2ème **	120 292	223,7
3ème **	135 784	200,6
4ème **	142 830	231,2
1980 - 1er trimestre	123 577	229,5
2ème **	131 284	209,9
3ème **	139 800	188,8
4ème **	***	214,5

Sources : — SENELEC - S.E.I.C. (ZIGUINCHOR) - S.E.I.B. (DIOURBEL)
— B.C.E.A.O.

TOGO – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1976	117 596	218,8
** 1977	146 820	276,2
** 1978	172 643	341,8
** 1979	201 173	376,3
** 1980	323 082	417,3
1979 - 1er trimestre	49 651	394,4
2ème **	47 873	422,0
3ème **	49 178	324,3
4ème **	54 471	364,4
1980 - 1er trimestre	70 356	398,5
2ème **	85 122	395,7
3ème **	82 766	416,8
4ème **	84 838	458,3

Sources : — C.E.B., C.E.E.T., I.T.T., O.T.P.
— B.C.E.A.O.

BÉNIN – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	2 304	1 373	4 111	6 059
Café	801	391	140	48
Arachides décortiquées	7 886	2 716	1 341	1 125
Karité	2 949	8 274	248	17 702
Palmistes	41 425	11 818	23 430	29 037
Coton graine	17 497	13 889	18 740	25 765
Francs c.f.a. / kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	250	250	250	250
Café	115	135	135	160
Arachides décortiquées	55	55	55	55
Karité	20	24	35	35
Palmistes	31	31	33,5	35
Coton graine	50	55	55	55
Années				
	1976	1977*	1978*	1979
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	318	826	1 359	...
Café vert	219	508	107	...
Arachides décortiquées	144	79	—	...
Graines de coton	192	247	149	...
Amandes de karité	231	35	172	...
Huile de palmiste	2 516	1 002	533	...
Huile de palme	723	196	18	...
Coton égrené	1 802	1 349	1 633	...
* Provisoires.				
Sources : — SONAGRI. - SONICOG - Journaux officiels du Bénin. - Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.				

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Commercialisation	Tonnes			
Cacao	235 830	305 959	311 808	379 420
Café vert	291 337	195 742	277 048	248 670
Palmistes (a)	25 700	33 168	29 857	...
Coton graine	75 443	102 929	114 886	142 975
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a. /kg.			
Cacao	180	250	250	300
Café vert	180	250	250	300
Palmistes	31	31	31	...
Coton graine	80	80	80	80
	Années			
	1977	1978	1979	1980
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Cacao en fèves	98 799	160 907	116 231	...
Café vert	198 615	131 142	166 542	...
Palmistes	1 327	425	528	...
Huile de palme et de palmiste	10 448	12 426	8 953	...
Coton égrené	5 073	8 046	10 298	...

Source : — C.S.S.P.P.A. - Journaux officiels de Côte d'Ivoire. - Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Direction générale des Douanes. Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Commercialisation	Tonnes			
Arachides décortiquées	4 733	1 781	998	1 165
Karité	32 400	56 653	6 989	40 061
Coton graine	55 253	38 043	59 957	77 520
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a. /kg			
Arachides décortiquées	40	44	54,29	54,29
Karité	20	22	23	24,50
Coton graine	40	55	55	55
	Années			
	1976	1977	1978	1979
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Arachides décortiquées	666	381	3	160
Huile de karité	437	226	317	349
Coton égrené	5 785	5 400	3 002	5 341

Sources : — Caisse de Stabilisation. - Journaux officiels de Haute-Volta. - Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines. Direction du Commerce.

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides décortiquées	7 191	14 585	8 888	2 172
Coton graine	7 151	3 799	4 371	3 428
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	55	69	75	75
Coton graine	47	55	62	62
Années				
	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	697	—	...	...
Huile d'arachide	919	39	...	...
Coton égrené	384	422	...	...
Sources : — SONARA, - O.P.V.N. - Journaux officiels du Niger, - Ministère du Plan ; Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides	956 900	441 700	774 500	393 400
Coton graine	45 421	37 077	33 802	26 868
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides d'huilerie (base coque)	41,50	41,50	41,50	45,50
Coton graine	49	49	49	55
Années				
	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	11 475	8 959	693	...
Huile d'arachide brute	36 205	40 206	13 033	...
Huile d'arachide raffinée	5 833	8 295	3 425	...
Coton égrené	2 788	4 876	3 415	...
Sources : — ONCAD, - SODEFITEX, - Journaux officiels du Sénégal, - Ministère des Finances et des Affaires économiques ; Direction des Douanes, Direction de la Statistique.				

TOGO – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	14 118	16 686	12 602	15 335
Café (marchand et triages)	10 430	4 707	6 229	10 385
Arachides décortiquées	160	715	925	2 088
Palmistes	1 336	777	5 758	13 139
Coton graine	7 025	4 517	12 674	20 214
Francs c.f.a. / kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	130	150	200	220
Café (marchand)	125	145	180	200
Arachides décortiquées	55	80	85	85
Palmistes	32	42	52	52
Coton graine	50	60	60	60
Années				
	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	4 148	10 100	15 891	7 395
Café vert	3 985	5 473	5 003	6 256
Arachides décortiquées	—	—	—	—
Palmistes	212	233	28	379
Coton égrené	726	837	523	515
Sources : — O.P.A.T. - Journaux officiels du Togo. - Ministère du Plan : Direction de la Statistique.				

COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Années	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)		Exportations	mi-année	(b)
	Nombre	Milliards de francs c.f.a.			Milliers	Milliards F cfa
1969	355	72	83	26	31,9	12,3
1970	375	84	100	32	36,3	15,2
1971	398	92	115	34	39,1	16,9
1972	408	106	135	41	40,9	19,0
1973	414	145	164	52	43,8	21,7
1974	442	186	254	99	46,3	27,3
1975	458	217	303	99	52,8	33,3
1976 (c)	486	250	350	99	57,9	40,7
1977	513	293	459	131	63,0	50,2
1978	553	330	550	168	64,0	63,0
1979	619	460	650	204	67,4	75,2

*Situation en fin de période.

(a) Avant amortissements. - (b) Y compris charges sociales. - (c) À partir de 1976 : exercice allant du 1er oct. de l'année précédente au 30 sept. de l'année considérée.

Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.

SÉNÉGAL — INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Huilleries	Industries extractives	Raffineries de pétrole	Electricité
	Ind. général	N.c. Huilleries				
Base mobile trimestrielle : 1969 = 100						
Année 1976	165,0	152,6	207,1	153,8	113,2	165,6
" 1977	185,0	180,2	201,6	150,9	134,2	182,3
" 1978	137,5	159,5	62,3	149,4	138,8	187,6
" 1979	171,1	185,6	159,3	158,8	139,3	229,6
" 1980	133,2	153,2	64,5	141,7	...	...
1979- 1er trimestre	164,4	186,5	88,9	147,0	223,3	218,6
2ème "	159,2	167,8	112,7	142,1	107,1	232,6
3ème "	188,7	189,5	186,1	205,1	123,1	235,5
4ème "	600,0*	179,4	2 040,6*	164,8	146,3	230,8
1980 - 1er trimestre	141,2	168,8	46,4	153,7	217,1	228,3
2ème "	146,1	169,1	67,6	143,3	84,4	234,0
3ème "	210,2	157,8	78,9	172,0	126,8	242,3
4ème "	149,3	152,5	138,6	94,4	...	...

*L'importance de cet indice tient au choix de l'année de référence de 1969 dont le quatrième trimestre, au contraire de celui de 1979 où l'activité de l'huilerie a été particulièrement forte, avait été marqué par une production très faible.

Source : Direction de la Statistique du Sénégal.

COTE D'IVOIRE – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Abidjan				
		Africains		Européens (a)
		Indice général	Alimentation	Indice général Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1976		162,6	162,3	175,0 192,5
“ 1977		206,9	226,7	197,9 215,8
“ 1978		234,1	252,9	237,2 234,1
“ 1979		273,0	308,1	258,4 257,6
“ 1980		313,0	366,2	280,0 284,0
1979 - 1er trimestre		251,0	271,9	250,9 246,2
2ème “		273,3	309,2	254,8 252,7
3ème “		289,0	336,9	261,6 264,6
4ème “		278,5	314,2	266,2 266,9
1980 - 1er trimestre		290,0	330,8	274,0 275,4
2ème “		314,9	371,3	278,5 284,0
3ème “		317,6	374,2	282,2 287,0
4ème “		329,5	388,6	285,1 289,6
(a) Indice dit « des 140 articles ».				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base février 1960 (africains) et année 1960 (européens).				
Source : - Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire.				

HAUTE-VOLTA – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Ouagadougou				
		Indice général	Alimentation	Loyer Distraction
Base 100 : Année 1970				
Année 1976		126,1	193,2	100,0 174,2
“ 1977		176,6	247,9	100,0 202,6
“ 1978		218,7	257,7	133,0 199,0
“ 1979		204,1	288,1	166,7 188,1
“ 1980		229,0	324,9	166,7 228,8
1979 - 1er trimestre		206,7	304,4	166,7 178,9
2ème “		205,9	292,5	166,7 178,0
3ème “		202,5	278,2	166,7 202,8
4ème “		201,2	277,3	166,7 192,5
1980 - 1er trimestre		228,7	332,1	166,9 230,9
2ème “		229,5	332,5	166,7 220,8
3ème “		226,0	312,7	166,7 242,4
4ème “		231,8	322,3	166,7 220,9
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1958.				
Source : - Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta.				

NIGER — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Niamey				
Africains		Européens (a)		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1976	178,2	201,0	141,3	162,9
** 1977	219,7	254,7	154,7	182,5
** 1978	241,8	264,0	171,1	204,9
** 1979	259,4	287,3	200,3	237,5
** 1980	286,1	318,9	220,1	264,1
1979 - 1er trimestre	244,9	267,8	189,6	226,6
2ème **	260,1	287,8	198,3	236,4
3ème **	270,8	303,5	206,5	243,5
4ème **	261,8	290,1	207,0	243,6
1980 - 1er trimestre	263,8	291,6	208,3	246,0
2ème **	283,0	319,6	215,8	260,5
3ème **	295,4	330,5	225,4	275,7
4ème **	302,3	334,0	231,0	275,7
(a) Agents de l'Assistance technique française.				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 1er juillet 1962 - 30 juin 1963 (africains) et 15 novembre - 15 décembre 1964 (européens).				
Source : - Direction de la Statistique du Niger.				

SÉNÉGAL — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Dakar				
Africains		Européens		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1976	193,3	214,0	176,8	191,8
** 1977	213,0	239,1	188,3	208,9
** 1978	219,2	248,9	202,2	228,3
** 1979	240,0	270,7	219,2	256,5
** 1980	261,0	293,0	247,6	286,8
1979- 1er trimestre	230,6	259,9	204,1	228,8
2ème **	233,6	262,1	211,4	243,9
3ème **	248,0	279,8	225,7	270,3
4ème **	247,9	281,1	235,6	282,8
1980 - 1er trimestre	255,7	290,3	241,1	282,5
2ème **	259,8	292,5	238,6	269,9
3ème **	263,0	293,7	248,8	286,1
4ème **	265,4	295,6	261,9	308,6
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base mobile 1967 (africains) et mai 1961 (européens).				
Source : - Direction de la Statistique du Sénégal.				

TOGO — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Lomé				
Africains		Européens		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1976	176,7	199,6	168,6	168,4
" 1977	216,4	248,7	185,9	195,3
" 1978	217,4	232,4	201,4	215,6
" 1979	233,8	247,3	212,6	230,9
" 1980	...	...	...	...
1979 - 1er trimestre	221,8	231,5	208,4	221,6
2ème "	234,2	252,1	211,8	230,2
3ème "	235,3	249,0	213,2	231,5
4ème "	243,7	256,7	217,2	240,4
1980 - 1er trimestre	245,9	260,1	221,1	251,3
2ème "	258,4	277,6	226,8	255,8
3ème "	271,7	291,3	235,4	259,7
4ème "	...	...	...	...
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1963 (africains) et mai 1961 (européens).				
Sources : - Direction de la Statistique du Togo.				

SALAIRES MINIMA INTERPROFESSIONNELS GARANTIS

	Bénin	Côte d'Ivoire	Haute-Volta	Niger	Sénégal	Togo
Francs c.f.a. l'heure						
Année 1976	45,00	115,00	72,00	48,00	107,05	51,74
" 1977	45,00	115,00	72,00	58,21	107,05	59,50
" 1978	45,00	143,75	72,00	75,67	107,05	59,50
" 1979	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
" 1980	51,75	174,00	90,00	109,02	133,81	65,45
1979 - 1er trimestre	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
2ème "	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
3ème "	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
4ème "	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
1980 - 1er trimestre	51,75	174,00	90,00	99,11	133,81	65,45
2ème "	51,75	174,00	90,00	99,11	133,81	65,45
3ème "	51,75	174,00	90,00	99,11	133,81	65,45
4ème "	51,75	174,00	90,00	109,02	133,81	66,45
N.B. - Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).						
Sources : - Journaux officiels des Etats.						

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1977				1978									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	2 017	4 106	424	1 898									
Crédit intérieur	31 790	31 385	34 680	40 177									
— Position nette													
du Gouvernement	— 5 210	— 6 215	— 8 820	— 4 923									
— Crédits à l'économie	37 000	37 600	43 500	45 100									
Créd. de campagne	1 900	3 000	2 000	2 000									
Autres crédits	35 100	34 600	41 500	43 100									
dont :													
Obligat. caution.	—	—	—	—									
ACTIF = PASSIF	33 807	35 491	35 104	38 279									
Masse monétaire	34 275	34 824	35 833	39 017									
— Circulation fiduciaire	10 269	9 924	10 519	7 955									
— Dépôts en C.C.P.	1 706	1 700	2 114	2 462									
— Dépôts en banque	22 300	23 200	23 200	28 600									
Organ. publics	6 900	6 500	7 000	8 000									
Autres	15 400	16 700	16 200	20 600									
Autres éléments (net)	468	667	— 729	— 738									
1979				1980									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	5 422	— 2 744	3 770	— 5 844	— 12 154	— 20 562	— 10 130						
Crédit intérieur	39 302	42 997	38 625	46 913	57 933	65 753	62 377						
— Position nette													
du Gouvernement	— 13 198	— 9 603	— 11 375	— 16 600	— 18 241	— 14 230	— 13 523						
— Crédits à l'économie	52 500	52 600	50 000	63 513	76 174	79 983	75 900						
Créd. de campagne	4 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000						
Autres crédits	48 500	49 600	47 000	60 513	73 174	76 983	72 900						
dont :													
Obligat. caution.	—	—	—	—	—	—	—						
ACTIF = PASSIF	44 724	45 741	42 395	41 069	45 779	45 191	52 247						
Masse monétaire	44 729	45 332	44 755	40 741	46 217	49 577	54 518						
— Circulation fiduciaire	9 629	9 142	11 476	13 255	12 365	12 588	15 464						
— Dépôts en C.C.P.	2 600	2 090	2 279	2 419	2 406	2 399	2 400						
— Dépôts en banque	32 500	34 100	31 000	25 067	31 446	34 590	36 654						
Organ. publics	9 500	10 500	10 000	8 000	9 500	10 000	10 000						
Autres	23 000	23 600	21 000	17 067	21 946	24 590	26 654						
Autres éléments (net)	— 5	409	— 2 360	— 328	— 438	— 4 386	— 2 271						
N.B. - Données des banques estimées.													
Source : B.C.E.A.O.													

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1977		1978	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Av. irs extérieurs (net)	49 073	17 431	32 670	24 277
Crédit intérieur	415 929	529 109	505 615	588 808
— Position nette				
du Gouvernement	— 82 245	— 76 005	— 108 825	— 107 507
— Crédits à l'économie	498 174	605 114	614 440	696 315
Créd. de campagne	52 623	98 175	37 681	83 680
Autres crédits	445 551	506 939	576 759	612 635
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	<i>18 394</i>	<i>19 432</i>	<i>18 419</i>	<i>17 323</i>
ACTIF = PASSIF	465 002	546 540	538 285	613 085
Masse monétaire	432 040	524 485	499 119	581 604
— Circulation fiduciaire	93 322	137 268	121 578	164 469
— Dépôts en C.C.P.	2 374	2 370	2 839	2 606
— Dépôts en banque	336 344	384 847	374 702	414 529
Organ. publics	161 491	190 564	152 555	158 985
Autres	174 853	194 283	222 147	255 544
Autres éléments (net)	32 962	22 055	39 166	31 481

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

		1977				1978			
		Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.									
Avoirs extérieurs (net)		3 864		384		– 6 134		– 7 687	
Crédit intérieur		31 081		38 016		46 467		51 528	
– Position nette									
du Gouvernement		– 7 654		– 7 734		– 3 228		– 3 284	
– Crédits à l'économie		38 735		45 750		49 695		54 812	
Créd. de campagne		2 857		4 705		10 380		7 895	
Autres crédits		35 878		41 045		39 315		46 917	
dont :									
Obligat. caution.		643		806		1 038		1 130	
ACTIF = PASSIF		34 945		37 632		40 333		43 841	
Masse monétaire		31 420		35 572		40 394		42 515	
– Circulation fiduciaire		12 161		14 749		12 486		13 500	
– Dépôts en C.C.P.		1 111		1 359		1 519		2 138	
– Dépôts en banque		18 148		19 464		26 389		26 877	
Organ. publics		5 506		4 798		9 142		10 785	
Autres		12 642		14 666		17 247		16 092	
Autres éléments (net)		3 525		2 060		– 61		1 326	
		1979				1980			
		Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.									
Avoirs extérieurs (net)	– 5 196	– 8 466	– 2 503	– 5 252	– 3 651	– 4 191	– 6 631		
Crédit intérieur	53 201	53 451	53 288	54 605	58 502	59 307	60 394		
– Position nette									
du Gouvernement	– 3 211	– 455	– 3 850	– 2 206	– 577	+ 1 089	+ 3 422		
– Crédits à l'économie	56 412	53 906	57 138	56 811	59 079	58 218	56 972		
Créd. de campagne	9 111	7 850	11 023	10 079	9 988	8 000	4 821		
Autres crédits	47 301	46 056	46 115	46 732	49 092	50 218	52 151		
dont :									
Obligat. caution.	1 043	947	1 362	1 021	1 454	1 449	1 492		
ACTIF = PASSIF	48 005	44 985	50 785	49 353	54 851	55 116	53 763		
Masse monétaire	46 478	44 388	47 032	46 357	51 290	51 711	52 659		
– Circulation fiduciaire	14 956	12 828	14 778	17 355	17 879	16 928	18 919		
– Dépôts en C.C.P.	1 902	1 613	1 487	1 595	2 335	1 307	1 384		
– Dépôts en banque	29 620	29 947	30 767	27 407	31 076	33 476	32 356		
Organ. publics	9 968	9 007	9 159	2 625	3 183	2 249	2 597		
Autres	19 652	20 940	21 608	24 782	27 893	31 227	29 759		
Autres éléments (net)	1 527	597	– 3 753	2 996	3 561	3 405	1 104		
Source : B.C.E.A.O.									

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1977		1978	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	21 204	21 294	10 585	17 457
Crédit intérieur	16 873	16 262	38 577	42 360
— Position nette				
du Gouvernement	— 15 511	— 16 410	— 12 595	— 11 876
— Crédits à l'économie	32 384	32 672	51 172	54 236
Créd. de campagne	786	2 088	3 050	4 666
Autres crédits	31 598	30 584	48 122	49 570
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	694	1 082	1 130	1 493
ACTIF = PASSIF	38 077	37 556	49 162	59 817
Masse monétaire	32 734	37 637	44 034	54 197
— Circulation fiduciaire	13 929	14 847	16 392	19 736
— Dépôts en C.C.P.	686	873	855	742
— Dépôts en banque	18 119	21 917	26 787	33 719
Organ. publics	7 273	6 545	12 876	16 688
Autres	10 846	15 372	13 911	17 031
Autres éléments (net)	5 343	81	— 5 128	5 620
	</			

SÉNÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1977				1978			
	Septembre	Décembre		Septembre	Décembre		
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 22 790	– 20 173		– 37 400	– 43 212		
Crédit intérieur	159 148	162 723		186 425	213 349		
– Position nette							
du Gouvernement	16 805	16 663		15 069	15 999		
– Crédits à l'économie	142 343	146 060		171 354	197 350		
Créd. de campagne	14 906	17 455		12 593	20 390		
Autres crédits	127 437	128 605		158 761	179 960		
dont :							
Obligat. caution.	1 075	1 305		1 670	1 815		
ACTIF = PASSIF	136 358	142 550		149 024	170 137		
Masse monétaire	126 232	130 967		140 665	158 834		
– Circulation fiduciaire	33 606	39 468		34 895	46 225		
– Dépôts en C.C.P.	3 045	2 886		4 380	3 662		
– Dépôts en banque	89 581	88 613		101 390	108 947		
Organ. publics	3 036	3 070		1 637	3 056		
Autres	86 545	85 543		99 753	105 891		
Autres éléments (net)	10 126	11 583		8 358	11 303		
1979				1980			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 58 063	– 60 327	– 63 019	– 78 953	– 82 841	– 94 796	– 83 286
Crédit intérieur	243 292	250 751	255 263	254 069	276 728	287 777	284 393
– Position nette							
du Gouvernement	17 797	21 180	17 027	22 246	24 035	31 079	29 924
– Crédits à l'économie	225 495	229 571	238 236	231 823	252 693	256 698	254 469
Créd. de campagne	42 721	44 137	36 003	28 310	44 808	39 393	38 149
Autres crédits	182 774	185 434	202 233	203 513	207 885	217 305	216 951
dont :							
Obligat. caution.	1 871	2 066	2 115	1 783	1 480	1 706	1 456
ACTIF = PASSIF	185 229	190 424	192 244	175 116	193 887	192 981	201 107
Masse monétaire	171 478	178 311	175 143	164 609	186 206	184 598	183 083
– Circulation fiduciaire	51 046	46 050	41 815	42 936	50 369	46 802	44 956
– Dépôts en C.C.P.	4 683	4 990	5 093	3 587	4 502	5 823	– 5 607
– Dépôts en banque	115 749	127 271	128 235	118 086	131 335	131 973	132 520
Organ. publics	6 282	6 133	5 882	9 611	9 711	9 460	6 519
Autres	109 467	121 138	122 353	108 475	121 624	122 513	126 001
Autres éléments (net)	13 751	12 113	17 101	10 507	7 681	8 383	18 024
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1977		1978	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	7 058	1 209	6 035	6 889
Crédit intérieur	40 599	46 437	57 128	57 759
— Position nette				
du Gouvernement	530	1 852	6 891	6 177
— Crédits à l'économie	40 069	44 585	50 237	51 582
Créd. de campagne	919	1 000	845	1 145
Autres crédits	39 150	43 585	49 392	50 437
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	1 218	1 119	1 499	1 808
ACTIF = PASSIF	47 657	47 646	63 163	64 648
Masse monétaire	45 170	48 078	62 066	64 942
— Circulation fiduciaire	14 488	15 972	17 616	20 803
— Dépôts en C.C.P.	606	572	763	720
— Dépôts en banque	30 076	31 534	43 687	43 419
Organ. publics	7 284	8 312	16 456	15 714
Autres	22 792	23 222	27 231	27 705
Autres éléments (net)	2 487	— 432	1 097	— 294
	</			

BÉNIN — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	1 016	3 106	624	— 1 699			
Créances sur l'Etat	853	1	1 947	2 296			
Créances sur les banques	10 710	9 325	11 883	11 341			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	12 579	12 432	14 454	11 938			
Circulation fiduciaire							
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 018	1 966	3 151	1 930			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	291	535	768	2 048			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	1	7	16	5			
1979							
1980							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 2 378	— 5 956	— 4 630	— 4 844	— 9 654	— 19 062	— 9 630
Créances sur l'Etat	1 773	5 294	5 465	5 613	4 478	4 478	6 454
Créances sur les banques	14 441	13 959	13 583	14 996	21 322	31 581	27 309
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	13 836	13 297	14 418	15 765	16 146	16 997	24 133
Circulation fiduciaire							
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 471	2 187	1 889	1 380	3 000	3 607	7 877
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 734	1 963	988	1 112	764	721	764
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	2	5	65	18	17	81	28
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	63 701	32 789	52 043	77 180
Créances sur l'Etat	—	—	—	5 972
Créances sur les banques	103 374	165 194	149 435	173 548
Créances sur les établiss. financiers	4 054	4 363	5 555	5 650
ACTIF = PASSIF	171 129	202 346	207 033	262 350
Circulation fiduciaire	93 322	137 268	121 578	164 469
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	42 332	33 155	62 561	40 744
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	35 390	30 045	22 640	56 365
Autres dépôts	84	65	118	182
Autres éléments (net)	1	1 813	136	590
	</			

HAUTE-VOLTA – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a							
Avoirs extérieurs (net)	14 302	11 398	5 216	3 629			
Créances sur l'Etat	1 124	1 974	3 505	3 504			
Créances sur les banques	5 207	7 507	8 787	13 289			
Créances sur les établiss. financiers	341	439	486	403			
ACTIF = PASSIF	20 974	21 318	17 994	20 825			
Circulation fiduciaire	12 161	14 749	12 486	13 500			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	7 384	5 613	4 296	5 373			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 429	922	1 113	1 686			
Autres dépôts	—	4	—	—			
Autres éléments (net)	—	30	99	266			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	4 243	2 207	6 944	6 910	6 775	7 469	4 827
Créances sur l'Etat	3 504	3 504	3 504	4 427	4 427	5 156	5 504
Créances sur les banques	13 083	10 857	10 987	11 511	11 969	10 073	11 408
Créances sur les établiss. financiers.	387	332	330	337	324	290	323
ACTIF = PASSIF	21 217	16 900	21 765	23 185	23 495	22 988	22 062
Circulation fiduciaire	14 956	12 828	14 778	17 355	17 879	16 928	18 919
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	4 820	2 157	5 511	3 295	3 356	3 016	1 644
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 432	1 914	1 394	2 516	1 857	2 968	1 478
Autres dépôts	1	—	3	—	—	—	8
Autres éléments (net)	8	1	79	19	403	76	13
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

NIGER — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	23 504	21 594	14 888	23 366			
Créances sur l'Etat	727	587	4 708	4 405			
Créances sur les banques	523	1 001	7 614	6 421			
Créances sur les établiss. financiers	263	240	226	245			
ACTIF = PASSIF	25 017	23 422	27 436	34 437			
Circulation fiduciaire	13 929	14 847	16 392	19 736			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	9 023	6 222	9 300	7 413			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	2 021	2 352	1 719	6 728			
Autres dépôts	6	—	2	10			
Autres éléments (net)	38	1	23	550			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	22 823	16 833	17 859	22 427	20 913	18 405	23 421
Créances sur l'Etat	4 405	4 633	4 834	4 563	6 729	6 660	10 300
Créances sur les banques	5 170	10 583	13 356	13 633	13 445	15 689	13 034
Créances sur les établiss. financiers.	293	333	300	317	321	304	341
ACTIF = PASSIF	32 691	32 382	36 349	40 940	41 408	41 058	47 096
Circulation fiduciaire	21 304	22 571	21 857	27 279	27 795	28 669	26 800
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	5 219	7 046	12 066	10 855	9 369	8 596	14 465
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	6 129	2 754	2 351	2 678	4 202	3 756	5 816
Autres dépôts	5	11	5	5	12	5	5
Autres éléments (net)	34	—	70	123	30	32	10
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 12 011	- 7 246	- 22 463	- 22 814			
Créances sur l'Etat	8 335	8 141	8 336	8 212			
Créances sur les banques	42 461	44 339	55 195	71 164			
Créances sur les établiss. financiers	1 339	1 445	1 231	1 209			
ACTIF = PASSIF	40 124	46 679	42 299	57 771			
Circulation fiduciaire	33 606	39 468	34 894	46 225			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 147	1 429	2 462	1 866			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 166	5 099	4 575	9 494			
Autres dépôts	201	62	357	92			
Autres éléments (net)	4	621	11	94			
	1979		1980				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 38 636	- 39 498	- 35 596	- 43 699	- 48 263	- 55 281	- 52 593
Créances sur l'Etat	7 540	9 693	3 967	16 525	16 397	20 266	21 958
Créances sur les banques	92 947	90 218	83 335	79 157	89 299	88 748	91 906
Créances sur les établiss. financiers	1 089	1 326	1 150	1 179	1 338	1 322	1 146
ACTIF = PASSIF	62 940	61 739	52 856	53 162	58 771	55 055	62 417
Circulation fiduciaire	51 046	46 050	41 815	42 936	50 369	46 802	44 956
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 933	1 672	1 031	1 408	1 549	1 351	5 422
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	9 532	13 410	8 917	7 745	5 891	5 383	11 663
Autres dépôts	250	397	409	412	384	567	129
Autres éléments (net)	179	210	684	661	578	952	247
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	7 890	6 908	6 285	10 596			
Créances sur l'Etat	5 854	6 268	10 706	10 349			
Créances sur les banques	5 105	6 817	6 316	5 092			
Créances sur les établiss. financiers	292	355	534	563			
ACTIF = PASSIF	19 141	20 348	23 841	26 600			
Circulation fiduciaire	14 488	15 972	17 616	20 803			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	655	454	849	761			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	3 994	3 901	5 028	5 035			
Autres dépôts	3	15	—	—			
Autres éléments (net)	1	6	348	1			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 277	7 646	9 446	4 122	7 125	5 504	8 288
Créances sur l'Etat	10 084	12 109	11 618	13 104	12 426	12 838	13 433
Créances sur les banques	6 931	6 777	5 976	9 828	8 384	9 223	9 714
Créances sur les établiss. financiers.	582	603	585	566	527	486	455
ACTIF = PASSIF	25 874	27 135	27 625	27 620	28 462	28 051	31 890
Circulation fiduciaire	20 901	21 278	19 930	21 527	23 265	22 315	23 238
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	977	728	667	669	849	1 116	786
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	3 978	5 108	7 023	5 416	4 328	4 157	7 786
Autres dépôts	1	20	—	8	20	—	—
Autres éléments (net)	17	1	5	—	—	463	80
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN – SITUATION DES BANQUES

	1977		1978	
	Septembre *	Décembre *	Septembre *	Décembre *
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	1 000	1 100	~ 200	– 200
Réserves	850	600	600	3 600
Créances sur l'Etat	50	50	270	250
Crédits à l'économie	37 000	37 600	43 500	45 100
ACTIF = PASSIF	38 900	39 250	44 170	48 750
Dépôts des particuliers				
et entreprises	22 300	23 200	23 200	28 600
– Organismes publics	6 900	6 500	7 000	8 000
– Autres	15 400	16 700	16 200	20 600
Dépôts de l'Etat	5 800	6 000	10 000	8 000
Crédits de la				
Banque centrale	10 710	9 325	11 883	11 341
Autres éléments (net)	90	725	– 913	809
1979 *				
	Mars	Juin	Sept	Déc.
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	7 800	8 700	8 400	– 1 000
Réserves	3 000	3 000	2 000	1 356
Créances sur l'Etat	500	500	770	837
Crédits à l'économie	52 500	52 600	50 000	63 513
ACTIF = PASSIF	63 800	64 800	61 170	64 706
1980 *				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	7 800	8 700	8 400	– 1 000
Réserves	3 000	3 000	2 000	1 356
Créances sur l'Etat	500	500	770	837
Crédits à l'économie	52 500	52 600	50 000	63 513
ACTIF = PASSIF	63 800	64 800	61 170	64 706
Dépôts des particuliers				
et entreprises	32 500	34 100	31 000	25 067
– Organismes publics	10 500	10 500	10 000	7 000
– Autres	22 000	23 600	21 000	18 067
Dépôts de l'Etat	15 600	15 300	18 000	24 089
Crédits de la				
Banque centrale	14 441	13 959	13 583	14 996
Autres éléments (net)	1 259	1 441	– 1 413	554

Source : B.C.E.A.O.
Estimations

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES BANQUES

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 14 628	– 15 358	– 19 373	– 52 903			
Réserves	33 257	30 004	20 400	55 524			
Créances sur l'Etat	3 143	2 812	709	6 413			
Crédits à l'économie	475 726	581 320	590 466	673 342			
ACTIF = PASSIF	497 498	598 778	592 202	682 376			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	336 260	384 783	374 584	414 347			
– Organismes publics	161 418	190 503	152 491	158 815			
– Autres	174 842	194 280	222 093	255 532			
Dépôts de l'Etat	27 036	28 600	31 393	64 431			
Crédits de la							
Banque centrale	103 373	165 195	149 436	173 529			
Autres éléments (net)	30 829	20 200	36 789	30 069			
	1979		1980				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 31 958	– 41 002	– 50 631	– 80 445	– 45 968	– 56 375	– 87 619
Réserves	46 537	26 623	31 971	32 552	27 859	21 961	17 081
Créances sur l'Etat	14 546	14 740	17 191	24 800	25 501	27 658	25 061
Crédits à l'économie	703 858	714 992	721 212	773 073	856 140	836 048	876 226
ACTIF = PASSIF	732 983	715 353	719 743	749 980	863 532	829 292	830 749
Dépôts des particuliers							
et entreprises	459 827	442 653	442 788	441 800	457 927	468 142	432 083
– Organismes publics	183 862	159 686	162 717	73 620	65 840	61 379	45 126
– Autres	275 965	282 967	280 071	368 180	392 087	406 763	386 957
Dépôts de l'Etat	52 794	58 748	73 195	72 111	79 135	82 841	74 516
Crédits de la							
Banque centrale	182 877	173 379	162 322	196 636	270 544	235 246	264 308
Autres éléments (net)	37 485	40 573	41 438	39 433	55 926	43 063	59 842
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES BANQUES

1977				1978									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	– 10 438	– 11 783	– 11 350	– 11 316									
Réserves	1 031	894	918	1 498									
Créances sur l'Etat	4 482	1 937	4 763	5 905									
Crédits à l'économie	37 751	44 504	48 170	53 279									
ACTIF = PASSIF	32 826	35 552	42 501	49 366									
Dépôts des particuliers													
et entreprises	18 149	19 459	26 390	26 877									
– Organismes publics	5 507	4 799	9 142	10 785									
– Autres	12 642	14 660	17 248	16 092									
Dépôts de l'Etat	6 344	6 585	7 681	8 328									
Crédits de la													
Banque centrale	5 207	7 507	8 787	13 289									
Autres éléments (net)	3 126	2 001	357	872									
1979				1980									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	– 9 439	– 10 673	– 9 447	– 12 163	– 10 426	– 11 660	– 11 458						
Réserves	1 052	1 681	1 256	2 096	1 394	2 623	904						
Créances sur l'Etat	5 705	5 939	6 568	6 690	7 170	7 700	8 043						
Crédits à l'économie	54 982	52 627	55 446	55 453	57 302	56 480	55 158						
ACTIF = PASSIF	52 300	49 574	53 823	52 076	55 440	55 143	52 647						
Dépôts des particuliers													
et entreprises	29 619	29 947	30 763	27 407	31 076	33 476	32 349						
– Organismes publics	9 968	9 007	9 159	2 625	3 183	2 249	2 597						
– Autres	19 651	20 940	21 604	24 782	27 893	31 227	29 752						
Dépôts de l'Etat	8 459	8 406	8 536	10 602	9 699	8 609	8 373						
Crédits de la													
Banque centrale	13 083	10 857	10 987	11 511	11 969	10 074	11 409						
Autres éléments (net)	1 139	364	3 537	2 556	2 695	2 984	516						
Source : B.C.E.A.O.													

NIGER — SITUATION DES BANQUES

1977				1978			
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 2 300	— 300	— 4 303	— 5 908			
Réserves	1 972	2 230	1 801	6 776			
Créances sur l'Etat	6 420	4 795	4 942	5 163			
Crédits à l'économie	31 427	31 350	49 816	52 498			
ACTIF = PASSIF							
Dépôts des particuliers							
et entreprises	18 113	21 917	26 784	33 709			
— Organismes publics	7 272	6 545	12 876	16 678			
— Autres	10 841	15 372	13 908	17 031			
Dépôts de l'Etat	13 627	15 361	12 671	13 280			
Crédits de la							
Banque centrale	523	1 001	7 614	6 422			
Autres éléments (net)	5 256	— 204	5 187	5 118			
1979							
1980							
Mars		Juin		Sept.		Déc.	
Mars							
Juin							
Sept.							
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 3 680	— 2 079	— 4 561	— 8 785	— 7 605	— 15 427	— 23 476
Réserves	6 130	2 747	2 665	2 516	4 132	3 625	5 721
Créances sur l'Etat	5 810	6 060	5 879	5 323	7 000	9 305	11 313
Crédits à l'économie	55 824	58 812	61 743	74 331	75 689	87 915	86 016
ACTIF = PASSIF							
Dépôts des particuliers							
et entreprises	38 946	31 901	31 552	36 246	42 773	44 697	44 213
— Organismes publics	15 494	9 517	9 820	6 915	7 067	7 976	10 940
— Autres	23 452	22 384	21 732	29 331	35 706	36 721	33 273
Dépôts de l'Etat	15 422	15 748	15 212	17 200	16 923	19 927	17 480
Crédits de la							
Banque centrale	5 169	10 583	13 373	13 633	13 445	15 690	13 034
Autres éléments (net)	4 547	7 308	5 589	6 306	6 075	5 104	4 847
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

SENÉGAL — SITUATION DES BANQUES

1977				1978				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	— 10 779	— 12 927	— 14 937	— 20 397				
Réserves	4 746	5 425	5 044	9 148				
Créances sur l'Etat	12 219	12 592	12 159	12 261				
Crédits à l'économie	139 928	143 309	168 454	194 326				
ACTIF = PASSIF	146 114	148 399	170 720	195 338				
Dépôts des particuliers								
et entreprises	89 379	88 551	101 033	108 847				
— Organismes publics	3 027	3 009	1 362	3 056				
— Autres	86 352	85 542	99 671	105 791				
Dépôts de l'Etat	4 572	4 222	5 675	4 455				
Crédits de la								
Banque centrale	42 460	44 340	55 196	71 165				
Autres éléments (net)	9 703	11 286	8 816	10 871				
1979				1980				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	— 19 427	— 20 829	— 27 423	— 35 254	— 34 578	— 39 515	— 30 694	
Réserves	9 012	12 287	6 828	6 570	5 192	5 054	10 171	
Créances sur l'Etat	14 638	14 875	15 541	14 101	14 455	16 459	16 331	
Crédits à l'économie	222 535	226 178	234 971	228 861	249 875	253 670	251 867	
ACTIF = PASSIF	226 758	232 511	229 917	214 278	234 944	235 668	201 107	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	115 497	126 873	127 827	117 674	130 950	131 400	132 391	
— Organismes publics	6 120	6 133	5 559	12 309	12 411	12 967	10 382	
— Autres	109 377	120 740	122 268	105 365	118 539	118 433	122 009	
Dépôts de l'Etat	5 260	4 640	4 428	8 776	8 290	8 412	7 093	
Crédits de la								
Banque centrale	92 796	90 218	83 509	78 174	89 657	89 427	92 008	
Autres éléments (net)	13 205	10 780	14 153	9 654	6 047	6 429	16 183	
Source : B.C.E.A.O.								

Source : B.C.E.A.O.

TOGO – SITUATION DES BANQUES

	1977		1978	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	– 832	– 5 699	– 306	– 3 708
Réserves	3 852	3 859	4 929	4 926
Créances sur l'Etat	105	623	888	1 267
Crédits à l'économie	38 560	43 111	48 204	49 211
ACTIF = PASSIF	41 685	41 894	53 715	51 696
Dépôts des particuliers				
et entreprises	30 073	31 519	43 687	43 419
– Organismes publics	7 284	8 312	16 456	15 714
– Autres	22 789	23 207	27 231	27 705
Dépôts de l'Etat	4 162	4 038	3 118	3 590
Crédits de la				
Banque centrale	5 105	6 816	6 316	5 092
Autres éléments (net)	2 345	– 479	594	– 405

BÉNIN — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	500	500	500	500			
Dépôts à la Banque centrale	1 519	1 466	2 651	1 430			
Dépôts dans les banques	5 800	6 000	10 000	8 000			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
Total des créances (—)	7 819	7 966	13 151	9 930			
Concours de la Banque centrale	853	1	1 947	2 296			
Concours des banques	50	50	270	250			
Dépôts en C.C.P.	1 706	1 700	2 114	2 462			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	2 609	1 751	4 331	5 008			
POSITION NETTE	— 5 210	— 6 215	— 8 820	— 4 922			
	1979		1980				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	500	500	500	500	1 500	1 752	1 551
Dépôts à la Banque centrale	1 971	1 687	1 389	880	1 500	1 855	6 326
Dépôts dans les banques	15 600	15 300	18 000	24 089	22 576	18 000	15 000
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances (—)	18 071	17 487	19 889	25 469	25 576	21 607	22 877
Concours de la Banque centrale	1 773	5 294	5 465	5 613	4 478	4 478	6 454
Concours des banques	500	500	770	837	451	500	500
Dépôts en C.C.P.	2 600	2 090	2 279	2 419	2 406	2 399	2 400
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	4 873	7 884	8 514	8 869	7 335	7 377	9 354
POSITION NETTE	— 13 198	— 9 603	— 11 375	— 16 600	— 18 241	— 14 230	— 13 523
N.B. - Données des banques estimées.							
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	583	374	511	407			
Dépôts à la Banque centrale	41 749	32 781	62 050	40 337			
Dépôts dans les banques	27 036	28 600	31 393	64 431			
Obligations cautionnées	18 394	19 432	18 419	17 323			
Total des créances (-)	87 762	81 187	112 373	122 498			
Concours de la Banque centrale	—	—	—	5 972			
Concours des banques	3 143	2 812	709	6 413			
Dépôts en C.C.P.	2 374	2 370	2 839	2 606			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	5 517	5 182	3 548	14 991			
POSITION NETTE	- 82 245	- 76 005	- 108 825	- 107 507			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	632	675	739	449	909	520	655
Dépôts à la Banque centrale	49 477	39 142	47 199	20 573	2 166	634	3 189
Dépôts dans les banques	52 794	58 748	73 195	72 111	79 135	82 841	74 516
Obligations cautionnées	15 604	18 252	17 430	12 202	13 403	12 946	15 254
Total des créances (-)	118 507	116 817	138 563	105 335	95 613	96 941	93 614
Concours de la Banque centrale	5 972	7 070	25 972	35 972	37 747	55 256	59 639
Concours des banques	14 546	14 740	17 191	24 800	25 501	27 658	25 061
Dépôts en C.C.P.	—	—	—	—	—	—	—
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	20 518	21 810	43 163	60 772	63 248	82 914	84 700
POSITION NETTE	- 97 989	- 95 007	- 95 400	- 44 563	- 32 365	- 14 027	- 8 914

Source : B.C.E.A.O.

Source: B.C.E.A.O.

HAUTE-VOLTA – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1977		1978	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	576	635	636	771
Dépôts à la Banque centrale	6 808	4 978	3 660	4 602
Dépôts dans les banques	6 344	6 585	7 681	8 328
Obligations cautionnées	643	806	1 038	1 130
Total des créances (-)	14 371	13 004	13 015	14 831
Concours de la Banque centrale	1 124	1 974	3 505	3 504
Concours des banques	4 482	1 937	4 763	5 905
Dépôts en C.C.P.	1 111	1 359	1 519	2 138
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—
Total des dettes (+)	6 717	5 270	9 787	11 547
POSITION NETTE	- 7 654	- 7 734	- 3 228	- 3 284

NIGER – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	460	442	503	658			
Dépôts à la Banque centrale	8 563	5 780	8 797	6 755			
Dépôts dans les banques	13 627	15 361	12 671	13 280			
Obligations cautionnées	694	1 082	1 130	1 493			
Total des créances (-)	23 344	22 665	23 101	22 186			
Concours de la Banque centrale	727	587	4 708	4 405			
Concours des banques	6 420	4 795	4 942	5 164			
Dépôts en C.C.P.	686	873	855	742			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	7 833	6 255	10 505	10 311			
POSITION NETTE	- 15 511	- 16 410	- 12 596	- 11 875			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	446	571	489	539	588	138	645
Dépôts à la Banque centrale	4 773	6 475	11 577	10 316	8 781	8 458	13 820
Dépôts dans les banques	15 422	15 748	15 212	17 200	16 923	19 927	17 480
Obligations cautionnées	1 389	1 288	1 534	1 168	1 401	1 598	1 699
Total des créances (-)	22 030	24 082	28 812	29 223	27 693	30 121	33 644
Concours de la Banque centrale	4 405	4 633	4 834	4 563	6 729	6 660	10 300
Concours des banques	5 810	6 060	5 879	5 323	7 000	9 305	11 313
Dépôts en C.C.P.	921	847	832	977	1 177	1 265	1 062
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	11 136	11 540	11 545	10 863	14 906	17 230	22 675
POSITION NETTE	- 10 894	- 12 542	- 17 267	- 18 360	- 12 787	- 12 891	- 10 969

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	612	658	376	300			
Dépôts à la Banque centrale	535	771	2 086	1 566			
Dépôts dans les banques	4 572	4 222	5 675	4 455			
Obligations cautionnées	1 075	1 305	1 670	1 815			
Total des créances (-)	6 794	6 956	9 807	8 136			
Concours de la Banque centrale	8 335	8 141	8 336	8 212			
Concours des banques	12 219	12 592	12 159	12 261			
Dépôts en C.C.P.	3 045	2 886	4 381	3 662			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	23 599	23 619	24 876	24 135			
POSITION NETTE	+ 16 805	+ 16 663	+ 15 069	+ 15 999			
	1979		1980				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	457	382	381	283	543	627	558
Dépôts à la Banque centrale	1 476	1 290	650	1 125	1 006	724	4 865
Dépôts dans les banques	5 260	4 640	4 428	8 776	8 290	8 412	7 093
Obligations cautionnées	1 871	2 066	2 115	1 783	1 480	1 706	1 456
Total des créances (-)	9 064	8 378	7 574	11 967	11 319	11 469	13 972
Concours de la Banque centrale	7 540	9 693	3 967	16 525	16 397	20 266	21 958
Concours des banques	14 638	14 876	15 541	14 101	14 455	16 459	16 331
Dépôts en C.C.P.	4 683	4 990	5 093	3 587	4 502	5 823	5 607
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	26 861	29 559	24 601	34 213	35 354	32 548	43 896
POSITION NETTE	+ 17 797	+ 21 181	+ 17 027	+ 22 246	+ 24 035	+ 31 079	+ 29 924
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1977		1978				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	655	454	848	717			
Dépôts à la Banque centrale	—	—	1	44			
Dépôts dans les banques	4 162	4 038	3 118	3 590			
Obligations cautionnées	1 218	1 119	1 499	1 808			
Total des créances (—)	6 035	5 611	5 466	6 159			
Concours de la Banque centrale	5 854	6 268	10 706	10 349			
Concours des banques	105	623	888	1 267			
Dépôts en C.C.P.	606	572	763	720			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	6 565	7 463	12 357	12 336			
POSITION NETTE	+ 530	+ 1 852	+ 6 891	+ 6 177			
	1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	934	684	667	669	681	816	771
Dépôts à la Banque centrale	43	44	—	—	168	300	15
Dépôts dans les banques	3 024	3 070	3 449	3 932	3 260	3 717	4 046
Obligations cautionnées	1 815	1 974	2 001	2 040	1 769	1 983	1 909
Total des créances (—)	5 816	5 772	6 117	6 641	5 878	6 816	6 741
Concours de la Banque centrale	10 084	12 109	11 618	13 104	12 426	12 838	13 433
Concours des banques	1 143	1 935	2 105	4 065	3 700	3 645	3 800
Dépôts en C.C.P.	745	732	756	708	747	761	710
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	11 972	14 776	14 479	17 877	16 873	17 244	17 943
POSITION NETTE	+ 6 156	+ 9 004	+ 8 362	+ 11 236	+ 10 995	+ 10 428	+ 11 202
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1977	1978	1979		1980		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	10 560	11 287	12 464	14 367	13 129	13 309	16 228
— Circulation fiduciaire	10 269	10 519	11 476	13 255	12 365	12 588	15 464
— Réserves des banques	291	768	988	1 112	764	721	764
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Contreparties							
de la base monétaire	10 560	11 287	12 464	14 367	13 129	13 309	16 228
— Avoirs extérieurs nets	1 016	624	— 4 630	— 4 844	— 9 654	— 19 062	— 9 630
— Position du Gouvernement	— 1 165	— 1 204	3 576	4 233	1 478	871	— 1 423
— Concours aux banques et aux établissements financiers	10 710	11 883	13 583	14 996	21 322	31 581	27 309
— Autres éléments nets	1	— 16	— 65	— 18	— 17	— 81	— 28
Masse monétaire (M2)	34 275	35 833	44 755	40 741	46 217	49 577	54 518
Multiplicateur $\left(\frac{M2}{BM}\right)$	3,24	3,17	3,59	2,84	3,34	3,64	3,36
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	29,9	29,4	25,7	32,5	26,8	25,4	28,4
— Dépôts en C.C.P.	5,0	5,9	5,1	5,9	5,2	4,8	4,4
— Dépôts en banque	65,1	64,7	69,2	61,6	68,0	69,8	67,2
Coefficients de réserves (a)	1,3	3,3	2,2	4,4	2,4	2,1	2,1
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

COTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1977	1978	1979			1980	
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	128 796	144 336	172 507	230 084	237 568	201 251	179 141
– Circulation fiduciaire	93 322	121 578	143 314	193 706	207 619	176 338	163 543
– Réserves des banques	35 390	22 640	29 155	36 333	29 870	24 883	15 544
– Autres dépôts	84	118	38	45	79	30	54
Contreparties							
de la base monétaire	128 796	144 336	172 507	230 084	237 568	201 251	179 141
– Avoirs extérieurs nets	63 701	52 043	26 487	11 460	– 65 877	– 90 483	– 144 771
– Position du Gouvernement	– 42 332	– 62 561	– 21 966	+ 14 950	+ 34 672	+ 54 102	+ 55 795
– Concours aux banques et aux établissements financiers	107 428	154 990	167 993	204 180	269 488	238 214	268 281
– Autres éléments nets	– 1	– 136	– 7	– 506	– 715	– 582	– 164
Masse monétaire (M2)	432 040	499 119	586 140	635 551	665 625	644 509	595 680
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	3,35	3,46	3,40	2,76	2,80	3,20	3,32
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	21,6	24,3	24,5	30,5	31,2	27,4	27,4
– Dépôts en C.C.P.	0,5	0,6	–	–	–	–	–
– Dépôts en banque	77,9	75,1	75,5	69,5	68,8	72,6	72,6
Coefficients de réserves (a)	10,5	6,0	6,6	8,2	6,5	5,3	3,6
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1977	1978	1979		1980		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	13 590	13 599	16 175	19 871	19 736	19 896	20 405
– Circulation fiduciaire	12 161	12 486	14 778	17 355	17 879	16 928	18 919
– Réserves des banques	1 429	1 113	1 394	2 516	1 857	2 968	1 478
– Autres dépôts	–	–	3	–	–	–	8
Contreparties							
de la base monétaire	13 590	13 599	16 175	19 871	19 736	19 896	20 405
– Avoirs extérieurs nets	14 302	5 216	6 944	6 910	6 775	7 469	4 827
– Position du Gouvernement	– 6 260	– 791	– 2 007	+ 1 132	+ 1 071	+ 2 140	+ 3 860
– Concours aux banques et aux établissements financiers	5 548	9 273	11 317	11 848	12 293	10 363	11 731
– Autres éléments nets	1	– 99	– 79	– 19	– 403	– 76	– 13
Masse monétaire (M2)	31 420	40 394	47 032	46 357	51 290	51 711	52 659
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	2,31	2,97	2,91	2,33	2,60	2,60	2,58
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	38,7	30,9	31,4	37,5	34,9	32,7	35,9
– Dépôts en C.C.P.	3,6	3,8	3,2	3,4	4,5	2,5	2,6
– Dépôts en banque	57,7	65,3	65,4	59,1	60,6	64,8	61,5
Coefficients de réserves (a)	7,8	4,2	4,5	9,2	6,0	8,9	4,6
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

NIGER — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1977	1978	1979		1980		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	15 956	18 113	24 213	29 962	32 009	32 430	32 621
— Circulation fiduciaire	13 929	16 392	21 857	27 279	27 795	28 669	26 800
— Réserves des banques	2 021	1 719	2 351	2 678	4 202	3 756	5 816
— Autres dépôts	6	2	5	5	12	5	5
Contreparties							
de la base monétaire	15 956	18 113	24 213	29 962	32 009	32 430	32 621
— Avoirs extérieurs nets	23 504	14 888	17 859	22 427	20 913	18 405	23 421
— Position du Gouvernement	— 8 296	— 4 592	— 7 232	— 6 292	— 2 640	— 1 936	— 4 165
— Concours aux banques et aux établissements financiers	786	7 840	13 656	13 950	13 766	15 993	13 375
— Autres éléments nets	38	— 23	— 70	— 123	30	32	— 10
Masse monétaire (M2)	32 734	44 034	54 246	64 506	71 756	74 637	72 080
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,05	2,43	2,24	2,15	2,24	2,30	2,21
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	42,5	37,2	40,3	42,3	38,8	38,4	37,1
— Dépôts en C.C.P.	2,0	2,0	1,5	1,5	1,6	1,7	1,5
— Dépôts en banque	55,5	60,8	58,2	56,2	59,6	59,9	61,4
Coefficients de réserves (a)	11,1	6,4	7,5	7,4	9,8	8,4	13,1

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1977	1978	1979		1980		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	38 974	39 826	51 141	51 093	56 644	52 752	56 748
— Circulation fiduciaire	33 606	34 894	41 815	42 936	50 369	46 802	44 956
— Réserves des banques	5 166	4 575	8 917	7 745	5 891	5 383	11 663
— Autres dépôts	202	357	409	412	384	567	129
Contreparties							
de la base monétaire	38 973	39 826	51 141	51 093	56 644	52 752	56 748
— Avoirs extérieurs nets	— 12 011	— 22 463	— 35 596	— 43 699	— 48 263	— 55 281	— 52 593
— Position du Gouvernement	7 188	5 874	2 936	15 117	14 848	18 915	16 536
— Concours aux banques et aux établissements financiers	43 800	56 426	84 485	80 336	90 637	90 070	93 052
— Autres éléments nets	— 4	— 11	— 684	— 661	— 578	— 952	— 247
Masse monétaire (M2)	126 232	140 666	175 143	164 609	186 206	184 598	183 083
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	3,24	3,53	3,42	3,22	3,28	3,49	3,22
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	26,6	24,8	23,8	26,1	27,1	25,3	24,5
— Dépôts en C.C.P.	2,4	3,1	2,9	2,2	2,4	3,2	3,1
— Dépôts en banque	71,0	72,1	73,3	71,7	70,5	71,5	72,4
Coefficients de réserves (a)	5,8	4,5	6,9	6,6	4,5	4,1	8,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

TOGO — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1977	1978	1979		1980		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	18 485	22 644	26 953	26 951	27 613	26 472	31 024
— Circulation fiduciaire	14 488	17 616	19 930	21 527	23 265	22 315	23 238
— Réserves des banques	3 994	5 028	7 023	5 416	4 328	4 157	7 786
— Autres dépôts	3	—	—	8	20	—	—
Contreparties							
de la base monétaire	18 485	22 644	26 953	26 951	27 613	26 472	31 024
— Avoirs extérieurs nets	7 890	6 285	9 446	4 122	7 125	5 504	8 288
— Position du Gouvernement	5 199	9 857	10 951	12 435	11 577	11 722	12 647
— Concours aux banques et aux établissements financiers	5 397	6 850	6 561	10 394	8 911	9 709	10 169
— Autres éléments nets	— 1	— 348	— 5	—	—	— 463	80
Masse monétaire (M2)	45 170	62 066	74 388	73 821	76 019	76 240	73 536
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,44	2,74	2,75	2,73	2,75	2,88	2,37
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	32,0	28,4	28,4	29,2	30,6	29,3	31,6
— Dépôts en C.C.P.	1,4	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
— Dépôts en banque	66,6	70,4	70,6	69,8	68,4	69,7	67,4
Coefficients de réserves (a)	12,3	11,3	12,5	9,6	7,9	8,5	15,6
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

BÉNIN – RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

[illegible]

COTE D'IVOIRE — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture.	35 721	32 444	26 448	30 755	26 646	20 765	21 092	22 026	24 496	23 236	23 020
Mines	1 149	1 162	1 273	994	877	1 152	1 440	5 933	8 851	7 046	2 328
Industries	106 317	111 288	121 143	130 827	152 915	159 015	152 207	154 504	145 286	146 109	140 570
— Eau. Gaz. Electricité	6 055	8 160	5 005	8 770	11 888	12 725	9 177	8 213	4 966	2 797	1 464
— Raffinage de produits pétroliers	5 961	4 355	2 592	1 446	3 225	7 407	6 116	—	—	—	—
— Industries alimentaires	25 858	28 540	34 668	41 274	51 072	48 761	46 554	43 278	46 325	49 178	35 369
— Industries non alimentaires	46 399	46 763	52 703	57 799	59 317	59 977	58 764	71 481	65 974	61 867	65 692
— Travaux publics. Génie civil	22 044	23 470	26 175	21 538	27 413	30 145	31 596	31 532	28 021	32 267	38 045
Services	222 157	188 349	188 219	234 651	240 130	232 312	202 592	240 566	302 153	283 178	281 261
— Transport. Transit	13 557	15 409	27 531	19 003	13 208	15 971	17 976	23 777	21 427	19 265	20 802
— Commerce	{ Export. prod. agricoles				96 354	46 006	34 936	83 845	95 732	86 650	59 218
	{ Autres				75 234	87 143	87 524	91 080	88 457	93 351	89 542
									181 450	244 688	225 658
— Etablissements financiers (a)	11 943	13 035	13 202	12 738	14 850	6 718	7 244	6 452	5 927	5 957	5 511
— Assurances. Comm. métaux précieux	454	41	129	227	232	11	10	131	144	146	200
— Autres services	24 615	26 715	24 897	27 758	27 651	29 611	28 602	28 756	29 967	32 152	28 110
Personnes physiques	3 368	3 663	2 965	3 637	3 959	4 036	4 840	5 444	5 813	6 723	6 713
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	368 712	336 906	340 048	400 864	424 527	417 280	382 171	428 473	486 599	466 292	453 892
dont <i>Crédits de campagne</i>	96 324	44 564	37 681	83 680	94 172	83 081	52 799	89 902	160 180	131 695	128 655
Crédits bancaires non recensés	70 218	75 428	71 476	82 119	71 064	76 205	86 118	...	...	...	...
Obligations cautionnées	16 288	14 407	18 419	17 323	15 604	18 253	17 430	12 202	13 403	11 424	15 254
TOTAL	455 218	426 741	429 943	500 306	511 195	511 738	485 719	530 934	601 086	563 695	559 791
(a) Jusqu'en septembre 1979, les établissements financiers inscrits uniquement.											
N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

HAUTE-VOLTA – RÉPARTITION DES CREDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	379	277	348	492	429	382	396	316	326	235	276
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21	21
Industries	9 167	8 855	8 955	10 171	10 813	10 151	10 498	11 131	10 762	11 040	10 515
— Eau. Gaz. Electricité	38	—	50	50	50	50	—	—	—	—	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	4 196	3 962	4 180	4 998	5 301	4 878	4 909	5 261	4 755	4 797	489
— Industries non alimentaires	2 910	3 017	3 004	3 006	3 266	3 586	4 179	4 251	4 346	4 424	8 416
— Travaux publics. Génie civil	2 023	1 876	1 721	2 117	2 196	1 637	1 410	1 619	1 661	1 819	1 610
Services	10 664	10 884	11 552	12 897	13 936	12 341	14 027	14 647	16 278	14 994	14 197
— Transport. Transit	408	430	498	665	504	357	469	760	707	724	761
— Commerce { Exp. prod. agricoles	4 085	3 842	3 675	4 970	6 597	5 608	6 799	13 425	15 033	13 765	12 860
— Commerce { Autres	5 041	5 481	6 171	6 207	5 816	5 475	5 898				
— Etablissements financiers (a)	948	959	966	914	881	758	717	379	376	347	380
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	182	172	242	141	138	143	144	83	162	158	196
Personnes physiques	276	135	349	396	467	446	395	443	328	351	357
Crédits non classés ailleurs	1 969	1 981	2 243	2 066	2 417	2 418	3 704	109	189	227	277
Total	22 455	22 132	23 447	26 022	28 062	25 738	29 020	26 646	27 883	26 868	25 643
dont Crédits de campagne	5 201	6 660	10 380	7 895	9 111	7 850	11 023	10 079	9 988	8 000	4 821
Crédits bancaires non recensés	6 433	5 735	5 170	4 787	4 110	5 291	3 832	...	...	...	...
Obligations cautionnées	928	962	1 037	1 130	1 043	947	1 361	1 021	1 454	1 449	1 491
TOTAL	29 816	28 829	29 654	31 939	33 215	31 976	34 213	34 353	35 646	33 798	31 782
(a) Jusqu'en septembre 1979, uniquement les établissements financiers inscrits											
N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

A.61

(a) Jusqu'en septembre 1979, les établissements financiers inscrits uniquement.

N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites

SÉNÉGAL — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture.	4 615	6 017	5 938	6 006	8 138	6 168	5 304	3 709	3 570	3 694	3 924
Mines	293	461	243	280	276	373	498	369	340	516	777
Industries	24 990	27 695	30 259	31 153	31 720	32 810	37 281	39 719	42 365	45 573	48 479
— Eau. Gaz. Electricité	1 103	842	864	647	1 023	843	871	1 169	1 419	1 259	1 211
— Raffinage de produits pétroliers	157	494	263	439	—	675	224	...	...	...	...
— Industries alimentaires	6 952	8 527	9 070	9 085	8 278	7 874	10 304	9 985	9 427	12 087	13 103
— Industries non alimentaires	9 469	9 511	10 289	10 963	10 759	10 461	13 032	14 633	17 176	17 696	19 829
— Travaux publics. Génie civil	7 309	8 321	9 773	10 019	11 660	12 957	12 850	13 932	14 343	14 531	14 336
Services	85 502	78 531	85 156	103 919	128 941	123 745	121 750	121 253	134 439	132 824	135 124
— Transport. Transit	4 380	4 119	4 866	4 471	4 808	4 806	5 171	6 000	6 165	6 051	5 964
— Commerce	{ Export. prod. agricoles				{ 47 007				{ 105 882		
	{ Autres				{ 27 793				{ 118 158		
— Etablissements financiers (a)	3 777	3 777	3 552	3 498	3 362	3 315	3 340	4 189	4 416	4 010	5 577
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	8	32	32	943	538	77	—	—	—	—
— Autres services	2 545	2 892	3 276	3 505	4 635	4 663	5 282	5 182	5 700	6 460	6 619
Personnes physiques	1 041	1 402	1 520	1 614	1 342	1 372	1 665	1 681	2 170	2 063	2 473
Crédits non classés ailleurs	152	225	497	1 941	712	754	889	566	1 385	1 474	2 589
Total	116 593	114 331	123 613	144 913	171 129	165 222	167 387	167 297	184 269	186 144	193 366
dont <i>Crédits de campagne</i>	23 049	12 728	12 593	20 390	42 721	44 137	36 003	28 310	44 808	39 393	38 149
Crédits bancaires non recensés	9 464	11 307	8 433	11 270	8 704	15 044	16 369	...	...	...	...
Obligations cautionnées	1 872	1 701	1 670	1 815	1 871	2 066	2 115	1 783	1 480	1 706	1 456
TOTAL	127 929	127 339	133 716	157 998	181 704	182 332	185 871	174 038	195 994	196 725	193 926
(a) Jusqu'en septembre 1979, les établissements financiers inscrits uniquement.											
N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

TOGO – RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

[illegible]

BÉNIN - REPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	904	948	1 446	1 625	1 742	1 770	1 757	2 958	3 000	2 632	1 577
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries	2 003	2 106	2 192	2 231	2 344	2 526	2 729	3 176	3 572	3 656	4 390
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	...	...	...	...
— Industries alimentaires	1 029	1 080	1 080	1 080	1 193	1 354	1 475	1 350	1 638	1 769	2 159
— Industries non alimentaires	964	1 016	1 064	1 064	1 064	1 002	1 086	1 497	1 497	1 465	1 437
— Travaux publics. Génie civil	10	10	48	87	87	170	168	329	437	422	794
Services	3 239	4 136	4 261	4 782	5 488	5 600	5 817	6 674	6 901	6 932	7 124
— Transport. Transit	1 474	2 150	2 240	2 704	3 329	3 320	3 348	3 286	3 310	3 149	3 005
— Commerce { Export. prod. agricoles	—	—	—	—	—	—	—	1 716	1 809	1 402	1 404
— Commerce { Autres	706	765	747	745	769	886	912				
— Etablissements financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	1 059	1 221	1 274	1 333	1 390	1 394	1 557	1 672	1 782	2 381	2 715
Personnes physiques	—	—	—	—	—	—	—	508	483	452	585
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	242	782	702	621
Total	6 146	7 190	7 899	8 638	9 574	9 896	10 303	13 558	14 738	14 374	14 297
Crédits bancaires non recensés	1 854	810	2 101	1 462	6 926	5 944	297	...	...	...	...
TOTAL	8 000	8 000	10 000	10 100	16 500	15 840	10 600	14 000	15 500	16 500	16 500

N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.

COTE D'IVOIRE - REPARTITION DES CREDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	14 786	14 565	13 771	13 883	13 633	13 635	13 946	15 406	10 701	10 308	11 764
Mines	316	485	472	632	608	670	604	4 438	4 080	4 174	4 129
Industries	54 925	57 084	64 524	69 764	75 839	77 374	89 535	86 871	90 939	91 578	115 183
— Eau. Gaz. Electricité	9 227	10 369	12 832	14 884	17 528	17 978	20 280	19 836	20 609	22 110	24 130
— Raffinage de produits pétroliers	7 417	3 776	3 941	5 608	5 556	4 922	5 516	—	—	—	—
— Industries alimentaires	12 995	13 786	15 465	16 597	19 419	19 512	21 475	24 315	27 380	30 308	45 622
— Industries non alimentaires	22 190	25 677	26 342	26 991	28 029	28 628	32 760	33 647	37 981	30 914	37 447
— Travaux publics. Génie civil	3 096	3 476	5 944	5 684	5 307	6 334	9 504	9 073	4 969	8 246	7 984
Services	52 961	61 128	63 272	68 814	77 573	81 108	94 326	101 492	107 695	118 231	118 668
— Transport. Transit	9 342	12 860	10 926	13 408	15 423	15 026	20 326	21 620	24 826	27 485	30 440
— Commerce $\left\{ \begin{array}{l} \text{Export. prod. agricoles} \\ \text{Autres} \end{array} \right.$	$\left. \begin{array}{l} 1\,338 \\ 6\,626 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 2\,012 \\ 7\,228 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 2\,103 \\ 7\,432 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 1\,452 \\ 8\,311 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 1\,719 \\ 7\,009 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 2\,257 \\ 7\,067 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 2\,155 \\ 7\,903 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 11\,941 \\ 11\,837 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 11\,837 \\ 13\,073 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 13\,073 \\ 12\,850 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 12\,850 \\ 12\,850 \end{array} \right\}$
— Etablissements financiers (a)	2 556	3 251	3 414	3 384	4 103	1 188	1 042	159	337	1 066	287
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	19	16	37	9
— Autres services	33 099	35 777	39 397	42 259	49 319	55 570	62 900	67 753	70 679	76 570	75 082
Personnes physiques	7 403	8 196	9 295	9 082	9 272	10 114	10 554	11 067	11 496	13 656	15 174
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	11	11	10	9
Total	130 391	141 458	151 334	162 175	176 925	182 901	208 965	219 285	224 922	237 957	264 927
Crédits bancaires non recensés	25 121	28 667	33 164	33 834	37 732	45 124	50 423	...	...	...	...
TOTAL	155 512	170 125	184 498	196 009	214 657	228 025	259 388	260 782	274 379	291 111	335 633
(a) Jusqu'en septembre 1979, uniquement les établissements financiers inscrits.											
N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

HAUTE-VOLTA - RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	5	9	16	12	14	23	10	79	95	128	87
Mines	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47	47
Industries	8 592	9 122	8 509	7 869	8 028	7 743	7 641	7 617	9 079	9 186	9 552
— Eau. Gaz. Electricité	1 602	1 794	1 713	1 697	1 692	1 630	1 581	1 159	1 509	1 453	1 435
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	5 266	5 608	4 881	4 284	4 437	4 189	4 074	4 294	4 632	4 395	1 935
— Industries non alimentaires	1 704	1 702	1 898	1 874	1 831	1 801	1 838	2 011	2 790	3 040	5 876
— Travaux publics. Génie civil	20	18	17	14	68	123	148	153	148	298	306
Services	3 546	3 327	3 498	3 805	3 907	4 133	4 222	5 434	5 604	6 103	7 121
— Transport. Transit	1 430	1 284	1 274	1 296	1 351	1 678	1 666	1 869	1 910	2 502	2 923
— Commerce $\left\{ \begin{array}{l} \text{Export. prod. agricoles} \\ \text{Autres} \end{array} \right.$	$\left. \begin{array}{l} 296 \\ 678 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 284 \\ 649 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 288 \\ 780 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 275 \\ 775 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 341 \\ 801 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 289 \\ 779 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 360 \\ 773 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 1 243 \\ 1 429 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 1 429 \\ 1 277 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 1 277 \\ 1 628 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} 1 628 \\ \end{array} \right\}$
— Etablissements financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	1 142	1 110	1 156	1 459	1 414	1 387	1 423	2 322	2 265	2 324	2 570
Personnes physiques	2 867	2 791	3 090	3 139	3 208	3 201	3 306	3 671	2 191	2 212	2 307
Crédits non classés ailleurs	937	1 075	737	402	598	581	1 595	63	36	157	62
Total	15 994	16 371	15 897	15 274	15 802	15 728	16 821	16 911	17 052	17 833	19 176
Crédits bancaires non recensés	3 681	3 669	4 143	7 599	7 394	6 202	6 104	...	...	...	...
TOTAL	19 675	20 040	20 040	22 873	23 196	21 930	22 925	22 458	23 433	24 420	25 190

N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.

NIGER – RÉPARTITION DES CREDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	420	335	382	734	731	683	958	1 010	1 003	1 048	1 375
Mines	4 096	4 400	5 900	6 649	6 578	5 774	7 635	8 470	8 470	7 153	7 171
Industries	1 410	1 234	2 347	2 677	3 229	3 276	3 475	7 102	7 077	8 828	8 952
— Eau. Gaz. Electricité	64	67	67	57	55	55	205	2 781	2 890	3 788	3 856
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	442	575	522	429	472	397	348	315	285	316	554
— Industries non alimentaires	729	434	700	726	743	676	848	1 256	1 195	1 265	1 166
— Travaux publics. Génie civil	175	158	1 058	1 465	1 959	2 148	2 074	2 750	2 707	3 459	3 376
Services	1 309	1 821	1 875	2 334	2 442	2 109	3 063	3 632	3 666	4 225	4 571
— Transport. Transit	482	816	785	1 083	1 283	1 105	1 686	2 506	2 523	2 723	2 812
— Commerce	Export. prod. agricoles							474	481	849	937
	Autres										
— Etablissements financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	15	15	15	11	11	11	12	8	8	42
— Autres services	358	416	450	447	446	421	483	640	654	645	780
Personnes physiques	167	167	208	199	388	336	371	498	698	738	747
Crédits non classés ailleurs	260	627	452	781	1 160	1 124	1 255	61	53	200	39
Total	7 662	8 584	11 164	13 374	14 528	13 302	16 757	20 773	20 967	22 192	22 855
Crédits bancaires non recensés	1 596	1 907	2 167	1 841	1 999	3 167	1 484	...	...	...	...
TOTAL	9 258	10 491	13 331	15 215	16 527	16 469	18 241	24 697	23 832	25 115	26 508
N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.											

SÉNÉGAL - RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

[illegible]

TOGO - RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1978				1979				1980		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	28	28	61	61	97	97	97	212	226	165	137
Mines	1 191	1 690	1 724	1 430	1 729	1 791	1 509	1 256	1 252	1 253	1 244
Industries	1 754	2 608	3 312	3 373	3 376	3 301	3 280	3 065	3 313	3 193	3 151
— Eau. Gaz. Electricité	109	785	1 077	1 052	1 052	1 043	1 043	814	1 114	1 075	1 075
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	638	654	1 213	1 271	1 286	1 279	1 246	1 062	1 030	998	1 044
— Industries non alimentaires	796	923	911	941	932	869	904	1 081	1 068	1 029	929
— Travaux publics. Génie civil	211	246	111	109	106	110	87	108	101	91	103
Services	1 555	1 542	1 701	1 890	1 898	2 034	1 974	2 274	2 412	2 399	2 223
— Transport. Transit	270	270	270	269	284	255	234	598	557	550	533
— Commerce { Export. prod. agricoles	—	—	—	—	—	—	—	994	1 159	1 100	1 079
Autres	1 012	1 000	1 146	1 130	1 080	1 223	1 200				
— Etablissements financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	273	272	285	491	534	556	540	682	696	749	611
Personnes physiques	58	61	55	133	335	322	400	1 775	1 952	2 250	2 528
Crédits non classés ailleurs	148	415	623	340	205	293	441	—	—	—	—
Total	4 734	4 344	7 476	7 227	7 640	7 838	7 701	8 582	9 155	9 260	9 283
Crédits bancaires non recensés	5 315	4 250	5 571	5 794	5 533	5 810	5 992	...	...	...	...
TOTAL	10 049	10 594	13 047	13 021	13 173	13 648	13 693	14 555	15 456	14 467	16 025

N.B. - A compter d'octobre 1979, le total des crédits recensés comprend aussi les douteux et litigieux, provisions y afférentes non déduites.

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux produits exportés et principales marchandises importées

– Bénin	72-73
– Côte d'Ivoire	74-75
– Haute-Volta	76-77
– Niger	78-79
– Sénégal	80-81
– Togo	82-83

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR

Principaux pays de destination et d'origine

– Bénin	84-85
– Côte d'Ivoire	86-87
– Haute-Volta	88-89
– Niger	90-91
– Sénégal	92-93
– Togo	94-95

BENIN - PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1974	1975	1976	1977*	1978*	1974	1975	1976	1977*	1978*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Crevettes	948	723	94	67	1	152	195	30	16	ε
Café vert	161	477	629	610	185	31	145	219	508	107
Cacao en fèves	3 694	1 610	858	1 105	1 852	1 205	642	318	826	1 359
Arachides décortiquées	4 605	1 779	1 575	1 049	—	489	257	144	79	—
Graines de coton	27 975	6 214	7 409	9 705	5 896	733	200	192	247	149
Amandes de karité	13 161	500	4 286	1 000	2 861	459	30	231	35	172
Huile brute de palme	1 563	5 723	10 599	3 277	755	123	394	723	196	18
Huile brute de palmiste	301	5 391	33 187	8 906	3 752	32	434	2 516	1 002	533
Tourteaux de palmiste	8 530	19 056	24 535	12 977	4 273	319	481	596	528	115
Tabacs bruts	1 133	1 048	492	416	41	253	230	121	113	14
Ciments hydrauliques	37 841	45 645	8 948	193	4 631	469	556	111	39	81
Coton égrené	18 062	11 724	6 932	6 310	5 398	4 471	1 542	1 802	1 349	1 633
Sacs de jute	7	520	29	382	ε	1	74	10	9	1
Friperie, drilles, chiffons	851	920	644	264	106	71	108	79	56	23
Ferrailles	1 944	844	25	25	86	10	7	3	2	1
Autres produits	25 798	16 531	22 562	18 528	8 184	1 422	1 496	1 958	2 637	1 570
Total	146 574	118 705	122 804	64 814	38 021	10 240	6 791	9 053	7 642	5 776

* Provisoires

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.

BENIN — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1974	1975	1976	1977*	1978*	1974	1975	1976	1977*	1978*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	7 293	9 536	8 330	5 058	813	327	521	478	278	58
Produits laitiers	1 728	1 029	1 855	1 479	1 784	262	247	426	398	461
Céréales	5 418	10 033	33 370	62 745	19 756	542	532	1 317	2 703	926
Sucres et sucreries	7 379	2 459	2 995	1 209	1 919	878	532	409	135	233
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	3 653	1 036	1 045	889	639	235	249	231	270	184
— de fruits et légumes	1 465	1 257	1 718	1 799	2 278	411	265	317	463	554
Boissons	4 022	9 394	9 765	14 707	10 988	887	2 922	3 258	4 748	4 668
Tabacs	2 833	2 901	2 959	2 831	10 492	2 416	3 337	4 557	5 728	8 237
Matériaux de construction	105 955	67 778	16 217	21 642	16 379	1 367	891	839	811	564
Produits pétroliers	66 262	86 200	82 598	71 503	77 427	2 250	2 579	3 035	2 990	2 933
Produits chimiques	2 486	3 168	3 221	2 313	3 886	362	476	424	382	661
Produits pharmaceutiques	1 756	648	1 034	438	1 898	1 899	1 083	1 911	817	2 322
Engrais	13 671	7 812	7 721	7 420	7 597	884	561	410	336	394
Plastiques (y.c. ouvrages)	1 002	768	892	796	1 072	194	279	371	353	433
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 086	1 165	1 183	1 042	1 155	460	595	688	538	791
Papiers, cartons. Articles de librairie	4 407	3 395	2 354	2 767	2 524	647	1 013	766	831	878
Fils et tissus	4 901	6 106	5 310	6 382	4 979	4 012	5 744	6 280	10 172	6 433
Vêtements et bonneterie	1 460	1 305	1 824	2 608	2 487	3 150	2 877	4 761	7 365	7 582
Fers. Fontes. Aciers	17 411	12 870	23 085	14 696	16 030	2 646	2 071	2 760	2 584	2 744
Ouvrages divers en métaux	647	775	912	740	632	370	424	516	509	503
Machines et appareils mécaniques	7 383	2 737	2 656	2 787	3 113	4 526	2 990	3 574	3 003	3 962
Machines et appareils électriques	3 945	5 238	5 454	5 315	5 003	2 141	2 425	2 895	3 040	2 991
Matériel de transport routier	4 116	6 090	6 733	7 178	6 790	2 363	3 852	4 949	5 430	5 067
Matériel de précision	77	93	112	92	127	159	262	274	347	234
Autres marchandises	14 970	28 863	25 717	28 721	22 259	2 142	5 353	5 082	6 123	6 397
Total	285 326	272 656	249 060	267 157	222 027	35 530	42 080	50 528	60 354	60 212
*Provisoires.										
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.										

COTE D'IVOIRE — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Cacao en fèves	194 949	158 491	244 011	170 843		71 397	98 799	160 907	116 231	
Beurre de cacao	12 113	11 211	14 323	12 631		10 594	15 294	14 269	12 959	
Cacao en masse	20 056	12 715	25 415	21 372		9 291	14 069	24 513	16 658	
Café vert	322 826	233 149	230 114	259 743		132 757	198 615	131 142	166 542	
Extraits de café	2 424	1 875	4 079	3 710		2 421	2 228	6 341	6 687	
Bananes fraîches	98 647	106 544	143 999	117 542		3 149	3 271	4 164	3 538	
Ananas frais	61 315	59 512	89 561	91 200		2 772	2 705	4 086	4 315	
Ananas conservés sans alcool	59 600	52 052	61 854	19 560		7 486	7 577	9 155	2 427	
Jus d'ananas	12 041	11 695	8 045	2 792		646	745	556	220	
Noix et amandes palmistes	28 508	16 487	3 979	4 456		1 177	1 327	425	528	
Huile de palme et de palmiste	91 861	78 815	88 979	57 768		7 783	10 448	12 426	8 953	
Tourteaux de palmiste	1 231	1 715	15 238	11 158		30	35	278	260	
Noix de cola	36 996	38 677	47 557	34 450		900	852	1 078	852	
Conserves de poissons et crustacés	9 473	11 838	9 735	14 478		3 095	4 822	4 867	7 941	
Caoutchouc naturel brut	17 476	16 840	17 526	18 165		2 952	3 111	3 575	4 534	
Bois (y. c. ouvrages)	2 787 128	2 850 667	2 300 537	2 442 053		78 319	86 879	71 263	85 215	
dont : - <i>Bois bruts</i>	2 492 778	2 533 231	2 003 090	2 193 774		62 357	67 586	52 878	67 589	
- <i>Bois sciés</i>	239 451	264 431	243 190	208 883		10 935	13 546	13 261	11 812	
- <i>Placages et contreplaqués</i>	28 384	36 330	42 660	25 604		2 683	4 086	3 628	3 376	
Diamants	ε	ε	—	—		282	111	—	8	
Produits pétroliers	488 309	501 959	494 658	478 807		15 166	19 996	19 405	23 902	
Coton égrené	18 976	14 844	25 481	31 202		5 565	5 073	8 046	10 298	
Autres produits	294 286	302 491	215 966	307 016		36 719	53 255	47 886	62 779	
Total	4 558 215	4 481 577	4 041 057	4 098 947		392 501	529 212	524 382	534 847	

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

COTE D'IVOIRE - PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1976	1977	1978	1979	1980	1976	1977	1978	1979	1980
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	86 045	77 488	81 080	107 253		6 489	6 996	8 408	11 653	
Produits laitiers	31 448	61 828	45 782	51 473		7 001	9 700	11 935	12 802	
Céréales	119 508	278 027	277 790	356 788		5 353	14 422	14 947	20 170	
Sucres et sucreries	19 749	21 698	35 253	8 250		2 491	2 235	2 663	841	
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	3 273	3 589	4 675	3 244		1 013	1 331	1 908	1 443	
— de fruits et légumes	8 393	10 805	10 517	9 235		1 286	1 891	1 962	1 821	
Boissons	68 726	90 560	86 081	69 945		5 195	6 931	7 186	7 160	
Tabacs	3 542	3 947	4 182	2 910		2 099	2 298	2 730	2 343	
Matériaux de construction	863 434	1 167 204	1 234 181	1 394 142		6 697	10 272	12 254	15 058	
Produits pétroliers	1 635 838	1 772 589	1 873 368	2 198 964		39 965	48 960	49 689	76 983	
Produits chimiques	37 675	43 461	49 303	60 142		5 251	6 530	10 996	9 435	
Produits pharmaceutiques	2 700	2 431	4 862	3 308		5 449	5 842	10 226	9 889	
Engrais	69 514	55 667	83 970	89 389		2 034	1 747	2 839	3 408	
Plastiques (y.c. ouvrages)	27 071	30 995	36 438	35 608		7 065	9 334	11 978	12 605	
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	10 124	11 825	8 631	8 087		6 439	8 154	6 393	6 886	
Papiers, cartons. Articles de librairie	51 308	57 273	68 581	77 466		9 859	12 017	14 596	16 698	
Fils et tissus	23 130	23 658	21 498	20 759		14 216	16 680	16 423	16 151	
Vêtements et bonneterie	1 846	858	627	402		2 554	2 547	2 273	1 715	
Fers. Fontes. Aciers	169 240	192 140	247 287	185 138		24 103	33 480	46 622	35 705	
Ouvrages divers en métaux	7 754	8 000	8 517	7 740		6 471	7 270	8 338	8 303	
Machines et appareils mécaniques	29 465	47 014	53 959	38 827		37 731	62 443	77 076	65 155	
Machines et appareils électriques	12 559	17 080	20 406	16 333		17 320	26 299	36 779	31 688	
Matériel de transport routier	44 657	60 751	61 052	44 353		40 260	60 831	60 511	50 948	
Matériel de précision	894	1 002	1 137	1 097		3 503	4 184	5 769	5 723	
Autres marchandises	158 491	219 698	308 237	304 721		51 763	67 172	98 001	104 267	
Total	3 486 384	4 259 588	4 627 414	5 095 574		311 607	429 566	522 502	528 850	
Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.										

HAUTE-VOLTA – PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

	Quantités					Valeurs				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	28 226	7 226	19 636	24 933	34 236	3 382	1 479	3 949	3 536	4 282
Viandes et abats comestibles	627	177	156	97	335	116	27	37	24	107
Légumes	7 919	11 296	10 188	2 725	4 225	271	357	381	131	196
dont : - Oignons, échalotes, aulx	1 642	1 316	1 700	1 178	1 379	47	20	68	41	54
- Haricots verts	625	1 008	775	1 028	1 100	90	79	62	73	67
- Haricots secs	5 168	7 266	6 286	339	925	112	189	192	7	26
Mangues	1 633	1 443	3 594	394	1 999	54	53	32	11	43
Arachides décortiquées	17 769	11 114	4 739	24	1 308	1 441	666	381	3	160
Graines de coton	—	21	—	—	—	—	ε	—	—	—
Graines de sésame	4 885	1 708	3 024	1 522	9 338	534	131	257	148	711
Amandes de karité	11 597	40 489	30 613	21 516	23 694	638	2 089	1 305	908	1 102
Huile d'arachide	—	—	—	—	9	—	—	—	—	3
Huile de karité	2 103	2 357	1 172	1 626	1 331	374	437	226	317	349
Sons. Tourteaux. Préparations										
alimentaires pour animaux	7 559	8 986	7 275	2 324	8 509	170	209	214	56	227
Ciments hydrauliques	21	30	46	10	168	ε	1	1	ε	6
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	167	226	70	150	572	141	203	76	150	545
Peaux et cuirs bruts	797	551	821	902	1 406	254	355	528	580	850
Coton en masse égrené	9 540	20 671	15 305	10 633	21 427	1 524	5 785	5 400	3 002	5 341
Fils et tissus de coton	101	58	60	318	293	60	27	11	113	327
Autres produits	3 004	12 763	3 409	3 429	14 957	409	871	816	621	1 989
Total	95 988	119 116	100 108	70 603	123 807	9 368	12 690	13 614	9 600	16 238

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

HAUTE-VOLTA — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
	Tonnes					Millions de francs .c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	546	273	764	614	829	72	46	103	100	138
Produits laitiers	3 404	5 285	5 933	12 786	11 401	713	1 958	2 510	3 487	2 320
Céréales	23 813	27 866	52 016	64 541	67 756	1 577	1 686	3 264	4 069	3 816
Sucres et sucreries	5 375	276	421	1 357	710	1 040	92	126	62	188
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	433	260	508	656	346	148	119	165	277	144
— de fruits et légumes	491	398	663	586	543	100	73	146	124	106
Boissons	2 548	2 759	3 112	3 709	11 270	408	515	625	440	557
Tabacs	1 074	786	972	1 692	2 038	315	356	438	662	1 037
Matériaux de construction	68 509	68 968	77 774	86 362	119 717	1 105	1 206	1 374	1 562	2 536
Produits pétroliers	75 090	65 406	84 944	119 911	145 673	2 864	2 700	4 358	4 347	7 236
Produits chimiques	2 508	3 579	4 149	3 577	6 950	350	473	635	547	1 152
Produits pharmaceutiques	618	464	600	788	3 624	1 080	1 101	1 567	1 396	2 102
Engrais	7 406	5 193	15 271	16 331	23 158	814	296	826	963	1 525
Plastiques (y.c. ouvrages)	1 492	1 788	1 938	4 648	2 145	506	664	721	606	907
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 593	1 541	1 768	2 056	1 914	667	707	933	698	945
Papiers, cartons. Articles de librairie	2 366	2 104	2 952	4 373	4 342	965	861	1 199	1 421	1 672
Fils et tissus	5 033	5 576	5 447	4 383	6 671	1 699	1 947	2 504	1 719	2 490
Vêtements et bonneterie	243	179	189	198	215	167	245	339	190	291
Fers. Fontes. Aciers	13 094	21 296	25 667	14 236	28 625	1 945	3 101	3 991	2 420	3 760
Ouvrages divers en métaux	742	1 624	2 219	1 983	2 271	417	733	1 088	1 138	1 267
Machines et appareils mécaniques	3 151	3 000	5 100	8 151	20 808	3 118	3 714	6 905	5 539	5 320
Machines et appareils électriques	1 169	1 739	1 895	3 395	1 560	1 098	2 190	2 644	2 436	2 810
Matériel de transport routier	5 703	5 573	9 074	7 971	18 070	4 124	3 914	6 876	6 555	8 022
Matériel de précision	117	141	143	128	152	418	536	682	564	849
Autres marchandises	54 927	38 560	51 897	68 651	113 502	6 676	5 190	7 337	9 753	12 726
Total	181 445	264 634	355 416	433 083	594 290	32 386	34 423	51 356	51 075	63 916

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

NIGER — PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	63 076	43 191	17 579	31 947	15 119	2 313	2 093	3 653	4 798	3 713
Viandes et abats	618	351	479	2 702	113	133	124	283	210	56
Produits de la pêche	4 009	5 641	1 465	10	1 487	81	126	30	1	140
Légumes	1 784	3 932	8 917	34 180	33 583	139	152	575	2 785	3 909
Arachides décortiquées	40 922	—	2 451	7 246	—	1 844	—	2	697	—
Huile brute d'arachide	17 172	5 353	4 893	4 580	915	1 083	1 143	699	919	39
Tourteaux d'arachide	25 066	7 286	7 036	10 482	7 577	335	185	185	369	59
Cigarettes	250	675	70	20	—	233	456	107	18	—
Minerai d'uranium	1 419	1 247	1 192	1 470	1 895	5 428	6 322	11 882	20 476	29 234
Cuirs et peaux bruts	1 000	936	194	2 113	796	662	607	177	477	573
Coton égrené	720	100	68	1 748	1 461	94	16	14	384	422
Fils et tissus de coton	109	168	25	63	125	119	218	32	158	103
Tissus artificiels et synthétiques	111	291	111	ε	2	146	456	250	ε	1
Autres produits	10 544	1 470	6 490	17 907	6 002	1 207	723	1 667	687	1 086
Total	166 800	70 641	50 970	114 468	69 075	13 817	12 621	19 556	31 979	39 335

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1973	1974	1975	1976	1977	1973	1974	1975	1976	1977
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	40	56	16	21	41	12	12	12	12	30
Produits laitiers	886	1 330	451	4 248	734	174	311	147	170	425
Céréales	24 822	22 385	10 275	2	332	800	1 212	502	1	25
Farines et gruaux	7 686	2 302	3 342	2 730	8 466	362	181	269	182	518
Arachides	66	7 303	10 002	6	20	5	462	2 066	7	ε
Noix de cola	1 047	1 933	5 144	1 148	485	111	222	534	135	165
Sucres et sucreries	10 345	11 368	3 274	4 559	11 107	884	1 367	642	739	1 181
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	98	96	59	1 220	155	35	45	30	42	95
— de fruits et légumes	948	1 091	595	587	1 632	157	232	126	130	350
Boissons	1 652	1 788	1 141	24 883	1 959	198	241	180	274	446
Tabacs	460	287	327	5 356	305	432	242	374	470	558
Matériaux de construction	14 592	19 641	26 128	7 431	59 192	239	371	515	331	1 873
Produits pétroliers	77 920	77 954	90 405	102 380	110 484	1 488	3 139	2 750	3 525	3 525
Produits chimiques	6 296	2 704	1 144	4 065	14 105	286	222	114	329	708
Produits pharmaceutiques	194	242	124	640	400	289	407	277	432	876
Engrais	1 230	1 523	899	1 376	10 071	46	116	86	145	608
Plastiques (y.c. ouvrages)	645	588	423	1 280	1 503	236	214	172	461	756
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	979	797	928	11 166	2 038	492	467	454	496	1 275
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 067	824	888	9 470	1 519	310	312	338	827	958
Fils et tissus	2 320	1 831	2 116	21 760	1 910	1 677	1 380	1 188	1 951	2 587
Vêtements et bonneterie	47	32	15	45	71	77	89	51	100	219
Fers. Fontes. Aciers	7 085	8 742	7 707	17 273	20 367	1 008	1 292	1 150	2 093	4 138
Ouvrages divers en métaux	391	378	300	3 937	1 630	214	278	279	427	762
Machines et appareils mécaniques	2 238	2 420	1 288	42 606	6 265	1 990	2 224	2 080	3 142	5 464
Machines et appareils électriques	1 533	1 601	1 294	7 043	3 716	1 150	1 175	1 065	1 295	3 766
Matériel de transport routier	4 869	3 817	5 841	98 725	10 293	2 772	2 812	2 397	5 394	9 496
Matériel de précision	90	74	82	14 818	144	289	260	344	409	—
Autres marchandises	21 628	22 799	25 818	121 565	31 371	3 365	3 859	3 747	6 864	7 417
Total	191 174	195 906	200 026	510 340	300 315	19 098	23 144	21 889	30 383	48 221

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

A.80

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1974	1975	1976	1977	1978	1974	1975	1976	1977	1978
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits laitiers	8 013	8 505	8 410	17 058	14 564	1 986	2 411	2 145	3 796	3 164
Légumes et fruits comestibles	35 570	39 416	43 072	43 017	47 076	1 881	2 405	4 042	3 599	3 354
Céréales	336 491	217 419	387 231	407 125	453 691	22 120	11 129	16 730	18 557	16 863
Sucres et sucreries	60 304	60 661	102 609	63 827	57 510	9 294	7 831	10 132	5 887	4 033
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	268	253	398	6 313	459	101	124	158	145	181
— de fruits et légumes	5 251	5 657	6 531	9 817	8 403	1 040	987	913	1 771	1 482
Boissons	10 784	13 393	18 247	14 573	13 147	870	1 144	1 258	1 489	1 403
Tabacs	2 150	2 601	4 706	2 905	3 090	754	1 047	1 626	1 709	2 065
Matériaux de construction	10 629	14 834	11 230	33 197	22 456	267	385	451	648	653
Produits pétroliers	718 357	720 324	754 507	814 640	921 786	15 479	14 785	19 011	23 386	23 883
Produits chimiques	54 066	49 329	56 013	48 593	57 718	3 246	3 927	3 107	3 257	3 162
Produits pharmaceutiques	1 061	1 173	1 344	1 284	1 963	1 419	2 033	2 115	2 813	3 252
Engrais	17 158	48 054	49 315	34 728	31 464	639	2 114	1 158	1 234	798
Plastiques (y.c. ouvrages)	8 690	10 028	10 338	15 847	13 582	2 364	2 319	2 701	4 045	3 269
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	3 516	3 664	4 605	5 361	3 295	1 350	1 790	1 714	2 015	2 105
Papiers, cartons - Articles de librairie	19 407	14 272	19 491	28 372	20 873	3 434	3 459	4 583	5 929	4 409
Fils et tissus	8 476	10 635	9 401	10 078	7 808	5 007	5 019	6 502	8 224	5 682
Vêtements et bonneterie	1 267	891	1 126	1 144	428	778	929	1 082	1 278	816
Produits sidérurgiques	60 296	47 303	69 183	71 886	54 718	7 303	7 622	8 939	10 242	8 272
Ouvrages divers en métaux	2 001	2 036	3 199	4 151	2 621	1 123	1 359	1 794	2 132	2 108
Machines et appareils mécaniques	11 011	15 144	12 903	14 187	25 166	10 351	14 293	15 295	19 590	18 881
Machines et appareils électriques	5 239	3 747	4 955	5 645	5 043	4 878	4 877	6 623	8 400	9 684
Matériel de transport routier	11 239	16 592	21 255	22 808	27 700	7 246	11 306	17 155	20 534	17 164
Matériel de précision	393	280	305	647	426	1 034	1 519	1 769	2 180	2 279
Autres marchandises	123 743	117 729	129 423	157 495	150 697	15 418	19 802	22 882	34 687	31 352
Total	1 515 380	1 423 940	1 729 797	1 834 698	1 945 684	119 382	124 616	153 887	187 547	170 314

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

TOGO - PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS

	Quantités					Valeurs				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	93	16	—	—	—	9	2	—	—	—
Poissons et crustacés	51	7	37	27	6	8	1	6	5	1
Cuirs et peaux brutes	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—
Arachides décortiquées	—	—	—	—	—	ε	—	—	—	—
Amandes de palme	6 250	6 468	3 949	470	5 230	169	212	233	28	379
Huile de palme	9	263	81	47	3	2	15	2	3	9
Coprah	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Amandes de karité	4 340	2 007	5 758	3 602	4 098	266	60	269	221	244
Graines de coton	4 434	3 084	3 967	1 515	4 064	95	64	88	16	106
Graines de ricin	200	—	265	201	100	5	—	17	14	6
Graines de kapok	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Coton égrené	1 361	2 903	2 635	2 401	1 646	21 à	726	837	523	515
Café vert	7 935	9 702	5 477	8 292	8 638	1 764	3 985	5 473	5 003	6 256
Cacao en fèves	16 183	11 806	19 623	22 784	10 098	4 700	4 148	10 100	15 891	7 395
Piments	1	2	6	4	ε	ε		1	1	ε
Farine de manioc	434	423	416	135	71	13	12	32	4	2
Fécule de manioc	3 651	3 206	30	—	—	70	29	ε	—	—
Tapioca	3 028	2 350	2 945	146	—	163	93	185	4	—
Phosphates	1 125 919	1 832 279	2 710 557	2 801 508	2 684 684	17 406	13 043	19 039	21 247	21 621
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	27	42	115	137	112
Produits pétroliers	—	—	66	298 059	87 283	—	—	8	7 116	5 268
Autres produits	14 226	12 903	42 919	58 609	55 074	2 047	2 482	2 903	4 024	4 518
Total	1 188 115	1 887 419	2 798 665	3 197 801	2 860 995	26 962	24 914	39 115	54 238	46 432

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.

TOGO — PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES

	Quantités					Valeurs				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons frais, réfrigérés, etc.	13 352	12 864	10 640	7 785	13 649	723	742	725	636	1 134
Produits laitiers	427	1 078	1 668	1 067	1 963	151	286	459	367	411
Légumes frais et pommes de terre	1 055	442	2 019	878	8 035	64	52	132	90	141
Riz	1 014	5 645	13 382	9 221	10 463	82	326	827	578	702
Farine de froment	308	9	8	12	21	14	1	2	1	4
Sucre raffiné	2 501	2 419	14 893	9 797	20 203	615	556	2 217	1 293	2 372
Conserves de viande et de poisson	243	375	597	1 087	1 658	83	127	208	227	304
Boissons	4 676	4 953	8 316	7 537	24 294	1 129	1 420	2 434	2 857	3 373
Tabacs	751	926	1 109	698	777	1 143	1 665	2 136	1 445	1 867
Ciments hydrauliques	33 381	1 826	16 488	84 508	77 888	414	226	174	719	1 492
Clinker	—	—	—	258 382	1	—	—	—	1 794	ε
Produits pétroliers	99 035	100 398	159 478	529 440	638 261	2 787	3 053	5 006	14 287	20 169
Produits chimiques	1 676	2 143	2 528	2 253	2 201	268	278	340	282	307
Produits pharmaceutiques	821	765	949	9 083	991	1 016	1 013	1 336	1 232	1 568
Plastiques (y.c. ouvrages)	630	749	1 261	2 066	10 603	259	354	570	857	881
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 353	1 159	1 398	1 257	1 594	743	655	929	1 058	1 319
Papiers, cartons. Articles de librairie	3 845	3 436	4 075	4 773	4 441	1 653	985	1 495	1 591	1 866
Fils et tissus	4 470	8 715	5 093	5 138	6 877	4 225	5 140	7 696	7 907	10 740
Vêtements, bonneterie, coiffures	195	196	9 224	155	344	319	410	531	350	394
Pierres. Céramiques. Verrerie	3 085	2 961	3 843	2 462	2 391	126	525	666	571	443
Fers. Fontes. Aciers	23 482	23 425	43 976	41 361	43 520	3 554	3 536	7 292	11 855	12 425
Ouvrages divers en métaux	1 133	1 040	8 328	1 035	1 394	601	632	976	1 023	1 339
Machines et appareils mécaniques	14 178	16 123	8 530	22 628	36 826	4 086	4 233	8 741	21 175	15 894
Machines et appareils électriques	2 062	2 141	3 768	4 436	18 910	2 021	2 315	3 351	8 117	9 039
Matériel de transport routier	6 290	8 603	13 827	9 906	11 429	3 902	7 153	9 463	7 279	6 042
Matériel de précision	132	175	386	217	19 139	406	326	853	733	810
Autres marchandises	120 362	109 970	98 137	93 303	116 806	6 886	8 411	11 275	12 574	15 172
Total	340 457	312 536	433 921	1 110 485	1 073 779	37 270	44 420	69 834	100 898	110 208

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique

BÉNIN – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1974	1975	1976	1977*	1978*
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	603,8	521,1	774,3	638,3	148,6
Belgique-Luxembourg	440,9	122,3	167,0	3,8	1,7
Danemark	142,5	0,1	15,2	33,9	134,4
France	2 638,3	1 849,4	2 173,3	1 883,4	1 303,6
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	110,5	257,5	418,9	65,2	85,3
Pays-Bas	544,3	472,1	968,1	1 019,0	1 294,8
Royaume-Uni	80,0	138,8	1 340,0	583,5	54,9
C.E.E.	4 560,3	3 361,3	5 856,8	4 227,1	3 023,3
Grèce	545,2	52,7	81,7	ε	0,1
Europe de l'Est	2,6	148,3	—	61,2	3,8
U.M.O.A.	887,0	1 072,7	779,7	827,4	561,3
Cameroun	33,5	33,8	8,0	8,7	23,5
Ghana	155,6	62,4	35,4	23,2	19,1
Nigeria	801,8	1 078,3	604,6	628,9	291,2
Maroc	1,3	—	185,1	—	0,1
Chine (Rép. pop.)	2 106,7	374,8	19,1	0,3	0,7
Liban	0,7	—	—	—	—
Japon	742,3	347,6	1 040,5	1 534,4	1 219,3
Etats-Unis	10,6	20,2	7,0	26,0	124,1
Autres pays	392,7	238,4	435,4	304,8	509,2
Total	10 240,3	6 790,5	9 053,3	7 642,0	5 775,7
* Provisoires					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.					

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1974	1975	1976	1977*	1978*
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	2 696,1	3 159,1	3 620,8	4 954,6	3 717,5
Belgique-Luxembourg	623,2	1 147,9	895,9	619,7	930,5
Danemark	123,3	378,4	96,7	780,3	170,7
France	11 715,7	12 026,1	15 653,0	14 088,4	17 190,6
Irlande	1,9	0,8	1,1	—	—
Italie	942,0	594,9	527,0	1 182,7	2 875,3
Pays-Bas	1 754,5	2 634,2	2 740,5	3 580,4	2 684,5
Royaume-Uni	2 457,8	5 255,3	5 152,1	7 671,6	7 935,3
<i>C.E.E.</i>	<i>20 314,5</i>	<i>25 196,7</i>	<i>28 687,1</i>	<i>32 877,7</i>	<i>35 504,4</i>
Espagne	199,3	589,2	680,6	822,1	392,2
Finlande	1,4	0,2	1,2	0,9	2,7
Suède	38,5	67,2	35,3	172,1	152,8
Suisse	224,2	267,1	297,1	500,0	1 059,5
U.R.S.S.	422,3	748,1	670,6	425,7	342,8
Autres pays Europe de l'Est	698,0	345,0	758,8	956,7	1 182,8
U.M.O.A.	2 477,0	1 828,4	1 698,6	1 968,5	1 274,1
Egypte (Rép. Arabe d')	—	4,6	6,5	0,7	15,8
Libye	0,9	—	—	—	—
Nigeria	718,2	613,6	696,0	874,7	561,0
Algérie	959,7	1 475,9	1 957,5	2 019,7	477,9
Maroc	308,4	126,1	173,1	90,6	26,8
Tunisie	16,7	23,0	22,6	4,1	0,2
Chine (Rép. pop.)	1 311,8	1 894,9	1 590,2	985,5	3 167,1
Iran	173,5	23,3	0,8	26,3	0,2
Hong-Kong	150,9	167,8	582,7	1 155,1	142,0
Japon	1 282,9	1 808,7	3 867,7	3 057,8	2 857,4
Taiwan	713,8	284,6	328,2	1 548,5	686,7
Thaïlande	—	27,1	320,2	125,2	31,0
Antilles britanniques	—	640,5	—	—	—
Brésil	22,9	14,8	17,8	21,6	639,8
Canada	605,1	437,0	224,1	186,1	49,7
Etats-Unis	2 393,2	2 826,1	3 019,1	3 333,0	2 814,2
Venezuela	237,8	141,6	68,6	23,9	58,6
Autres pays	2 258,9	2 528,7	4 823,4	9 177,3	8 772,3
Total	35 529,9	42 080,2	50 527,8	60 353,8	60 212,0
* Provisaires					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.					

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	28 469,8	28 441,7	25 503,5	31 254,7	
Belgique-Luxembourg	6 617,5	6 986,5	7 410,3	9 104,4	
Danemark	1 647,8	1 769,0	1 196,7	1 619,7	
France	99 881,8	135 856,2	122 485,7	127 658,4	
Irlande	822,5	599,5	1 610,4	1 065,5	
Italie	36 265,8	45 187,4	29 839,8	45 045,0	
Pays-Bas	51 381,0	78 971,9	98 094,3	93 370,5	
Royaume-Uni	15 601,7	19 583,1	19 557,5	24 007,1	
C.E.E.	240 687,9	317 395,3	305 698,2	333 125,3	
Espagne	18 469,3	30 413,2	16 859,0	17 607,8	
Grèce	4 258,0	6 402,8	4 943,3	6 058,0	
Yougoslavie	3 289,4	5 207,5	684,7	1 429,8	
Hongrie	1 182,8	1 307,3	2 969,8	1 662,4	
U.R.S.S.	3 428,5	5 882,1	19 671,8	14 286,6	
U.M.O.A.	19 843,5	24 355,6	24 000,8	27 984,5	
Algérie	3 066,3	1 415,6	6 816,1	11 376,9	
Cameroun	2 136,2	1 995,8	1 247,8	2 705,5	
Gabon	1 487,4	1 887,1	1 373,3	1 090,8	
Ghana	1 581,2	1 570,7	1 772,4	1 575,9	
Mali	8 451,5	12 464,7	10 836,4	13 681,3	
Maroc	4 294,4	4 577,5	3 759,8	5 446,0	
Nigeria	1 717,6	1 398,8	3 195,0	4 685,5	
Canada	1 918,8	1 291,5	1 989,7	1 308,7	
Etats-Unis	41 016,8	62 071,8	76 306,6	51 343,0	
Japon	10 172,6	14 843,8	10 306,9	10 012,2	
Liban	—	218,4	242,5	362,4	
Autres pays	25 498,8	34 512,2	31 708,1	29 104,3	
Total	392 501,0	529 211,7	524 382,2	534 846,9	

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1976	1977	1978	1979	1980
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	21 962,4	31 715,7	37 710,8	27 342,5	
Belgique-Luxembourg	7 092,9	8 682,2	17 450,1	19 289,2	
Danemark	880,0	813,7	987,5	729,6	
France	119 551,8	169 181,3	205 207,3	193 063,0	
Irlande	205,9	555,7	993,7	715,6	
Italie	12 351,5	14 538,0	22 097,6	20 871,2	
Pays-Bas	12 448,5	18 009,6	20 343,0	18 627,3	
Royaume-Uni	9 733,0	12 888,4	12 413,9	11 824,0	
C.E.E.	184 226,0	256 384,6	317 203,9	292 462,4	
Espagne	5 327,0	9 028,0	16 923,5	16 937,1	
Suède	1 610,8	2 447,6	2 713,0	2 824,1	
Suisse	2 809,8	7 351,6	7 433,7	6 046,8	
U.R.S.S.	3 630,0	2 147,2	2 766,3	3 978,4	
U.M.O.A.	4 947,8	5 123,7	7 857,3	6 889,6	
Algérie	767,1	1 973,4	3 235,0	2 114,2	
Cameroun	3 081,2	1 918,5	2 039,2	2 536,5	
Gabon	2 355,5	56,3	517,6	177,2	
Nigeria	7 990,3	16 152,7	13 900,6	14 158,8	
Tunisie	750,1	796,2	483,9	137,1	
Brésil	551,4	4 752,9	1 732,7	2 348,3	
Canada	1 751,1	4 917,3	5 265,5	5 037,7	
Etats-Unis	23 190,6	32 705,6	27 398,2	35 336,6	
Chine (Rép. pop.)	1 890,1	1 713,2	5 784,0	3 915,6	
Iran	12 815,6	5 125,7	3 548,2	8 165,2	
Irak	3 116,1	8 946,5	8 956,2	11 521,5	
Japon	15 778,0	22 131,6	38 043,2	31 577,6	
Taiwan	4 901,4	6 543,7	6 555,8	7 085,5	
Autres pays	30 117,4	39 349,5	50 144,3	75 600,0	
Total	311 607,3	429 565,8	522 502,1	528 850,2	

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1975	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	304,7	1 471,6	571,9	1 113,7	822,4
Belgique-Luxembourg	193,7	547,6	100,1	25,6	10,1
Danemark	100,9	25,9	203,8	63,1	636,8
France	1 761,1	3 336,5	3 024,4	1 485,3	2 960,9
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	618,6	461,2	973,1	315,2	603,4
Pays-Bas	2,5	2,5	162,3	5,4	10,9
Royaume-Uni	602,7	2 206,2	1 473,4	1 102,9	361,8
C.E.E.	3 584,2	8 051,5	6 509,0	4 111,2	5 406,3
U.R.S.S.	63,2	—	7,5	—	—
U.M.O.A.	5 092,9	2 420,4	4 706,5	4 316,6	7 056,8
dont : Côte d'Ivoire	4 507,7	1 950,5	4 289,7	4 116,3	6 692,6
Ghana	244,7	251,8	233,2	101,1	168,5
Mali	3,3	12,7	45,6	187,4	636,7
Maroc	65,6	114,4	174,2	20,4	—
Etats-Unis	37,0	19,3	10,5	4,9	5,4
Hong-Kong	35,8	108,2	242,8	29,8	104,6
Japon	152,2	960,6	333,3	67,9	782,9
Taiwan	52,8	216,2	780,4	90,3	330,0
Autres pays	37,0	534,5	570,7	670,3	1 748,9
Total	9 368,7	12 689,6	13 613,8	9 599,9	16 237,9
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

HAUTE-VOLTA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1975	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 349,1	2 202,9	2 844,1	2 167,9	4 017,8
Belgique-Luxembourg	734,2	1 201,4	1 743,8	2 789,7	2 582,2
Danemark	61,9	190,3	352,2	59,1	88,8
France	14 067,1	15 300,0	22 927,6	20 689,0	22 225,7
Irlande	0,5	0,6	—	0,8	11,3
Italie	544,3	867,5	1 102,4	1 083,4	1 199,2
Pays-Bas	827,3	1 162,4	1 874,5	1 889,7	2 603,0
Royaume-Uni	824,9	575,2	834,5	961,7	1 297,1
<i>C.E.E.</i>	<i>18 409,3</i>	<i>21 501,3</i>	<i>31 679,1</i>	<i>29 641,4</i>	<i>34 025,1</i>
Autriche	29,0	126,3	60,2	44,8	73,1
Espagne	144,0	243,7	477,0	856,6	467,1
Suisse	159,0	197,3	183,6	320,8	298,6
Europe de l'Est	942,7	223,0	196,1	361,6	1 146,8
U.M.O.A.	6 810,9	6 032,6	7 500,4	6 937,3	12 854,0
dont : Côte d'Ivoire	6 359,0	5 611,1	6 819,0	5 728,7	11 265,2
Congo (Rép. pop.)	4,9	—	0,5	—	—
Ghana	562,6	452,8	324,2	509,0	431,5
Mali	205,6	181,4	539,1	173,7	244,5
Tunisie	14,1	1,3	1,7	4,1	2,5
Canada	167,5	81,5	270,1	169,0	2 425,1
Etats-Unis	2 287,3	2 503,1	4 824,4	6 260,7	5 033,7
Venezuela	219,6	67,8	23,1	152,7	230,5
Chine (Rép. pop.)	526,0	790,9	950,8	367,8	850,1
Hong-Kong	95,7	90,4	62,7	43,3	16,7
Japon	655,3	752,8	1 397,8	1 454,2	2 017,9
Pakistan	157,7	226,0	841,2	339,7	736,4
Taïwan	503,4	334,8	756,7	938,9	774,5
Autres pays	491,5	616,4	1 267,8	2 499,5	2 288,1
Total	32 386,1	34 423,4	51 356,5	51 075,1	63 916,2

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	715,9	933,9	140,7	1 140,1	30,8
Belgique-Luxembourg	11,0	6,3	2,0	12,4	1 471,4
Danemark	—	—	—	—	—
France	7 007,6	6 874,2	12 450,5	17 270,2	18 064,7
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	814,6	224,5	72,4	4 973,0	7 052,6
Pays-Bas	5,4	0,5	122,8	—	2 007,2
Royaume-Uni	344,2	81,6	245,2	—	0,2
C.E.E.	8 898,7	8 121,0	13 033,6	23 395,7	28 626,9
Espagne	16,9	5,1	4,4	2,6	—
Suisse	6,1	1,5	1,4	0,2	—
U.M.O.A.	659,7	619,4	1 322,1	838,1	1 012,4
Algérie	12,3	—	28,9	20,1	257,8
Ghana	152,3	2,3	16,0	24,6	39,9
Libye	55,8	14,2	12,4	39,7	162,6
Mali	162,6	216,2	24,3	14,4	25,7
Nigeria	3 580,4	3 402,1	4 284,1	7 439,6	6 286,5
Etats-Unis	37,3	93,3	503,8	44,7	32,9
Iran	—	24,6	—	0,6	—
Japon	0,4	4,6	138,7	0,1	0,1
Liban	10,6	40,0	7,2	—	—
Autres pays	223,4	76,9	178,9	158,2	2 889,7
Total	13 816,5	12 621,2	19 555,8	31 978,6	39 334,5

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1973	1974	1975	1976	1977
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 486,1	1 806,9	1 080,7	2 061,8	3 027,6
Belgique-Luxembourg	281,8	227,8	268,3	616,6	989,1
Danemark	39,8	35,4	16,4	0,3	72,3
France	8 246,4	8 576,8	6 649,1	13 197,0	25 022,9
Irlande	1,2	2,0	2,5	2,1	10,3
Italie	660,7	337,0	330,7	324,5	483,5
Pays-Bas	679,6	754,9	674,2	865,8	1 738,2
Royaume-Uni	721,0	791,2	575,2	1,3	547,9
<i>C.E.E.</i>	<i>12 116,6</i>	<i>12 532,0</i>	<i>9 597,1</i>	<i>17 069,4</i>	<i>31 891,8</i>
Espagne	79,8	80,2	507,9	227,3	112,1
Suisse	56,0	55,5	31,3	89,6	58,3
Europe de l'Est	74,2	100,7	106,3	258,0	250,4
U.M.O.A.	1 165,2	1 575,5	4 188,5	3 010,0	7 479,2
Algérie	149,0	763,4	1 686,3	1 757,1	367,0
Cameroun	31,4	471,3	73,3	139,8	45,9
Congo (Rép. pop.)	23,9	191,4	130,6	—	0,5
Ghana	14,7	8,6	2,2	37,7	47,8
Libye	265,9	247,1	9,8	10,3	97,4
Madagascar	201,3	12,6	0,1	0,4	—
Mali	130,2	175,5	140,9	20,4	77,2
Maroc	16,2	75,7	11,0	45,2	14,9
Nigeria	1 054,0	1 984,7	513,7	1 302,6	2 660,6
Canada	228,3	310,5	340,3	130,2	56,3
Etats-Unis	1 424,7	2 953,9	2 675,0	1 948,8	997,8
Venezuela	488,4	207,6	270,7	195,0	11,7
Chine (Rép. pop.)	424,2	411,7	402,0	881,3	701,2
Iran	206,5	162,8	16,9	16,9	—
Japon	140,8	180,0	261,6	908,6	2 084,0
Pakistan	59,8	73,3	172,0	—	48,1
Taiwan	123,2	115,0	114,8	76,2	13,3
Autres pays	624,0	454,7	637,0	2 258,2	1 205,4
Total	19 098,3	23 143,7	21 889,3	30 383,0	48 220,9

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1974	1975	1976	1977	1978
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	746,0	1 238,2	2 017,1	3 171,6	2 043,5
Belgique-Luxembourg	769,0	1 058,6	2 098,9	2 198,5	225,0
Danemark	102,3	161,3	17,3	466,0	48,7
France	53 049,0	49 756,5	52 702,5	68 391,6	39 699,0
Irlande	36,0	0,7	149,8	1 184,8	375,9
Italie	1 365,0	2 872,8	5 443,5	7 125,6	1 226,1
Pays-Bas	4 857,7	3 613,7	3 699,9	2 861,3	1 080,9
Royaume-Uni	4 673,1	5 980,8	8 222,8	11 346,3	5 476,3
C.E.E.	65 598,1	64 682,8	74 351,8	96 745,1	50 175,4
Espagne	1 262,5	793,3	745,2	991,8	420,5
Grèce	2 380,6	2 845,5	1 662,1	1 908,7	2 399,3
Norvège	18,2	0,1	1,6	40,2	343,5
Europe de l'Est	32,0	2 045,2	1 458,0	671,0	686,9
U.M.O.A.	6 028,4	6 035,7	7 178,2	10 069,2	8 654,6
Gabon	354,4	354,6	489,7	428,1	662,0
Mali	1 926,2	2 808,4	2 713,9	5 376,0	7 241,3
Mauritanie	4 210,0	5 220,4	4 143,4	6 893,1	4 180,2
Nigeria	154,1	347,0	3 901,8	3 852,9	2 096,5
Canada	4,8	406,2	6,8	35,8	52,8
Etats-Unis	672,8	97,5	15,4	58,2	333,7
Mexique	—	1 174,7	534,5	0,1	—
Inde	—	737,5	406,7	1 576,5	—
Japon	1 865,4	1 313,3	2 072,4	2 884,7	1 827,9
Liban	1 064,7	855,0	206,5	0,4	2,2
Prov. de bord. Indéterminés	2 073,4	3 222,2	3 004,2	6 254,4	10 494,1
Autres pays	6 337,8	6 162,1	13 033,2	15 133,5	11 831,0
Total	93 983,4	99 101,3	115 925,4	152 920,3	101 401,9

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques ; Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1974	1975	1976	1977	1978
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	6 711,0	6 725,7	9 301,7	10 449,5	7 910,3
Belgique-Luxembourg	1 958,5	3 018,3	3 250,2	4 170,0	2 982,2
Danemark	620,1	353,5	536,2	1 177,2	1 011,2
France	44 306,3	51 646,7	62 564,9	75 066,4	66 811,5
Irlande	5,8	10,0	39,1	103,0	98,3
Italie	2 652,6	3 616,6	5 552,2	9 240,7	6 901,8
Pays-Bas	2 324,0	3 514,4	3 303,7	3 723,3	3 927,1
Royaume-Uni	1 642,9	2 363,6	4 153,1	4 377,3	5 966,4
C.E.E.	60 221,2	71 248,8	88 701,1	108 307,4	95 608,8
Espagne	392,1	574,4	1 218,5	1 676,6	3 189,3
Suède	570,5	486,2	589,2	1 691,8	684,6
Suisse	758,7	808,4	1 103,0	1 798,9	1 237,8
U.R.S.S.	6 024,5	1 725,4	173,9	188,3	402,9
Autres pays Europe de l'Est	853,2	2 040,9	885,3	1 782,1	1 984,4
U.M.O.A.	3 855,3	5 502,8	5 557,8	6 605,4	6 062,9
Algérie	153,2	847,0	3 767,3	7 411,2	5 767,4
Gabon	591,7	1 171,7	1 106,4	19,6	10,5
Mali	351,6	174,9	247,2	16,8	19,6
Maroc	518,1	540,8	1 097,1	1 586,8	891,3
Nigeria	6 592,3	5 117,8	7 648,2	6 935,9	4 733,3
Brésil	9 018,8	2 212,7	1 990,1	1 825,3	3 262,9
Canada	366,1	433,8	907,7	811,1	1 071,4
Cuba	—	2 819,2	5 893,9	809,4	464,3
Etats-Unis	7 542,4	9 214,6	7 518,5	15 693,0	13 191,8
Chine (Rép. pop.)	3 461,5	1 853,8	3 406,5	3 098,7	2 732,5
Inde	51,8	106,0	29,1	—	—
Irak	4 012,6	4 392,4	1 901,8	6 111,4	7 939,2
Japon	798,8	968,8	956,4	1 220,1	2 273,1
Oman	2 863,7	1 635,7	2 845,1	1 062,7	—
Pakistan	2 958,2	2 388,1	4 277,9	1 980,4	4 763,7
Taïwan	124,6	596,6	725,8	567,0	282,2
Thaïlande	3 530,3	1 880,0	3 663,4	4 280,7	2 368,4
Prov. de bord. Indéterminés	111,5	249,4	343,6	1 619,3	1 457,2
Autres pays	3 658,9	5 625,3	7 332,6	10 447,3	9 914,2
Total	119 381,6	124 615,5	153 887,4	187 547,2	170 313,7

Source : Ministère des Finances et des Affaires économiques : Direction des Douanes - Direction de la Statistique.

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1975	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	2 807,8	1 733,9	4 618,1	4 304,6	4 863,4
Belgique-Luxembourg	1 717,0	705,6	1 839,5	1 213,5	2 128,4
Danemark	170,0	172,7	322,5	175,4	234,7
France	10 577,4	7 023,4	8 174,8	7 996,8	7 297,4
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	72,7	455,0	1 042,0	1 628,7	929,0
Pays-Bas	8 743,9	8 352,8	12 349,6	16 453,5	13 094,5
Royaume-Uni	86,9	386,6	99,9	38,5	403,4
C.E.E.	24 175,7	18 830,0	28 446,4	31 811,0	28 950,8
Norvège	99,2	—	—	737,2	616,3
U.R.S.S.	—	429,1	1 092,4	1 415,1	331,0
Autres pays Europe de l'Est	409,4	1 842,8	6 228,7	4 115,5	3 007,6
U.M.O.A.	475,1	423,1	601,3	3 721,5	1 963,7
Ghana	116,4	195,9	117,3	112,5	63,8
Mali	602,4	545,2	455,6	213,9	583,1
Nigeria	300,3	391,8	333,3	1 025,2	2 862,7
Zaïre	13,8	—	130,2	75,5	3,9
Canada	1,8	3,7	36,0	10,2	1,6
Etats-Unis	44,9	37,6	146,9	4 056,8	856,1
Chine (Rép. pop.)	—	0,5	—	533,0	201,6
Iran	—	—	—	—	—
Japon	523,4	474,1	243,3	120,2	303,7
Liban	—	—	2,4	315,7	308,1
Autres pays	199,8	1 740,1	1 280,9	5 974,3	6 377,7
Total	26 962,2	24 913,9	39 114,7	54 237,6	46 431,7
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.					

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1975	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	4 061,2	4 056,7	6 588,4	8 120,0	8 437,3
Belgique-Luxembourg	603,9	590,6	851,1	3 410,3	3 984,5
Danemark	107,5	98,0	197,7	250,7	141,6
France	13 052,3	14 724,3	23 723,5	30 936,2	35 699,0
Irlande	—	0,8	5,1	4,7	13,7
Italie	1 458,8	1 091,1	1 631,2	2 201,3	1 721,7
Pays-Bas	2 736,7	3 286,7	5 108,2	5 142,4	6 755,3
Royaume-Uni	4 284,1	5 622,1	6 734,5	8 979,8	8 235,4
C.E.E.	26 034,5	29 470,3	44 839,7	59 045,4	64 988,5
Autriche	41,4	82,7	126,7	2 625,2	688,8
Espagne	439,7	1 209,5	2 896,2	916,0	4 687,8
Suisse	298,2	114,7	974,4	8 716,2	3 062,7
U.R.S.S.	774,7	678,6	774,7	545,3	1 174,2
Autres pays Europe de l'Est	531,8	455,4	666,8	571,9	579,1
U.M.O.A.	1 121,9	1 135,8	1 504,7	1 779,0	1 842,2
Ghana	378,2	276,9	313,3	480,6	339,0
Nigeria	245,3	93,9	76,0	11 940,0	13 763,2
Maroc	73,8	45,8	51,5	56,8	100,8
Canada	107,6	1 392,7	353,6	419,3	1 733,9
Etats-Unis	1 694,7	2 212,6	5 483,7	4 400,4	4 112,1
Venezuela	1 124,8	1 488,3	2 016,2	81,6	1 038,1
Chine (Rép. pop.)	1 387,7	1 310,3	2 340,5	2 337,5	2 513,2
Inde	50,6	76,5	310,7	144,0	25,8
Irak	115,5	13,2	32,3	—	83,8
Japon	1 069,0	2 257,1	3 032,6	2 681,4	3 719,1
Taiwan	193,9	218,7	421,6	299,1	220,3
Autres pays	1 316,6	1 886,5	3 618,8	3 858,5	5 535,3
Total	37 269,9	44 419,4	69 834,0	100 898,2	110 208,2

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique.

